

From the website of Robert Darnton (www.robertdarnton.org).

TABLE OF CONTENTS

Article: Correspondance de J.-P. Brissot	1
Letters of Brissot	28
Additional letters about Brissot	243
Brissot's accounts.....	265

Correspondance de J.-P. Brissot

1. Introduction

The 185 letters published here provide a trail through the literary world of the Old Regime. By documenting the efforts of Jacques-Pierre Brissot to establish himself as a writer, they show how writing appealed to young men in the 1780s and how it was pursued as a new kind of career, one that could lead to a prestigious place in the ranks of the *philosophes*. In Brissot's case, it led to the Bastille and the collapse of his ambitions, but it also prepared him for another career: in 1789 he became a revolutionary journalist, and two years later he emerged as the leader of the "Brissotin" radicals, who rose to power with the war of 1792 and fell with the onset of the Terror. The letters in this edition cover only the period 1779 to 1787; but they cover it so thoroughly that, if taken with Brissot's memoirs and his other writings, they provide the richest source of information available anywhere about the early life of a prominent revolutionary.

They also reveal a great deal about the history of books. Most of the letters were exchanged between Brissot and his publisher, the Société typographique de Neuchâtel (STN). Thanks to its strategic position in the Prussian principality of Neuchâtel, Switzerland, the STN produced French books outside the control of the French censorship and marketed them everywhere in Europe. It did an enormous trade in France, relying on an elaborate underground distribution system for its illegal books and using ordinary commercial circuits for its extensive wholesale business. At first, it merely acted as Brissot's printer. But it eventually became drawn so deeply into his attempts to market his wares that it assumed the functions of his publisher. Week by week and book by book, the correspondence of the STN and Brissot shows how an author and a publisher collaborated in the struggle to survive in the literary market place. For the most part, they are business letters. Their main theme is money. That may make them especially interesting for students of literature, paradoxical as it seems; because unlike the more familiar correspondence of famous writers, they provide a vivid picture of the hard facts of literary life.

2. Brissot and the Société typographique de Neuchâtel

In 1779, when the correspondence began, Brissot was 25 years old. He came from a large family: 16 children, of whom 7 survived into adulthood. His father, a *maître cuisinier et traiteur* in Chartres, accumulated a sizeable fortune, 150,000-200,000 livres tournois, and gave Jacques-Pierre a good education, which led from the local *collège* to a training period as a clerk to attorneys in Chartres (1769-1774) and Paris (1774-1776). According to his memoirs, Brissot gave up the law for literature, published some pamphlets and essays, but fell into a Grub-Street type of existence: "misère cachée sous l'apparence de l'aisance, liaisons dangereuses, expédients peu délicats". (1) He escaped to Boulogne-sur-Mer and a job preparing a reprint edition of *Le Courrier de l'Europe*, a French newspaper published in London. It was there from 1778 to early 1779 that Brissot had his apprenticeship in journalism. He also made the acquaintance of his future wife, Félicité Dupont, and her mother, a well-to-do widow, who provided him with an introduction to Edme Mentelle, a family friend and professor of geography at the Ecole militaire in Paris.

Back in Paris under Mentelle's tutelage – and living for a while under his roof – Brissot began to frequent the company of some serious men of letters and to attempt some serious writing himself. About this time he began drafting his most ambitious work, *Théorie des lois criminelles*, a philosophic tract on criminology derived from the famous treatise by Beccaria. But how did he support himself? In one of his first letters to the STN, dated 17 December 1779 [[letter 9](#) in the correspondence published below; all such letters will be identified by their number in square brackets], he described his situation as follows:

Je vis dans la solitude, borné à mes livres et à la fréquentation de quelques gens de lettres. Vivant comme eux, dans mes meubles, du peu de talents que je puis avoir, je me fais à Paris un sort de cent louis, même de mille écus; ce n'est pas pour faire fracas, mais c'est assez pour remplir les engagements que je prends; au reste la

fortune que peuvent me laisser mes parents me fait peu craindre des coups du sort. Je suis à mon aise si le malheur veut que j'en perde un.

In fact Brissot's father died a week later, but Jacques-Pierre inherited only 4,000-5,000 livres, much less than he had hoped to receive, although he had also feared that he might be disinherited: his Voltairean views had alienated him from his father, a severe, patriarchal character, whose piety had been turned against his son by a hostile canon from the cathedral. (2) Jacques-Pierre spent 600 l. of his inheritance to purchase a law degree at the notoriously mercenary university of Reims, but then quarrelled with the Paris bar and abandoned the law for good: "Libre désormais, je résolu de me vouer entièrement à la profession d'auteur." (3) From this point onwards, Brissot tried to live from his pen.

How could an unknown author, in his mid-twenties with a small inheritance and a large ambition, make his way in the republic of letters? Brissot tells the story in his memoirs, casting himself in a heroic role: the innocent idealist from the provinces wrote his heart out, pleading the cause of humanity and enlightenment, only to be undone by the rogues and thieves in the capital. The story corresponded to a standard narrative – provincial purity vs. urban wickedness – which can be found everywhere in eighteenth-century writing, notably in the works of Brissot's contemporaries, P. F. N. Fabre d'Eglantine and Louis Sébastien Mercier, and in Rousseau's *Confessions*; but that does not mean it was false. Brissot's correspondence with the STN confirms the main drift of the memoirs; yet it puts them in a different light, exposing inaccuracies and inconsistencies and revealing a great deal of new information. Above all, it shows the tactics he pursued. He competed in prize essay contests, sought places in academies, struggled to win recognition by enlightened monarchs, cultivated protectors, lobbied journalists, churned out pamphlets, cobbled together compilations, launched speculations, piled up debts, cut deals with booksellers, took risks in the illegal sector of the trade, ran into bankruptcy, and was saved from ruin only by the generosity of his friends and the indulgence of his publisher.

Of course Brissot could not foresee this dénouement, when he took his first steps in the world of letters. Hoping to find a path that would lead directly to fame, he enlisted as a *philosophe* and flew his colours boldly (but anonymously) in early works like *L'Autorité législative de Rome anéantie* and *Lettres philosophiques sur Saint Paul [...] traduit de l'anglais par le philosophe de Ferney*. Having knocked at the door of Voltaire's "church", he expected it to open; but he discovered that the *philosophes* did not readily make room in their ranks for new recruits and would not pull strings or grease wheels by acting as protectors. In 1777 he had produced a plan for a grand philosophical work, a treatise on pyrrhonism, which, as he described it in his memoirs, "respirait l'énergie et la tristesse d'un homme ardent pour les sciences, pour la vérité, mais malheureux, mais recherchant un appui, un ami, des secours enfin pour s'élancer dans la carrière qu'il brûlait de parcourir." He submitted it to d'Alembert and received a non-committal, two-sentence note in reply. Undeterred, he asked d'Alembert to send another letter, which he planned to print in the preface to the book. Back came a second note, more tepid than the first, and Brissot abandoned the project. (4) A year later, he attempted the same manoeuvre with Voltaire, who had arrived on his final, triumphant tour of Paris. This time, Brissot sought endorsement for an equally ambitious work, *Théorie des lois criminelles* which he was then composing. Trembling with awe and fear, he ventured into the great man's antichambre and left him a flattering letter with a draft of the introduction. In return, he received a letter like d'Alembert's, also two-sentences long. Brissot judged it effective enough to publish in the introduction, but it did not work as a passport to the inner circle of the *philosophes*. (5)

While preparing philosophical treatises, Brissot turned out topical and polemical pamphlets. One, *Le Pot-pourri, étrennes aux gens de lettres*, satirised some fashionable literary figures and mocked the leader of a salon as though she were a prostitute. This time, the letter he received in return was a *lettre de cachet*. The police gave him enough of an advance warning to clear out of his room before they raided it; so he escaped the Bastille. But the lesson was clear: the literary landscape was mined, and it was far more complex than he had imagined. *Philosophes* fought *l'infâme*, but they did not offer a helping hand to young writers who wanted to join the battle; the police reinforced the authority of the state and church, but they also protected the reputation of people with pull; and it could be more dangerous to libel influential persons than to make fun of religion. (6)

Such was the state of Brissot's literary apprenticeship when he entered the circle of Edme Mentelle and began dealing with the STN. Fortified by his inheritance and his contacts with a milieu of respectable writers, he concentrated on ambitious works, which he hoped would make his name as a *philosophe*. But he continued to dash off anonymous pamphlets, to patch together compilations, and to hatch plans for all sorts of literary enterprises. Their titles jostle one another at an amazing rate in the letters that he sent to Neuchâtel. They include works that never appeared in print and printed works that were never attributed to Brissot. Brissot's correspondence with his publisher therefore provides a picture of his literary career that differs considerably from the philosopher-turned-revolutionary to be found in the standard accounts of his life and times. (7)

Brissot addressed his first letter, dated 31 August 1779, to Anne-Gédéon Lafitte, marquis de Pelleport, an intimate of Mentelle's circle who had studied at the Ecole militaire and drifted into the life of a literary adventurer. By 1779 Pelleport had established himself in Neuchâtel as a schoolmaster and occasional contributor to the *Journal helvétique*, a literary review published by the STN. He had also acquired a family, having married a chambermaid in the household of Pierre-Alexandre Du Peyrou, the Neuchâtel host of Rousseau. Sometime around 1780 Pelleport left his wife and children to pursue his fortune in Paris and London, where he collaborated in a smutty pamphleteering and blackmailing operation mounted by a group of expatriate Frenchmen and directed against the French court. Brissot frequented this company in 1783-1784, when he, too, took up the life of an expatriate writer in London. He downplayed his connections to the London libellers in his memoirs, which suggested that he had not met Pelleport earlier and that they were never close. But Brissot's first letters to Neuchâtel show that they had formed an intimate friendship in Mentelle's house, where Brissot, as he confided to Pelleport, had also developed an attachment to "la belle voisine" [[letter 2](#)] – evidently Félicité Dupont, his future wife. In a letter to Pelleport of 5 October 1779, Brissot signed off in an unusually familiar manner: "Addio il mio caro. Je vous embrasse bien sincèrement. Tout à vous" [[letter 5](#)].

The letters also provide the first information about Brissot's publishing plans, because he had the impression that Pelleport worked for the STN. Eager to avoid the censorship and high printing costs in Paris, he sent off the manuscripts of two anonymous works, a philosophical tract, *Recherches philosophiques sur le droit de la propriété*, and a gossipy pamphlet, *Observations sur la littérature*. Pelleport passed the manuscripts on to Frédéric Samuel Ostervald, who directed the STN in company with his son-in-law, Jean-Elie Bertrand, and a local businessman, Abram Bosset de Luze. By the end of October the confusion had been sorted out; Pelleport disappeared from the picture; and Brissot sent his letters directly to the STN.

In the eighteenth century letters did not have stamps. Normally the recipient paid whatever charges they accumulated en route. The STN had an arrangement with the postmaster of Pontarlier near the Swiss border to forward letters at a reduced rate. But the return mail could be ruinously expensive, especially if it included proof sheets; and if it looked suspicious, it might be opened by spies in the redoubtable "cabinet noir" of the French administration. Like many authors, Brissot got round this problem by cultivating a go-between, M.-C. Pahin de La Blancherie, another intimate of Mentelle's circle, who styled himself "agent général de la littérature" and conducted a great deal of correspondence as the head of a literary society, the Musée de Paris. La Blancherie in turn had cultivated a secretary to J. A. Amelot, minister for the king's household and the department of Paris, who enjoyed the privilege of receiving mail free and without inspection. The STN's letters to Brissot went out under a "triple enveloppe": on the outside a cover addressed to Amelot, which the secretary would open; beneath it a letter addressed to La Blancherie, which would be forwarded to him by the secretary; and thirdly a letter addressed to Brissot under the name he used before 1789: "de Warville", an anglicised version of Ouarville, a village near Chartres where Brissot's father owned some land. By adding the *particule*, Brissot claimed that he was conforming to local usage, not affecting an aristocratic air. (8) In any case, the letters reached him at his various Parisian addresses, though there were some close calls. On one occasion the minister opened the outer envelope, thinking the thickness of the packet indicated the presence of some engravings. Brissot then warned the STN never to seal the envelopes with wax but to stick them together with a thin coating of moist bread. Sometimes he used other covers, including that of another minister, L. J.-B. de Bertin, and another third-rate man of letters, Henique de Chevilly. The postal service, like many institutions under the Old Regime, worked through a combination of payment, privilege, and fraud. It actually worked quite well: a letter

normally covered the 500 kilometers between Neuchâtel and Paris in four days, as fast or faster than it takes today. (Of course, fewer people used the mail and it was more costly.) But sending letters was child's play in comparison with shipping books.

Before confronting the problem of shipment, the STN needed to know who Brissot was and whether it could trust him. His letters made him sound like an energetic young man-on-the-make. In addition to the two short books, he proposed a translation of Milton's works; he enquired about the costs of printing a bi-weekly journal like the *Courrier de l'Europe*; and he volunteered to send a weekly article on "nouvelles littéraires" for the STN's own *Journal helvétique*. The STN received similar letters from many such authors, usually obscure writers who wanted to sell their manuscripts but would also pay to have them printed, hoping to cover the payment by an arrangement with a local bookseller. If the bookseller failed to honour a promissory note (the general terms were *effet* and *billet*) or a bill of exchange (*lettre de change*) drawn on him, the STN could be left with a bad debt. The column of "mauvais débiteurs" in its account books grew prodigiously in the 1770s; so it rarely accepted commissions from authors who could not provide evidence of their solidity, "solide" being the most desirable adjective that could be attached to a customer's name.

In Brissot's case, the STN asked him to call on their Parisian banker, Jean-Frédéric Perregaux, a canny financier who would be a backer of Bonaparte and a founder of the Banque de France in 1800. Perregaux found no clear sign of *solidité*; but on 31 December 1779, Brissot wrote that he had come into his inheritance, and Mentelle added a note offering to guarantee the payment of his printing bill. By this time Brissot had sent off the manuscript of a third anonymous pamphlet, *Le Café politique de Londres*, and he announced that more substantial works were on their way. Convinced at last that it could accord him its "confiance" (another key term in the moral economy of the book trade), the STN began setting type. By 26 January Brissot had received the first copy of his *Observations sur la littérature* and was pleased, although his scribbled handwriting had caused the STN to get some proper names wrong and it had changed the title (he had planned to call it *Coup d'oeil d'un observateur*) He had also sent the manuscript of another topical pamphlet, this one on foreign affairs: *Testament politique de l'Angleterre*. He exhorted the STN to rush it through the press, as it was sure to interest the public, and also to keep his authorship secret: although mere "bagatelles", the pamphlets could get him in trouble [[letter 12](#)].

In February 1780 Ostervald and Bosset arrived on a business trip in Paris. Among their many affairs they settled the printing account with Brissot. A letter from the home office in Neuchâtel provided them with precise details about the costs of composition and presswork. They charged Brissot their standard rate of 1 French sol per printed sheet, and he accepted their standard conditions for payment: half the debt would be acquitted upon the arrival of the merchandise in Paris, the other half in a bill of exchange that matured six months later. Brissot met with them several times, explaining his publishing plans and arranging details for the shipping and marketing of his work. The negotiations were interrupted in April, when Brissot went to Chartres for the final settlement of his father's will, but they seem to have gone well. After collecting his legacy, Brissot paid his first printing bill, 300 l. (the equivalent of three to six months' wages for a journeyman printer), and arranged for the balance to be paid by a promissory note from E.-M.-P. Desauges, the bookseller who stocked and sold his works in Paris.

Having established his fiscal soundness, Brissot treated the publishers to a panorama of his plans to win glory as a writer. Only scattered references survive from the notes that he addressed to them in Paris, but taken together with his subsequent letters to Neuchâtel they show that he was hatching projects on a grand scale. The most important was the first work that he sent to Neuchâtel after the Paris meeting, his two-volume *Théorie des lois criminelles*: "Je vous prie d'observer que cet ouvrage est de la plus grande importance pour moi et que c'est la raison pour laquelle je ne veux négliger aucun des soins que je puis lui donner à tant de distance du lieu de l'impression" [[letter 23](#)]. He had had his manuscript copied so as to avoid the errors that had disfigured his pamphlets. The foreman of the printing shop should take special care with everything, especially the notes, and Brissot would correct the proofs himself, despite the distance and the difficulties of sending bulky packets under the three-envelope system.

At the same time Brissot proposed elaborate publications designed to bring in money as well as prestige. Having laboured briefly in the stable of authors who were to produce a French edition of Milton's works – a project that turned into a swindle, as the books never appeared and the subscribers never got their money back (9) – he had learned to appreciate the possibilities of enlisting hack writers to turn out multi-volume compilations. A ten-volume digest of the proceedings of the Académie des inscriptions et belles-lettres could sell well: "Je dirigerais en sous-ordre quelques manoeuvres littéraires qui rempliraient nos vues" [letter 88]. He saw promise in a compilation of works about education [letter 83]. He could cobble together a ten-volume *Biographie universelle des gens de lettres*, following a plan that he sent to Ostervald in Paris [letter 16]. At the same time he produced an outline of a monumental *Analyse philosophiques de toutes les langues* [letter 13 and letter 38] and a still more vast *Histoire philosophique de la législation criminelle de tous les pays et de tous les siècles* [letter 36]. None of these works ever made it into print, but some of them contained the germ of grandiose projects that were to occupy Brissot for the next few years and whose titles alone suggest the boundless character of his ambition: *Bibliothèque philosophique du législateur, du politique, du jurisconsulte* (1782-1785), 10 volumes; *Correspondance universelle sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société* (1783-1784), 2 volumes; and *De la vérité ou méditation sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines* (1782), 1 volume.

Just how the sober Swiss publishers became drawn into the enterprises of this unknown, French *homme à projets* can be seen by following both sides of their correspondence. (Unfortunately the STN's letters are missing from 1779 until October 1780 and from December 1781 until September 1784; and some of Brissot's letters are missing from 1786.) In February 1780, when they first met in Paris, Ostervald was 67 and Brissot 26. The older man seems to have been impressed with the energy and ambition of the youth. Not only did "Warville" appear to have plenty of money as well as ideas, he was also eager to be helpful. He arranged for sales of the STN's edition of the *Encyclopédie* and recruited a contributor to its own encyclopedic project, the *Description des arts et métiers*. After Ostervald's return to Neuchâtel, Brissot continued to perform all sorts of services. He sent articles for the *Journal helvétique*, reported on literary news (the burning of Raynal's *Histoire philosophique*, the *embastillement* of Linguet, reactions to Mercier's *Tableau de Paris*), distributed the occasional prospectus for an STN publication, arranged for the STN to print manuscripts of his friends, and sent warnings about special measures by the police to confiscate books.

Little by little the tone of the letters became more friendly. Departing from the usual business-like style of the STN, Ostervald used the first person instead of the impersonal "nous", and Brissot replied in a respectful manner, which became increasingly informal and at times almost intimate. By November 1780 Ostervald invoked their "amitié" in asking Brissot to recommend the STN to the Parisian writer, J.-B.-C. I. Delisle de Sales [letter 34]. In March 1782 he agreed to an extension of a promissory note that Brissot had drawn on his bookseller Desauges, who had an inexhaustible ability to avoid parting with cash; and Brissot replied with effusive thanks for "l'estime et l'amitié que vous avez conçues pour moi [...]. Je vois qu'à la différence des personnes du même état que vous, vous rendez justice aux gens de lettres et que, les trouvant déjà assez malheureux d'être obligés de passer par les mains des libraires, vous ne les rendez pas responsables au moins des fautes de ces derniers. Ce trait ne peut venir que d'un homme de lettres ou d'un ami des lettres" [letter 98]. Ostervald did indeed qualify as a man of letters, having written two treatises on geography. He seems to have sympathised with the literary ambitions and the noble ideals of his young friend, who reciprocated with appeals for moral as well as typographical support: "En un mot, faites pour moi comme vous feriez pour votre ami, pour votre enfant, pour vous. Je m'en rapporte à votre prudence et à votre amitié" [letter 40].

This last remark belonged to a series of letters about Brissot's *Théorie des lois criminelles*, the work that he hoped would make his name. Ostervald took an active part in its production and diffusion. He corrected the proofs himself and even provided some material about judicial practices in Switzerland. For his part, Brissot aimed the *Théorie* at a prize essay contest sponsored by the Société économique de Berne. The prizes offered by academies provided one of the few ways for obscure writers to attract attention, as Thomas, La Harpe, and many others had demonstrated, following the famous example of Rousseau's prize discourse of 1750. Brissot had carried off two prizes from the Academy of Châlons-sur-Marne, which also elected him as one of its

members. But they were for slight works, *Les Moyens d'adoucir la rigueur des lois pénales en France sans nuire à la sûreté publique*, published in the proceedings of the academy in 1780, and *Le Sang innocent vengé, ou discours sur les réparations dues aux accusés innocents*, a pamphlet that he published with the STN in 1781.

The *Théorie des lois criminelles*, by contrast, was a two-volume treatise, the most ambitious philosophical work that Brissot ever attempted. Again and again in his correspondence with Ostervald, he came back to his hopes of winning the prize: "Vous devinez aisément, si l'ouvrage peut mériter d'être couronné, quelle influence cette annonce mise en tête de l'ouvrage aura sur le débit du livre [...] Ce n'est pas tant l'argent du prix que je considère que la gloire que procurera ce laurier dans toute l'Europe et l'avantage de débit à son ouvrage" [[letter 30](#)]. But he faced a difficulty: the Society kept postponing its decision as the STN approached the end of its printing. He hoped to proclaim the prize-winning character of the book on its title page, but the competitors were required to remain anonymous; so Brissot would disqualify himself if he announced his authorship or published the book before the Society proclaimed the winner. Impatient to burst into print, Brissot tried to move heaven and earth in order to get inside information about the Society's plans. He succeeded only in moving Ostervald, who took some discreet soundings in Bern and reported that the Society might dither indefinitely. There was nothing to do but proceed with the printing and try to promote the book by other means.

An endorsement by an enlightened monarch might do wonders. Brissot asked Ostervald to send specially bound editions to Frederick II, Catherine II, and other princes: "Je débute dans les lettres et mon nom n'est point connu [...]. Mais comme je veux que cet ouvrage fasse sensation, il faut lui donner la plus grande publicité, le répandre partout, chez toutes les têtes couronnées, et je n'épargnerais rien pour cela" [[letter 38](#)]. Having learned how little Frederick was inclined to help publishers in his far-off Swiss principality, Ostervald warned Brissot not to expect much. The monarchs did not deign to notice him, and in the end the most favourable publicity that the *Théorie* received was a review in the STN's own *Journal helvétique*. So Brissot's triumphal march through the academies did not get beyond Châlons-sur-Marne, although his two prizes there provided him with something of a calling card. In his memoirs he claimed to scorn academies, (10) and he attacked them in some of his later pamphlets, but in his correspondence with Ostervald he included a notice for another issue of the *Journal helvétique* in which he described himself as: "M. Brissot de Warville, avocat au Parlement de Paris, membre de diverses académies, déjà connu avantageusement par sa *Théorie des lois criminelles* dont nous avons parlé dans nos précédentes feuilles et par un mémoire sur le même sujet couronné à l'Académie de Châlons l'année dernière" [[letter 68](#)].

Despite the disappointments, the effort to launch the *Théorie* brought author and publisher closer together. Through it all, Brissot continued to send Ostervald less weighty manuscripts, the kind that he did not want to appear under his name: *Lettre d'un hollandais sur la guerre actuelle*, *Méthode analytique pour apprendre des langues*, and *Lettre d'un sauvage des Alpes*. Judging from a casual remark about "une bagatelle politique" [[letter 56](#)] that he had printed on the outskirts of Paris, he probably continued to do a good deal of hack writing. His attempt to gain recognition as a *philosophe* did not interrupt his development as a journalist and pamphleteer. But even when he wrote as an anonymous hack, Brissot struck a note of high-mindedness, casting himself as a revolutionary Philadelphian or an incorruptible Swiss. The Swiss stereotype was fashionable in France at that time, thanks in large part to the influence of Rousseau. As Brissot expressed it in his letters to Ostervald, the "âme helvétique" [[letter 87](#)] stood for honesty, simplicity, frankness, closeness to nature, and a penchant for republicanism. Those were the qualities he invoked while trying to persuade Ostervald to hire him as the Parisian correspondent of the *Journal helvétique*: "Je vous parle avec toute la franchise helvétique, quoique je ne sois pas de ce pays. Quand vous voudrez, nous ferons affaire, mais pas simplement une affaire de commerce. J'aime à mettre de la chaleur aux ouvrages que je touche et je serais charmé d'écrire sur la littérature avec ce désintéressement que tous les savants affichent mais qui se trouve rarement chez eux" [[letter 33](#)].

In the summer of 1782 Brissot got to know Switzerland at first hand. The main purpose of his trip was to settle his account and arrange new publishing ventures with the STN, but he arrived in Neuchâtel via Geneva, which was convulsed in a democratic revolution directly inspired by the principles of Rousseau. Threatened by the intervention of French and Sardinian troops, the leaders of the democratic "Représentant" party fled to

Neuchâtel, which then was Prussian territory. Brissot spent a great deal of time with them, especially with Etienne Clavière, a wealthy, radical financier, who became one of his closest friends, "mon ami [...] mon Mentor" (11) and contributed greatly to his political education. The result appeared a year later in *Le Philadelphien à Genève*, a violent political tract that Brissot wrote in favour of the Représentants. He did not publish it with the STN. In fact, he hid his authorship of it from Ostervald, perhaps because of its violence. Nonetheless, he cemented his ties with Ostervald, Bosset, and their families. After his return to Paris in August, he filled his letters with expressions of friendship: "Adieu, mon cher Monsieur. J'embrasse toute votre famille de tout mon coeur" [letter 110].

The trip to Switzerland marks a turning point in Brissot's life. He shifted his view away from France, towards distant vistas – Geneva, England, Ireland, the United States, the first signs of a world-wide tide towards democracy. On 13 August 1782, in his first letter to Ostervald after his arrival back in Paris, Brissot wrote, "Je suis arrivé dimanche au soir, mon cher Monsieur, et depuis je me suis tenu exactement renfermé pour me reposer, mettre un peu d'ordre et dans mes idées et dans mes affaires. Il me semble que je tombe ici dans un nouvel hémisphère et j'ai besoin de me refaire une autre âme, une autre manière de vivre et de voir." A few days later, he returned to the usual discussion of books and bills of exchange. Yet he had seen a revolution, discussed politics with men who had translated ideas into actions, and taken pilgrimages to sites still warm with the memories of the thinker who had inspired them: Jean-Jacques Rousseau. Brissot's Rousseauism shows through everywhere in his writings. It was a genuine, generous faith, and one should keep it in mind while reading his letters to the STN. For the most part, however, the correspondence concerns the business side of culture and the obstacles an author had to overcome in order to reach the marketplace with works that did not find favour with the French authorities.

3. Publishing the *Théorie des lois criminelles*

When the young Brissot embarked on a career as a writer, he knew little about how to get books into the hands of readers. He realised, of course, that none of the books he planned to write would pass the censorship and qualify for a royal privilege. Some might be granted *permissions tacites*, *permissions de police*, or *simples tolérances* – that is, semi-legal status in the graduated spectrum of legality/illegality that had evolved under the baroque bureaucracy charged with supervision of the book trade. Officials in the Direction de la librairie and the police turned a blind eye to relatively inoffensive works, which could be printed in France, decked out with false addresses on their title pages, and passed off as products of foreign presses. More outspoken books were usually printed beyond France's border; but they, too, were often allowed to circulate inside the kingdom – unless an offended party, usually in the Church or one of the parlements, protested: then the book police (*inspecteurs de la librairie*) would confiscate copies and, if the booksellers pulled strings or greased palms, release them with the proviso that they be shipped back to their place of origin. In such cases the books fell into the category of forbidden works, and they had to be handled with care. They might come back again into France, but this time they would have to be smuggled. Books that openly attacked the Church, the State, or conventional morality remained underground throughout their life cycle. (12)

The underground was as complex as the terrain occupied by the legal and semi-legal book dealers. Some officials in the police and the provincial booksellers' guilds waged war against the under-the-cloak trade; some cooperated with it. A large population of middlemen operated smuggling routes, clandestine warehouses, and delivery services. Booksellers differed, taking risks when they smelled the prospect of unusual profits or siding with the law when they saw an opportunity to destroy a competitor. On the whole the more marginal dealers handled the more dangerous books, but a wealthy and well-established master bookseller-printer might speculate on forbidden works, if he could count on support from the local intendant or *inspecteur de la librairie*. Alliances and alignments developed throughout the book business, and they changed over time; so publishers and retailers were constantly adjusting their supply lines and outlets. Moreover, the rules of the game changed, too; for the trade was regulated, in principle, by general *règlements*, notably those of 1723 and 1777, supplemented by an endless flow of edicts. The concept of literary property was modified, legal loopholes

opened and closed, guilds and masterships were created and destroyed, inspection stations moved around the map, and periods of repression and permissiveness succeeded each other with bewildering rapidity.

Through it all, some consistency in the mechanism for repression was maintained by a key device: the *acquit à caution*, a customs certificate issued for imports at a border station and discharged by the officials responsible for inspecting a shipment at its destination. The officials were officers of the local book guild – a *communauté de libraires et d'imprimeurs* acting through a *chambre syndicale* – reinforced by an *inspecteur de la librairie*, who belonged to the police. They might be rigorous or – especially if bribed or allied with a supplier – negligent. But they had to sign the *acquit* and return it to the wagon driver, who would deliver it back to its point of origin as evidence that the shipment had received the proper vetting. In order to prevent fraud, the *acquits* and the crates themselves were stamped with wax and lead seals, but expert smugglers developed techniques of breaking and replicating them, removing the illegal books, substituting legal ones, and sending the crate on its way, while forwarding the clandestine wares as a domestic shipment, often as textiles, which would be exempt from further searches. They usually sent the forbidden books aimed at the Parisian market to secret warehouses in the Versailles area, often in the palace itself, where there was an active market in underground literature. The books would then be smuggled past the customs barrier of Paris in small quantities, which could be hidden in princely coaches or under ladies' dresses. Once safely inside the city they would be sold "under the counter" or peddled "under the coat" by professionals attached to bookshops that speculated in the illegal trade in order to fend off bankruptcy or to exploit the dangerous sector of the market left to them by the wealthy members of the guild.

Brissot did not have a professional's knowledge of this difficult terrain when he began to do business with the STN; but having published a few polemical pamphlets, he knew the lie of the land. He understood that an unorthodox philosophical treatise like the *Théorie des lois criminelles* could not be produced and distributed legally in France, though he might persuade the authorities to look the other way if the text were sufficiently moderate and the printing were done outside the kingdom. On the production side he turned to the STN, because it had been recommended to him by Pelleport, a veteran of the literary underground. For distribution, he relied on Desauges, who explained the contraband tactics that Brissot recommended to the STN in a letter of 2 November 1779: the STN should handle the smuggling as far as Dijon. Then the crates would be repacked and forwarded to Mme La Noue, a shipping agent who operated a secret warehouse from an office near the Grille du petit Montreuil at Versailles. "Mais surtout point d'acquit à caution depuis Dijon, car cela perdrait tout" [[letter 7](#)]. In fact most of the shipments took another route: via Lyon, where the STN's principal smuggler, Jacques Revol, had developed a large repertory of techniques for undoing and counterfeiting *acquits*. He relayed the books to Versailles, where they were stocked by Mme La Noue until Desauges could arrange for them to be smuggled to his shop in Versailles. The transport costs accumulated as the shipments made their way across the kingdom and were paid according to a system of collection on delivery. In order to collect the shipments, Desauges had to reimburse Mme La Noue, who had paid the wagoners. He expected to cover those costs by sales, while Brissot hoped to tap enough from the sales to pay the printing bill of the STN and clear a profit for himself. The final step in the financing would be a payment from Desauges to Brissot in the form of bills of exchange or promissory notes, which matured at a future date and which Brissot could endorse over to the STN. According to standard practice, Brissot would pay half the bill in cash – or an immediately negotiable note delivered to the STN's banker in Paris – as soon as the shipment arrived. He would pay the other half in a note that would mature six months later. Having collected its money, the STN would close the account for that book and be ready to open new accounts as Brissot speculated on subsequent works.

As described in this general manner, the system seems fairly straightforward. But if followed through Brissot's correspondence, it appears to be so exposed to chicanery and fraud that one wonders how it functioned at all. Everyone cheated along the way, perhaps even the STN, which apparently overprinted some of Brissot's books so that it could sell them on the sly. The greatest cheat, according to Brissot, was Desauges, who seems to have been a particularly tough customer when he bought books and a sharp operator when he sold them. He had learned the tricks of the trade from his father, an under-the-cloak peddler-bouquiniste, and had perfected his education in the Bastille, where he did time for trafficking in forbidden books in 1775 and 1777. (13) When he

encountered Brissot, he had no compunctions about squeezing money from starry-eyed authors. But Brissot may not have been quite so naive as he made himself out to be in his correspondence and memoirs, where he consistently appears as the embodiment of innocence in a world of knaves. His naiveté, if such it was, cost his publishers dearly; for in the end, he dumped most of his debts on them. The first disaster was the *Théorie des lois criminelles*. Its publishing history is worth considering in some detail, because it shows how an author, printer, and bookseller combined forces and also undercut one another in the attempt to get a book to market.

Desauges kept a shop on the rue Saint-Louis du Palais just behind the Palais de Justice, where Brissot probably got to know him while shopping for books during his early days as a law clerk and apprentice attorney. In 1779, when he produced his first pamphlets with the STN, Brissot arranged with Desauges to have them smuggled and sold in Paris; and he wrote a note on Desauges to cover half their printing cost. That experience worked out well enough for Brissot to turn to Desauges when he needed help with the marketing of his first important book, the *Théorie des lois criminelles*. According to Brissot's account of their arrangements [[letter 44](#)], they set its price at 6 livres retail, for the two volumes stitched but not bound; 5 livres wholesale. They estimated that each volume would cost 2 livres for transport, storing, and smuggling and that it would bring in 3 livres from sales at the wholesale level. Desauges said he felt certain of being able to sell 300-400 copies in Paris and the provinces, and he expected especially high sales in cities with parlements, where the demand for law books was strong. He was to receive the exclusive right to market the book in France in exchange for a payment that he would settle with Brissot once he had decided how many copies to order. For his part, Ostervald agreed to promote the book through the STN's commercial correspondence and its *Journal helvétique* – impartiality was not a quality of book-reviewing in the eighteenth century – but he refused to sell it as part of the STN's own stock – that is, in effect, to become Brissot's publisher. The STN had contracted only to be Brissot's printer, but it served him well in this capacity. Not only did it produce crisp editions, which pleased his eye and were relatively free of typographical errors, but it also reduced its standard price of 1 sous (12 deniers) per sheet to 10 deniers, in view of the extensive business it expected to do with him in the future.

Everything went well at first. Brissot sent the manuscript to the STN on 1 July 1780: 282 dense pages, which he expected to make two octavo volumes at 30-32 lines a page in print. He considered it "assez bien copié" [[letter 21](#)], unlike his earlier work, which had arrived so badly botched by the copyist that the STN had had difficulty in producing correct texts. Even so, Ostervald complained that the copyist had made many gross mistakes and therefore gave the proofs a second reading after the shop foreman had corrected them. He reserved this unusual attention for manuscripts that especially interested him, as he explained in a letter to Brissot's friend, P. C. Blot: "Quand il s'agit d'un ouvrage aussi intéressant que celui qui nous est proposé, je me charge avec plaisir de revoir toutes les épreuves, non seulement pour corriger les fautes de sens qui échappent quelques fois au prote, mais aussi pour réparer certaines petites négligences de style que l'auteur ne peut pas remarquer dans la chaleur de la composition." (14) Ostervald sent the corrected proofs to Brissot at the beginning of September along with compliments about the general quality of the book. Touched by the flattery, Brissot resolved to show the proofs to Linguet and others who might promote the book. He asked the STN to delay printing the title page until the last minute, hoping that the Société économique de Berne would finally decide to award him a prize so that he could add "ouvrage couronné par la Société de Berne" after the title [[letter 25](#)]. In the end he had to abandon that hope, and he also decided to tone down his praise for Linguet, who had just been imprisoned in the Bastille. While correcting the proof, he changed a phrase – which he attributed to an error by his copyist – that put Linguet on the same level as Locke, Montesquieu, and Beccaria. Otherwise, Brissot's revisions involved small changes of phrasing and occasional slips – for example, replacing "impudemment" with "imprudemment" [[letter 27](#)].

Brissot considered the final proofs clean enough and innocent enough for submission to Jean-Charles-Pierre Lenoir, the lieutenant general of police in Paris, "afin qu'il en tolère l'entrée" [[letter 38](#)]. Brissot did not explain what he meant by this kind of tolerance, but it was probably not a *permission tacite*, because he made no application to the Direction de la librairie, where such quasi-legal status was dispensed after the approval of a censor and Le Camus de Néville, the hard-boiled Directeur de la librairie. In later letters Brissot mentioned that he was assembling the sheets into a volume that was "nécessaire pour avoir la permission secrète de faire entrer

à Paris" [[letter 40](#)]. He seemed to have in mind an informal arrangement, possibly a *simple tolérance*, whereby the police would ignore the clandestine distribution of works that they did not consider truly offensive. To expedite things, Brissot instructed the STN to put the false addresses of Berlin and London, without mentioning Desauges, on the title pages of the volumes destined for France. 500 copies that he originally expected to sell outside France were to carry the address "à Neuchâtel et se vend à Paris chez Desauges, Libraire, rue St.-Louis du Palais". These measures were adequate, he thought, to prevent trouble with the authorities. "Tout est en ordre et à l'examen", he assured the STN in early January. "Je crois que l'entrée n'en souffrira point de difficultés" [[letter 42](#)].

Back in July, Brissot had counted on the STN's assurances that it could complete the printing in three months, or by the end of October at the latest. But it did not send off the first two crates with 500 copies until 28 December, and the shipment seemed to take forever – at least to Brissot, an eager author, whose impatience grew with every mail delivery that failed to announce the arrival of his books. They made it safely to Lyon, and Revol forwarded them to Versailles on 20 January; but they had not arrived by 18 February, when Brissot complained bitterly about the delay: "Cela est terrible et désespérant. Je maudis les voituriers" [[letter 49](#)]. At last, early in March, Mme La Noue sent word that she had stashed them in one of her secret storerooms. (She had so many hiding places scattered around Versailles that she sometimes lost track of the stock. A shipment of Rousseau's works had sat forgotten in an attic through most of the spring in 1781.)

The last leg of the journey turned out to be the most difficult. Counting on his contacts with the police, Brissot had the 500 copies shipped directly to the headquarters of the lieutenant general in Paris. That manœuvre got them past the customs and the danger of confiscation by the officers of the booksellers' guild, but Lenoir found certain passages "trop hardis" and required them to be replaced by cancels. Then he sent a copy to Le Camus de Néville for inspection.. "et vous savez quel homme est ce M. de N-", Brissot lamented to Ostervald [[letter 54](#)]. Still, Brissot expected to have the books released in early May. The additional delay meant that he could not conclude his sale to Desauges; and until that deal was done, he could not write a note on Desauges for the payment of his printing bill to the STN. The bill came to 1740 l., a hefty sum – far more, Brissot claimed, than the 1200-1300 l. that he had expected to pay. But in the course of the printing, he had urged the STN to make extra expenses – for footnotes, revisions, the binding of gift copies for presentation to princes – in order to make the book look as impressive as possible. And in any case, he had contracted to pay half the printing costs upon the arrival of the crates and half in a note to mature six months later: his arrangement with Desauges had no bearing on his obligation to the STN. Like many of its other customers who could not pay their bills on time, he began to complain about poor service and excessive costs: the delays had been disastrous, the shipping charges exorbitant. Revol, in particular, had gouged him, because the Neuchâtel-Lyon segment of the shipment had cost three times as much as the Lyon-Paris segment, even though the latter was three times as long. In view of all the over-charging, the total cost of the book had come to 2500 l., Brissot claimed, adding that he could have had it printed in Paris for that price. Conclusion: the STN should be patient about the delay in payment: "Mon ouvrage va me donner bien du trac. Plaignez-moi et ne murmurez pas des retards" [[letter 54](#)].

Ostervald sent a sympathetic reply, promising to demand satisfaction from Revol and offering to handle future shipments all the way to Versailles for a small set sum, 10 l. per quintal at the most. This arrangement boded well for Brissot's eight-volume *Bibliothèque philosophique*, which eventually grew to 10 volumes and took up most of his energy in 1781; but while preparing this new opus, he failed to pry the old one free from the police. They received him well, he wrote in May, and he expected that Desauges would be able to begin selling it in two weeks, though "avec des précautions, car on craint l'éclat" [[letter 56](#)]. Soon afterwards, however, the Parlement de Paris condemned and burned the outspoken new edition of Raynal's *Histoire philosophique de l'établissement et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Having watched the bonfire, Brissot warned that his *Théorie* might suffer the same fate, especially as it contained plenty of material that could offend the magistrates. Nonetheless, he expected that it would go on sale in early June, when he would settle with Desauges and send payment to the STN. Meanwhile, he took satisfaction in the laudatory reviews published by his friends on the *Courrier de l'Europe* and by the STN in its *Journal helvétique*.

On 2 July Brissot informed Ostervald that prospects for sales in France now looked bad: "Je n'ai jamais pu obtenir de permission directe de vendre mon ouvrage. Le ministre en craint l'effet. Cependant on en tolère la vente mais un peu secrète. Le retard et le secret me font perdre plus de 1,500 livres sur le marché que j'aurais dû faire" [[letter 60](#)]. In fact Lenoir released 100 of the 500 confiscated copies, which Desauges began to sell cautiously under the counter, while Brissot ordered the STN to send 300 more. As payment, Brissot sent four notes of 250 l. each. They were promissory notes, written by Desauges to him and endorsed by him to the STN. He added casually that the remaining 740 l. of his printing bill ought to be covered, more or less, by the STN's sales outside France. But Ostervald did not want to accept that arrangement. The staggered due dates on Desauges's notes made them mature on average in mid-1782; but Brissot had contracted to pay off his entire bill within six months of the books' arrival – that is, by September 1781. In principle the STN could charge him interest for the delay. Moreover, it had sold only 21 copies to its correspondents in northern Europe, and it had done so as a service to Brissot, not in lieu of payment for his debt.

Brissot had no answer to that argument. Instead, he held out hope that the STN would find compensation for this setback from the new works that he was preparing, especially the *Bibliothèque philosophique*, a huge printing job for the Neuchâtelois and a promising source of income for Brissot, as well. He sent the copy for its first two volumes on 26 July, along with the manuscripts of two small pamphlets and two articles for the *Journal helvétique*. As evidence of his devotion to the STN he also included a warning about a threat to its speculation on a pirated edition of Raynal's *Histoire philosophique*: the French authorities had received reports about four such editions then being printed outside France; they had issued special orders to prevent them from being smuggled across the border; and they had sent undercover agents to collect information in the printing shops and along the shipping routes. "Je ne vous en dis pas davantage mais ce que je vous dis, je le tiens de bonne part", he concluded [[letter 62](#)]. Evidently Brissot had inside access to the operations of the book police.

From this point on the correspondence shifted to the production of Brissot's next books. Its tone remained friendly. Ostervald offered to provide material for the *Bibliothèque philosophique* and to do everything possible to promote the sales of the remaining *Théories*. Rather than insisting on the irregularities in Brissot's payments, he waited for Desauges's notes to become due. He sounded an alert in September, when Desauges sent a request via Brissot for the STN to print a pornographic manuscript. He never accepted such commissions, Ostervald replied, and Brissot should know that booksellers who proposed them usually did so when they had run into financial difficulties. Ostervald's suspicions grew stronger a month later, when Desauges failed to pay for a shipment of other books that he had ordered from the STN, justifying his refusal by the pretext that he had had difficulties in retrieving them from Versailles. After years of experience with the chicanery of booksellers, Ostervald had learned to read such behaviour as a sign of bad faith or impending bankruptcy; and he warned that he was reluctant to accept any more notes drawn on Desauges as payment for debts.

Sure enough, when the first of Brissot's four notes on Desauges became due in February 1782, Desauges refused to honour it. This produced a stiff reprimand from Ostervald, the first harsh words that Brissot had received from Neuchâtel. Judging from his response, he did not feel implicated in the difficulties that he had foisted on the STN and did not assume full responsibility for the timely payment of his bill: "Je vous avoue que votre lettre m'a affligé surtout à cause de sa froideur. Vous ne devez point douter de ma bonne volonté. Et quand il y aurait des retards, devrait-on s'en prendre à l'homme de lettres qui vend toujours à perte?" [[letter 94](#)]. But he tried to repair the damage by confronting Desauges with Ostervald's letter and demanding payment. Desauges replied with some confusing verbiage accompanied by a promise that he would settle the affair with the STN's banker in Paris. Instead of doing so, however, he came back with a request for a further delay, explaining that he had done so much business recently that he had lost track of his payments. He would have all his debits cleared within a month. But a month later he refused once again, and again asked for a month's extension, this time until mid-April. His son, who had taken over the explaining, pacified Brissot with a long account of the expenses they had incurred and with a guarantee to honour the other three notes on the dates of their expiration.

While Desauges led Brissot on this merry chase in Paris, Ostervald watched helplessly from Neuchâtel and finally agreed to extend the extensions rather than to attempt to force payment by means of legal action before a commercial court of Juges consuls. But on 30 March, when the second note for 250 l. became due, Desauges refused to honour it. Brissot protested with an indignant letter. In reply, Desauges sent another string of excuses in a note that Brissot transcribed for the edification of Ostervald, commenting: "Tout devait me révolter dans cette lettre, l'indécence, la mauvaise foi" [[letter 99](#)]. He also transcribed his answer to Desauges's note, which showed that he had sold the 500 confiscated copies of the *Théorie* to Desauges at a rock-bottom price – 1000 l. instead of the normal wholesale price of 5000 l. – owing to the uncertainty of getting their release. But Desauges had used their confiscation as a pretext for refusing to pay the STN. The affair was embroiled by Brissot's personal account with Desauges, where he had run up a deficit for his own purchases of books. He also owed Desauges reimbursement for paying Mme La Noue's bill, which covered the smuggling, transport, and warehousing costs. Citing all sorts of confusing sums, Desauges insisted on a general squaring of accounts before honouring the promissory notes that Brissot had endorsed over to the STN.

That ploy belonged to the bag of tricks commonly used by booksellers: the more scrambled the accounts, the greater the opportunities for avoiding payments. But Brissot's version of the scrambling failed to take account of a basic fact: it was he, not Desauges, who was indebted to the STN. He skirted this fact by presenting himself in his letters as a high-minded author tormented by a rapacious bookseller. He was probably sincere and possibly correct, but he construed the affair in such a manner as to occlude the consideration of his own responsibility:

Je suis désolé de tous ces contretemps et vous n'avez pas d'idée combien la mauvaise foi de ce libraire m'a déchiré, combien il m'en a coûté de voir qu'après tant d'honnêteté de votre part vous êtes sa dupe et cela peut-être par ma faute. Mettez-vous à ma place et jugez enfin si je puis faire mieux. Je vous écris tout ce que je fais, tout ce que j'ai dessein de faire comme à un ami. Vous connaissez mieux que moi la partie et surtout les friponneries de ces libraires. De grâce aidez-moi de vos conseils. [[letter 99](#)]

After more tergiversations Brissot finally arrived at the only feasible solution: to separate his account with Desauges from his dealings with the STN, clearing away all the ambiguities about who owed what to whom. He announced that he would settle on his own with Desauges, and then, after taking another month to raise the money, he would make a direct payment to the STN's Parisian banker of the sums that Desauges had refused to pay. Thanks to this procedure – and despite a final round of trouble over the Desauges's fourth note – Brissot ultimately paid the printing bill for the *Théorie*.

Why had he not adopted such a straightforward plan in the beginning? He seems to have been short of cash. Although he had collected his inheritance, he kept launching new speculations while trying to make money from the old ones. In 1781 while struggling with the imbroglio over the *Théorie*, he sent a flood of copy to the presses of the STN: *Lettre d'un Hollandais sur la guerre actuelle*, *Méthode analytique pour apprendre les langues*, *Un Indépendant à l'ordre des avocats*, *Le Sang innocent vengé*, *Lettre d'un sauvage des Alpes*, and the first two volumes of the *Bibliothèque philosophique du législateur*. Some of these were short pamphlets, which could be produced quickly and financed by small short-term notes. For example, Brissot sent the manuscript for the *Lettre d'un Hollandais* to the STN on 26 July; the STN shipped back the printed brochure, 500 copies in octavo, on 23 August; it arrived in Versailles on 2 November; Brissot had it smuggled into Paris by 5 November; and he paid for it on 12 December with a promissory note due to mature six months later. But a large-scale treatise like the *Théorie* was another story. Brissot did not have enough capital to pay for its production, especially while financing other works. He expected to cover its costs by sales – that is, by contracting with a French bookseller to market the copies in France. This was standard practice, but it assumed that Brissot could get the books into the hands of the bookseller. He had shared that assumption, trusting that the police would allow the first shipment of 500 copies onto the market. When they proved to be less tolerant than he had expected, he had to lower his price in his negotiations with Desauges; and the whole speculation threatened to fall apart. To be sure, Desauges knew that he was buying confiscated books, and in July 1781 Brissot persuaded the police to allow Desauges to market 100 of the copies they had impounded, taking care to keep everything under the cloak. Nonetheless, when Desauges's notes matured, he refused to honour them on

the grounds that he had not received the equivalent value in merchandise. It was a disingenuous argument, but it might work or at least delay the reckoning while he paid off more pressing debts and Brissot continued to lobby for the release of the 400 other books. In fact, successful lobbying was the only way to satisfy everyone involved with the enterprise; so the last episode in the publishing history of the *Théorie* turned on Brissot's efforts to extract the book from the police.

Not surprisingly, his letters contain only suggestive allusions to his contacts with the police. As already mentioned, he tipped off the STN to undercover agents who had been dispatched to capture shipments of Raynal's *Histoire philosophique*. He also warned it about its edition of L.-S. Mercier's *Tableau de Paris*: "Prenez garde à vous pour le *Tableau de Paris*; vous serez surveillé de près. Je vous préviens et je sais cela de bonne part" [[letter 91](#); see also [letter 56](#)]. And he sent inside information about editions of Rousseau in which he revealed the name of his source: "A propos de Rousseau, j'oubliais de vous dire que M. Martin de la police me disait l'autre jour qu'il n'y en avait que neuf éditions en train, ce qui allait inonder la France" [[letter 54](#)]. Martin was Lenoir's secretary responsible for all affairs concerning forbidden books, and Brissot counted on his help for the release of the 400 copies of the *Théorie* that remained sequestered after Lenoir had allowed out the first 100: "Je vais m'occuper encore de la restitution des 400 exemplaires. J'y mettrai tout, quoique j'aie déjà employé les moyens les plus forts, les personnes qui pouvaient faire plus d'impression. M. Martin, qui a l'air de m'estimer, de m'être attaché, m'a protesté de tout son zèle" [[letter 98](#)].

In October 1781 Martin, or one of Brissot's other contacts, suggested a ploy to rescue the books: Brissot should get the STN to send him a "lettre ostensible" [[letter 80](#)] or a fake protest, demanding that he return the shipment since he had failed to pay for it. Brissot even dictated the terms to be used in this charade. In fact, he apparently took the instructions from the police: Ostervald was to protest indignantly at Brissot's refusal to honour his debt; the prohibition of the *Théorie* could not be used as an excuse for failing to pay the printing bill; it was astonishing that the French authorities would not permit the sale of such an excellent work; but if they really had refused to tolerate it, Brissot should send the shipment back to Neuchâtel.

Unfortunately, "lettres ostensibles" were common currency in the underground book trade, and this one did not work. In March 1782 Brissot wrote that Lenoir considered his *Théories* as definitely confiscated: "C'est une injustice atroce et cependant je suis obligé de me taire. Je perds à cela les fruits de mon travail et les frais de l'impression. Ce coup est terrible mais il ne m'abat pas" [[letter 96](#)]. Nonetheless, he kept trying to persuade Martin to come to his aid, and at last on 17 April he sent some good news: he had received a firm promise that the books would be released, although the police would probably insist that they be shipped back to the STN. By then Brissot was about to travel to Neuchâtel himself. En route, he wrote letters from Lyon and Geneva stating that he expected the 400 copies to be safely back in the STN's warehouse when he arrived. No doubt they were, because Brissot settled his general account with Ostervald at that time and discussed plans for winding up the *Théorie* enterprise with Ostervald's partner, Abram Bosset de Luze. Bosset told him that they had shipped the 400 copies back to Desauges. True to form, Desauges complained that the crates contained only 333 copies and continued to reject notes written on him. The paper trail of the *Théories* gives out at the end of 1782. It seems likely that a few hundred copies reached French readers before 1789, but to do so they had to shuttle three times across the Jura mountains and most of northern France. Not only did Brissot fail to gain any glory, but he never made a penny from the work that he hoped would make his name.

4. The Disasters of 1783 – 1784

Brissot dealt with his disappointment by shifting his hopes to other books. Already in July 1781 he had sent the manuscript for the first two volumes of the *Bibliothèque philosophique du législateur*, his ten-volume compilation of philosophic works on law reform, which the STN was to print in an edition of 1200 copies. He expected to sell it by subscription and to make a lot of money, despite some difficulties with the distribution of the prospectus. Although it was a scissors-and-paste job, he produced it with amazing speed. He sent off volumes 5 and 6 in November 1782, promising to complete it by the end of the year. It looked so lucrative to him that he considered doubling the print-run; and while completing it, he dashed off the first volume of a work

that seemed likely to grow to an equal size: the *Correspondance universelle sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société*, which he planned to print at 1000. As he contemplated these overlapping projects – to be filled out further with a new edition of the *Théorie des lois criminelles* and *De la Vérité ou Méditation sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines* – Brissot saw vistas of limitless profitability stretching far into the future. His letters turned into lists of speculations, with extravagant figures attached: the new edition of the *Théorie*, on a printing of 4000, would bring in 25,200 l.; the *Bibliothèque philosophique*, 36,000 l. This was not merely wishful thinking. It was a way of pyramiding debts. By subscriptions and sales, each speculation was supposed to bring in enough money to cover the costs of its predecessors. But none of them sold. By the end of 1782, when Brissot's hopes were highest, the whole edifice looked ready to come crashing down.

Why did he not see the disaster that threatened him? Aside from his capacity for wishful thinking about the success of his books, he had fixed his hopes on a vast enterprise which, he believed, was certain both to spread Enlightenment and to make his fortune at a safe distance from the French police: the Lycée de Londres. The idea derived from the Musée de Paris, a literary society organised by M.-C. Pahin de La Blancherie, the self-styled "agent général de la littérature, des arts, et des sciences", whom Brissot met in Mentelle's house. Unlike the salons and academies, the Musée was open to any writer who wanted to declaim selections from his portfolio or debate literary topics with other *littérateurs*. It also functioned as a *bureau de correspondance*, which could put writers in contact with one another through the mail, and it published a weekly journal, *Les Nouvelles de la république des lettres*, supplemented by a *Salon de la correspondance pour les sciences et les arts*. After frequenting the Musée and collaborating on its journal, Brissot decided to create a similar establishment in London, where its publications would be free from the repression that had ruined his attempts to market the *Théorie des lois criminelles*.

Brissot had made a quick trip to London in 1779 while working for the Boulogne edition of the *Courrier de l'Europe*. At that time he met two literary adventurers who lived in a colony of French expatriates: Serres de La Tour, the editor of the fabulously profitable London edition of the *Courrier*, and Théveneau de Morande, a pamphleteer, blackmailer, and police spy. Together with the *Courrier's* publisher, a Scotsman named Swinton – who also ran a gambling house, where Brissot lost most of his wages – they opened Brissot's eyes to the possibility of striking it rich as a French writer protected by the liberty of the press in Britain. Pelleport was soon to seek his fortune in this manner by collaborating with the London *libellistes*. But Brissot claimed to have been repelled by their immorality. As he explained it in his memoirs, the secret purpose of the Lycée de Londres was to "abattre le despotisme": "Il fallait, pour préparer une insurrection générale contre les gouvernements absolus, éclairer sans cesse les esprits, non pas par des ouvrages bien raisonnés et volumineux, car le peuple ne les lit pas, mais par de petits écrits, tels que ceux répandus par Voltaire pour détruire la superstition religieuse." (15)

This recollection may have seemed convincing to Brissot when he was preparing to defend his commitment to the Revolution before the Revolutionary Tribunal in 1793, but it does not conform to the letters he wrote in 1782. Along with shock from the confiscation of his books, they register a need to make money. They also show that he had found backers – all of them from the circle of Mentelle. The most important, Desforgés d'Hurecourt, a musician and *bel esprit*, promised 15,000 l. The others, N.-G.-L. Villar, a well-connected man of letters, and J.-B.-J. Elie de Beaumont, the famous lawyer and ally of Voltaire in the Calas Affair, provided encouragement and contacts. Fortified by their assurances of support from famous writers and enlightened ministers, Brissot developed his plan. He would establish a meeting place in London, something like a philosophic club, where writers and savants from around the world could assemble every week; he would publish accounts of their activities in a *Journal du Lycée de Londres*; and he would promote exchanges among them through correspondence, which would also be published in installments as *Correspondance universelle sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société*. It was to prepare these projects, while making arrangements to pay off his debts, that Brissot travelled to Neuchâtel in the summer of 1782. The STN was to publish the *Correspondance universelle* in tandem with editions to come out of Hamburg and Venice and while it forged ahead with his other projects, especially the *Bibliothèque philosophique*. After his return to Paris in

August, Brissot wrote rather vaguely about "les personnes qui s'intéressent à mon entreprise nouvelle" [[letter 107](#)], but evidently he had reassured Ostervald in Neuchâtel about the new influx of capital that was to fuel his publications. When they settled his account on 10 July 1782, he paid off only 1553 livres, 12 sous and 2 deniers of a deficit that came to 5153 livres, 18 sous, 4 deniers. But apparently he painted a rosy picture of his prospects. Far from cutting him off from the STN, his emigration to England would incorporate it in his attempt to establish himself at the head of a European-wide network of *gens de lettres*. The STN would print prospectuses and spread them among his agents in a growing distribution system – Labotière in Bordeaux, Rosset in Lyon, Dufour in Maestricht, Virchaux in Hamburg, de Lunel in Venice. In the light of this expanding literary empire, Desauge's shop and his disingenuous ploys to avoid paying for the *Théorie des lois criminelles* seemed rather small. And Brissot's affection for Ostervald and the STN was greater than ever: "Je vous aime, j'aime votre entreprise" [[letter 106](#)].

Nevertheless, Brissot's letters to Neuchâtel after his arrival in London in January 1783 mainly concern his attempts to cope with the debts that he had built up over the past three years. His situation was complicated by a further source of pressure: the need to support a family. He married Félicité Dupont on 12 September 1782, but they kept the wedding secret, because Félicité was employed under Mme de Genlis in the household of the duc d'Orléans, and the news that she had tied herself to an impecunious writer might be enough to get her dismissed. She joined Brissot in mid-1783, and on 29 April 1784 she gave birth to their first child, Félix. By then the household had expanded to include Félicité's two sisters, Anne-Marie and Thérèse, her brother François; and, at least for a while, Brissot's younger brother Pierre-Louis, who called himself Brissot de Thivars.

How was Brissot to feed so many mouths? In hard times, he could count on help from Félicité's mother, a fairly prosperous widow, who continued her husband's trade as a merchant in Boulogne. Félicité herself seems to have brought in a few shillings by translating English books. Brissot earned 2400 l. by writing the "variétés" section of the *Courrier de l'Europe* from February to November 1783. Clavière had loaned him another 2400, perhaps as a subsidy for Brissot's defense of the Genevan Représentants in *Le Philadelphien à Genève*. But on top of his old printing bills from Neuchâtel, he was piling up new ones from Cox, the London printer of the *Correspondance universelle* and the *Journal du Lycée de Londres*, a monthly which began to appear in January 1784 and which Brissot supplemented with yet another compilation, *Tableau de la situation actuelle des Anglais dans l'Hindoustan et de l'Inde en général*.

Brissot's letters to the STN provide only tangential information about his activities in London, but they certainly document the increasingly desperate state of his finances. In the first months of 1783, they mainly concern his efforts to promote the *Correspondance universelle* and to get permission for it to circulate in France. Pierre-Louis Brissot de Thivars acted as his brother's agent in Paris until August, when he joined the family in London and a friend named Larrivée replaced him. Their letters to the STN registered one setback after another. In March Thivars warned that the French authorities seemed unlikely to allow the *Correspondance universelle* into the kingdom. In April he complained that a shipment of *Correspondances*, sent despite that advice, had not arrived. In May he reiterated his complaints, blaming the STN as well as the usual suspects, La Noue and Desauges, who was still Brissot's distributor in Paris, despite their quarrels over the *Théorie des lois criminelles*.

In July the cause of the difficulty finally became clear: while the STN had delayed dispatching the crates, the French government changed the basic rules governing book imports. After 10 June 1783, foreign suppliers were no longer permitted to ship books directly to their customers in the provinces. Instead, all shipments had to be sent with an *acquit à caution* to Paris, where agents from the Parisian booksellers' guild and a police inspector would examine them, discharge the *acquit*, and send them to their final destination. Not only did this requirement burden shipments with crushing transport costs, but, as the government intended, it also ruined the smuggling system in places like Lyon. Revol could no longer fraudulently discharge *acquits*. He and his counterparts in other provincial centres had to discontinue their services; and for several years the STN, like all Swiss publishers, found it virtually impossible to get illegal books into France.

While the French market was closing to him, Brissot continued to churn out copy at a prodigious rate from London. By 7 February he had finished the third issue of the monthly *Correspondance universelle* and was within three months of completing volumes 7-10 of the *Bibliothèque philosophique*. He still hoped to get permission for the *Correspondance* to circulate in France so that he could open a subscription and sell it through the mail, but the French authorities would not allow him even to publish its prospectus. He had inserted the text of the prospectus in volume 5 of the *Bibliothèque philosophique*; and when Desauges put that volume on sale, the authorities confiscated it. That blow threatened to stop the distribution of the *Bibliothèque* as well as the *Correspondance*. Yet Brissot, ever the optimist, instructed the STN to gather the issues of the *Correspondance* into two annual volumes in order to sell it clandestinely as a book: "Il y aura même un avantage à cela, en ce que j'en écrirai plus librement" [[letter 122](#)]. Life was not easy in England, but the press was free. The STN should encourage Louis-Sébastien Mercier, who was then preparing a new edition of his *Tableau de Paris* in Neuchâtel, to join Brissot in London: "Il y trouvera des amis qui le connaissent et un asile ouvert à la liberté que rien ne peut violer. Au moins nous n'avons pas ici de colonel qui appuie à ce qu'on ferme les presses et à ce qu'on muselle les auteurs" [[letter 126](#)].

Much as he appreciated the liberty to publish in England, however, Brissot fretted about his inability to penetrate the markets on the Continent. He counted on sales outside France to compensate for the barriers to sales within the kingdom, but he failed to extract any income from Virchaux in Hamburg and de Lunel in Venice. Although the STN promoted his works in its catalogues and correspondence, it, too, did not sell many of them to bookdealers in northern and central Europe. Its warehouse held 700 copies of his 368-page tract, *De la vérité ou méditation sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines*. Most of the other copies in the edition, which included 1544 in all, went to rival booksellers, Desauges in Paris and Poinçot in Versailles – and at different prices, which seemed certain to cause recriminations. Pricing in general seems to have been a problem for Brissot. Ostervald warned him that he charged too much for his books. But the disappointing sales may have had more to do with their content than their marketing. Brissot dashed them off: they were neither original nor very well written. The criticism that he directed against Mercier's *Tableau de Paris* – written in May 1781, before he got to know Mercier – applied even more to his own work: "Le cadre est assez bien choisi mais le style en est généralement mauvais. C'est un ouvrage croqué" [[letter 58](#)].

The poor sales and increasing inaccessibility of the French market wore through the silver lining of Brissot's outlook during the spring of 1781. He worked furiously to complete the *Bibliothèque philosophique* so that it could be sold as a complete set, even though the police had confiscated the shipment of volume 5. Having found no alternative to the services of Desauges, he had engaged Desauges to market almost the entire edition of 1200 copies and then fell into the usual squabbling over money. Desauges refused to make any payments – even though Brissot claimed he had sold half the stock of volumes 1-4, which had made it safely to Paris – on the grounds that the sales had not covered his expenses for the shipping and handling. That left Brissot with a 7500 l. printing bill half way through the editorial work. He also owed the STN 1000 l. for the first three issues of the *Correspondance universelle*, which it had printed for the French market, while he had to come up with 4800 l. for the printings of the same issues that he had organised in London and Hamburg. Not only had the STN failed to get its copies into France, but it had sold only five subscriptions in Switzerland. "Il ne faut donc point compter sur la Suisse pour le débit", Brissot commented, "5 souscriptions, cela est misérable. Je vois bien que si nous n'avons pas la France, il faut y renoncer" [[letter 126](#)]. Meanwhile, in order to pay his new debt to the STN, he had written three notes for a total of 1000 l. on Desauges and promised that somehow he would send more soon, drawing on "M. Larrivée, négociant, mon correspondant et mon ami" [[letter 126](#)].

This raised the prospect of more trouble of the kind that had followed the publication of the *Théorie des lois criminelles*. Ostervald replied that he could not accept any such arrangements. He wanted solid bills of exchange, scheduled to mature at carefully fixed dates and to cover all Brissot's debts as they had been detailed in account statements, which the STN had sent repeatedly – in February, April, and June 1783. From then on, the letters between Brissot and the STN contained little more than haggling over his growing indebtedness. He placed most of the blame on Desauges, who had an inexhaustible stock of excuses to justify his practice of selling books without paying for them. But after the government's order of 10 June 1783 effectively closed

France's borders to Swiss imports, the STN could not get Brissot's works to any bookseller in the kingdom. He had hoped to recoup his losses on the *Correspondance universelle* by marketing it as a book rather than as a periodical, but how to penetrate the market? He tried selling it to the STN, which flatly refused. He attempted to have it printed in Lyon, but those arrangements fell through. He hoped to compensate for the loss of France by sales in northern Europe, but when he wrote notes on Virchaux, his Hamburg printer, Virchaux refused to honour them and then careered off into bankruptcy. The whole infrastructure of the book trade made the *Correspondance* look impossible, even though it was to promote everything "qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société", as its full title promised. In May 1784 Brissot finally gave up and told the STN to have its remaining copies pulped.

Meanwhile, his other works drew him ever deeper into debt. "Je n'ai pas touché un sou, un seul sou, ni de la *Bibliothèque*, ni de la *Vérité*, ni de la *Correspondance*", he complained to Ostervald in July 1783, "et cependant mon séjour ici me reviendra à peu près de 4 ou 500 louis [9600 l.-10,000 l.] par an" [[letter 129](#)]. In August he sent the STN 1000 l. in four more notes on Desauges accompanied by quibbling about its latest bills. He still clung to the hope of lucrative sales from the *Bibliothèque*, once it had been completed and the police had released volume 5. But the STN hesitated to expend its resources in printing the last volumes until it had received payment for the first. And even if it printed them, it could not guarantee their safe arrival in Paris, unless Brissot wanted to ship them through the legal route with an *acquit à caution*. By the end of September, with only one more volume, the tenth, of the *Bibliothèque* still to write, Brissot thought this procedure feasible, since the text contained nothing likely to bring down the wrath of the government. He also took heart at the prospects for the Lycée, though it, too, required a huge outlay of cash, because he hoped to open its clubhouse soon and to use it as a base for a book business of his own, one that would spread current French literature everywhere in Britain.

Desauges refused to pay the four notes for 1,000 l. that became due in September. Instead, he sent an account statement that purported to show that Brissot was the one who had fallen into debt and demanded 1,300 l. "Pourquoi y a-t-il des coquins? Pourquoi suis-je entre les mains de cet arabe Desauges?" [[letter 135](#)] Brissot exclaimed in recounting his tribulations to Ostervald. Now, at last, he decided to make a clean break with his Paris distributor. He instructed Larrivée to clear all his books out of Desauges's shop and to force him to pay up, "car enfin il ne faut pas que je sois aussi impudemment volé. S'il ne veut pas traiter à l'amiable, j'ai une voie certaine pour lui faire rendre gorge" [[letter 134](#)]. Meanwhile, to help the STN get over its anger at having the payment of his debt deferred once more, he sent two small notes on Virchaux, his printer and distributor in Hamburg, and redirected three of the notes on Desauges, totaling 750 l., to Larrivée, who, he promised, would honour them. But Virchaux, who was about to go bankrupt, refused the first two notes in November; and Larrivée, who was supposed to cover all Brissot's obligations in Paris, refused the other three a few weeks later. Brissot tried to excuse Larrivée by explaining that he had already paid off 20,000 l. from Brissot's account that year. But the accumulation of financial reverses was beginning to take its toll: "Vous pouvez juger par ces deux affaires des désagréments que les pauvres auteurs éprouvent", he wrote to Ostervald. "En vérité, je commence bien à me fatiguer du métier" [[letter 136](#)].

The toll taken in Neuchâtel was far heavier, because the STN had accumulated a heavy deficit from other authors who, like Brissot, did not pay their printing bills; other middlemen, like Revol, who cheated on their expenses; and other booksellers, like Virchaux, who went bankrupt, or, like Desauges, refused to honour promissory notes. The new restrictions on access to the French market completed the damage to the company's balance sheet, and at the end of 1783 it suspended its payments. Instead of declaring bankruptcy, it reorganised its financial affairs under the direction of a new set of associates. They immediately set out to collect every possible penny from every outstanding debt.

Brissot received three letters from the new associates in the first half of January 1784. Above all, they wanted payment for the vast outlay of labour and paper that went into the *Bibliothèque philosophique* – 1500 l., as they first estimated it, then 3000 l., and finally 6000 l. to cover the costs of the nine volumes they had completed. They would not print the last volume until he had reimbursed them for their advances. Brissot replied with an

argument he had used earlier: he did not have the money at hand; but if they hastened to complete the production of the book, he could pay them by selling it. This time, however, he addressed that well-worn argument to a group of tough-minded businessmen, not to the paternalistic, sympathetic Ostervald. He therefore adopted another tone: he was the wounded party, not they. By long, hard labour, he had produced books that had brought in money for everyone except himself – everyone, including the STN. It had run off extra copies of *Théorie des lois criminelles*, *De la vérité*, and *Bibliothèque philosophique* in order to sell them on the sly. They had better produce detailed evidence about every sale of every book, or he would sue. In fact, he would not send them the table of contents to the *Bibliothèque* until they had rectified the flagrant errors – all to his prejudice – in the general account that they had sent him and that he could refute in minute detail.

La Société sera étonnée de ce langage, mais qu'elle se mette à ma place. Je n'ai pas touché un sous de ma *Bibliothèque*. Je suis en procès avec Desauges, je suis volé en Allemagne, à Londres. Je crois que comme auteur j'ai déjà eu plus de désagréments que vous. Car enfin c'est ma propriété qu'on me vole de tous les côtés. Il est temps que cela finisse et je dois aussi prendre mes précautions. [[letter 140](#)]

Brissot was talking like Desauges. Having completed his apprenticeship in the publishing industry, he could now prevaricate, haggle, and threaten like a professional. He was also fighting for his professional life, because at this time a separate crisis seemed likely to destroy his Lycée.

As explained above, the Lycée was to be a philosophic clubhouse, where men of letters could gather to discuss worthy causes, including their own writing. The *Correspondance universelle* and a *Journal du Lycée de Londres* would extend those discussions to a broad public, in fact to every corner of the world that could be reached by the printed word. Thanks to the liberty of the press in London, the Lycée would not be hampered like the Musée of La Blancherie in Paris. It would become the epicentre of the Enlightenment, the very heart of the Republic of Letters. Brissot had expounded this prospect so eloquently in Paris that he persuaded a fellow member of Mentelle's circle, Desforges d'Hurecourt, to invest in it. Desforges promised to come up with a large sum: 15,000 l. He produced 10,000 l. to finance the preparations for the Lycée – that is, in fact, most of Brissot's expenses during his first year in London – and then agreed to pay the printing bill for the *Bibliothèque philosophique*, which Brissot presented as a related enterprise. In December 1783, Brissot had assured Ostervald that the difficulties over the *Bibliothèque*, Desauges's unpaid notes and all, had at last been resolved, because the backer of the Lycée had agreed to back the book. On 9 January 1784, he wrote that this generous entrepreneur, Desforges d'Hurecourt, would soon send 3000 l. to cover the STN's advances for its last volumes. But on 20 April he reported that Desforges had withdrawn his support for both the Lycée and the *Bibliothèque*.

What had gone wrong? Aside from some polemical pamphlets written during the Revolution, the only source of information is Brissot's memoirs. In them, he explained that English men of letters had failed to rally around his clubhouse. They had their own meeting places and did not need a London version of the Parisian Musée. In fact, the clubhouse did not exist. Brissot had rented and furnished a residence at 26 Newman Street for 1400 l. a year. But he had filled it with his relatives, and in any case it did not have room to accommodate large gatherings of writers and philosophers. He entered into negotiations to rent an assembly room in April 1784; but before he could conclude them, the entire Lycée and all the speculations attached to it were threatened by the greatest disaster that Brissot had ever faced: a catastrophic quarrel with Desforges.

Having paid 10,000 l. of the 15,000 l. he had promised to supply, Desforges arrived in London at the beginning of 1784, in order to inspect the Lycée. Instead of a clubhouse full of philosophers, however, he found an extended family of Brissots and Duponts living, it appeared, at his expense. Brissot later claimed that Desforges became possessed of this idea, not because of any inadequacies in the preparations for the Lycée but because he had fallen under the evil influence of the French expatriates gathered around the *Courrier de l'Europe*, Pelleport included. They had fallen out with Brissot and wanted to suppress the rival French journals that he was producing. Whatever the cause, Desforges not only refused to produce the additional 5000 l. that Brissot needed to rent the assembly room, but he demanded the return of the 10,000 l. that Brissot had already spent. By May 1784, the Lycée seemed doomed to go under while its founders became embroiled in a stormy lawsuit.

The storm could not have broken at a worse time, because on 29 April Félicité gave birth. A few days later while she was recovering in bed, a bailiff arrived with an arrest warrant. Brissot had failed to pay the printing bill for the *Journal du Lycée*, and he disappeared into debtor's prison. Friends bailed him out. But the only escape from bankruptcy was in France. Without daring to explain the full extent of the catastrophe to Félicité, Brissot made a dash for the Channel, begged some funds from his mother-in-law in Boulogne, and rushed off to solicit more money from Clavière in Paris. He sent three short letters to the STN after his arrival in Paris. They included the last copy for the *Bibliothèque philosophique*, which the STN had agreed to continue printing, and acknowledgment of the receipt of another account statement, which it had sent to him through Clavière, and which set his deficit at 12,301 l. (16) Brissot had remained in contact with Clavière ever since they had cemented their friendship in Neuchâtel after the abortive Genevan revolution of 1782. He probably counted on Clavière's support in order to put his life together again during the crisis of 1784. But before they could come up with a plan to rescue the Lycée and save Brissot from bankruptcy, a final disaster struck. At one o'clock on the morning of 12 July, after dining with Clavière, Brissot was arrested by *lettre de cachet* and led off to the Bastille.

5. Last letters, 1784 – 1787

In his memoirs and pamphlets written during the Revolution, Brissot claimed that the police threw him into a nasty cell, cut him off from the outside world, refused to let him communicate in any way with his wife, and treated him with utmost barbarity – all in order to punish him for spreading dangerous truths. (17) In fact, as the Bastille records demonstrate, he was permitted to correspond with friends, to take walks in the prison courtyard, and to see his wife, who hurried to Paris as soon as she learned of his imprisonment. He remained incarcerated for only four months. and after his release he sent a thank-you letter to Martin and Lenoir for their generous treatment of him. That he should have invoked the mythological view of the Bastille as a torture house and dungeon seems understandable, considering the circumstances after 1789. Revolutionary politicians who had done time in the Bastille could hardly resist the temptation to make the most of their experience when they sought public support. But why had Brissot been imprisoned? (18)

The real reason appears in one of the Bastille's registers: "pour libelles". (19) As in the case of the *lettre de cachet* sent for his arrest in 1777, Brissot was not accused of spreading seditious ideas but rather of libel – this time against the most powerful figures at court, including the queen herself. For years the French foreign ministry had been following the slanderous pamphleteering and blackmailing operations of the French expatriates in London. With help from undercover agents – notably Charles Théveneau de Morande, the notorious *libelliste* turned police spy – they had identified the central figure in this booming cottage industry: Brissot's friend Pelleport.

Brissot's friendship with Pelleport was a critical factor in his career as a writer, although he later sought to minimise it. Pelleport put him in touch with the STN in 1779 and helped him to get established in London in 1783. Pelleport's name surfaced at several points in Brissot's correspondence with Ostervald, notably towards the end of 1783. On 7 October Brissot wrote that Ostervald would receive a full report on his situation from a friend who was travelling to Neuchâtel and could bring back confidential information about his accounts. "Je n'ai pas besoin et je ne puis pas vous nommer la personne. Elle se déclinera elle-même", he concluded mysteriously [[letter 134](#)]. When this friend failed to send back word that he was safe, Brissot sent Ostervald a signal of alarm: The person in question was Pelleport, and "Nous sommes ici dans une grande inquiétude sur son compte" [[letter 136](#)]. Why such worry about a traveller on a perfectly ordinary journey through safe territory between England and Switzerland? Brissot must have known that Pelleport was deeply involved in the London libelling and that the French police were out to get him. When Pelleport ventured across the Channel on another trip ten months later, they did get him. They locked him up in the Bastille on 11 July 1784, a day before they arrested Brissot. (20)

What happened while the two men were behind bars? Most of the documentation has disappeared from the archives of the Bastille, so one can only speculate. The timing of the arrests suggests that Pelleport implicated

Brissot; and the timing of their release – Brissot stayed in prison for four months, Pelleport for four years – raises the possibility that Brissot, feeling betrayed or simply trying to talk his way out of captivity, revealed everything he knew about Pelleport and the other *libellistes*. He certainly knew a great deal. His association with the pamphleteers and journalists connected with the *Courrier de l'Europe* went back to 1778. If the police followed their normal procedures – intensive interrogations followed by confrontations between prisoners likely to denounce each other – they could have extracted crucial information about the supply side of a smut-peddling industry that the government was determined to repress. (21) But there is no reliable evidence about what took place in the Bastille during Brissot's confinement. Perhaps, as he later argued, the police simply recognised his innocence and released him, prodded by a letter on his behalf by Félicité's former employer Mme de Genlis. In that case he would have good cause to resent the denunciation that led to his arrest, whether it came from Pelleport, Morande, or someone else in the London colony. He was in desperate circumstances, teetering on the edge of bankruptcy, and the perfidy of some informer had pushed him into disaster.

In his despair and fury, Brissot may have wanted to pull someone with him; for it seems likely that he, too, turned informer. Such, at least, is the testimony of Lenoir, the lieutenant-general of police, who later revealed that after his release from prison Brissot enlisted as a spy: "Brissot resta à Paris; il y vint offrir ses services à la police; je les refusai mais il eut pendant près d'un an des relations d'espionnage avec l'un des secrétaires de ce département, qui me présentait ses rapports, et ses rapports lui étaient payés. Peu avant ma retraite [August, 1785], Brissot resta d'être employé comme espion à la police." (22) The secretary in question was probably Martin. As the STN archives make clear, Brissot had developed cordial relations with Martin before his *embastillement* and continued to meet with him afterwards. (23) During the Revolution, Brissot's enemies frequently accused him of having spied for the police. Marat, who had been an intimate friend of his in the 1780s, put the accusation in a way that fit Brissot's circumstances in 1784:

Le voilà encore sur le pavé, sans ressources et pour surcroît de détresse, chargé d'une femme et d'un enfant. Il est notoire aujourd'hui que ne sachant de quel bois faire flèche, il se détermina à offrir ses services au sieur Lenoir lieutenant de police, qui en fit un observateur royal aux gages de 50 écus par mois. (24)

But Marat was capable of saying anything by 1792, when he flung this denunciation at Brissot. The other versions of it are full of inconsistencies and poisonous polemics. Even Lenoir's remarks must be received with scepticism, because he wrote them in a draft of his unpublished memoirs, long after the supposed spying took place, when he was a refugee from the Revolution. Finally, it should be said that "spying" could take the relatively innocent form of reporting on publications or public opinion. Driven frantic by the need for some source of income, Brissot may have hired himself to the police for 150 l. a month but without doing anything that he thought would qualify as espionage. In short, the documentation is too weak to support any firm conclusion, although it conforms to the picture of desperation that stands out in Brissot's correspondence.

The correspondence thins after Brissot's release from the Bastille on 10 September 1784, but it provides valuable information about his economic plight. The Lycée was ruined, the *Correspondance universelle* pulped, the *Bibliothèque philosophique* stalled, its fifth volume sequestered by the police. Desforgues was suing Brissot in London for 10,000-13,000 l. Brissot owed 12,000 l. to the STN. And he had no means of supporting his wife and newborn son. He found shelter at first with Clavière in Paris and Mme Dupont in Boulogne. Then he began to put his life together again, a long and painful struggle that involved pamphleteering for Clavière, who needed to mobilise public opinion in order to support his speculations on the Bourse, and various projects as secretary to the marquis Du Crest, Mme Genlis's brother, who directed the affairs of the duc d'Orléans in the Palais-Royal. Loans from Clavière tided Brissot over during stints of unemployment. But while borrowing from Clavière, he had to find some way to pay back his debt to the STN.

Under new management and heavy financial pressure, the STN considered seizing Brissot's assets to force payment of his debt while he was in the Bastille. "Comme M. Brissot de Warville nous doit considérablement", it wrote to its Paris banker, "ne pourrait-on pas savoir s'il n'a point quelques livres ou autres effets à lui appartenants [...] et les faire saisir pour notre plus grande sûreté?" (25) In the first letter that it wrote to Brissot

after his release, it expressed sympathy but came down hard on its need to collect its bills. He replied that he could not pay anything in the immediate future and that he counted on it to help him raise some money by printing volume 10 of the *Bibliothèque philosophique*. That led to an impasse, because the STN refused to begin work on the volume before he had acknowledged his total debt – a matter of 12,135,90 livres detailed in an account statement that it had sent to Clavière in June – and had sent notes to cover it. Brissot appealed for sympathy in a long and eloquent letter written from Boulogne on 22 October [[letter 148](#)]:

Je veux finir; je veux dire un adieu solennel aux spéculations typographiques et renoncer à une carrière où je me suis engagé trop imprudemment. Je connaissais trop peu le monde et surtout le monde auquel j'avais affaire. J'ai été trompé, joué partout. Il n'est pas heureusement trop tard et je veux m'en retirer [...]. Vous aviez une idée véritable de ma position quand vous m'avez cru trop faible pour pousser cette entreprise [the Lycée de Londres]. J'ai cru que le commencement soutiendrait et alimenterait la fin. Mais on veut jouer de tout à la fois et j'ai été écrasé.

Brissot explained that he would have been "entièrement anéanti", if a friend – clearly Clavière – had not come to his rescue with 10,000 l. Even so, his imprisonment had ruined him. He had to abandon the Lycée at a loss of more than 20,000 l., and his only means of liquidating his debt to the STN was to cede it all the remaining copies of his books that it had in stock: 100 *Théorie des lois criminelles*, 529 *De la vérité* and 600 sets of the *Bibliothèque philosophique*. He could also supply a dozen subscriptions to a new atlas that Mentelle was publishing and a *Précis de l'histoire d'Angleterre* that Félicité had translated from the English. As a "faveur" to him, the authorities were now willing to tolerate the sale of the *Bibliothèque* in France. They had also promised to release the confiscated copies of volume 5, provided he would have two cancels inserted. In order to expedite this arrangement, the STN should complete the printing of the last volume and send two copies of volumes 6-10 to Lenoir for inspection.

While trying to make the most of these assets, Brissot asked the STN to reduce the debit side of his account. He chipped away, item by item, at the account statement, contesting so many charges that in the end he shaved off 671 l. As a supplementary argument, he repeated his earlier claim that the STN had printed extra copies of his works in order to sell them for its own profit behind his back. But for the most part he appealed to the higher instincts of the Neuchâtelois: he was a friend, who had been overwhelmed by circumstances, and he depended on their generosity to survive. Moreover, as he also pointed out, they had no choice: he had no assets, not even a fixed address, and generous treatment was the only way they could hope to salvage anything from his debt.

Faced with this dilemma, the STN turned to Clavière. After abandoning an attempt to found a Rousseauistic community of refugee Genevan watchmakers in Waterford, Ireland, he had settled in Paris and had thrown himself into the wild speculations then raging on the Paris Bourse. The STN knew that he had saved Brissot from ruin, and that he was Brissot's main hope for making a new start in life. But what were Brissot's prospects? Where would he live and what were his resources? Clavière replied that Brissot had his back to the wall: he had no assets aside from the books he had offered to the STN, and he could not reduce the prices he had set on them. He planned to remain in Paris, where he had some hope that the government would give him "quelque emploi lucratif". But at present, his only source of cash was Clavière, and Clavière's only hope of repayment lay in "ce que sa plume pourra lui produire" [[letter 151](#)]. In fact, Brissot devoted his pen to a series of pamphlets that promoted Clavière's speculations, which were bets on a future bear market, by attacking those of his rivals, bull speculators who had the support of the government. But that activity belonged to the next phase of his career, the one that led to full-time pamphleteering, journalism, and revolutionary politics.

In November 1784 the STN had no idea of the future that awaited Brissot. Pressed by its own needs, it agreed in principle to his proposals but made three demands: he must lower the prices he set on the books he offered as payment for his debt; he must advance the capital for producing volume 10 of the *Bibliothèque philosophique*, and he must clear the way for the marketing of the *Bibliothèque* by an arrangement with the police. These issues dominated its correspondence with Brissot for the next two years. Unfortunately, most of Brissot's letters from this period have disappeared: there are only two from 1785, none from 1786, and one from 1787. But the STN's

copies of its letters to him – which often mention the letters he sent to it – provide enough information for us to piece together the last phase of their relations.

Pricing was the most important issue. The STN did not want to buy back Brissot's books for anything more than one sou (12 deniers) per printed sheet, its standard price and the rate it set for other authors who defaulted on their printing bills. Brissot would not take less than 15 deniers and tried to hold out for much more. He cited the costs of smuggling and transport, which had increased the total expense on his side by a third. The STN replied that he was demanding almost twice as much as it had cost them to produce the *Bibliothèque* and that he had inflicted further losses on them by tying up their capital in books for which it had received nothing. In order to resolve this and other equally entangled affairs, the STN dispatched a "commis de confiance", Jacob François Bornand, with full power of attorney to negotiate on its behalf in Paris [[letter 153](#)]. Bornand and Brissot argued over the account for several weeks. In the end, Brissot seems to have got the upper hand, because they finally set the value of the *Bibliothèque* at 14 deniers a sheet. In his report to the home office, Bornand explained that Brissot had made a strong case for 16 deniers, far more than the 10 deniers the STN had originally charged; and when it came to the bottom line, there was no other way to get compensation for its debt: "C'est une triste ressource que les auteurs pour l'argent." (26) On 23 March 1785, he and Brissot signed a general settlement. Although that document is missing from Brissot's dossier, its terms can be deduced from the STN's account books, which show that the STN credited him with 11,891 livres 18 sous 3 deniers for 600 sets of the *Bibliothèque*, 329 copies of *De la Vérité*, 42 subscriptions for the *Tableau de l'Inde*, 402 copies of the *Précis de l'histoire de l'Angleterre*, and 12 copies of a book entitled *Choix de lectures*.

In the book trade of the eighteenth century, however, business relations rarely ended neatly, in the form of an "affaire bouclée", with accounts squared and participants satisfied. The STN's settlement with Brissot was in danger of unravelling for two more years, owing to suspicions and sub-plots, which continued to develop around the triangular trade of the STN, Brissot, and Desauges. To recount the story in its full baroque detail would fill a volume; but a brief account is worth relating, because it reveals a great deal about the complexities that beset the trade.

After selling 600 copies of the *Bibliothèque* to the STN, Brissot sold the remainder of the edition, another 500 copies, to Desauges. No one, however, had a complete set, because various segments of the edition were snagged at different points in the production and distribution systems. The STN had a complete run of volumes 6-9 in its warehouse; Desauges kept most of volumes 1-4 in his stock; volume 5 had been sent by the police as confiscated goods to the Chambre syndicale of the Parisian booksellers' guild; and volume 10 was not yet printed. The STN hesitated to do the printing, because it did not want to sink more capital into production before receiving any payment. Yet it knew that the sets would be worthless without their final volume. So in the end it completed the printing but delayed shipping the volumes to Desauges, pending receipt of some money from Brissot. Brissot, of course, had none and could not extract any from Desauges until volumes 6-10 arrived from Neuchâtel. Desauges in turn refused to ship volumes 1-4 to the STN, because he did not want to complete its sets until it had completed his. Everyone distrusted everyone else, and no one wanted to part with value in kind until he had received its equivalent or, best of all, cash.

While the bulk of the edition remained locked in this logjam, Brissot struggled to pry volume 5 free from the grip of the police. "J'en ai la parole du ministre de la librairie", he had assured the STN soon after leaving the Bastille [[letter 148](#)]. But the Neuchâtelois had learned to be sceptical about liberal sentiments within the French administration: "Vous en avez la promesse depuis longtemps, mais nous savons que ces paroles données par les ministres, leurs secrétaires, ou les censeurs souffrent des difficultés et des longueurs jusqu'au moment où elles sont réalisées" [[letter 153](#)]. Those doubts proved to be well founded. Brissot kept lobbying the authorities, and in June 1785 Bornand announced triumphantly that the Garde des Sceaux had ordered the confiscated volumes to be shipped back to Neuchâtel. But they never appeared. Lamentations went out from the STN to Bornand, from Bornand to Brissot, and from Brissot to his contacts in the repressive apparatus of the state. They resulted only in more reassuring rhetoric followed by more delays. At last, in November, Bornand discovered that by "une fatalité singulière [...], le tome 5 était resté dans un coin de la Chambre syndicale". (27) At the end of

March 1786, the copies of the fifth volume finally arrived back where they had started, in Neuchâtel two and a half years earlier.

Meanwhile Brissot touched off another round of difficulties by refusing to pay the note for 393 l. that the STN had written on him for the final settlement of his account. Although this sum seemed trivial in comparison with the thousands of livres that had already been struck off his debit column, the STN insisted on its payment. It delegated Bornand to summon him before a commercial court of Juges consuls in Paris in November 1785. According to Bornand's account of their confrontation, Brissot defended himself with "les plus mauvaises raisons du monde" and then, faced with the certainty of an arrest warrant, capitulated. (28) But at this point Bornand himself became caught up in the imbroglio. He seems to have been an honest forthright Swiss, who had little talent for disentangling intrigues and no taste for the Parisian style of doing business. "Les courses longues et le plus souvent inutiles, jointes aux renvois continuels que l'on fait ici sur les plus petits et les plus légers prétextes, rendent les affaires dégoûtantes et le séjour de cette ville le plus ennuyeux, quant à moi, que j'aie jamais éprouvé. On y est dans la crotte jusqu'au-dessus des grilles. La neige et la pluie se succèdent alternativement [...]. Il fait un froid insupportable", he complained in one of many unhappy letters to the STN. (29) The Brissot dossiers were one of the heaviest burdens that he bore, as he trudged through this alien territory. Although the evidence is not clear, it seems that Brissot, when backed to the wall, finally accepted the STN's note. Bornand then tried to expedite its collection by endorsing it over to a friend, who turned out to be a "filou", as the STN put it [[letter 160](#)], and disappeared with the money. By then Bornand had bungled so many other affairs that the STN dismissed him, and he, too, dropped out of sight amidst the Parisian population of underemployed *commis* and *chevaliers d'industrie*.

The Brissot-Bornand fiasco did not divert the STN from the pursuit of its main objective: to extract the 600 copies of volumes 1-4 of the *Bibliothèque philosophique* from Desauges's storerooms, which seemed to be more unyielding than either the Bastille or the Chambre syndicale. The printing of volume 10 and the release of volume 5 did not produce any flexibility from Desauges. So in December 1785 the STN adopted a more conciliatory policy and shipped off a first installment, 200 of the 500 copies of volumes 6-10 that he had purchased from Brissot and that it had been holding back in its own warehouse. Unfortunately, however, the shipment got snagged in the supply line that Desauges had arranged between his agents, Garnier frères in Geneva and G. N. Barret in Lyon. Barret found it impossible to forward them on to Paris, and the STN considered it unthinkable to send any further shipments, unless Desauges would agree to have them sent under an *acquit à caution* for inspection in the Parisian Chambre syndicale. He and Brissot replied that the risks of a clandestine shipment were minimal and that the STN ought to be able to get the books to Paris by another route – overland via Besançon or by ship through Ostend. Brissot had sent assurances that the police would permit the sale of the *Bibliothèque* in Paris. And Bornand had reported that at one of his meetings with Martin, the lieutenant-general's secretary in charge of the book trade, Brissot had received a promise that the police would allow 200 copies to enter the city. (30) The situation did indeed look favourable at the beginning of 1786. But on 3 February Desauges was locked up in the Bastille for having published a pamphlet about the Diamond Necklace Affair. This "catastrophe" made the STN resolve to suspend all dealings with him until he was released and capable of continuing his business [[letter 157](#)]. He left the Bastille on 29 May. A month later he demanded that the STN send 200 copies of volume 5, now safely back in Neuchâtel, to be joined to the crates of volumes 6-10 in Lyon and forwarded to him in Paris. The STN refused, trusting neither his good faith nor his solvency. But after Brissot sent more assurances that the affair could be settled without further delay, it sent the supplementary shipment in July. In August it declared itself so impatient to receive its share of the first four volumes that it would release the rest of his volumes 5-10. It sent 50 more of them in September, but still had not received anything from Desauges by December, when it once more asked Brissot to help it to get hold of its books. In his last letter to the STN, dated 8 March 1787, Brissot said he would not intervene further. Despairing of any other way to complete its sets, the STN threatened to reprint volumes 1-4. But finally, in September 1788, Desauges released his volumes, and they made peace.

The STN had one last bone to pick with Brissot in its final letters. Thanks to his recommendation, it had shipped a large amount of literature, most of it illegal, to a literary adventurer and confidence man in Troyes named

Bruzard de Mauvelain. Mauvelain had made a great deal of his friendship with Brissot in order to persuade the STN to send him the books. Then, after running up a debt of 2407 l., he had disappeared. The Neuchâtelois eventually traced him to Paris, where he was undergoing treatment for an advanced case of venereal disease and declared himself insolvent. Was there nothing Brissot could do to help them recover this debt? He replied that he, too, had reason to complain about Mauvelain but had lost all contact with him. On that unhappy note, Brissot's correspondence with the STN came to an end.

How did his account finally close? After negotiating his way through the Desauges affair and signing off on the 393 l. note, he acknowledged a rump debt of 281 l. To acquit it, he proposed publishing a supplementary, eleventh volume to the *Bibliothèque philosophique*. The STN replied with a polite No: "Les désagréments infinis que nous avons éprouvés au sujet de votre *Bibliothèque* nous empêchent de songer à l'impression de votre Supplément" [[letter 163](#)]. It asked for a proper promissory note of 218 l. Brissot sent it, adding a request that it provide him with a formal attestation that he had liquidated all his debts. The STN supplied the certification on 3 December 1786. That marked the end of Brissot's career as a *philosophe*.

What was the nature of that career? There is no denying Brissot's dedication to the causes of Enlightenment: religious toleration, freedom of speech, equality of opportunity, liberty and equality in general. He extended the Voltairean programme for reforms far beyond Voltaire's own demands for social justice – to the abolition of judicial torture as well as the death penalty and to the outlawing of slavery as well as the slave trade. After witnessing the aborted Genevan revolution of 1782 – a radical movement inspired directly by Rousseau's political ideas – Brissot became a Rousseauistic democrat. And after following the progress of the Americans through a revolution and into a republic, he championed a variety of republicanism associated with America – the utopian America imagined by French enthusiasts, one composed of Quakers and farmers and noble savages. Brissot's faith was genuine and generous, if not original or profound. His ideas can be traced through his books and into the stock of progressive *idées reçues* that typified his time.

The books themselves can also be traced, from their production to their diffusion in the clandestine channels of the publishing industry. By following them, thanks to the incomparable richness of Brissot's correspondence with the STN, one can observe his career from a different perspective. It begins with a burst of enthusiasm. He will publish treatises on everything, including truth itself. By the sheer force of the printed word, he will expose error and demolish prejudice, establishing himself along the way as a master man of letters – that is, as a *philosophe*, the literary version of a prosecuting attorney, one who summons priests and princes before the tribunal of public opinion and indicts them for crimes against humanity. By 1780 this view of the writer and the power of print had already hardened into a standard theme. It exists everywhere in the works of Brissot's contemporaries – Louis-Sébastien Mercier, for example, and Fabre d'Eglantine and Jean-Paul Marat. In Brissot's case, it proved to be sadly incompatible with the hard facts of literary life, another theme that runs through his letters to the STN.

The correspondence shows Brissot taking every possible step to advance in his career. Far from acting like the uncompromising idealist that he portrayed in his memoirs, he cultivates contacts, competes for prize essay contests, wins places in some provincial academies, arranges to get his books reviewed and his name mentioned in the press, ingratiates himself with the book police, seeks the protection of enlightened monarchs – all to no avail. Here and there his works strike some response, but it is largely negative. Christophe-Frédéric Freudenreich, the secretary of the Société économique de Berne, where Brissot did everything in his power to get his *Théorie des lois criminelles* crowned with a prize, received a copy of Brissot's plans for the Lycée de Londres and reacted as follows in a letter to Ostervald:

Je vous avouerai tout naturellement que le Prospectus de sa Correspondance philosophique et universelle qu'il m'a envoyé ne m'a pas prévenu en faveur de la solidité de son jugement. A son âge se créer juge compétent, et cela dans le sens le plus étendu, dans toutes les parties de la philosophie, de la politique et de la législation, s'ériger en nouvel Archimède qui veut réunir dans un seul foyer assez de rayons pour anéantir dans l'Europe entière les préjugés des peuples, l'empire des usages, les abus qu'ont enfantés le pouvoir et l'intérêt; inviter tous

les observateurs répandus sur la surface du globe à former une république dont, de fait, dans son Prospectus il se crée Dictateur, [c'est] annoncer un degré de confiance en ses propres forces, dont un jeune littérateur français est seul capable. (31)

Others reacted more generously. Brissot's friends, Blot and Larrivée, described him as an innocent idealist in a world of roguery; and the STN's Paris agent, Quandet de Lachenal, who was not biased in his favour, considered Brissot naïve more than anything else: "Ce Monsieur fort habile d'ailleurs, mais trop crédule, est encore novice en matière de commerce." (32) Naiveté and inexperience show through many of Brissot's letters, especially the early ones, when he hoped to take the Republic of Letters by storm. Disillusionment and disingenuousness set the tone by the end of 1783, when he was careering into bankruptcy. Money became the main theme in 1784, the turning point in his career, when the Bastille ruined him. From then on, poverty crowded out philosophy as his principal concern, even though he continued to fight for noble causes, above all the abolition of the slave trade. He lived in squalor, surrounded by a growing family and burdened by more debt than he could ever repay to the man who had saved him, Etienne Clavière. This is how Brissot appeared in the mid-1780s, according to his close friend Jérôme Pétion:

Il était impossible d'être plus simple dans sa parure, d'avoir des appartements moins recherchés, d'avoir une table plus frugale et de faire enfin moins de dépenses. Sa femme était également la simplicité même, une excellente mère de famille, uniquement occupée de ses enfants. Souvent Brissot n'avait pas six francs dans sa poche, il était obligé de faire à chaque instant de petits emprunts à ses amis, et cet état de médiocrité a toujours existé pour lui. (33)

Did Brissot remain uncontaminated by poverty? His letters and other documents indicate that he lived down and out in London as well as in Paris and that he kept bad company in both cities: Pelleport, Desauges, Mauvelain, Morande, and other men of the same kidney – book smugglers, black mailers, *libellistes*, and police spies. Did Brissot act as a spy himself? The question is uncomfortable, because the historian's vocation is to understand, not to prosecute or pass sentence on the dead. Nonetheless, it will not go away, for there is enough evidence – primarily the testimony of Lenoir – to force a confrontation of the issue, and the issue bears on the whole pattern of Brissot's experience before the Revolution.

We cannot reject the accusation of spying simply because it contradicts the high-minded ideals of Brissot's books. Contradictions may generate a revolutionary disposition, and Brissot may have turned decisively against the regime because it enlisted him to do its dirty work. Perhaps he construed this work as something relatively clean, reportage rather than spying. Perhaps his reports concerned the activities of Pelleport and the others whose denunciations had led to his imprisonment. But all such surmises must be couched in words like "perhaps." This is the murkiest period in Brissot's life. In it, he took up pamphleteering and political intrigue linked to speculations on the Bourse and *frondeur* plots from within the house of Orléans. If he had retained his idealism, he had lost his naiveté; and he was ready to leap into the Revolution from a peculiar vantage point: Grub Street, territory that bred revolutionaries – not inevitably, because it could produce the opposite effect, but viscerally, because its contradictions ate into their innards.

6. Note on the text

The following letters have been transcribed from Brissot's dossiers in the papers of the Société typographique de Neuchâtel in the Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, ms. 1128 and from the STN's replies to him, which it recorded in its Copies de lettres, mss. 1105-1112. Unfortunately, some Copies de lettres – notably the Registre K for the period from December 1781 to August 1784 – are missing. Internal references also indicate that a few of Brissot's letters have disappeared from the archives. Nonetheless, the manuscripts probably provide the richest account available anywhere of exchanges between an eighteenth-century author and his printer. The Copies de lettres include some abbreviations, which have been written out in full. The STN sometimes found its own Copies de lettres difficult to interpret [[letter 15](#)], and Ostervald complained about the

quality of Brissot's copy [[letter 46](#)]. But the manuscripts are fairly easy to decipher. A few illegible words, mostly proper nouns, have been set off by square brackets. Spelling and punctuation have been modernised.

This material, along with a draft biography of Brissot, has been sitting in my files since 1968. I decided not to publish it at that point, because I had not completed research on Brissot's role in the Revolution. But then I began to pursue related themes, which seemed more urgent and which led to other fields of inquiry, notably in the new discipline now known as *histoire du livre* or history of the book. At present, however, the new possibilities of publishing created by the Internet have convinced me that I should make these letters accessible to other scholars, even though I cannot take out the time to write notes about every person and every publication that they mention. The introductory essay should make it possible to follow all the themes of the correspondence and all the main characters that appear in it. Excerpts from other letters in the archives of the STN, which are printed at the end, provide supplementary information and show how Brissot was seen by those who crossed his path during these crucial, formative years. If I complete the work in which I am now absorbed, I hope to return to Brissot. Meanwhile, others are invited to continue where I left off and to extend it in whatever direction may seem most promising to them.

BRS1. Brissot à Pelleport

Paris, 31 août 1779

J'attendais toujours une occasion, mon cher de Pelleport, pour vous faire parvenir mon paquet pour l'impression de Neuchâtel, mais comme celle que j'espérais est évanouie, je prends le parti de vous l'envoyer par la poste à la direction de Messieurs Pelluc & Coché à Besançon que je prie de vous l'envoyer aussitôt*. Il y a dans ce paquet 2 articles. Le premier est un petit traité philosophique sur la propriété naturelle que je vous prie de faire imprimer à mon compte au nombre de 600 exemplaires. Je me suis arrangé ici avec un libraire pour le tirer de Neuchâtel et le faire publier ici. Il suffira lorsqu'il sera imprimé de m'en donner avis. La deuxième pièce roule sur mon ouvrage qui a paru ici il y a deux ou trois mois, et je crois que cet article ne dépassera point votre *Journal helvétique* où j'ai trouvé de bonnes choses cette fois-ci. Relativement à la proposition que vous me faites pour ce journal, je vais vous parler franchement. Je crois que vous ne ferez pas mal d'avoir à Paris un correspondant qui vous en fournisse toutes les nouvelles littéraires chaque semaine et qui vous écrive les anecdotes les plus piquantes, et comme d'un autre côté le principe *beneficium propter officium* est généralement goûté, vous ne pouvez vous dispenser de prendre quelques arrangements avec lui. Je m'offre bien volontiers pour cette correspondance qui me sera d'autant plus agréable qu'elle nous liera d'autant plus, et je vous offre à votre société ainsi qu'à vous des facilités pour la seconde partie. Je ne vous demande point d'argent, mais seulement l'équivalent de ce que nous conviendrons en impressions d'ouvrages. Voilà ma proposition. Consultez, délibérez et répondez-moi avec la même franchise. Si vous l'acceptez, je vous enverrai toutes les nouvelles littéraires de ce pays-ci, secrètes et autres, avec les extraits des livres nouveaux, etc.

Relativement à mon *Coup d'oeil*, j'ai changé de parti: j'aime mieux le publier par morceaux dans votre *Journal helvétique*. Ce tableau de notre littérature pourra peut-être y faire plaisir, étant surtout bien diversifié. Je vous engage à arranger tous les morceaux que je vous enverrai à votre manière, me reposant sur vos lumières.

Je vous prie de ne rien négliger pour la prompte impression de mon manuscrit conformément au modèle que j'envoie. Aussitôt imprimé, marquez-moi le montant de coût et j'espère que cela sera fini avant trois mois.

Si vous êtes arrangé avec la poste pour la franchise de votre journal par tout le royaume, envoyez-le-moi directement. Sinon servez-vous de l'adresse que je vous ai indiquée par ma précédente lettre.

Marquez-moi aussi si l'impression de Rousseau avance. Un de mes amis voudrait avoir les volumes aussitôt qu'ils paraîtront. Veillez à cela je vous prie.

M. Mentelle et son épouse se portent à merveille et vous assurent de leur amitié. Soyez persuadé que la mienne durera aussi longtemps que ma vie. Adieu, je vous embrasse et vais me coucher. Tout à vous.

P. S. J'espère que vous voudrez bien m'accuser la réception de mon manuscrit. Vous écrirez sans doute à Messieurs Pelluc pour mon envoi lundi prochain. Vous aurez une lettre plus longue pour autres articles.

* Je vous tiendrai compte du port dans les frais. La diligence ne veut pas se charger de ces petits paquets.

De Warville
Maison Duval, tapissier
Rue des Fossés M. Le Prince

BRS2. Brissot à Pelleport

[sans date, 1779]

A mon ami M. de Pelleport

Vous pouvez ajouter foi, mon ami, à tout ce qui est contenu dans la lettre ci-incluse. Je suis fort en affaires avec M. Le Grand et je me suis chargé de la nouvelle traduction du Milton, dont on prépare une belle édition en in 8° et in 4°. A cet égard j'aurais un plaisir [sic, pour faveur?] à vous demander. Je désirerais fort avoir un exemplaire du J.-J. Rousseau in 8° qui coûtera 54 livres. Si votre bon ami M. Du Peyrou voulait y consentir, je lui donnerais mon Milton qui coûte aussi 54 livres, pour les oeuvres de J.-J. Rousseau. Proposez-lui cette offre et répondez-moi. Comme vous m'avez dit qu'il avait ses ports francs, je lui adresserai ces jours-ci quelques prospectus du Milton pour vous et pour lui. Vous devriez bien l'engager à recevoir les paquets que je vous adresserai par occasion. Cela éviterait des frais de port considérables.

Quant à vous, mon bel ami, je vous destine aussi un exemplaire du Milton.

Vous avez dû recevoir à présent mon *Essai sur la propriété* que j'avais adressé à Messieurs Pelluc et Coché.

Je vous envoie aujourd'hui à la même adresse mon *Coup d'oeil* qui n'est pas long et dont j'ai changé le titre. J'espère que vous voudrez bien le faire imprimer tout d'un coup afin qu'il puisse paraître au mois de janvier prochain. Veillez-y, je vous prie; gardez-vous de me nommer. Comme il ne sera pas long, il faut l'interligner. Il est plus pressé que l'*Essai sur la propriété*.

Je vous prépare quelques morceaux pour le *Journal helvétique*. Si vous voulez, je vous les ferai passer par M. Du Peyrou. Vous verrez dans le dernier numéro de Linguet que J.-J. est vengé, votre honnête ami de Genève y est nommé et on a loué son zèle pour le défunt. Je serais bien charmé que vous me puissiez procurer sa connaissance. Linguet en fait un grand éloge. J'ai reçu hier des nouvelles de ce dernier.

M. Mentelle et sa femme vous font mille compliments. La belle voisine est toujours charmante. Dans nos petits comités nous nous rappelons souvent votre souvenir. Adieu, mon cher, portez-vous bien, soyez heureux et répondez-moi aussitôt que vous le pourrez sur celle-ci et la précédente. Accusez-moi la réception des deux paquets. Si je n'ai pas affranchi pour vos correspondants à Besançon, c'est afin d'être plus sûr qu'ils seront rendus. Tenez-en mémoire. Tout à vous sans cérémonie.

De Warville

BRS3. Le Grand (1) à la STN

[sans date, 1779]

Pour M. Pelleport et MM. de la Société typographique de Neuchâtel

1. Les ouvrages de M. Imbert ont eu le succès le plus mérité. Ils sont composés 1. du *Jugement de Paris*, poème suivi de pièces fugitives ; 2. d'un recueil de 100 fables ; 3. d'un recueil de contes en vers ; 4. d'un roman en 2 volumes intitulé *Les Egarements de l'amour* ; et 5. de deux parties de rêveries philosophiques formant 1 volume. Tous les ouvrages sont ornés de belles gravures et imprimés chacun séparément sur du grand raisin in-octavo. Plusieurs d'entre eux ont eu plusieurs éditions, comme *Le Jugement de Paris* ; les *Historiettes ou contes en vers* en ont eu trois. Les *Fables* sont épuisées, et on pense à les réimprimer. La collection coûte 28 l. 12 s. brochée, ce qui empêche bien des gens de se la procurer. Je crois qu'une petite édition de tous ces ouvrages aurait un grand succès, si l'auteur voulait les revoir, les corriger, et surtout y faire des additions importantes. Je suis assez lié avec lui pour me faire fort de le déterminer à cela, et voici les changements qu'essayerait cette petite édition. Le tome 1er contiendrait, outre le poème et les poésies diverses qui le suivent, bien d'autres pièces qu'il a faites depuis. On ajouterait aux contes formant le 2e volume un grand tiers de contes nouveaux, qui valent certainement mieux que les imprimés. Sur les 100 fables on en ôterait 40 des plus faibles et en insérerait 40 nouvelles que l'auteur a dans son portefeuille. Le roman qui est en deux volumes, il le resserrerait, le réduirait à un, et le rendrait bien plus intéressant. M. Delalain en a vendu 600 dans les premiers 15 jours. Quant aux rêveries philosophiques dont il a paru deux parties, une chez Delalain, l'autre chez Bastien, il en ajouterait une troisième, qui est toute prête, et cela formerait le 5e volume. On établirait le livre à un prix honnête, et j'ose assurer que le débit en serait prompt. L'auteur n'a jamais vendu ni sa propriété ni ses privilèges, pas même ses manuscrits. Il a toujours fait imprimer à ses dépens et a vendu les éditions. Si la Société typographique voulait entreprendre cette petite édition en 5 volumes petit in-octavo ou grand in-12, je me chargerais de traiter et de faire consentir l'auteur aux arrangements les plus propres à faciliter une pareille entreprise.
2. En attendant l'exécution de celle-là, j'en ai trois petites à proposer. L'une est intitulée les *Poètes satiriques modernes* en un grand volume in-octavo dans lequel j'ai réuni tout ce qui peut être appelé du nom de satire, depuis M. de Voltaire, c'est-à-dire « Le pauvre diable », etc., jusqu'à nos jours, c'est-à-dire M. Dorat et M. de La Harpe, dont « L'Épître à M. Duclos » est vraiment une satire. On y joindrait celles de Palissot, de Clément, de Robé, de Gilbert, etc. La plupart de ces ouvrages imprimés ainsi séparément se sont perdus. Personne n'a imaginé de les réunir en corps, d'autant que j'en ai même des auteurs ci-dessus nommés qui n'ont jamais été imprimés. Si ce recueil était incomplet, il n'aurait aucun succès ni aucun mérite. Mais étant bien fait, en y ajoutant même les épigrammes de La Harpe contre Dorat, de Linguet et de Dorat contre La Harpe, cela serait on ne peut pas plus piquant. Il y aurait à la tête un discours curieux contenant l'histoire de la satire chez les Grecs, chez les Romains, et parmi nous. On ferait voir qu'il n'y a pas d'auteur qui ne se soit élevé contre la satire et qui n'ait été satirique.
3. Tout le monde connaît le succès annuel de l'*Almanach des muses*. Il se tire tous les ans à douze mille, et le dernier volume de 1779 vient d'être réimprimé à trois mille il y a deux mois. J'ai entre les mains un supplément à cet ouvrage en deux volumes pareils à l'*Almanach des muses*. Ce supplément est de la même main et fait par M. Sautreau de Marly, qui a quelquefois oublié des pièces qu'il n'a pu mettre les années d'après, qui quelquefois a été obligé d'en rejeter par ordre du censeur, parce qu'elles avaient du rapport à des choses actuelles. Lesquels motifs ne subsistent plus aujourd'hui. Il n'est personne qui ait la collection de l'*Almanach des muses* qui ne voulût ce supplément, étant annoncé pour être du même auteur, et il y a dix mille personnes au moins qui la possèdent.
4. J'ai entre mes mains un petit recueil de contes gaillards de plusieurs auteurs que je voudrais faire imprimer en petit format comme la petite édition de *La Henriade* et de *La Pucelle*. Ce recueil contiendrait environ 150 ou 160 pages. Il faudrait employer un joli papier et des caractères neufs. Aucun de ces contes n'a jamais été imprimé. Il y en a quelques-uns de M. Imbert. Quoique ces contes soient gaillards, il n'y a rien d'obscène, et surtout pas un mot ni contre le gouvernement ni contre la religion.

Voilà pour le moment quatre ouvrages que j'ai l'honneur de proposer à la Société. Le premier, je ne puis le proposer que pour son compte, n'ayant pas les fonds nécessaires pour l'entreprendre pour le mien. Quant aux trois derniers, je laisse le choix à la Société de les exécuter pour son compte ou pour le mien. Si elle les accepte pour son compte, il faut qu'elle ait la bonté de me faire savoir quels sont les avantages qu'elle peut me faire sur chacun d'eux. Si elle les imprime pour mon compte, voici les arrangements que je peux prendre. Quand chaque ouvrage sera imprimé, il m'en sera expédié un exemplaire en feuille par la poste à une adresse que j'indiquerai pour que cela soit franc de port. Je sais où traiter des éditions, et en réponse j'indiquerai sur qui il faut tirer aux échéances d'usage pour ces sortes d'objets, ou bien on m'indiquera à qui je puis remettre les fonds à Paris, et j'exécuterai cela ponctuellement, ce qui me met dans le cas de ne pouvoir faire les avances. C'est que j'ai déjà dépensé beaucoup et que j'ai beaucoup à dépenser encore pour la belle édition de Milton que je vais faire paraître. En second lieu il m'a fallu faire des avances assez considérables pour les *Annales poétiques* dans lesquelles je suis pour un quart, et dont il a déjà paru 12 volumes qui ont eu le plus grand succès. De plus j'ai à pourvoir aux frais d'un journal que je viens d'acquérir, qui était fort ignoré, je l'avoue, mais que M. Gautreau de Marly et moi allons ressusciter d'ici au mois de janvier par la forme nouvelle que nous allons donner à l'ouvrage et la manière piquante dont il sera fait. Ce journal est celui de Monsieur, dédié à Monsieur frère du roi, appartenant ci-devant à Mme la présidente d'Ormoy. Nous allons le faire paraître chaque 1er et 15 de chaque mois. Le prospectus s'imprime actuellement, et Monsieur honore ce journal d'une protection si particulière que nous allons le rendre le plus hardi de tous. Les censeurs osent à peine le censurer. Mais comme notre grande liberté ne s'étendra que sur les ouvrages et jamais sur les personnes, nous osons compter sur le plus grand succès.

Au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, j'ai deux ouvrages qui s'impriment, l'un chez M. Valade, l'autre chez M. Demouville. M. de Warville peut vous en rendre témoignage.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire l'honneur de me répondre sur les différents objets de cette lettre. Si vous trouvez des difficultés à mes propositions, on tâchera de les lever. Je serais bien aise que nous puissions nous lier pour quelque affaire. Dans toutes, vous me trouverez facile sur les traités quand ils seront raisonnables, exact à mes promesses, et encore plus à mes engagements, et ma méthode est d'être franc et sincère de manière qu'on ne soit jamais en contradiction. Je crois qu'il pourrait se trouver des occasions où je pourrais vous être utile dans ce pays. Mes liaisons avec presque tous les gens de lettres de la capitale peuvent souvent m'en fournir les moyens. Je les saisirai toujours avec empressement, désirant vous prouver chaque jour de plus en plus les sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humbler et obéissant
Le Grand
Rue St. Honoré près des Quinze-vingt

BRS4. Brissot à la STN

Paris, ce 20 septembre 1779

Messieurs

J'ai reçu avant hier votre gracieuse réponse pour l'article de la réimpression de la feuille que je vous avais proposée. Je l'ai remise à la personne qu'elle concerne et qui doit avoir l'honneur de vous répondre ces jours-ci. J'espère que l'affaire se fera à la satisfaction commune.

Ci-joint un petit pamphlet qui est très pressé parce qu'il est entièrement du moment. Il faudrait qu'il fût imprimé et envoyé ici au commencement du mois de janvier au plus tard. Comme il est court et qu'il ne contiendra que 2 feuilles au plus, j'espère que vous voudrez bien y faire travailler sur-le-champ; *caractères et papier de l'échantillon que vous m'avez envoyé*. Je souhaiterais cependant qu'il ne fût pas si *interligné*; 1 200 exemplaires suffiront.

Je n'ai pas le temps de vous en écrire davantage. La poste part. Je remets à l'ordinaire prochain à vous entretenir des autres articles. Je compte sur votre activité et suis avec la plus parfaite considération, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville
Rue de Seine Hôtel Mayence.

Demandes que les propriétaires d'une feuille m'ont chargé de faire à la Société typographique de Neuchâtel

Combien coûtera l'impression d'une feuille périodique de la grandeur du *Courrier de l'Europe*, même papier, même format, mêmes caractères?

Combien prendra-t-on pour le 1er 100, combien pour le 2e etc., etc.?...

La feuille doit s'imprimer deux fois la semaine.

La Société pourrait-elle, moyennant un bénéfice dans l'affaire, se charger de répandre cette feuille en Suisse et en Italie?

Accepterait-elle ce bénéfice en raison des abonnements qu'elle procurerait ou que ces pays fourniraient?

Est-on curieux dans ces endroits de politique ou de littérature?

En supposant qu'une feuille telle que le *Courrier de l'Europe* valant 48 livres de France soit trop chère pour ce pays, quel prix faudrait-il mettre à cette feuille pour avoir un certain nombre d'abonnements?

N. B. que le particulier a un grand crédit et paie d'ailleurs tout comptant.

BRS5. Brissot à Pelleport

Paris, 5 octobre 1779

J'attends toujours, mon cher de Pelleport, la réponse à plusieurs de mes précédentes lettres; celle-ci est pour vous prier de me donner des instructions promptes et positives sur un article intéressant. Une personne de mes amies voudrait faire *réimprimer* chez vous à votre Société typographique un papier publié in 4° de la grandeur et format du *Courrier de l'Europe* que vous avez vu plusieurs fois. Il faudrait le *réimprimer* deux fois par semaine. On demande ce que votre Société demanderait pour les premiers 500 exemplaires, le papier d'impression compris et combien pour chaque centaine après tout pareillement compris. Observez qu'il faut que le caractère soit petit romain et que le papier ne doit pas être inférieur à celui du *Courrier de l'Europe*; aussitôt que j'aurai reçu votre réponse, on entrera dans de plus grands éclaircissements. Observez encore que ce papier publié vous arrivera régulièrement par la poste deux fois par semaine. Si le prix que vous demanderez n'est pas trop cher, l'intention de cette personne est de vous offrir à vous un tiers dans l'intérêt, sous la condition de faire votre possible pour répandre la feuille et lui procurer des abonnés. Je n'ai pas le moindre doute que cette feuille ne réussisse, parce qu'elle contiendra les nouvelles les plus fraîches de l'Amérique, de l'Angleterre, de la France et du nord. Je connais particulièrement la personne qui demande ces instructions et vous pouvez être sûr de ne jamais éprouver de difficultés avec elle; et vous pouvez compter sur un paiement exact lorsqu'il sera convenu.

Au cas que vos conditions lui conviennent, elle vous écrira elle-même plus au long. Mais il faut donner votre réponse au plus tôt possible parce que le particulier ne peut rester plus longtemps à Paris. J'attends votre réponse sous *dix jours*. Adressez-la à M. de Warville, à l'hôtel des Trois Evêchés, rue Neuve des Filles Saint Thomas. Addio il mio caro.

Je vous embrasse bien sincèrement. Tout à vous.

De Warville.

BRS6. Brissot à la STN

Paris, ce 11 octobre 1779

Messieurs

Je répons aussitôt à la lettre dont vous m'avez honoré le 5 du courant. J'étais véritablement surpris du silence de mon ami Monsieur de Pelleport et du vôtre; tout est réparé, il vous a remis les deux manuscrits en question. Je vous remercie de toutes les choses obligeantes que vous me dites à ce sujet. Charmé de lier correspondance avec vous, je m'empresserai toujours de mériter votre estime et même votre amitié par l'activité avec laquelle je travaillerai à vos intérêts lorsque l'occasion s'en présentera.

L'échantillon que vous m'avez envoyé convient parfaitement aux deux ouvrages que vous avez. Le plus pressé est celui intitulé *Coup d'oeil sur la littérature* qui, pour être accueilli ici, doit paraître au plus tard dans le courant de janvier. C'est pourquoi je vous prie à la réception de ma lettre d'y faire travailler aussitôt. Quand il sera fini, il faudra commencer l'autre et tirer de l'un et l'autre le nombre d'exemplaires que j'ai indiqué par ma lettre du 31 août. Si vous pouviez envoyer l'un et l'autre pour janvier, j'en serais charmé.

J'ai réfléchi sur les arrangements que vous proposez pour le paiement. Pour cette fois-ci, je vous paierai le prix porté par votre lettre à la livraison de la marchandise. Mais je vous demande une grâce, c'est de m'écrire 15 jours ou trois semaines environ avant cette livraison et de m'envoyer une ou deux feuilles de l'ouvrage imprimé soit avec le *Journal helvétique* dont vous voulez bien me gratifier, soit sous les adresses suivantes:

1° - à Monsieur de Warville.

2° - à Monsieur de La Blancherie, agent général des Sciences, rue de Tournon à Paris.

3° - à Mgr Amelot, ministre, à Paris.

Il faut conséquemment trois enveloppes.

Je suis charmé que le morceau de l'éducation des femmes vous ait fait plaisir; à la prochaine poste, je vous en enverrai un autre. Sauf à prendre tous les arrangements que vous voudrez pour ce journal qui, par les circonstances favorables, devrait avoir plus de vogue en France qu'il n'en a, qui la mérite au moins. Je vous remercie du présent que vous voulez bien m'en faire. Puisque vous jouissez de la franchise de port, je vous prie de me le faire [adresser] directement ainsi que vos lettres à cette adresse, à Monsieur de Warville, rue de Seine, f. s. g. à la ville de Malnière, Paris.

Je ne sais pas si Monsieur de Pelleport vous a remis une lettre que je lui ai écrite il y a 8 jours pour un nouveau projet. Je lui demandais combien vous prendriez pour réimprimer 2 fois par semaine une feuille périodique de format du *Courrier de l'Europe*, etc. Je vous ai même envoyé le prospectus de cette feuille.

J'ai communiqué à la personne qui m'avait chargé de vous faire cette proposition le taux général de votre impression. Elle attendra votre réponse à la lettre que je vous ai écrite à ce sujet pour se déterminer et vous l'écrira elle-même.

Je ne puis trop vous répéter que cette dernière affaire vous sera très avantageuse et par la chose en elle-même et par la solidité de la nouvelle relation que vous contracterez avec cette personne; je ne puis mieux vous témoigner ma reconnaissance et mon estime qu'en vous la procurant et de semblables lorsque l'occasion s'en présentera. J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

De Warville.

P. S. Je vous indiquerai par ma prochaine le libraire qui sera chargé du débit. J'oubliais de vous faire une réflexion à ce sujet. Monsieur de Pelleport m'avait dit que vous aviez des facilités pour introduire en France les

ouvrages imprimés chez vous. J'espère que vous voudrez bien vous en servir et adresser de cette façon tous mes ouvrages au libraire que je vous indiquerai.

Si Monsieur de Pelleport est encore à Neuchâtel, voulez-vous bien vous charger de mes amitiés pour lui et le gronder de ce qu'il oublie ses amis.

BRS7. Brissot à la STN

Paris, ce 2 novembre 1779

Messieurs

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré en date du 28 du mois dernier; je suis charmé d'apprendre que mes manuscrits seront imprimés bien avant le mois de janvier; j'ai vu aujourd'hui le libraire qui doit se charger du débit. Il se nomme Desauges, libraire de Mme la Comtesse de Provence, rue St-Louis, derrière le Palais et c'est lui qui m'a donné les renseignements suivants. Il faut que vous ayez la bonté d'adresser les imprimés bien emballés à l'ordinaire à *Madame La Noue marchande et commissionnaire à la grille du petit Montreuil à Versailles. Les ballots seront marqués d'un double W*. Il ne faut point d'acquit-à-caution depuis Dijon. Au surplus vous connaissez sans doute toutes les rubriques nécessaires pour faire parvenir le tout sain et sauf à Versailles et je vous aurai mille obligations de m'aider à ce sujet de vos lumières. Mais surtout point d'acquit-à-caution depuis Dijon, car cela perdrait tout; il n'en faut aucun. Jusqu'à cette ville, vous savez la manière de les y faire parvenir. Il ne faut pas se servir de la diligence, cette voie serait trop coûteuse; celle des routiers est aussi sûre et moins dispendieuse. Au surplus je m'en rapporte à vous sur ce sujet. Je me flatte qu'aussitôt l'envoi vous voudrez bien m'en faire part par une lettre d'avis. Mais auparavant et aussitôt que les ouvrages seront imprimés, je vous prie de m'envoyer un exemplaire de chacun à *jours de postes différentes* aux adresses suivantes:

I° 1ère enveloppe - à Mgr Amelot, ministre à Paris -

2e " - à M. Henique de Chevilly, rue de Bourbon, près des Théatins -

II° 1ère enveloppe - à Mgr Bertin, ministre à Paris -

2e " - à M. de La Blancherie, agent général de Correspondance des Sciences, rue de Tournon -

Observez de marquer chaque exemplaire de cette lettre *W W*. Lettre d'avis aussi.

Je vous donne deux adresses afin d'avoir 2 exemplaires.

Si cependant un de vous, Messieurs, entreprend le voyage de Paris dans ce mois, si lors de son départ les ouvrages sont imprimés, il serait inutile d'employer les voies que je viens de vous indiquer; il pourrait se charger de quelques exemplaires. C'est une complaisance dont je lui aurais grande obligation. J'attends cette arrivée avec impatience parce qu'alors je m'arrangerai pour l'impression de quelques manuscrits considérables; car j'espère ne faire que commencer une correspondance utile et longue avec vous, Messieurs. Relativement au paiement et au journal, nous prendrons les arrangements qui vous conviendront. J'ai vu le journal que vous avez envoyé à M. Le Grand; il est très intéressant. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite estime, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

De Warville.

BRS8. Brissot à la STN

Paris, ce 2 décembre 1779

Messieurs

En conséquence de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 23 du mois dernier, je me suis transporté ce matin même, malgré une indisposition qui me force à garder la chambre depuis plusieurs jours, chez Monsieur Perregaux, votre banquier, qui m'a confirmé entièrement le portrait avantageux que vous m'aviez fait de lui et je serais charmé de pouvoir par votre moyen approfondir davantage notre connaissance.

Je suis charmé que vous ayez pu trouver le moyen de faire parvenir les livres sans acquit-à-caution. Je vous remercie des peines que vous vous donnez à cette occasion mais vous ne me marquez point s'ils sont partis, ni si vous m'avez envoyé quelques exemplaires aux adresses que j'ai eu l'honneur de vous indiquer. Je vous prie de m'en donner une lettre d'avis, elle m'est bien nécessaire.

Il paraît que le voyage projeté d'un de vous, Messieurs, n'aura lieu qu'en janvier. J'attends ce moment avec beaucoup d'impatience pour pouvoir m'arranger avec vous de l'impression de quelques manuscrits considérables.

Soyez persuadés que je n'ai rien tant à coeur que de multiplier nos points de liaison et de répondre à vos soins. Je compte remettre ces jours-ci à M. Perregaux un ouvrage imprimé pour vous être envoyé avec un extrait pour être inséré dans votre journal. M. Le Grand n'a pu encore vous adresser le sien parce que, quoiqu'il soit imprimé, il n'est pas encore publié.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville.

BRS9. Brissot à la STN

Chartres, ce 17 décembre 1779

Messieurs

La maladie de mon père qui est à toute extrémité à l'heure où je vous écris, m'a forcé de quitter Paris il y a quinze jours. Mon ami M. Mentelle m'a fait passer la lettre dont vous m'avez honoré le 7 du courant. Il m'a en même temps marqué le contenu de la réponse qu'il avait eu la complaisance de vous faire pendant mon absence.

Je vous avouerais que je n'ai pas trop bien compris le but de la visite que vous m'avez proposée de rendre à M. Perregaux. La franchise qui fait le fonds de mon caractère n'admet point de détour; vous le désiriez, je l'ai vu, je ne lui ai point parlé d'arrangement parce qu'il n'en était point question dans votre lettre. Je comptais bonnement que sitôt l'envoi des livres vous m'écrieriez un avis, que vous me demanderiez un effet, je comptais le faire suivant votre voeu, tout cela se casait ainsi dans ma tête et au lieu d'une lettre d'explications, j'attendais une lettre d'avis. Les choses ont changé de face et voici ma réponse.

Vous avez été dupés de votre bonne foi, je le crois, vous voulez prendre des précautions, je ne vous en blâme pas. Ne me connaissant point, je ne devais pas être excepté, mais pourquoi ne m'avez-vous pas tenu ce langage dès la première lettre? Je n'aurais pas essuyé le mortel retard que j'éprouve aujourd'hui et vous auriez été éclaircis plus tôt.

Vous demandez un point d'appui pour le remboursement de mes avances, vous avez fait des informations sur mon sort et elles ne vous ont rien appris. Je n'en suis pas étonné. Je vis dans la solitude, borné à mes livres et à la fréquentation de quelques gens de lettres. Vivant comme eux, *dans mes meubles*, du peu de talents que je puis avoir, je me fais à Paris un sort de cent louis, même de mille écus; ce n'est pas pour faire fracas, mais c'est assez pour remplir les engagements que je prends; au reste la fortune que peuvent me laisser mes parents me fait peu craindre des coups du sort. Je suis à mon aise si le malheur veut que j'en perde un. Voilà ma confession pour laquelle je n'ai pas besoin de vous recommander le secret.

Vous exigez que je vous fasse un billet portant engagement de vous payer le montant des frais d'impression de mes deux manuscrits, moitié en recevant la marchandise, moitié six mois après, de faire en sorte que ce billet soit endossé par votre banquier ou par tel autre connu.

Je ne refuse point, Messieurs, de vous faire ce billet et je puis vous protester qu'il sera acquitté. Mais comment puis-je proposer à Monsieur Perregaux d'endosser mon billet lorsqu'il ne me connaît point? Et d'un autre côté les gens de lettres connaissent peu les financiers. Il paraît d'ailleurs que vous ne voulez point d'effet de libraires. Je ne puis donc que vous offrir ma simple signature.

Je ferai plus, Messieurs, pour vous convaincre de ma bonne foi. J'attendais tous les jours celui d'entre vous qui devait venir à Paris pour lui remettre deux manuscrits très importants et considérables à imprimer; ou je vous les enverrai ou je les remettrai à M. Perregaux. Je ne connais point d'autres moyens pour vous tranquilliser.

Les manuscrits que vous avez entre les mains sont peu volumineux. Le coût n'en peut pas être considérable. Croyez-vous que pour un article si petit, j'eusse jamais la bassesse de vous en imposer. Je pourrais vous citer des personnes connues qui m'honorent de leur amitié. Mais les informations même m'humilieraient sur ce point. Vous pouvez d'après cela prendre le parti qui vous paraîtra le plus convenable. Je souhaite bien sincèrement que vous me mettiez à même de vous prouver par une longue correspondance et ma bonne foi et la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville.

Rue de Seine, Hôtel Mayence.

P. S. Si vous le jugez à propos, aussitôt que vous me l'aurez marqué, je remettrai l'effet à M. Perregaux qui vous instruira mais je vous prierai de ne pas perdre alors un moment pour l'envoi en vous référant à mes lettres précédentes. Vous marquez par cette dernière que vous n'avez que deux manuscrits à moi. Vous en avez trois, en voici les titres:

1° - *Coup d'oeil sur la littérature*, etc.

2° - *De la propriété*, etc.

3° - *Le Café de Londres*.

J'espère aller l'an prochain à Neuchâtel et à Genève, j'aurai alors l'occasion de dissiper entièrement vos doutes.

Si vous me trouvez bon, Messieurs, pour me joindre à mon ami, je puis aussi vous offrir les engagements qu'il vous plaira. J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire en l'absence de M. de Warville, il m'a fait passer cette lettre. J'aimerais, Monsieur, devenir votre correspondant. Je répondrai et paierai s'il le faut pour mon ami. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble serviteur.

Mentelle, historiographe de Mgr le Comte
d'Artois, auteur de la Géographie comparée.

BRS10. Brissot à la STN

Paris, ce 31 décembre 1779

Messieurs

Mon ami M. Mentelle m'a communiqué la dernière lettre dont vous l'avez honoré aussitôt mon retour à Paris et j'y réponds avec empressement.

Je vois d'abord avec peine que vous avez retardé l'impression de mes ouvrages sous le prétexte que vous ne connaissiez pas ma solvabilité; et que ne m'écriviez-vous cela plus tôt? Au surplus vous devez être tranquilles, il vient de m'échoir une succession par la mort de mon père, qui doit vous rassurer sur cet article. Je donnerai la semaine prochaine à M. Perregaux des renseignements sur cet objet et les moyens de s'instruire de leur vérité par un de vos compatriotes qui connaît ma famille. Mais je vous prie d'après cela de ne pas perdre un seul instant de faire imprimer sur-le-champ et d'envoyer aussitôt l'impression faite, en me donnant avis de l'envoi et en m'envoyant un exemplaire sous les couverts que je vous ai indiqués. Sur tout cela, je vous prie de vous référer à mes précédentes.

Vous n'accusez dans cette lettre que deux manuscrits que vous avez à moi: cependant, Messieurs, vous en avez trois, je vous en ai donné les titres par ma dernière. Je suis d'autant plus fâché de ce retard que j'ai des ouvrages plus importants à faire imprimer, que je serais charmé de faire affaire avec vous; et j'espère par ma fidélité à remplir mes premiers engagements que vous prendrez toute confiance en moi. M. Mentelle, mon ami, dont le nom est connu du public, a eu la bonté de s'offrir pour mon garant; j'aurais bien d'autres noms à vous offrir.

En réponse à celle-ci, je vous prie, Messieurs, de me faire savoir
1° dans quel temps je pourrai recevoir les exemplaires de ces ouvrages;
2° si quelqu'un de chez vous vient à Paris et quand, etc.

Mais de grâce ne perdons pas un moment; ceux qui sont échappés étaient bien précieux; je ne reçois point votre journal.

Je suis avec les sentiments les plus distingués, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville.

BRS11. Brissot à la STN

Paris, ce 12 janvier 1780

Messieurs

J'ai reçu avec bien du plaisir votre dernière par laquelle vous m'annoncez vos bonnes intentions à mon égard. Je vous en remercie très sincèrement et je vous en prouverai ma reconnaissance par mon exactitude à remplir tous mes engagements envers vous. Je vous aurai une grande obligation de la promptitude que vous mettrez à expédier cet envoi et celui des autres manuscrits que je vous adresserai, car rien ne tue tant les affaires que la lenteur. Je n'ai plus que deux choses à recommander à vos soins:

1° aussitôt que les ouvrages seront imprimés, de m'envoyer un exemplaire de chacun sous le couvert que je vous ai indiqué par mes précédentes, de me donner avis de cet envoi.

2° de m'envoyer aussi le résultat de notre compte afin qu'aussitôt l'arrivée du ballot à Versailles, je remette à M. Perregaux la moitié du prix. Je verrai aujourd'hui ce digne banquier à qui je veux faire connaître plus spécialement mes facultés et ma bonne foi.

Vous recevrez aujourd'hui la moitié d'un manuscrit intitulé "Testament politique de l'Angleterre". Vous recevrez l'autre partie demain et je vous prie de m'accuser aussitôt la réception du tout. Quant aux frais de port, je vous prie de me les porter en compte.

Vous verrez que ce manuscrit par sa nature demande à être imprimé sur-le-champ et qu'on ne perde pas un moment. Il faudra le tirer à *1 500 exemplaires* même format que les autres. Je recommande surtout à M. votre prote de prendre garde aux renvois et aux noms d'hommes. Je n'ai pas eu le temps de faire copier ce manuscrit qui piquera sans doute la curiosité publique si j'en crois quelques gens de lettres.

Puisque votre voyage est décidé pour février, je remets à ce temps à parler d'affaires plus considérables. L'heure de la poste me presse - M. Mentelle vous présente ses civilités. L'affaire pour la gazette à réimprimer n'est point manquée, mais elle est remise à quelques mois.

Je suis avec la plus parfaite considération, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville.

Hôtel de Mayence, rue de Seine, f. s. g.

P. S. Je vous prie de m'écrire toujours à cette adresse.

BRS12. Brissot à la STN

Paris, ce 26 janvier 1780

Messieurs

J'ai reçu sous les couverts que je vous avais indiqués les deux exemplaires des observations etc. et je vous prie de vous en servir toujours par la suite pour les autres.

Je suis surpris que vous n'ayez pas mis exactement le titre de *Coup d'oeil d'un observateur*, mais c'est une bagatelle.

J'ai été content de l'impression à quelques fautes près, inévitables peut-être à raison de mon écriture rapide. Je ferai attention à l'observation que vous avez bien voulu me faire sur les noms propres.

J'ai vu M. Desauges que j'ai prévenu sur la réception du ballot. Il m'a dit qu'il ne vous avait pas écrit parce qu'il n'y avait pas d'autres précautions à prendre et qu'il croyait l'affaire en chemin.

Je suppose qu'elle doit arriver incessamment. Aussitôt que je l'aurai reçue, je vous en accuserai la réception.

Je vous supplie de mettre la plus grande diligence au *Testament politique*. Vous devinez à merveille que toutes ces bagatelles n'ont de prix que pour le moment.

Je ne vous ai jamais parlé du silence inviolable que je vous prie de garder sur mon nom. Hommes de lettres vous-mêmes, vous savez les effets terribles d'une indiscretion.

Si le *Traité sur la Propriété* n'était pas encore imprimé, il faudrait travailler de préférence au *Testament*; donc le *Café Politique* ne tardera pas aussi à arriver suivant mon compte.

J'accepte l'augure pour ce commencement de notre correspondance; elle continuera longtemps si les liens ne sont jamais rompus que par moi. Nous aurons donc enfin le plaisir de vous voir. J'ai beaucoup de projets à vous communiquer, d'ouvrages à vous confier. Aussitôt que la facture me sera parvenue et que j'aurai reçu tout, je m'empresserai de faire honneur à ma promesse.

Pardon si ma lettre est si incorrecte. Le temps me presse et j'écris avec rapidité. Croiriez-vous que je n'ai pas encore eu le plaisir de revoir M. Perregaux? j'ai passé [sic] chez lui; il n'y était pas; mes affaires m'ont empêché d'y retourner mais je veux le revoir cette semaine. Je serais bien charmé de savoir à peu près le temps de votre arrivée. Si c'est avant le mois de mars, cela m'arrange infiniment car vers le milieu de ce mois, j'ai un petit voyage à faire.

Je suis avec toute l'estime et la considération possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville.

BRS13. Brissot à Ostervald

Paris, ce mercredi matin

Je me suis présenté hier au soir chez vous, Monsieur, vous n'étiez pas encore rentré, ce qui m'a privé du plaisir de vous expliquer mille choses que j'avais à vous dire. De retour chez moi, je me suis occupé à mettre par écrit les propositions que j'avais à vous faire. Je vous les envoie ci-jointes. Je vous prie d'y réfléchir, de mettre même si vous voulez vos réflexions par écrit et de me donner une heure, un jour où nous puissions terminer. Je suis d'autant plus pressé de finir que mon ouvrage sur les langues ne peut plus être retardé. Vous verrez par mes propositions que je m'explique franchement et je m'attends à une réponse qui aura le même caractère. Quant aux engagements que je prendrai avec vous, vous pouvez compter sur mon exactitude à les remplir. Je m'empresserai toujours de vous témoigner combien je suis charmé de notre liaison et combien je désire qu'elle continue. Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret sur tous ces objets. Il est indispensable ici. Je n'ai point encore reçu la nouvelle que les brochures en question fussent arrivées à Versailles, ce qui m'inquiète. Je suis avec la considération la plus parfaite, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville

Je vous prie de répondre par le porteur à quels jour et heure je pourrai vous voir.

BRS14. Brissot à Ostervald

Paris, ce lundi matin

Je comptais, Monsieur, avoir l'honneur de vous voir ce matin, comme je vous l'avais promis, mais je suis obligé de partir avec plusieurs personnes pour Versailles. J'ai vu M. Desauges qui n'avait point reçu les lettres d'avis de la commissionnaire. Il va aujourd'hui à Versailles et verra Mme La Noue pour la livraison des ballots. Je l'ai prié de faire tout pour le mieux dans mon absence. Aussitôt à mon arrivée chez moi, c'est-à-dire après-demain, j'aurai l'honneur de vous écrire pour le paiement et de vous envoyer un ordre pour toucher de l'argent en conséquence de nos arrangements.

Comme vous ne quittez Paris que sous quinze jours, j'espère vous revoir et vous remettre le manuscrit à imprimer.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville.

BRS15. La STN à Ostervald et Bosset

16 février 1780

Nous pensons qu'il vaut mieux que vous établissiez vous-mêmes, Messieurs, le compte à M. de Warville. Nous vous donnons ci-après tous les éléments trouvés dans l'agenda de Monsieur Ostervald et dans les copies de lettres que nous ne trouvons pas assez claires pour établir nous-mêmes la facture; et comme sans doute vous le verrez à Paris, il vous sera plus facile de vous entendre avec lui.

Extrait de la lettre qu'on lui a écrite le 5e octobre 1779.

"Si comme nous l'espérons, vous trouvez de votre goût l'échantillon ci-inclus, nous y travaillerons en diligence dès la réception de votre réponse et en tirerons [sic] 600 exemplaires que vous nous commettez. Il est nécessaire de vous prévenir de la manière dont nous traitons ordinairement dans les cas de cette nature et nous avons l'honneur de vous dire que sans faire le commerce de librairie, nos presses roulent pour ceux qui l'exercent. Notre taux est d'un sol de France la feuille; c'est en conformant à ce prix général que nous vous offrons nos services. Si l'échantillon que nous joignons à cette lettre vous paraît vous convenir pour vos ouvrages, nous tirerons l'un et l'autre de la même manière et ayant douze presses montées, il ne nous sera pas difficile de vous en livrer 600 du premier et 1 200 du second pour janvier. Nous vous laissons le maître de nous payer quelque chose d'avance comme on fait ordinairement pour l'achat des papiers."

Extrait d'une autre lettre de la même date. Il paraît que c'est un double emploi mais les deux copies subsistent, en sorte que nous ne pouvons savoir si elles ont été expédiées ou laquelle des deux. Pour les conditions, elles sont les mêmes.

'Lorsque l'objet est de quelque importance, on nous fait l'avance d'une partie des frais, on nous paie à la réception de la marchandise. Nous nous chargerons de l'impression de vos ouvrages de la manière qu'on conviendra pour le papier et le caractère et en fournirons le nombre d'exemplaires qui nous sera fixé à un sol de France la feuille.'

Aucune autre lettre ne parle du prix fixé à aucun [sic] des ouvrages pour M. de Warville et il paraît, nonobstant l'agenda de M. Ostervald dont nous vous donnons le précis en entier, qu'aucun autre prix n'a été fixé que celui d'un sol de France la feuille; au moins cela paraît certain pour ce qu'on ne tire qu'à 600, puisque l'agenda ne fait mention que d'une édition à 1 250.

Extrait de l'agenda.

'M. Le Grand a payé à Paris, pour un 12° tiré à 1 250, le papier à 11 livres la rame et l'impression à 23 livres la feuille. Le manuscrit ayant donné 13 feuilles, le tout lui a coûté

L. 656-10-0 ----- Calcul d'un ouvrage pareil à nos prix

papier comme Gil Blas à L. 7	L. 17-0-0
composition	L. 6-0-0
tirage	L. 5-7-6
extra frais	L. 1-2-6
notre bénéfice	L. 10-0-0

	L. 40-0-0

Sur ce pied-là un tel manuscrit imprimé ici ne lui coûterait que L. 520. Il épargnerait L. 136 qui feraient plus que les frais de voiture d'ici à Paris, car un tel papier pèse 16 livres poids de marc la rame. Il en faut 6 _ pour le cent; toute l'impression pèserait conséquemment 5 quintaux, à L. 15 le cent par Lyon font 75. Ainsi l'exemplaire imprimé chez nous ayant 13 feuilles lui reviendrait tout compris à L. 9-6-0 et imprimé à Paris à L. 10-6-0.

Pour M. de Warville

Même calcul pour son manuscrit tiré à 1 250, ayant pour *titre* 'Observation sur la Littérature'.

Il semble dans cette dernière phrase que ce calcul a été fait à M. de Warville et il n'y en a pas un mot dans les copies de lettres.

Suite de l'extrait de l'agenda

'Quant à l'autre tiré à 600, ce sera à un sol la feuille comme on le lui a écrit; et supposant qu'il donnera environ 6 feuilles, en voici le calcul:

papier 1 rame 4 mains à L. 7	L 7-14-0
composition	4- 0-0
et tirage	2-14-0
extra frais	0-12-0

feront	L. 15- 0-0
6 feuilles à L. 15 nous coûteront	L. 90
3 600 feuilles à 1 s. font	L. 180

C'est, Messieurs, comme si vous aviez sous vos yeux les copies de lettres et l'agenda, ces calculs pourront aussi vous servir au cas que vous fassiez quelques conventions de ce genre.

Voici la note de ce que nous avons expédié à M. Revol et Cie le 27 janvier en une balle W n° 11

Exemplaires 616 *Café politique* 621 à 2 1/2 feuilles font 1 552
5 pour les censeurs et les associés
lesquelles nous croyons doivent être comptées à 1 sol L. 77-12-6

Exemplaires 1 250 *Observations sur la littérature* 1 255 exemplaires ayant 4
1/2 feuilles
5 pour les censeurs et les associés

Pour cet article nous comprenons que le calcul doit être fait ainsi. Si 13 feuilles doivent coûter 9 s. 6 d. , combien coûteront 4 _ feuilles?

Réponse: 3 s. 3 d. 6/13.

Les 1 255 exemplaires à 3 s. 3 d. 6/13 font ... L. 216-7-6

Le 12 février expédié de même en une balle W n° 39

Exemplaires 606 *Recherches philosophiques* 611 à 5 1/2 feuilles
3 360 1/2 à 1 s. L. 168-0-6

5 pour les censeurs et associés

Exemplaires 1 558 *Testament politique* 1 563 ayant 5 1/6 feuilles
5 pour les censeurs et nous

Même calcul pour cet article que celui ci-dessus des Observations sur la littérature, savoir: si 13 feuilles coûtent 9 s. 6 d. , combien 5 1/6 feuilles?

Réponse: 3 s. 9 d. 4/13

Les 1563 exemplaires à 3 s. 9 d. 4/13 ...L. 295-1-6

au cas que nous ayons bien deviné les prix, voici la récapitulation des quatre éditions

L. 77-12-6

206-7-6 [*sic, erreur*] L. 747-2-0

168-0-6

295-1-6

BRS16. Brissot à Ostervald

Chartres, le 2 avril 1780

Je comptais, Monsieur, avoir encore le plaisir de vous voir une fois avant mon départ de Paris, mais j'ai été obligé de partir plus tôt que je n'avais calculé pour régler ici les affaires de la succession de mon père. Je ne sais pas encore quel temps j'y resterai et dans cette incertitude, je prends le parti de vous écrire à Paris.

Je ne reçois point de nouvelles de l'arrivée des brochures en question, ce qui m'inquiète et me fâche d'autant plus que le temps de la vente avantageuse s'écoule, car le temps où tout le monde va à la campagne s'approche rapidement. Votre correspondant de Lyon ne vous a-t-il rien écrit à cette occasion? Il est inconcevable que des ballots envoyés en janvier ne soient pas arrivés en avril.

Quant aux ouvrages pour lesquels je vous ai demandé vos conditions, j'en fais copier un ici afin que la copie prête, vous puissiez faire imprimer le plus promptement possible.

Je vous prie de me donner l'adresse de votre libraire ou imprimeur correspondant à Paris, afin que je puisse le voir pour les Rousseau que je désire avoir et les dictionnaires encyclopédiques que je prévois vous faire vendre au rabais que vous m'avez proposé. A ce sujet, je vous observerai que je serais bien charmé si vous pouviez faire une affaire avec notre ami M. Mentelle.

Vous avez sans doute lu le projet de *Biographie universelle* que je vous envoyai étant à Paris. Qu'en dites-vous? J'oubliai de vous en parler à notre dernière entrevue. Voudrez-vous faire une spéculation sur cet objet?

Pardon si je vous écris très brièvement, mais je suis si pressé d'affaires! Honorez-moi, je vous prie, d'une réponse et marquez-moi, si vous le pouvez, le temps où vous espérez quitter Paris. J'ai vu ici un particulier qui doit travailler pour l'étain dans votre *Description des arts*. C'est un homme entendu.

Je suis très parfaitement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville - Avocat au Parlement -

[Annexe à la lettre du 2 avril 1780]

Projet d'une *Biographie universelle des gens de lettres de tous les pays de tous les temps* qui pourra contenir 10 vol. in 4° ou à peu près - composée d'après Moreri, Bayle et les autres biographes.

Cette biographie a déjà été exécutée en partie. Mais si l'on veut être impartial, on trouvera que Bayle est trop diffus, que son dictionnaire et celui de Moreri ne vont que jusqu'au 18° siècle.

Le dictionnaire de l'avocat ne comprend que les savants de France et d'Angleterre et est d'ailleurs très incomplet. Le dictionnaire en 6 volumes de la Société des gens de lettres est trop partial, trop inexact. Celui de

l'Anglais (1), excellent pour la biographie anglaise, est plein de fautes dans les autres parties. On peut dire que ces ouvrages et les différentes bibliothèques germaniques peuvent fournir d'excellents matériaux pour la biographie de tous les gens de lettres, mais ne sont point cette biographie universelle dont on donne le projet et pour la perfection de laquelle on puisera dans les sources originales mêmes.

1° - Cette biographie embrassera les savants et les artistes de tous les pays, de tous les temps.

2° - On ne mettra point ici la biographie des Généraux Impériaux etc., parce qu'ils n'ont aucun rapport avec les premiers.

3° - Elle sera divisée en deux parties

1° - Biographie ancienne -

2° - Biographie moderne -

On ne suivra point l'ordre alphabétique mais l'ordre chronologique et des matières.

Dans la Biographie moderne par exemple on rangera les auteurs par siècle et le rang de chaque auteur se réglera:

1° sur l'ordre des matières, sur la première lettre de son nom; et tel est l'avantage de cet ordre qu'on pourra voir d'un coup d'oeil la somme des ouvrages qui ont paru sur chaque matière dans chaque siècle, les comparer entre eux et avec le siècle précédent ou subséquent, ce qui formera un tableau progressif des connaissances humaines.

Mais pour la commodité des lecteurs et afin qu'on ne soit point embarrassé à trouver le nom et les ouvrages d'un savant, on donnera dans un volume particulier le tableau alphabétique des auteurs de tous les temps. Là le nom de chaque auteur sera accompagné:

1° du nom de son pays, 2° de la science où il s'est principalement distingué, 3° du siècle où il a vécu. Ayant toutes ces données, il sera facile de trouver l'article qu'on cherchera dans la biographie chronologique.

N. B. Ceci n'est qu'une esquisse. Si on approuve le plan, on l'étendra davantage.

BRS17. Brissot à Ostervald

Chartres, ce 25 avril 1780

M. Mentelle m'a fait passer, Monsieur, la petite note que vous lui avez adressée à mon sujet; vous y témoignez quelque surprise de n'avoir point entendu parler de moi depuis 3 semaines. Voici ma justification: le jour était pris entre nous le lundi 17 avril à Versailles pour y terminer. Je comptais y être sur les 3 heures mais mes affaires m'empêchèrent d'y être avant 8 heures. J'avais remis tous mes pouvoirs à M. Desauges libraire rue Saint Louis derrière le Palais pour visiter les ballots, recevoir les livres terminés. J'avais prié M. Desauges de m'en donner avis afin qu'aussitôt l'examen et la livraison, je pusse vous faire passer vos fonds. J'ai écrit deux fois depuis et je n'ai point reçu de réponse. Vous devez bien penser, Monsieur, que je ne pouvais m'arranger autrement et j'ai l'honneur de vous réitérer ici la même chose. Aussitôt que M. Desauges m'aura donné avis qu'il a les exemplaires, je vous envoie ce dont nous sommes convenus. Je me flatte que vous ne devez avoir aucune inquiétude, les imprimés étant entre les mains d'un tiers. J'avais aussi prié M. Desauges de vous voir. Il vous est aisé étant à Paris de terminer tout cela avec lui. Quant à moi, j'espère m'y rendre dans le courant de la semaine prochaine. Il est très vrai, Monsieur, que j'ai témoigné beaucoup d'empressement pour avoir ces livres mais je ne puis me dispenser de vous observer que ces livres ne sont arrivés qu'après le temps de la vente passée, quoique suivant vos lettres, je dusse les avoir dans janvier ou février au plus tard. Au surplus, ce mal est fait, il ne faut plus songer qu'au présent. Ainsi je vous prie de voir M. Desauges afin de terminer avec lui et aussitôt l'avis reçu, je suis à vos ordres. J'attends votre réponse et suis avec une parfaite considération, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville
Avocat au Parlement

P. S. Mes amitiés très humbles à M. Bosset.

BRS18. Brissot à Ostervald

Chartres, ce 26 avril 1780

J'apprends à l'instant, Monsieur, par une lettre de M. Desauges libraire, qu'il a visité les ballots à Versailles, qu'il compte les faire entrer dans Paris le plus tôt possible. Cette nouvelle m'a fait d'autant plus plaisir qu'elle me met à portée de satisfaire, comme je vous l'avais marqué hier, à mes promesses. Je compte être de retour à Paris dans le courant de la semaine prochaine et finir avec vous. M. Mentelle m'a marqué que vous pourriez y être encore quinze jours et je serais charmé de pouvoir vous y rencontrer pour cet article et pour quelques autres sur lesquels nous avons à conférer. Je suppose que vos affaires se sont parfaitement arrangées avec l'Académie. Je vous prie de me donner une réponse où vous me marquerez au juste dans quel temps vous comptez quitter la capitale. Je suis avec une parfaite considération, Monsieur,

votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville.

P. S. Je présente mes civilités à M. Bosset.

BRS19. Brissot à Ostervald

Chartres, 30 avril 1780

Monsieur

Je remets aujourd'hui à la diligence de Chartres 300 livres à l'adresse de mon ami M. Mentelle, qui les recevra mardi ou mercredi au plus tard et que je charge de vous les porter. C'est un acompte pour nos affaires. Je vous prie de lui en donner quittance et de lui donner aussi une permission pour que Madame La Noue délivre les ballots en question, car il n'y a point de temps à perdre pour la vente. Vous savez qu'elle n'a déjà été que trop reculée. Je n'ai pu avoir de voie plus prompte; j'en aurais cependant désiré afin que M. Desauges pût mettre en vente aussitôt la présente car il m'a marqué que cela pressait. Pour le surplus de la somme je serai [sic] samedi prochain et nous nous arrangerons.

Je compte assez sur votre honnêteté pour croire que vous vous prêterez à tous les arrangements utiles à cette affaire. M. Mentelle doit vous voir à cette occasion. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,
Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville.

BRS20. Brissot à Bosset

Paris, ce vendredi une heure

Au moment où je partais pour le rendez-vous, Monsieur, on m'a enlevé pour aller à Reims où une affaire très pressée m'oblige de passer 8 jours. Je compte écrire demain à M. Ostervald pour terminer notre affaire, puisqu'il sait mieux que personne nos conventions et qu'il ne s'agit plus que de lui envoyer un billet du restant. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville.

BRS21. Brissot à Ostervald

Reims, ce 15 mai 1780

Je comptais avoir, Monsieur, l'honneur de vous voir à Paris à mon retour de Chartres. Mais j'y appris de M. Bosset que vous en étiez parti 8 jours auparavant, ce qui me fit beaucoup de peine. Dès avant mon retour M. Mentelle avait payé pour moi 300 livres à M. Bosset pour la moitié ou à peu près des frais de l'impression des brochures en question. Mais votre associé en donnant la permission de délivrer les ballots, m'écrivit qu'il espérait qu'à mon retour je terminerai cette affaire. Je l'ai vu à Paris; je lui ai offert, suivant notre traité, de lui donner un billet payable en six mois le restant. Il m'a dit qu'il ne pouvait l'accepter parce que vous l'aviez chargé de recevoir le tout en argent. Je lui répondis qu'il ignorait apparemment nos conventions consignées dans vos lettres. Je me réservai de les lui montrer dans une seconde entrevue, mais je ne pus, parce que je fus obligé de partir le même jour pour Reims où je resterai huit jours. Dans ces circonstances, j'ai jugé à propos de vous écrire de cette ville même, afin de vous rappeler notre traité et de vous demander votre intention. J'ai employé vos presses à l'impression de mes ouvrages à condition de vous payer la moitié des frais comptant et l'autre moitié dans six mois sur billet. Tel est encore le traité que nous avons fait pour les ouvrages qui me restent à imprimer. Aussi, Monsieur, je vous prie de m'écrire si vous voulez l'exécuter. Si vous êtes dans cette intention, je vous enverrai un billet payable dans six mois du restant des frais de l'impression des brochures et de plus je vous enverrai la copie de mon nouveau manuscrit. Vous devez être assuré de mon exactitude par le paiement que je vous ai fait; ma franchise vous est également connue. Je ne doute point de la vôtre et je n'attribue qu'à un malentendu cette contestation qui n'est sûrement pas dans les principes que vous suivez. J'attends votre réponse à Paris pour 10 jours; et si elle est conforme à ce que je vous écris, je remettrai à M. Bosset mon manuscrit et le billet. J'ai l'honneur d'être parfaitement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville

BRS22. Brissot à Ostervald

Paris, ce 16 juin 1780

J'ai appris, Monsieur, par M. Bosset que vous vous étiez fort bien rappelé toutes nos conventions et en conséquence je vais remettre à M. votre associé un effet du restant des frais non pas de moi, mais de M. Desauges libraire chargé de la vente des différents ouvrages. Je remettrai aussi à M. Bosset le manuscrit de l'ouvrage en question que je vous prie de mettre sous presse aussitôt qu'il vous sera parvenu parce qu'il est extrêmement intéressant qu'il soit fini cette année.

Un autre objet plus pressant m'engage à vous écrire aujourd'hui. C'est un petit service que je vous prie de me rendre. J'ai mis aujourd'hui à la diligence de Besançon à votre adresse un petit paquet que je vous prie de recevoir. Pour plus de sûreté de remise, je vous prie d'acquitter les frais de poste qui ne peuvent être qu'une bagatelle et j'en tiendrai compte à M. Bosset. Ce paquet est pour M. Tribolet, secrétaire de la Société économique de Berne à Berne (Suisse), à qui je n'ai pu le faire passer directement parce qu'il n'y a point de voie directe d'ici. Je me flatte que vous voudrez bien le lui faire passer aussitôt qu'il vous sera parvenu. Je lui en écris deux mots aujourd'hui. Vous ne pouvez manquer d'occasion; observez, je vous prie, que ce paquet est très pressé et qu'il faut qu'il soit remis avant la fin de ce mois. En ôtant de dessus ce paquet votre adresse, vous trouverez la sienne dessous la vôtre. Je me repose entièrement sur votre complaisance pour remplir promptement cet objet et j'ose espérer que vous voudrez bien me le faire savoir.

Outre le manuscrit que je remettrai à M. Bosset, j'en ai un autre mais moins considérable que je pourrai vous envoyer comme à l'ordinaire. Je vous souhaite une parfaite santé et suis avec la plus grande considération, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville
Hôtel Mayence, rue de Seine.

BRS23. Brissot à Ostervald

Paris, ce 1er juillet 1780

J'ai envoyé hier, Monsieur, par la diligence de Besançon à votre adresse à Neuchâtel un manuscrit complet contenant 282 pages en général assez bien copié. Il est intitulé *Théorie des Lois criminelles*, etc. Le titre de la première page n'y est pas encore. Il ne faudra l'imprimer qu'à la fin. Au lieu de l'imprimer en in 12° comme je l'avais d'abord jugé à propos, je vous prie de le faire imprimer en in 8° de 30 à 32 lignes la page, même caractère des brochures. *Il faudra le tirer à 1000*; j'espère qu'aussitôt sa réception, vous voudrez bien y faire travailler. Vous m'avez flatté de l'espoir qu'en 3 mois cette besogne pouvait être faite. Pourvu que cela soit prêt en novembre, je serais content. S'il pouvait l'être plus tôt, cela ne ferait pas de mal. Je crois qu'il contiendra 2 volumes au surplus. Monsieur, votre prote appréciera l'étendue. La plus grande difficulté sera pour les notes qui sont assez considérables et auxquelles il faut avoir grand soin. Elles doivent correspondre exactement au texte et être placées dans l'ordre où je les ai mises. Le caractère doit en être plus fin. Je sens que cela doit augmenter le prix. Il ne sera pas difficile de nous arranger. Comme il y a des morceaux en différentes langues, comme il y a des tableaux et que je voudrais voir les épreuves, je vous prie d'en faire tirer à chaque feuille une pour moi sur papier fin. Lorsqu'il y en aura deux ou trois de faites, vous aurez la complaisance de me les adresser, comme les brochures, bien enveloppées

1° - *Sous le couvert de Mgr Amelot, ministre à Paris -*

2° - *Autre couvert à M. Henique de Chevilly, rue de Bourbon, près les Théatins.*

Vous vous bornerez à mettre sur les feuilles mon nom. Je vous les renverrai corrigées de même sans frais de port. Au surplus, si cette disposition en occasionnait quelques-uns, ce serait un article à ajouter à mon mémoire. Je vous prie d'observer que cet ouvrage est de la plus grande importance pour moi et que c'est la raison pour laquelle je ne veux négliger aucun des soins que je puis lui donner à tant de distance du lieu de l'impression. J'espère recevoir trois épreuves ou quatre même *si cela ne fait pas un paquet trop gros* avant la fin de juillet.

J'aurais bien donné ce paquet à M. Bosset mais il m'a dit qu'il ne retournait pas directement à Neuchâtel.

Je lui ai remis deux effets pour finir notre compte. La date en est plus éloignée que je ne l'avais promis; mais il n'a pas dépendu de moi de les faire mettre à plus courte date et j'ai compté sur votre complaisance à cet égard. Les effets sont du libraire Desauges.

Vous avez dû recevoir il y a quelque temps un paquet semblable que je vous ai prié de faire passer à M. Tribolet, secrétaire de la Société économique de Berne. Je me flatte que vous aurez eu cette bonté. Ce paquet a dû être remis avant juillet pour concourir au prix. Je vous prie de m'en accuser la réception et l'envoi. Celui que je vous ai envoyé hier ne doit payer de port que depuis Besançon jusque chez vous car j'ai payé ici 2 livres 8 sous jusqu'à Besançon. Vous avez dû payer en entier le port de l'autre; article en compte.

Je vous prie de recommander à Messieurs vos compositeurs de prendre garde aux tableaux et de les composer dans l'ordre où ils sont.

J'aurai l'honneur de vous écrire un de ces jours pour quelques autres articles, mais je me flatte que vous voudrez bien auparavant m'honorer d'une réponse. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

Avocat au Parlement

Brissot de Warville

Hôtel Mayence, rue de Seine.

BRS24. Brissot à Ostervald

Paris, ce 14 juillet 1780

Je commence par vous remercier, Monsieur, d'avoir eu la complaisance d'écrire à M. Tribolet en lui envoyant le paquet en question. Je suppose qu'il n'aura point eu égard à la différence de quelques jours. Je l'ai prié en gardant l'anonyme de m'en accuser la réception à l'adresse de M. Mentelle.

Vous devez avoir reçu l'autre manuscrit dont j'ai payé le port jusqu'à Besançon. J'espère qu'il ira aussitôt à la presse et que vous voudrez bien vous conformer à ma dernière pour tout ce qui regarde cette impression. Pour l'envoi des premières épreuves, je vous prie de me le faire comme je vous l'ai marqué à l'adresse de M. Amelot. Mais *il faut avoir soin de bien envelopper et serrer le tout* afin qu'à la poste on ne s'aperçoive point que c'est de l'imprimé. Ainsi ne *ménagez point les enveloppes*. Mettez-en une pour M. Amelot, une pour M. Henique de Chevilly, une troisième pour moi. Je me repose sur vos soins qui me sont connus.

Expliquez-moi donc de grâce l'étrange chose que M. Desauges mon libraire vient de découvrir. Il avait envoyé un paquet des brochures à M. Le Roi, libraire à Caen. Celui-ci, qui est à Paris, vient de lui dire qu'il en avait déjà reçu un ballot de M. Migneret commis de M. Letellier à Paris. D'où viennent donc ces brochures? M. Desauges n'en a jamais fourni à Migneret. Il m'a fait des plaintes très vives à ce sujet. Vous sentez combien il est désagréable pour moi d'apprendre que d'autres libraires aient des parties d'un ouvrage dont je croyais être le seul propriétaire, et je ne doute point que vous ne concouriez avec moi à découvrir les auteurs de ce délit qui me menace encore peut-être pour l'avenir et que je voudrais prévenir.

Le temps me presse; je ne puis vous en dire davantage. J'y reviendrai une autre fois. J'attends que vous m'accusiez la réception et l'envoi à la presse du manuscrit. Je passerai chez M. Perregaux et lui remettrai les cinq livres en question. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville.

BRS25. Brissot à Ostervald

Chartres, ce 20 août 1780

Il y a très longtemps, Monsieur, que je n'ai eu le plaisir de recevoir de vos nouvelles. Il ne m'est point venu d'épreuves par la voie que je vous ai indiquée. Cependant je suppose que mon ouvrage est à la presse et que vous avez la bonté de ne point le négliger. Il est extrêmement important pour moi qu'il paraisse avant la fin de cette année et je compte pour cela et sur votre exactitude et sur vos promesses. Je désirerais beaucoup que vous m'écrivissiez pour me rassurer et me marquer s'il avance.

Je ne vous ai point envoyé le grand titre à mettre en tête. Il sera assez temps lorsque l'ouvrage tirera à sa fin. J'ai même aussi à y ajouter une lettre de M. de Voltaire à l'occasion de cet ouvrage.

Je n'ai point reçu d'avis de M. Tribolet de Berne pour le paquet que vous m'avez marqué lui avoir fait passer. Je lui ai cependant écrit, et je lui ai donné une adresse pour m'écrire, mais il ne m'a point répondu. Si vous pouviez me donner quelques lumières à cette occasion, vous m'obligeriez infiniment. On est bien impatient de voir l'édition de Rousseau. Quand la vôtre paraîtra-t-elle?

Je sens bien la difficulté de recevoir exactement de vous des épreuves pour mon ouvrage. Je ne désire en avoir que deux ou trois pour avoir un essai de votre travail sur mon ouvrage.

Continuez-vous toujours votre *Journal helvétique*? Songez-vous à lui donner une secousse? Voilà le temps propice, mais il faut avoir des correspondants à Paris. Vous direz que je prêche pour mon saint, mais en réussissant c'est bien fêter le vôtre et sans cela je ne crois point à la réussite.

Je crois rester encore ici une huitaine pour affaires. J'espère trouver de vos nouvelles à mon arrivée à Paris et je vous demande cette faveur. Je suis très sincèrement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville - Avocat au Parlement

BRS26. Brissot à Ostervald

Paris, ce 6 septembre

J'ai reçu, Monsieur, à mon arrivée à Paris votre lettre du 27 août dernier. Je suis bien fâché que l'indisposition de votre associé continue toujours. Je lui souhaite bien sincèrement une meilleure santé.

J'ai reçu en même temps les deux feuilles *A. M.* que vous m'avez fait passer. L'impression m'en a paru assez exactement faite. La peine que vous voulez bien prendre de revoir vous-même les dernières épreuves me pénètre de reconnaissance. Les compliments que vous me faites à ce sujet sont bien flatteurs pour moi. Je vous en remercie de tout mon coeur. Rien ne sera plus important pour moi que de voir paraître cet ouvrage aussitôt que la Société de Berne aura donné son jugement et le mois de novembre est fixé pour cela. Voilà pourquoi je vous serai obligé de pousser assidûment cet ouvrage et d'y mettre la même exactitude que dans les feuilles que vous m'avez envoyées.

Je vous prie de m'envoyer les feuilles *B. C. D.* sous les couverts que je vous ai indiqués. Elles me parviendront sûrement. Je désirerais que vous me les envoyassiez promptement parce que Linguet doit être à Paris sous quelques jours et que je serais charmé qu'il vît quelques parties de mon ouvrage.

Je vous suis obligé des démarches que vous faites auprès de M. Tribolet. Je vois qu'il est décidé à ne point faire de réponse.

L'occasion était bien favorable pour donner une secousse à votre journal car il y en a tant qui tombent ou déplaisent ici. Je crois que le titre le plus convenable serait: *Journal étranger* imprimé à Neuchâtel. Remarquez qu'il a déjà existé un journal étranger fini en 1760 qui a eu beaucoup de succès en France, que des circonstances particulières ont fait suspendre.

Je ne puis vous donner pour le moment la note de mon ouvrage que vous me demandez quoique je sois charmé de votre honnêteté et de votre zèle pour le répandre partout. En voici la raison. Si l'ouvrage est couronné, je mettrai dans le titre, 'ouvrage couronné par la Société de Berne', ce qui pourra augmenter son prix. Or je ruinerais toutes mes prétentions à ce prix si je violais la loi du secret qui m'est imposée. Remarquez que le prix est de 100 louis. Voilà la raison qui m'empêche de vous donner et la notice et le titre général.

Mais je vous prie d'insérer dans votre journal l'annonce ci-jointe par laquelle vous verrez que j'ai remporté un prix à l'Académie de Châlons-sur-Marne sur la *Réforme des Lois pénales* en France, nouvelle qui vous fera plaisir vu l'amitié que vous me portez. L'Académie m'a marqué qu'elle ferait imprimer elle-même les *Mémoires*, sans quoi je vous aurais envoyé le mien. Lorsqu'il paraîtra, je vous en adresserai.

J'ai parlé à mon libraire de votre édition de Rousseau. Il doit en prendre des exemplaires et vous écrire à ce sujet. J'en ai demandé six pour moi. Je suis avec tout l'attachement possible, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville
Hôtel Mayence - rue de Seine -

BRS27. Brissot à Ostervald

Paris, ce 16 septembre 1780

J'ai reçu hier, Monsieur, les feuilles *B. C. D.* de mon ouvrage; je vous en remercie. Mais je vous prie, Monsieur, d'observer ou de faire observer à ceux qui font le paquet de ne jamais mettre des cachets de cire aux enveloppes intérieures parce qu'à la poste aux lettres on les tâte pour voir si ces paquets sont pour d'autres que pour le ministre. Il suffit d'y mettre un peu de cire ou de pain pour faire tenir les enveloppes. J'espère que vous voudrez bien m'envoyer aussi les autres feuilles successivement 3 par 3. Remarquez que j'ai la feuille *M.*

Je vous envoie ci-jointes les additions et les corrections à faire dans les quatre premières feuilles qui sont au reste très exactement et correctement imprimées.

Monsieur Desauges a dû vous écrire pour que vous lui envoyiez des Rousseau. Quand vous voudrez parler pour votre journal, je suis tout à vous. J'ai déjà bien des matériaux en anecdotes secrètes littéraires ou extraits. Je suis avec tout le dévouement possible, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville
Avocat au Parlement

Hôtel Mayence, rue de Seine.

Additions à faire à la *Théorie des lois criminelles*

A la page 10, au bas de la note 6.

Il est une remarque importante pour mon repos et que je prie mes lecteurs de ne pas perdre de vue. Lorsque je cite quelque auteur, c'est sans adopter ses opinions ou sa doctrine entièrement. Ce n'est point l'homme de parti mais l'ami de l'humanité que je cite.

A la page 182, à la suite de la note 88.

Le gouvernement français vient enfin de se rendre aux vœux de tous les bons citoyens, en ordonnant l'établissement de nouvelles prisons dans la capitale. V. la déclaration du 30 août 1780.

A la fin de l'article sur la question Chapitres des preuves judiciaires, insérer dans quelque endroit ce qui suit: Au moment où l'on imprimait cet article, on apprend que la question préparatoire vient d'être abolie en France. Le roi par la déclaration du 24 août 1780, dit *qu'il n'a pas pu se refuser aux réflexions et à l'expérience des premiers magistrats qui lui ont laissé entrevoir plus de rigueur contre l'accusé dans ce genre de condamnation que d'espérance pour la justice de parvenir par l'aveu de l'accusé à compléter la preuve du crime dont il est prévenu.* Cette déclaration abrogatoire dictée pour la raison et l'humanité doit faire époque dans la législation criminelle de France. C'est un avant-coureur de la réforme qu'on désire depuis si longtemps dans toutes ses parties et sans doute la main bienfaisante qui a anéanti les supplices érigés en preuves judiciaires, écartera bientôt le voile funeste qui couvre la procédure criminelle.

Corrections à faire

-
- Page 2 ligne 19 - *gothiques* - romaines. Mettez *gothico-romaines*.
 - Page 3 note 1 ligne 4 - *propres à être adaptés* à la matière - effacez *à être adaptés*.
 - Page 10 1ère ligne - *et toi qui as peint avec tant d'énergie* - mettez à la place *et toi qui peignis souvent avec énergie*.
 - Ibid. - dans la note ligne 10 - d'excellentes tuer *dans le premier* - mettez *dans l'un*.
 - Page 14 - dans la ligne 5 - *paratilles* - mettez *paratitles*.
 - Page 16 - note 9. ligne 8 - *sous de fines* - mettez *sous d'étranger*.
 - Page 17 - suite de la note 9, ligne 9 - *le meilleur du monde* - effacez le *du*.
 - Ibid - ligne 14 - *de la même force* - effacez ces mots et ajoutez à la place *que je ne cite pas*.
 - Page 18 - suite de la note ligne 19 - dans les lois - mettez *dans ces lois*.
 - Page 26 - *Multa renascentus quae iam cecidere cadent que quae sunt nunc in honore*
ces vers doivent être imprimés ainsi:
Multa renascentur quae iam cecidere, cadentque quae nunc sunt in honore.
Horac.
 - Page 27 - ligne 1ère - *n'importe*, etc. effacez ce mot et substituez: dans quelques circonstances *qu'il* soit placé.
 - Ibid. - note 14 - ligne 2. *excite* - mettez *excita*.
 - Page 30 - ligne 2 & 3. *J'ai cherché à y établir* - mettez: *on doit de plus s'attacher à y établir*.
 - Page 31 - ligne 21 - *écrivain célèbre* mettez *écrivain fameux*.
 - Page 34 - ligne 16 - *halhod* - mettez *halhed*.
 - Ibid.- ligne 18 - *Geada vesta* - mettez *Zenda vesta*.
 - Ibid. - ligne 24 - *Le Cotonat* - mettez *le Cotonal*.
 - Page 35 - ligne 4 & 5 - *du Cotonat* - mettez: *du Cotonal*.
 - Ibid. - note 15 - ligne 4 - *de Sultano* mettez *da Sultano*.
 - Ibid. - *si costano* - mettez *si scostano*.
 - Page 36 - note 17 - Ligne 5 & 6 - *impraticable* mettez *impossible*.
 - Page 37 - ligne 5 & 6 - Il était *imprudent* - mettez il était *prudent*.

- Page 38 - mettez en marge à côté de l'alinéa et en plus gros caractères: *bonne administration premier moyen de prévenir les crimes.*
- Page 40 - ligne 5 - mettre ici un alinéa - le commencer à ces mots: *mais veut-on avoir etc.*
- Page 44 - ligne 9 - mettre un alinéa ici à ces mots: nous posons ici, etc.
- Page 45 - mettre un point après le mot Lycurgue. Ibid. à l'alinéa mettre en marge ces mots: Amélioration des mœurs deuxième moyen de prévenir les crimes.
- Page 54 - ligne 21 - Ames honnêtes - mettez *âmes* honnêtes.
- Page 55 - ligne 8 - qui se débattent mettez *qui palpitent.*
- Ibid Note 1ère ligne - Descombat - mettez *Lescombat.*
- Page 57 - ligne 7 - toutes *les* - mettez toutes *ces* -
- Ibid. - ligne 23 - *impudemment* - mettez *imprudemment.*
- Page 60 - à l'alinéa mettre en marge - Culture des lettres troisième moyen de prévenir les crimes.
- Page 61 - ligne 25 - *tomea* - mettez *tomes.*

BRS28. Brissot à Ostervald

Paris, ce 27 septembre 1780

Je viens de recevoir, Monsieur, les feuilles *E. F. G.* de mon ouvrage. Je ne vous adresserai pas comme pour les dernières un errata parce que j'ai fait depuis réflexion que ces feuilles étaient entièrement tirées à présent. Je me contenterai de vous envoyer un errata pour la fin de l'ouvrage. J'attends toutes les autres feuilles par la même voie à fur et mesure que vous les tirerez.

La nouvelle édition de Rousseau paraît ici, celle de Genève au moins. On prétend qu'à Rouen on en fait une autre édition. Mais les libraires craignent d'être inondés ici. Je ne sais pas si M. Desauges vous a écrit comme il devait le faire, mais en attendant voici une nouvelle proposition que je serais charmé que vous acceptassiez.

J'ai besoin ici ainsi que M. Mentelle mon ami d'une douzaine d'exemplaires de cet ouvrage. Adressez-nous-les directement; ou si vous en envoyez des ballots plus considérables à d'autres de vos correspondants, mettez cette douzaine dans ces ballots à notre adresse et nous en paierons le port. Bien entendu que le prix de chaque volume sera le même que celui des libraires à qui vous vendez.

Nous vous offrons en échange 1° des souscriptions de Milton qui va paraître, 2° ou des souscriptions de la *Géographie de M. Mentelle*, 3° ou enfin des exemplaires d'un nouvel ouvrage que M. Mentelle fait imprimer et que je vous prie d'annoncer à vos correspondants et dans votre journal. Cet ouvrage est très intéressant parce qu'il est neuf dans son genre et qu'il est utile et nécessaire à tout le monde. Il a pour titre "Cosmographie élémentaire" contenant la cosmographie astronomique et la cosmographie terrestre, rédigée d'après les meilleures observations des astronomes et des géomètres les plus célèbres jusqu'à nos jours, par M. Mentelle etc. Cet ouvrage qui fera un 12 assez considérable se vendra à cause des cartes 3 livres 12 sous.

Je désire que quelqu'une de ces propositions vous convienne et que vous nous adressiez le plus promptement possible les Rousseau en question. Je suis très parfaitement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville
Hôtel Mayence, Rue de Seine.

BRS29. Brissot à Ostervald

Paris, ce 4 octobre 1780

Je réponds sur-le-champ, Monsieur, à la lettre dont vous m'honorez en date du 28 septembre dernier, parce que j'ai quelques petits changements à vous proposer.

Le premier regarde l'Introduction à cet endroit: "Montesquieu, Locke, Beccaria et toi qui as souvent peint avec énergie nos variations, nos erreurs, éloquent Linguet, etc." Cette tirade a été changée originairement par mon copiste. Voici la véritable leçon: "*Montesquieu, Locke, et toi qui as souvent peint avec énergie, nos variations, nos erreurs, sage Beccaria, etc.*" Il est absolument important pour moi que cette feuille soit corrigée et réimprimée, s'il le faut, conformément à ce que je vous écris. J'ai rendu justice à M. Linguet dans tout le cours de mon ouvrage, mais je ne puis laisser passer cette phrase qui n'est pas juste entièrement puisque cet écrivain n'a jamais traité bien particulièrement les lois. Ainsi, Monsieur, réimprimez, s'il le faut, je vous en conjure. *Je paierai les frais de la réimpression de cette feuille (1).*

Les autres changements concernent le 5e chapitre des tribunaux qui ne doit pas encore être imprimé. Je n'ai pas le numéro des feuilles mais je vais bien vous indiquer les passages.

1° Il faut supprimer en entier le morceau suivant: "*On a le bonheur en Angleterre, dit un orateur français célèbre par ses malheurs, etc.*" jusqu'à cette phrase inclusivement: "*il en résulte un esprit de raideur, de despotisme, etc.*"

2° Il faut aussi supprimer ici la note qui appartient à ce morceau et qui commence ainsi: "*Je n'oublierai jamais la vanité ridicule d'un conseiller etc.*" Il faudra transporter cette note à la suite d'un autre qui est la 3e après elle et qui commence ainsi: "*Il paraîtra inconcevable que ce projet de faire monter les avocats, etc.*"

3° Dans la note qui suit cette dernière et qui commence ainsi: "*rien ne prouve plus la pressante nécessité, etc.*", il faut faire les réformes suivantes:

1° supprimer le mot d'*Arras*, le laisser en blanc;

2° à ces mots: "*ce tribunal a un privilège encore plus odieux*", effacez *odieux*, mettez *plus étrange*;

3° à la fin: "*l'opiniâtreté dans l'erreur, dans l'atrocité*", effacez le mot *atrocité*.

Je vous prie, Monsieur, de veiller bien exactement à ce que ces corrections soient faites. Je ne puis trop vous remercier des peines que vous vous donnez pour la perfection de mon ouvrage. Je réponds aux autres articles de votre lettre.

J'ai bien reçu les feuilles lettres *EFG*. Les autres que vous m'annoncez vont sûrement m'être remises. Je vous suis obligé de l'envoi que vous voulez bien me faire des 4 exemplaires de Rousseau. Je vais écrire à M. Blaisot à ce sujet. Je suis bien fâché que vous n'ayez pas reçu à temps ma dernière lettre par laquelle je vous en demandais une douzaine pour moi et M. Mentelle. Je vous proposais d'autres ouvrages en échange. Si ces propositions vous conviennent, vous pourriez profiter d'une autre occasion pour nous envoyer les 8 autres exemplaires.

Marquez-moi, je vous prie, dans votre réponse quel est le prix de l'édition in 8° de l'ouvrage de l'abbé Raynal et s'il est bien exécuté.

Si vous ne profitez de la circonstance présente pour votre journal, vous aurez tort. J'en connais un fameux qui doit être entièrement supprimé, la suppression duquel ferait grand bien au vôtre.

Je vous importune toujours pour la demande de journal où vous aurez la complaisance d'insérer d'insérer l'annonce pour le prix de l'Académie.

M. Mentelle, qui vous fait mille compliments, vous prie bien d'insérer aussi l'annonce que je vous ai envoyée pour sa nouvelle cosmographie astronomique et géographique et vous pouvez avancer en toute sûreté que cet ouvrage sera ce qu'il y aura du plus neuf, du plus profond sur cet article quoiqu'à la portée de tout le monde. Il y travaille avec M. La Place de *l'Académie des Sciences* son ami, l'un des plus fameux géomètres de l'Europe. L'ouvrage vaudra pour le public 3 livres 12 sous. Il y a 9 cartes.

Lorsque vous serez sur le point de finir, marquez-le-moi, afin que je puisse vous envoyer une très petite préface où sera insérée la lettre que Voltaire m'a écrite à ce sujet.

BRS30. Brissot à Ostervald

Paris, ce 15 octobre 1780

J'ai reçu, Monsieur, avec bien du plaisir vos deux lettres des 5 et 8 courants. Les différentes feuilles me sont parvenues successivement jusqu'à la lettre V à l'exception des lettres *J K L*. Mais j'espère que ces dernières me reviendront ainsi que les deux dernières que vous m'avez fait expédier. Je ne sais pas à quel endroit vous avez terminé le premier volume mais je n'en suis point inquiet d'après la connaissance que j'ai de vos lumières et de votre expérience. Je suis bien fâché de n'avoir pas été instruit de ce que vous me marquez sur l'usage observé dans votre pays de taxer sur les coups donnés aux particuliers.

J'aurais bien désiré que vous l'eussiez ajouté à ma note. Si l'occasion s'en présente, j'en ferai usage. Il ne faudra pas manquer de faire cartonner l'article en question. Je vous serais obligé d'y veiller, comme aux additions que je vous ai adressées. Je travaille à mettre au net ma préface. Je compte vous l'envoyer la semaine prochaine. Je joindrai à ce paquet la notice pour M. Mentelle que vous voulez bien avoir la complaisance d'insérer dans votre *Journal helvétique*. Je vous adresserai tout cela sous un contreseing. Il sera bien essentiel, avant d'imprimer le titre que je vous enverrai, de savoir le jugement rendu à la Société économique de Berne. Vous devinez aisément, si l'ouvrage peut mériter d'être couronné, quelle influence cette annonce mise en tête de l'ouvrage aura sur le débit du livre. Or ce jugement doit être rendu ce mois-ci ou dans le courant de l'autre au plus tard et, comme vous êtes à la porte de Berne, comme sûrement vous y avez des connaissances, il vous sera aisé, si vous voulez m'obliger, de vous faire instruire de cela. Il suffirait d'écrire à quelques résidents à Berne de voir directement le Docteur Tribolet pour savoir quand décidément le prix sera donné. Ce n'est pas tant l'argent du prix que je considère que la gloire que procurera ce laurier dans toute l'Europe et l'avantage de débit à son ouvrage. Ainsi je vous conjure, mon cher Monsieur, de vous donner quelques mouvements pour savoir cela. Si l'ouvrage est couronné, je l'annoncerai, sinon je n'ajouterai pas même au titre qu'il a concouru.

J'ai écrit à M. Blaisot pour le paquet en question. Il m'a répondu qu'il le croyait en chemin et qu'il me préviendrait de son arrivée.

Je suis fâché que les arrangements que je vous ai proposés ne puissent avoir lieu pour le moment. J'espère que si l'occasion se présente, vous voudrez bien la saisir. En l'attendant, je vous prie toujours de m'expédier une douzaine de vos livraisons de Rousseau au prix convenu. Aussitôt la livraison, j'en paierai le montant à celui à qui vous les adressez. Tâchez de profiter d'une occasion soit par M. Blaisot, soit par un autre. La plus prompte sera la meilleure parce qu'on me persécute pour ces Rousseau.

Je n'ai point encore reçu votre *Journal helvétique* de septembre. Je vous suis obligé de m'y avoir inséré. Quand j'aurai reçu votre nouveau prospectus, comptez que j'en ferai part à mes amis suivant vos intentions et surtout à plusieurs de nos académiciens. J'espère bien avoir le plaisir de m'arranger un jour avec vous pour votre encyclopédie. Les auteurs ne sont pas empressés d'acheter argent comptant; moi je voudrais moitié échange, moitié argent. Telle serait ma proposition.

M. Desauges m'a dit désirer voir votre Rousseau avant d'en prendre. L'ouvrage de l'abbé Raynal est, dit-on, arrêté. D'abord on l'avait forcé de cartonner pour avoir pris trop ouvertement le parti de l'Angleterre. Puis il y a eu des défenses positives de laisser vendre son ouvrage. M. de Sartine, ministre de la Marine quitte cette place d'hier. Il est remplacé par M. de Castries. Ling - [Linguet] est toujours à la Bastille. Je prie d'assurer de mes civilités M. votre associé. Je suis avec une parfaite estime, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

M. Mentelle vous présente ses compliments.

BRS31. Brissot à Ostervald

Paris, ce 23 octobre 1780

Je vous ai envoyé aujourd'hui, Monsieur, sous le contreseing 1° ma préface que je vous prie de faire composer en autres caractères que le corps de l'ouvrage; 2° mon titre sur lequel j'ai trois observations à vous faire: d'abord je vous prie d'en effacer ces mots, "*propres à tous les pays, à tous les gouvernements*"; il faut se borner à mettre pour grand titre *Théorie des lois criminelles*, par etc. en second lieu. Il ne faudra composer et tirer ce titre que quand tout sera fait et à la dernière extrémité parce qu'alors si la Société de Berne a donné sa décision, si vous le savez, si l'ouvrage est couronné, vous pouvez imprimer à la suite de ce titre: *Ouvrage couronné par etc. en 1780*, mais comme vous le pensez bien il faudra en être bien sûr.

Je crois encore, toute réflexion faite, que vous pouvez envoyer ce titre à vos correspondants hors à Berne et dans les environs et sans dire mon nom, en faisant entendre que cela fait partie de l'ouvrage couronné à l'Académie de Châlons-sur-Marne. A propos de cette académie, je n'ai point encore reçu votre journal où il en est fait mention.

J'aurais encore un errata à vous faire et à vous envoyer mais lorsque j'aurai reçu à peu près tout. Je crois avoir joint une table à mon ouvrage. Je vous prie de me le mander afin que dans le cas où il n'y en aurait pas, je vous en envoyasse une.

J'oubliais de vous dire encore pour la fin de différer la composition du titre jusqu'à la dernière extrémité. C'est que je ne sais pas trop encore quel libraire je prendrai et quel en conséquence il faudra imprimer. Je ne puis guère faire mon marché qu'ayant tout l'ouvrage. Je traiterai peut-être avec l'Esprit dont M. votre associé me paraissait content.

Vous trouverez jointe à ma préface une notice de l'ouvrage que prépare M. Mentelle et qui peut être insérée de cette façon dans votre journal.

J'attends de vous une réponse à mes précédentes. Point de nouvelles encore de Blaisot pour les livres.

Je suis, Monsieur, avec l'estime la plus parfaite,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville.

BRS32. La STN à Brissot

Du 29 octobre 1780

Je ne puis me dispenser de vous prévenir que le paquet dont vous m'annonciez l'expédition dans la vôtre du 15 courant et qui devait être sous contreseing et contenir l'annonce de M. Mentelle ne m'est pas encore parvenue, ce qui me fait d'autant plus de peine que si je l'eusse reçue aujourd'hui, je l'aurais faite entrer dans notre cahier de ce mois. Mais ce sera pour le prochain sans faute. J'espère que celui de septembre vous sera parvenu. Quant au titre de votre ouvrage, comme c'est toujours la partie que l'on tire après tout le reste, nous avons du temps devant nous et dans l'intervalle je recevrai sûrement des nouvelles de Berne. Mais le principal objet de cette lettre est une grâce que j'aurais à vous demander si vous croyez la chose praticable. J'avais envie, étant à Paris, de faire tirer des prospectus du Rousseau et je trouvai un directeur de l'imprimerie qui me fit ce plaisir-là et à bon compte. N'y aurait-il pas moyen de se servir du même expédient pour faire imprimer un 1 000 de notre nouveau prospectus des *Arts* que vous devez avoir reçu et cela en mêmes papier et caractères. Après quoi on pourrait les distribuer dans la capitale, soit par la petite poste, soit avec le secours du *Journal de Paris* qui paraît chaque matin, en prenant toujours la voie économique. Vous sentez quel serait mon but en cela et combien il serait avantageux que notre travail pût au moyen de cette distribution être connu des amateurs riches, des gens de lettres, de tous les principaux libraires. Telles sont mes vues. Marquez-moi, je vous prie, si et comment elles pourraient se réaliser, ce que cela pourrait nous coûter et surtout si vous auriez la bonté de vous y employer, ce dont je vous aurais une obligation infinie.

BRS33. Brissot à Ostervald

1er novembre 1780

Je réponds, Monsieur, à votre lettre du 24 du mois dernier. J'ai reçu jusqu'à la feuille *H* du second volume et il ne me manque plus du premier que les lettres *YZ* qui sont les dernières. J'en ai reçu 3 autres qui me manquaient, pliées en manière de rouleau. Il ne faut jamais les plier de cette manière. Le ministre a cru que c'étaient des estampes dont il est fort curieux. Il a ouvert mais voyant que c'était de l'imprimé il a refermé le paquet. Toujours envoyez à l'ordinaire.

Je suis charmé que vous ayez inséré la note dont vous me parlez et je vous remercie infiniment de l'article que vous m'offrez à ajouter sur la procédure. On pourrait l'insérer par addition à la fin du volume. On y en donne un précis. Je pourrai en parler plus au long dans l'*Histoire de la législation criminelle de tous les peuples* que je fais à présent. Elle y tiendrait sa place et ferait un morceau curieux. Vous en ferez ce qu'il vous plaira. Je m'en rapporte à votre prudence et vous remercie toujours bien de votre vif intérêt.

Mille actions de grâce aussi pour le soin que vous prenez de veiller du côté de Berne. Cela est intéressant. La Société rentrera sans doute à la St.-Martin et déclarera sa décision.

Depuis ma lettre du 15 vous avez dû en recevoir une autre ainsi que ma préface et mon titre sous couvert. J'espère que vous voudrez bien m'en accuser la réception.

Je montrerai à nos amis votre nouvel avis pour la *Description des arts* et si quelqu'un en désire, je lui indiquerai la facilité que vous offrez.

Blaisot ne m'a point encore écrit pour la réception des 4 premiers exemplaires de Rousseau.

Aussitôt que les 12 autres me seront parvenus, je remettrai l'argent ou à votre banquier ou à qui vous voudrez.

Je serai bien aise de voir votre nouveau prospectus. Il ne m'en est point encore touché entre les mains. Je m'occuperai avec grand plaisir de quelques extraits. J'en ai fait plusieurs sur quelques livres nouveaux, comme l'ouvrage de l'administration provinciale de M. Le Trosne imprimé à Berne, le nouvel ouvrage de M. Du Luc, etc. Il me vient dans la tête une autre idée. Je crois qu'il ne serait pas mal de consacrer de temps en temps quelques articles à relever [des] Revues qui se rencontrent dans nos différents journaux plus certaines anecdotes littéraires bibliographiques, qui donneraient du piquant à votre journal. J'amasse des matériaux, au premier moment j'en enverrai. Je ne sais si dans votre prospectus, vous avez indiqué un endroit de correspondance à Paris où on pourrait déposer les livres et estampes qu'on vous adressera. Il faudra indiquer la maison de votre correspondant. Cela ne coûte rien et vous fournira de bons articles.

Je vous parle avec toute la franchise helvétique quoique je ne sois pas de ce pays. Quand vous voudrez nous ferons affaire mais pas simplement une affaire de commerce. J'aime à mettre de l'intérêt et de la chaleur aux ouvrages que je touche et je serais charmé d'avoir une occasion d'écrire sur la littérature avec ce désintéressement que tous les savants affichent mais qui se trouvent rarement chez eux. Souvenez-vous [sic] encore de ce que je vous ai dit? Outre votre prospectus, publiez votre premier numéro gratis, ou envoyez-les partout gratuitement. Mais il faut qu'il soit saillant, bien écrit, avec intérêt. Si vous le désirez, je vous fournirai quelques articles pour celui-là. J'aurais bien désiré voir ce que renferme l'annonce de Châlons. M. Mentelle vous fait ses compliments.

Brissot

BRS34. La STN à Brissot

Du 4 novembre 1780

Vraiment nous voilà renvoyés bien loin, comme il vous en coûtera par la déclaration incluse du secrétaire de la société bernoise, que j'ai réussi enfin à lui arracher et que je vous envoie en original avec la traduction derrière, pour que vous puissiez en conséquence prendre quant à la publication de votre ouvrage le parti qui vous conviendra le mieux. C'est un triste corps que cette société-là, qui d'ailleurs, beaucoup moins encouragée par l'état que jalosée par des aristocrates sourcilleux, n'a rien publié de ces travaux littéraires depuis 1773. Au reste, je ne reçois toujours point le dernier paquet dont vous m'avez annoncé l'expédition sous contreseing. Voyez s'il n'est pas resté dans le bureau. J'ai un bon office à vous demander et je l'attends de votre amitié. Ne connaissiez-vous point, comme cela me paraîtrait naturel entre deux littérateurs, M. Delisle auteur de la *Philosophie de la nature* et dans ce cas auriez-vous la complaisance de lui faire parvenir l'incluse après en avoir complété l'adresse que vous pourrez savoir. Si par bonne aventure vous aviez l'occasion de le voir, je vous prierais de lui dire autant de bien que possible de nous, de notre typographie, et j'en serais très obligé.

BRS35. Brissot à Ostervald

Paris, ce 7 novembre 1780

M. Perregaux, Monsieur, m'a fait passer par la petite poste votre lettre du 29 du mois dernier. En conséquence de ce que vous m'y marquez, j'ai fait sur-le-champ des démarches pour être instruit de ce que vous désiriez. Relativement à la grande poste pour la distribution des prospectus, on prend 3 liards de France pour deux prospectus à faire parvenir dans tout endroit du royaume. J'ai su cela d'un de mes amis qui a fait son marché pour en faire distribuer 12 ou 15 000 par cette voie. Pour ceux qui doivent se distribuer à Paris il y a bien des voies, le journal, les affiches, la petite poste, etc. Au *Journal de Paris* cela coûte très peu de chose.

C'est 12 livres ou 24 livres pour la distribution d'un prospectus. Je dois voir M. Dussieux, un des propriétaires, à cette occasion. Il était à la campagne ces jours derniers. Soyez sûr que je ferai toutes les démarches possibles pour accélérer cette affaire. Il n'y a qu'une chose qui pourra arrêter; c'est le défaut de permission de la police. Si l'on ne me parle point de cet obstacle, j'irai toujours en avant. Je vous rendrai compte au premier jour du succès de mes démarches.

Je n'ai point encore reçu votre journal de septembre. Je suis bien fâché qu'auparavant d'imprimer votre prospectus, vous ne me l'ayez pas envoyé. Peut-être vous aurais-je fait quelques observations utiles. Plus j'y réfléchis, plus je crois au nécessaire que vous ayez un bureau à Paris pour la correspondance littéraire et politique. Là on recevrait les livres à annoncer, les lettres des auteurs qui voudraient faire imprimer dans votre journal quelque morceau etc., car ne croyez pas que jamais on vous adresse à Neuchâtel. C'est le parti qu'a pris le propriétaire du *Courrier de l'Europe*. Il y a longtemps, un auteur était outragé. Il allait au bureau, portait sa défense et on l'imprimait. Je crois encore nécessaire à la perfection de votre journal d'abord que bien des morceaux soient faits à Paris. En Suisse on pense solidement, on écrit de même mais cet altruisme que les gens de ce pays-ci aiment à trouver dans les écrits, on le possède rarement dans nos provinces, à plus forte raison dans les pays étrangers, et c'est le plus ou moins de cet altruisme qui fait prendre ou tomber les ouvrages. Je viens à mon ouvrage.

Je ne suis point étonné qu'à l'époque du 29 vous n'eussiez point reçu ni ma préface, ni l'annonce de M. Mentelle parce que le paquet des bureaux du ministre de Paris a dû aller aux Bureaux des Affaires étrangères. Mais vous devez l'avoir à présent. Si vous ne l'aviez pas, je vous prierais de me l'écrire parce que je vous enverrais sur-le-champ une autre copie de ma préface. Je vous prie de m'avertir à temps pour l'errata qui sera nécessaire. J'ai envoyé un de vos prospectus à un libraire de mes amis dans une province fertile en amateurs. Je lui ai aussi écrit pour vos Rousseau. En tout, ne doutez point de mon zèle à vous être utile dans toutes les occasions qui se présenteront. Je suis tout à vous.

De Warville

Ci-joint une note que je vous prie d'insérer à la fin de la notice sur Neuchâtel que vous mettrez à la suite de mon ouvrage.

Je m'étendrai davantage sur la législation de ce pays, dans mon *Histoire philosophique de la législation criminelle de tous les pays et de tous les siècles*, ouvrage destiné à éclairer le siècle présent par l'expérience malheureuse des siècles passés et consacré à prouver cette triste vérité que dans les législations on n'a point connu jusqu'à nos jours le véritable but de toute association, de toute loi, c'est-à-dire *le bonheur du peuple*.

BRS36. Brissot à Ostervald

Paris, ce 10 novembre 1780

Je réponds sur-le-champ, Monsieur, à votre lettre du 4 novembre. Le retard de la Société de Berne m'a paru désagréable sans m'affecter. Elle mettra plus de temps à examiner que je n'en ai mis à composer. Ces délais sont bien capables de rebuter les gens de lettres. Quoiqu'il en soit, je me félicite à présent d'avoir eu l'idée de faire imprimer mon ouvrage même avant son jugement. Il peut avoir du succès indépendamment de lui et le temps me paraît plus favorable que jamais. Je paraîtrai le premier dans cette lice, autre circonstance favorable. D'ailleurs les esprits paraissent plus disposés que jamais à sentir cette vérité importante; que le bonheur dépend des bonnes législations, qu'il n'en est point hors d'elles et conséquemment, on doit accueillir toutes les discussions sur ces objets intéressants. Je me flatte que vous voudrez bien concourir avec moi pour répandre et ces idées et mon ouvrage; ainsi vous pouvez à présent écrire à vos correspondants. Ainsi il ne sera pas mal lorsque l'ouvrage paraîtra, d'en envoyer à Berne et dans les endroits de la Suisse où l'on aime mieux les lettres. Si vous pouviez même en faire pénétrer jusqu'en Italie, ce serait excellent. Je sacrifierais volontiers pour cela une certaine quantité d'exemplaires. Je compte sur votre zèle et sur votre amitié pour moi. Je désirerais en faire passer un exemplaire directement au roi de Prusse; c'est votre souverain; indiquez-moi la voie.

La publicité de mon ouvrage ne doit pas m'empêcher de concourir. Il ne s'agit pas ici de satisfaire à une vaine formalité et d'observer monacalement le silence académique; il s'agit du bien public. Que je sois publié ou non, connu ou caché, tout cela est indifférent à l'affaire. Ainsi je concourrais toujours. En conséquence lorsque l'ouvrage sera imprimé, je vous prierai de vous informer des noms des principaux membres de la Société de Berne afin de leur en adresser un à chacun. Celui que j'enverrai à la Société sera accompagné d'une lettre que je vous ferai passer dans le temps. Je compte infiniment sur vous pour remplir toutes ces mesures. Vous voyez que mon plus grand but est de procurer de la publicité à cet ouvrage même à mes dépens. Donnez-moi à cet égard tous les conseils que votre expérience pourra vous suggérer. Je vous en aurais une entière obligation.

Je suis bien étonné que ma préface contenue dans le paquet sous le contreseing ne vous soit pas parvenue. Si à l'époque de la réception de cette lettre, vous ne l'aviez pas encore, écrivez-le-moi et sur-le-champ je vous envoie une autre copie, car il n'y a pas un moment à perdre pour achever cet ouvrage afin qu'il paraisse à temps. J'ai bien peur que le voyage seul ne nous renvoie loin. *J'enverrai aussitôt l'errata.*

Si vous avez au contraire reçu la préface, ajoutez-y la note que je joins ici pour instruire le public de la Société de Berne; cela est intéressant.

J'ai reçu du premier volume toutes les feuilles jusqu'à la lettre *X* inclusivement. Je n'ai point les suivantes. Quant au second, je reçois aujourd'hui la lettre *O* et je suis complet jusque là. Mais je vous prie de me faire parvenir depuis, non compris icelle, la lettre *X* du premier volume jusqu'à la fin.

J'ai envoyé ce matin à M. Delisle votre lettre. Il demeure *rue Basse St-Denis maison de M. Buhot*. Croyez que quand je le rencontrerai, je remplirai vos intentions. M. Mentelle le connaît mieux que moi.

J'envoie de tous côtés vos prospectus, je parle de vos Rousseau etc.; on m'a promis d'en prendre. Je vais courir aujourd'hui pour l'affaire des prospectus. Je suis pressé. Tout à vous.

De Warville

(Ne perdez pas, je vous prie, un instant, le mois avance).

Note à insérer dans ma préface au commencement et qui doit [lacune] cette ligne, *au moment où j'écris*, etc.

N. B. A l'instant où l'on imprime cette préface, on apprend que la Société économique de Berne, ayant reçu beaucoup de mémoires très étendus sur la question proposée, a jugé à propos de prendre un temps suffisant pour les examiner et a renvoyé l'adjudication du prix de Pâques prochain en un an. Ce retard dérange entièrement toutes mes combinaisons; j'avais calculé que cette *Théorie* pourrait paraître immédiatement après la décision de la Société. L'impression est trop avancée pour pouvoir la suspendre. D'ailleurs les travaux qui se font dans plusieurs grands états de l'Europe pour perfectionner la législation pénale ne me permet [sic] pas de différer la publication de cet ouvrage. La discussion doit les précéder, les éclairer; j'ouvre la lice, d'autres la rempliront mieux, mais j'espère qu'en faveur du motif cette société amie de l'humanité me pardonnera d'avoir prévenu l'époque de sa décision.

BRS37. La STN à Brissot

Du 14 novembre 1780

J'ai enfin le plaisir de vous annoncer la réception de votre préface et du prospectus de M. Mentelle qui me sont parvenus il y a deux jours et j'ai cru devoir différer de répondre à vos trois dernières des 1, 7 et 10 courants, jusqu'à ce que je fusse à même de vous apprendre cette nouvelle intéressante. La pièce qui concerne votre ami sera insérée dans notre journal de ce mois et l'ouvrage proposé à nos principaux libraires. Et à propos de journaux, soyez persuadé que si vous n'avez pas reçu celui de septembre dernier, ce n'est nullement notre faute puisque l'expédition vous a été réellement faite dans le temps, mais sous contreseing, en sorte qu'il sera resté entre les mains de quelque commis du même bureau, pour lequel inconvénient éviter je vous en ai expédié un second exemplaire le 11 par le courrier à votre adresse et qui vous parviendra.

Répondant maintenant à la vôtre du [illisible], je dois vous exprimer d'abord à quel point je suis pénétré des soins que vous voulez bien prendre pour le succès de diverses affaires qui me concernent, réunissant deux qualités peu souvent au même degré chez nos amis, *l'intelligence et le zèle*. D'abord pour ce qui concerne le journal projeté, on en tire ici des prospectus en très grand nombre et je compte de les faire entrer dans Paris sous l'adresse de l'ambassadeur de Prusse et de là ils se distribueront par les voies ordinaires. On pourra souscrire chez Thiriot, rue de la Vieille Boucherie, maison du parfumeur, et chez Perregaux, rue Saint Sauveur. Je vous parlerai une autre fois plus au long de cet article. Quant au nouveau prospectus des Arts dont je vous ai entretenu, il n'en faudrait qu'un 1 000 pour Paris parce qu'il y en a actuellement un beaucoup plus grand nombre répandu dans le royaume, dont une partie reflueront [sic] dans la capitale.

Venons maintenant à vos affaires. D'abord on n'a pas imprimé entièrement le premier volume suivant l'usage et par économie afin d'y ménager au besoin la place d'un titre, d'une préface etc., mais on vous envoie tout ce qui se tire. Ensuite la note que vous m'envoyez relativement à la jurisprudence criminelle de ce pays ne saurait être ajoutée dans l'endroit où est la mienne parce que la feuille est tirée. Mais si je trouve lieu à en fourrer encore une pour le même objet, je ferai usage de la vôtre. J'apprends avec grand plaisir que vous travaillez à un ouvrage bien important sur les mêmes objets. Ne serait-ce point là qu'il conviendrait de placer cette notice détaillée de notre manière d'administrer justice?

Je viens maintenant à votre position intéressante vis-à-vis la Société de Berne qui renvoie éternellement. Après y avoir bien pensé, je trouve qu'avant de prendre le parti de rendre public votre ouvrage, il faut faire consulter le cas auprès du président ou de quelqu'un des principaux membres et demander sans nommer personne, "si l'auteur d'un mémoire envoyé pour le concours pourrait avant le jugement rendu faire imprimer son ouvrage mais en gardant l'incognito et être également admis à concourir ou s'il y aurait quelque précaution à prendre dans le cas." C'est ce que je me charge de faire demander.

BRS38. Brissot à Ostervald

Paris, ce 19 novembre 1780

Je reçois en même temps, Monsieur, et la lettre dont vous m'honorez en date du 14 novembre et votre journal de septembre dernier. Je commence d'abord par mes affaires.

Je n'ai point reçu de feuilles depuis la lettre *O*. Cependant cela ne m'inquiète point parce que j'en ai reçu quelques-unes fort tard. Aussitôt que j'aurai pu compléter mes deux volumes, je les remettrai au ministre afin qu'il en tolère l'entrée. C'est pourquoi je vous prie de me faire toujours expédier les feuilles avec la même diligence que les précédentes. Je vous prie d'y joindre la page 10 et correspondante que vous avez dû cartonner afin que je la puisse joindre à mon volume. Je me réfère à mes précédentes observations sur mon titre. Mais il faut y ajouter ceci. Tirer 500 titres de cette manière:

à Neuchâtel et se vend à Paris chez Desauges, Libraire rue St-Louis du Palais. En tirer 500 autres sous le nom de Berlin et de Londres mais ne point mettre de nom de libraire. J'ai de bonnes raisons que vous devinez sans doute pour faire cette distribution. Ceux que vous enverrez soit à Berne, soit dans d'autres pays pour moi, vous les enverrez avec le titre de Desauges etc. Ceux de Paris seront sans ce titre. Non pas que j'aie fait de marché avec Desauges; cela ne m'engage à rien. Desauges fera entrer. A propos de lui, il a dû vous écrire pour quatre exemplaires de la *Description des arts et métiers*. Au surplus aussitôt que l'ouvrage sera imprimé, il faudra mettre la plus grande célérité dans l'expédition et l'envoi, en recommander autant à Messieurs Revol. Mais j'ai quelqu'un à Lyon que je prierai de les presser afin que cela me parvienne en décembre. Ci-joint mon errata des principales fautes que je vous prie de faire imprimer à la tête du premier volume ou ailleurs, si cela n'est pas possible.

Vous avez bien raison, Monsieur, c'est dans mon *Histoire universelle de la législation criminelle* qu'il faudra placer la notice de la jurisprudence de Neuchâtel. Je compte sur votre activité et sur votre intelligence pour m'en procurer dans le temps tout le détail. Cependant pour la note que je vous ai envoyée, il faut absolument placer quelque part, dans ma préface par exemple, que je m'occupe de cette histoire. Cette note ne peut être difficile à encadrer etc. et à commencer ainsi: *on développera davantage toutes ces vérités dans l'histoire*, etc. _ Mais cette note est bien essentielle pour prévenir les esprits. Je vous dois un million de grâce pour l'intérêt que vous prenez à l'ouvrage et qui vous fait faire des démarches relativement à la Société de Berne. C'est certainement une excellente idée que de faire consulter pour n'être pas exclus du concours. Mais en publiant mon ouvrage sous mon nom, je ne puis pas l'être et voici mes raisons. D'abord dans une question qui intéresse prodigieusement l'humanité, il est indifférent que l'ouvrage admis au concours soit publié ou secret; pourvu qu'il remplisse le but de la société, tout est rempli. Deuxièmement quant à la publication du nom de l'auteur, elle est encore indifférente. Si c'était un écrivain célèbre comme d'Alembert, Marm- [Marmontel] ou Beccaria, on pourrait craindre que la célébrité du nom n'influât sur les esprits pour le jugement. Mais ici ce n'est point le cas; je débute dans les lettres et mon nom n'est point connu. Troisièmement l'exemple du Marquis de Beccaria me justifie. La Société a couronné son ouvrage, l'a reçu dans son sein quoique l'ouvrage fût publié alors parce que cette société jugeait sur le bien qu'il avait fait et non sur une misérable étiquette. Quatrièmement enfin, rejeter mon mémoire serait aller contre l'intention du fondateur même du prix, de M. de Voltaire, qui le juge digne d'être utile au siècle comme vous le verrez par le fragment de sa lettre que j'ai copiée dans ma préface. Telles sont les raisons qui doivent appuyer la consultation que vous voudrez bien faire et s'il est nécessaire d'ici, j'enverrai des mémoires. Mais je ne puis me résoudre ni à suspendre la publication ni à garder l'incognito. Tout ce que je puis faire, c'est que lorsque l'ouvrage sera prêt de paraître, *d'en prévenir la Société de Berne par une lettre très honnête* où je déduirai mes motifs. Qu'en pensez-vous? Dites-moi votre avis. Mais comme je veux que cet ouvrage fasse sensation, il faut lui donner la plus grande publicité, le répandre partout, chez toutes les têtes couronnées et je n'épargnerais rien pour cela. Vous ne m'avez pas répondu sur cet article, ni sur celui du roi de Prusse et des personnes célèbres dans la Suisse à qui je pourrais en envoyer. Lorsque vous aurez un peu plus de loisirs, je vous prie de m'instruire sur ces objets.

J'ai reçu votre journal et je vous en remercie infiniment. Je l'ai lu avec beaucoup de plaisir. La notice des lettres de Sherlock est très intéressante, très bien faite. Vous avez bien raison aussi d'exalter l'utilité de l'ouvrage de M. Court de Gébelin. Cependant, que d'erreurs dans les fondements de cet ouvrage utile. Sa méthode de classification par famille est excellente. Il est malheureux qu'elle repose sur une base fragile, sur l'existence d'une langue primitive dont il est impossible de prouver l'existence. C'est ce que je démontrerai dans mon *Analyse philosophique de toutes les langues, ouvrage que je ferai imprimer l'an prochain. Si j'avais eu le temps, je vous aurais envoyé quelques réflexions curieuses sur la dispute littéraire qu'ont eue ici Messieurs Sherlock et Bassis. Je remets cela à une autre fois. J'ai remarqué que vos nouvelles étaient un peu vieilles pour ce pays-ci. N'y aurait-il pas moyen pour vous d'être toujours au courant? M. Mentelle vous remercie bien de votre complaisance à faire insérer la notice et à en envoyer le titre aux correspondants. Cet ouvrage est de nature à bien prendre. L'Académie des Sciences en a donné le jugement le plus favorable.*

M. Dussieux est toujours à la campagne. Je lui ai fait proposer l'affaire et j'attends sa réponse. On m'a déjà prévenu que cela pourrait souffrir des difficultés, 1° parce qu'il n'y a point de permission de la police, 2° parce que dans ce prospectus il y a un article un peu fort sur le magistrat qui dirige la librairie. J'ai répondu à cela 1° que ce n'était pas sans exemple de distribuer sans permission et au second qu'il fallait supprimer ce qui regarde M. de Neville. Au surplus, Monsieur, je ne vois pas d'autre parti à prendre. Si le journal ne s'en charge pas, de se servir simplement de la petite poste et faire son marché avec elle, ce sera un peu plus cher.

Je viens de voir chez moi à l'instant un poète connu dont je ne puis vous dire le nom que lorsque vous aurez accepté la proposition qu'il vous fait. C'est de faire imprimer les fragments d'un poème sur Dieu qui tiendront environ 150 pages. Il ne veut point paraître, il n'en demande qu'un exemplaire. Comme vous en aurez le profit, vous en supporterez la dépense qui ne peut être considérable. Ce poème est bien plus fort que celui de la Loi naturelle de Voltaire. Ainsi vous pouvez juger du genre. La copie est prête, l'impression ne doit pas durer plus d'une semaine. Répondez-moi positivement sur cet article et sur les autres. Je suis tout à vous.

De Warville

Si vous acceptez cette proposition, il fera imprimer d'autres ouvrages. Mes compliments à M. votre associé.

BRS39. La STN à Brissot

Du 3 décembre 1780

J'ai reçu la vôtre du 19 et j'ai cru devoir différer d'y répondre jusqu'à ce que je fusse en état comme je le suis depuis deux jours de vous rendre compte de la consultation que j'ai faite auprès du secrétaire en second de la Société économique de Berne touchant le sort d'un ouvrage dans le cas du vôtre et sans vous nommer. Voici mot à mot sa réponse pour ce qui vous concerne.

Voilà la sentence rendue sur votre cas. Cependant comme vous avez, ce me semble, de bonnes raisons pour en appeler à César mieux informé, écrivez sur le ton honnête à la Société pour les lui exposer. Puis envoyez-moi votre lettre que je lui ferai passer avec bonne recommandation.

Nous avons suspendu l'impression de votre ouvrage jusqu'à ce que nous vissions quel parti vous voudriez prendre. Aujourd'hui nous l'avons reprise et tout sera tiré et prêt à partir à la fin de cette semaine, ayant observé tout ce que vous nous prescrivez pour le titre, la [illisible], l'errata, etc.

Une fois votre ouvrage publié, nous ne manquerons sûrement pas de lui donner toute la célébrité qui dépendra de nous. Mais c'est aux libraires lointains surtout qu'il faudra en fournir pour qu'on ne vous contrefasse pas, ce qui ne manquerait pas si vous en faisiez cadeau à quelques chefs de nos républiques. Pour le roi de Prusse, l'impératrice de Russie et autres souverains du Nord, à la bonne heure il y aura moyen d'arriver à eux.

Mille grâces de vos soins pour le prospectus de nos *Arts*. S'il n'y a pas moyen d'en faire imprimer à Paris, je ferai passer à Versailles une partie de ceux qui ont été tirés ici et de là, ils entreront de manière ou d'autre dans la capitale. Je m'occupe autant que mon loisir peut me le permettre à notre journal et vous m'obligerez beaucoup en m'envoyant quelques détails de la diatribe entre Scherlock et Bassis avec vos réflexions.

J'aurais encore une grâce à vous demander. Ne connaissez-vous point directement ou indirectement un M. Hilliard d'Auberteuil ci-devant avocat au parlement et procureur du roi à la Grenade, où il est allé et d'où l'on me marque qu'il revient? Ne pourriez-vous point m'apprendre s'il est en effet de retour ou non?

Si l'auteur des fragments d'un poème que vous me proposez s'est attaché à célébrer les perfections et les bienfaits d'un être qui m'a accordé la faculté de penser, c'est-à-dire d'agir sur moi-même, ce qu'aucune matière ne saurait faire, je recevrai avec plaisir ses vers dans ce goût-là. Mais si, comme je le présume, l'auteur donne sur une matière aussi grave dans une façon de penser devenue à la mode comme les coiffures à la grecque et qui ne durera pas davantage, je ne saurais en tirer aucun parti.

BRS40. Brissot à Ostervald

Châlons-sur-Marne, ce mercredi 15 décembre 1780

Monsieur

Mon ami M. Mentelle vient de me faire passer ici où je suis depuis 10 à 12 jours, votre lettre du trois courant. Je suis confus de toutes les peines que vous vous donnez auprès de la Société de Berne. La décision ne m'a pas fait plaisir. Cependant j'y crois un remède et aussitôt mon retour à Paris qui est fixé pour lundi prochain, je suivrai votre conseil en faisant la lettre en question et en vous l'envoyant. Je compte d'ailleurs voir à Paris un membre de cette Société mais vous avez bien fait de continuer avec la plus prompte expédition l'impression et de la terminer. J'espère que vous aurez eu soin de m'envoyer comme ci-devant chaque feuille que je retrouverai à Paris et qui me servira à compléter le volume nécessaire pour avoir la permission secrète de faire entrer à Paris. Expédiez, expédiez le plus tôt possible; il n'y a pas un moment à perdre car nous en perdrons assez en [r]oute. Recommandez s'il vous plaît prompte diligence à vos correspondants de Lyon mais d'ailleurs j'ai dans ce pays-là un bon ami, le contrôleur de la Régie Générale, M. Blot, que je chargerai de presser Messieurs Revol qui sont, je crois, vos commissionnaires. Vous expédieriez toujours à la même adresse les premiers volumes imprimés pour moi.

Je conçois bien que le moyen de donner de la célébrité à l'ouvrage est d'en envoyer aux libraires lointains. J'en connais deux ou trois à qui l'on en expédiera; de votre côté si vous en connaissez de sûrs *avec qui vous soyez en correspondance*, marquez-le-moi et nous nous arrangerons pour le nombre et la manière d'envoyer. Envoyez même sans attendre une réponse pourvu que ce soit des libraires étrangers hors du royaume, car pour l'intérieur du royaume ce sera au libraire de Paris à faire cette affaire. En un mot faites pour moi comme vous feriez pour votre ami, pour votre enfant, pour vous. Je m'en rapporte à votre prudence et à votre amitié. Quant aux présents à en faire, j'ai quelqu'un ici qui fera mon affaire pour l'Impératrice de Russie. Reste le roi de Prusse. Vous connaissez son ambassadeur ou quelqu'un auprès de lui à Paris. C'est à votre amitié à m'ouvrir cette voie.

Soyez persuadé, Monsieur, qu'aussitôt mon retour à Paris, je m'occuperai de vos affaires pour le prospectus en question. J'en ai donné quelques-uns ici et je crois qu'on vous en demandera. Je vous enverrai aussi la dissertation relative à Sherlock. Pour M. d'Auberteuil, j'espère me procurer les renseignements que vous me demandez; et aussitôt que je les aurai, je vous les ferai passer.

Vous avez deviné parfaitement pour le poème en question. L'auteur très bon poète a eu la folie de faire des vers sur ce sujet dans le sens que vous n'aimez point. Que voulez-vous? Il s'adressera à d'autres. Permis à chacun de raisonner.

Je vous écris fort en hâte car je suis occupé d'une dissertation que je dois lire aujourd'hui à l'Académie de Châlons où je dois être reçu membre aujourd'hui. J'y fais d'ailleurs imprimer avec l'Académie mon ouvrage couronné auquel j'ai voulu donner tous mes soins et dont je vous enverrai dans le temps les exemplaires. Je suis tout à vous pour la vie en vous recommandant la plus prompte diligence.

Brissot de Warville

BRS41. Brissot à Ostervald

Paris, ce 22 décembre 1780

Je suis arrivé hier, mon cher Monsieur, de Châlons-sur-Marne et aujourd'hui j'ai couru pour vos affaires et les miennes. On m'a rendu la réponse de M. Dussieux pour votre prospectus. On se charge bien d'en distribuer la quantité que vous voudrez et même d'en parler dans le journal, mais c'est à condition que vous supprimerez tout ce qui a rapport à M. de Nev- [Neville], magistrat de la librairie. Pour Moutard on s'en inquiète peu; ainsi voyez si vous voulez faire ce changement et dans ce cas me nommer l'imprimeur de Paris qui s'est chargé de les faire imprimer. Comptez que j'y mettrai toutes mes forces.

J'ai trouvé ici votre journal du mois dernier que j'ai lu avec plaisir. Cependant j'ai été fâché que l'espèce de prospectus qui est à la fin n'ait pas été plus soigné. Je verrai sous vos auspices M. Thiriot chargé de votre correspondance. J'ai déjà deux ou trois ouvrages à lui remettre dont je vous enverrai l'extrait aussitôt que je serai débarrassé de mes comptes et de mes occupations. A ma première, vous aurez l'article sur l'Italie et l'Angleterre que je vous ai promis. L'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde et à tout ce qui sort de chez vous me ferait désirer de voir régulièrement ce journal qui me paraît en général très pensé. Nul cadeau ne me sera plus agréable et je m'empresserai d'y figurer.

La personne chargée de me remettre les paquets que vous m'adressez sous le couvert du ministre ne me les a pas encore remis. Ayez, je vous prie, l'attention de m'envoyer les dernières feuilles du premier volume qui me manquent et surtout la feuille ou la page qui a été cartonnée. J'espère que vous avez expédié le tout à présent et recommandé la plus grande diligence et j'attends votre lettre d'avis.

Vous avez dû recevoir une lettre de moi datée de Châlons. L'ouvrage de M. Mentelle qui vous remercie infiniment de l'avoir annoncé, paraîtra la semaine prochaine. On vous l'enverra par la voie de M. Thiriot.

N'oubliez pas de suivre mes anciennes directions pour l'envoi de mon livre et de prendre la voie connue pour les premiers pour qu'il parvienne à Versailles. Vous savez qu'il ne faut point d'acquit-à-caution etc. Enfin consultez la lettre que je vous écris pour les petites brochures. J'attends des nouvelles de l'envoi avec impatience. Comptez sur mon attachement et sur les vœux sincères que je fais pour que notre correspondance dure longtemps et pour la prospérité de vos entreprises.

Tout à vous.

Brissot de Warville

Je n'ai pas encore reçu un seul Rousseau, ce qui me désole. Aussitôt que les volumes suivants paraîtront, expédiez-m'en pareille quantité à l'adresse du petit Montreuil. Je vous enverrai dans ma prochaine la lettre pour Berne. On dit ici Linguet mort; les relations varient beaucoup.

BRS42. Brissot à Ostervald

Paris, ce 9 janvier 1781

Je suis bien inquiet, mon cher Monsieur, de ne point recevoir de réponse de votre part à deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire depuis mon retour de Châlons ici. Votre dernière est du 4 décembre dernier. Cependant j'ai reçu ma préface et tout le reste; tout est en ordre et à l'examen. Je crois que l'entrée n'en souffrira point de difficultés. Quoique je n'aie point reçu de lettre d'avis de vous, je suppose cependant que suivant votre dernière tout doit être expédié il y a longtemps. J'ai écrit à Lyon au contrôleur de la Régie générale qui est mon ami, de presser M. Revol pour la prompte expédition. Mais de grâce tirez-moi donc d'inquiétude, votre silence m'attriste. Mes dernières lettres contenaient aussi plusieurs choses relatives à vos affaires auxquelles j'attendais une réponse. J'avais aussi préparé quelque chose pour votre journal mais votre silence me contriste et suspend tout.

Ne serait-ce point une maladie? J'attends avec bien de l'impatience de vos nouvelles et suis avec tout le dévouement possible, tout à vous,

Brissot de Warville

Je vous prépare à présent un autre ouvrage pour imprimer dans le courant de cet été.

BRS43. La STN à Brissot

Du 14 janvier 1781

Une multitude d'affaires m'ont empêché de répondre à vos deux lettres du 15 et 22 décembre. D'ailleurs je voulais attendre le temps auquel je pourrais vous annoncer l'expédition faite de vos deux balles, laquelle n'a pu avoir lieu que le 28 dernier en la manière portée dans la facture ci-dessus et avis de conformité a été donné à M. Revol et La Noue, recommandant toutes diligences au premier qui, je pense, ne sera pas bien aise que votre ami de Lyon lui parle comme sachant l'espèce d'expédition qu'il fait.

J'espère que ces deux balles vous parviendront bien conditionnées sans encombre et que vous serez satisfait de notre travail. Nous vous le passons comme le précédent à 2 deniers au-dessous de notre taux ordinaire à cause de la bonne pratique et en ferons de même toutes choses égales d'ailleurs pour l'ouvrage que vous nous annoncez d'avance. Mais dans le dessein de vous vendre des exemplaires de vos *Lois criminelles*, il est nécessaire que vous disiez quel prix vous voulez y mettre, de manière que vous et les libraires y trouviez vos comptes. Je l'ai annoncé hier à notre libraire de Hambourg qui fait commerce dans tout le nord et le nouveau journal de Neuchâtel ne manquera pas d'en faire mention honorable comme de droit.

Reprenant maintenant votre pénultième, j'attendrai votre lettre pour la Société de Berne et la lui ferai passer. Si vous avez dessein de faire parvenir votre ouvrage au roi de Prusse, vous n'avez qu'à vous rendre à l'hôtel de Prusse, rue Varenne, faubourg St. Germain. Vous demanderez M. de Landoz Rollin, mon compatriote, et vous réclamant de moi auprès de lui qui est ministre en second, vous lui témoignerez votre désir, le priant de vous présenter pour le satisfaire à son excellence le baron de Golz qui vous recevra bien. Vous sentez qu'il faudra deux exemplaires aussi pour les deux représentants.

Quant au moyen de faire connaître votre ouvrage aux libraires étrangers, le plus sûr est de faire tirer des titres sur des quarts de feuille et de les leur envoyer dans des lettres.

Puisque vous voulez bien me fournir quelques morceaux pour le premier cahier de janvier que nous imprimons actuellement, vous ne sauriez m'obliger mieux qu'en me l'envoyant par le courrier et le plus tôt possible et sous contreseing, s'il y avait lieu, mais également la notice des livres italiens et espagnols nous viendra fort à propos de même que celle des ouvrages anglais.

Je vous rends vraies grâces des soins que vous vous êtes donnés de pouvoir faire imprimer notre prospectus des *Arts*. Le nombre qui s'en trouve répandu dans Paris ne me permet plus d'y rien faire changer mais j'aurai dans peu occasion de vous en faire parvenir successivement un ou deux paquets folio que vous voudrez bien distribuer aux gens de lettres et libraires de vos connaissances.

Tous les envois particuliers que vous avez désirés vous ont été faits régulièrement et vos balles voyagent sans acquit-à-caution.

Les Genevois commencent suivant leur coutume à manquer de parole pour les époques des livraisons. Tout ce qui vous a paru a été expédié dans le temps.

BRS44. Brissot à Ostervald

Paris, ce 21 janvier 1781

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir, mon cher Monsieur, l'avis du départ de mes ballots. J'ai aussi reçu avis de mon ami de Lyon qui me marquait que M. Revol devait faire la plus grande diligence, qu'il attendait à chaque instant. Je lui avais bien recommandé de paraître ignorer l'objet de sa mission. Aussi point d'inquiétude à ce sujet. J'attends le tout vers la fin de ce mois-ci ou au plus tard au commencement de l'autre. J'ai pris en considération la facture et la note du montant sur laquelle je vous ferai une ou deux légères observations une autre fois, étant pressé en ce moment-ci. Je vous remercie de vouloir bien vous intéresser au débit de l'ouvrage mais il me semble que vous avez gardé un bien grand nombre d'exemplaires. Desauges qui sera chargé de la vente, m'a dit qu'après examen fait du livre, il répondait en placer 3 ou 400 à Paris et les provinces. Surtout les villes où il y a parlement en emporteront un grand nombre encore. Ainsi, Monsieur, je vous prie de me faire expédier *sur-le-champ* 250 ou 300 exemplaires aux mêmes adresses, à moins que vous ne soyez sûr et que vous ne puissiez placer à présent les 500 que vous avez gardés. Il n'y a que ce cas seul où vous puissiez différer l'envoi: *au surplus je vous prie de garder tout ce que vous pourrez placer*. Je me réfère encore pour cela à votre amitié pour moi et à votre zèle pour vos intérêts. Nous avons fixé le prix ici à 6 livres les 2 volumes brochés pour le particulier, 5 livres pour le libraire. Si vous voulez vous charger d'en faire passer, je m'arrangerai avec vous comme avec le libraire d'ici, c'est-à-dire *tous frais déduits et remises; nous partagerons par moitié le surplus*. Par exemple, posons 40 sous pour frais de chaque exemplaire, 20 sous de remise = 3 livres. Reste 3 livres - bénéfice pour chacun 1 livre 10 sous. Voyez si cela vous convient. Je vous parle franchement sans finesse, faites-moi vos observations mais surtout ayez la bonté de m'écrire au plus tôt ce que vous garderez définitivement d'exemplaires et quel parti vous prenez avec moi. On a la meilleure idée de cet ouvrage ici et j'espère qu'il prendra. Il ne reste presque plus de mon *Testament politique* et de mes *Observations*.

Ci-joint vous trouverez un article pour votre journal. C'est l'extrait d'un bon ouvrage très rare ici et connu seulement des gens en place. C'est le premier qui m'est tombé sous la main. Je vous enverrai sous contreseing les autres articles que je vous ai promis. Je ne reçois point du tout votre journal. Je vous prie de n'y annoncer mon ouvrage que vers le mois de février. Mille obligations du bon compte que vous en rendez. Je vais faire mettre au net la copie du manuscrit que je vous destine et que je vous enverrai promptement afin qu'il puisse être imprimé pour novembre prochain, car il est affreux, malgré tous mes soins, de n'avoir ma *Théorie* en vente qu'en février. Je n'ai point [sic] reçu aucun Rousseau. M. Blaisot dit n'avoir point de paquet pour moi. Cela est désespérant, on me persécute pour cela et on se dégoûte d'attendre. Aussitôt l'arrivée et livraison, je remettrai l'argent à M. Perregaux. L'ouvrage de M. Mentelle va très bien; j'en remettrai un exemplaire à M. Thiriot afin qu'il vous parvienne et je vous enverrai un extrait. Mille et mille amitiés; je suis excédé de fatigue mais de grâce écrivez-moi le plus tôt possible quand ce ne serait que deux mots. Tout à vous.

De Warville

BRS45. Brissot à Ostervald

Paris, ce 29 janvier 1781

Quoique je sois fort pressé, Monsieur, par mes différentes affaires, je vous écris pour vous instruire de quelque chose qui vous regarde personnellement et que j'ai appris hier. On m'a assuré qu'il y avait des ordres très positifs de ne laisser passer aucun de vos exemplaires des *Arts et métiers*, qu'en conséquence plusieurs de vos ballots avaient été arrêtés et saisis à Dijon et ailleurs et envoyés à la Bastille sans espoir de leur faire revoir la lumière. Quelqu'un qui a parlé à M. le lieutenant de police à ce sujet a su de lui que Mout- [Moutard] était l'unique cause de tout cela. Il paraît que les ministres ont été fâchés de ce que vous n'avez voulu accepter aucune des propositions qu'il vous a faites. Je vous donne cet avis en ami afin que vous puissiez vous arranger en conséquence et calmer l'orage. Je ne reçois aucun Rousseau absolument, peut-être ceux que vous m'aviez envoyés ont-ils été enveloppés dans la proscription. Quant à la *Théorie*, Des- [Desauges] assure qu'il a reçu nouvelles qu'elle est en route pour ici. Je vous écrirai plus amplement une autre fois, n'ayant que peu de temps. J'attends toujours votre réponse à ma dernière. Croyez que je prends tout l'intérêt possible à votre malheureux accident. J'attends que vous m'accusiez le nombre d'exemplaires que vous garderez. Je suis avec toute l'amitié possible, Monsieur,

Votre très humble et obéissant
De Warville

Il paraît aussi qu'on s'occupe des moyens d'empêcher le [grand] nombre des productions de vos presses de pénétrer en France. Cela peut fort bien n'être qu'un bruit.

BRS46. La STN à Brissot

Dudit 30 janvier 1781

Je réponds et sans perte de temps à la vôtre du 21 relativement à votre ouvrage et toute réflexion faite, nous croyons qu'il convient à vos intérêts que nous vous fassions envoi, comme nous le faisons sur-le-champ et par la même voie, de 300 exemplaires et quoique nous n'en gardions ici que 200 pour ce que nous aurions à placer chez nos correspondants d'Allemagne et du Nord. Nous pensons aussi que selon que nous l'avons pratiqué pour d'autres ouvrages, il ne serait pas inutile que nous en tirassions un certain nombre de titres portant indication du plan général de l'ouvrage et du contenu des chapitres pour les distribuer à nos libraires lointains et les inviter encore plus fortement par là à en prendre.

Quant aux propositions que vous voulez bien nous faire touchant le prix, n'étant pas libraire comme vous le savez, nous ne prétendons pas à la remise que vous offrez à ceux qui font ce commerce; mais voici notre tâche et nous la remplirons avec plaisir; en annonçant votre ouvrage et l'accompagnant d'un titre, si c'est votre avis, nous proposerons le rabais que vous ferez et verrons ce qu'ils nous répondront à ce sujet. Il me paraît que vous pourriez tout d'un temps leur offrir l'exemplaire à raison de 4 livres pris chez vous ou ici ou même à 3 livres s'ils en prennent un nombre assez considérable. Je compte d'en débiter beaucoup en Allemagne et ne m'y épargnerai. Comme M. Blaisot ou La Noue pourraient fort bien avoir reçu quelque chose pour vous et négliger de vous en donner avis, il conviendrait de leur en demander des nouvelles directement.

Tout ce que vous enverrez pour notre journal sera reçu avec plaisir.

Avant que de nous envoyer votre nouveau manuscrit, prenez la peine de revoir le travail de votre copiste qui fait souvent de lourdes fautes.

Mais vous pourriez me rendre aujourd'hui un service bien important, puis-je l'attendre de votre amitié: c'est de vouloir prendre des informations auprès de Froullé, libraire sur le pont de Notre-Dame, touchant un personnage qui se réclame de lui et se nomme Quandet de La Chenal, commissionnaire, rue de Bourbon, près des Théatins n° 28, afin de savoir quel degré de confiance son caractère moral et sa fortune présumée peuvent mériter.

BRS47. Brissot à Ostervald

Paris, ce 30 janvier 1781

Ci-joint, mon cher Monsieur, la lettre pour la Société économique de Berne que je vous prie de faire passer à M. Tribolet avec deux exemplaires, l'un pour la Société, l'autre pour lui. Si vous connaissez quelque autre membre, faites-en passer et je vous prie de presser en ami la réponse par les personnes que vous connaissez.

J'attends une réponse à mes deux dernières. Je voudrais savoir comment vous parerez à l'obstacle pour la *Description des arts*; je désire que cela finisse bien et que vous vous arrangiez.

Ne vient-on pas de répandre des prospectus de l'édition de Lausanne en 25 volumes in 8°? Je ne sais pas si elle passera davantage. De grâce répondez-moi si vous avez le temps et croyez-moi tout à vous.

De Warville

BRS48. Brissot à Ostervald

Paris, ce 9 février 1781

J'étais à la campagne, Monsieur, lorsque votre dernière lettre m'est parvenue et je n'ai pu que d'aujourd'hui aller chez M. Froullé pour prendre les informations sur M. Quandet de La Chenal. M. Froullé n'y était pas, mais son épouse à qui j'ai parlé, m'a dit qu'ils faisaient des affaires depuis longtemps avec lui, qu'ils étaient fort contents, que c'était un honnête homme et qu'on pouvait traiter en toute sûreté avec lui.

Je n'ai guère le temps de vous écrire sur d'autres objets. Je crois comme vous qu'il est convenable d'imprimer des titres avec une notice légère de l'ouvrage pour faire passer à tous les libraires du nord. Je m'en rapporte à votre zèle sur cet objet.

Les ballots ne sont point encore arrivés à Versailles. Mon libraire m'a dit avoir parlé à Blaisot et à la veuve La Noue: ils ont dit n'avoir rien, ce qui me chagrine pour les Rousseau. On vient de distribuer ici un prospectus d'une nouvelle édition de Rousseau en 12 volumes in 4° ornés d'estampes, 10 livres le volume, 25 sous chaque estampe - s'adresser à Jacques Duplain, libraire de Lyon. Je suis tout à vous.

De Warville

N'oubliez pas ma lettre pour la Société de Bern

BRS49. Brissot à Ostervald

Ce 18 février 1781

Ci-joint, mon cher Monsieur, un petit [lacune] pour votre *Journal helvétique*. J'ai reçu hier le premier volume. [lacune] Je l'ai lu et il m'a fait grand plaisir. J'y ai vu le nom de M. Quandet de La Chenal et à propos de lui je vous dirai que j'ai pris de nouvelles informations chez un autre libraire sur lui et on m'a dit qu'il ne fallait pas se fier à lui pour de grosses sommes ou de gros intérêts, que c'était un de ces commissionnaires sans état véritable dont Paris regorge. Je vous suis bien obligé d'avoir fait passer ma lettre à Berne, de l'avoir appuyée et je vous le serais encore de me faire passer la réponse aussitôt qu'elle vous sera parvenue. Croiriez-vous bien que mes livres, étant partis de Lyon le 20 du mois dernier, ils ne sont pas encore arrivés aujourd'hui. Cela est terrible et désespérant. Je maudis les voituriers.

[Lacune]

Le format de votre nouveau journal m'a paru plus agréable, le caractère en est joli. Il est certain qu'il doit se répandre si à la variété des objets on y joint de la liberté. Aussitôt que j'aurai quelque chose de nouveau ici, je vous écrirai.

Je suis avec tout le dévouement possible, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
De Warville

BRS50. La STN à Brissot

Dudit 25 février 1781

Vous verrez par l'incluse que je viens de recevoir et que je vous fais passer sans délai telle qu'elle m'est parvenue le fruit de mes diligences auprès de la Société bernoise. M. Freudenreich m'assure dans la lettre dont il a accompagné la vôtre qu'il plaidera votre cause avec tout le zèle possible dans l'assemblée générale. Nous verrons ce qui en arrivera.

J'ai reçu avec la vôtre du 18 l'extrait de la *Morale universelle* que vous nous avez envoyé. Je vous en rends bien des grâces et nous ne manquerons pas d'en faire usage dans l'article de la littérature étrangère.

Très obligé aussi de l'avis que vous me donnez touchant notre nouveau commissionnaire et il me servira de boussole pour la suite.

Quant au nouveau manifeste de Moutard dont vous me parlez, il m'importerait fort de savoir si effectivement il a répandu un second écrit contre nous depuis celui qui accompagnait l'annonce des cahiers de Roland La Platière et que nous avons réfuté d'avance dans nos nouveaux prospectus des arts que je crois vous avoir communiqués et dans ce cas d'en avoir un exemplaire. En attendant, voici deux articles sur lesquels vous pouvez insister si l'on vous parle encore de cette malheureuse affaire. 1° Si l'on veut juger avec connaissance de cause du mérite des cahiers folio de Moutard et des nôtres, que l'on prenne pour exemple notre 12e volume. Il contient trois arts de Demachy dont le dernier, celui du vinaigrier, n'est point dans la collection de Moutard. Nous les avons reçus à un habile chimiste allemand qui, à nos frais, y a fait un très bon commentaire d'un bout à l'autre, indiquant fort procédés inconnus à l'auteur.

2° Moutard n'a obtenu le privilège de l'Académie qu'à condition de faire une édition 4° moins chère. Il manque net à sa parole. Si l'Académie le trouve bon, nous ne pourrions que nous justifier à ses dépens auprès de nos abonnés et du public. Du reste, je me réfère à ma dernière du 22 courant.

BRS51. Brissot à Ostervald

Paris, ce 5 février (1) 1781

Je vous remercie mille fois, mon très cher Monsieur, de l'empressement avec lequel vous avez traité mes intérêts auprès de la Société de Berne. La lettre de votre ami, l'honnête M. Freudenreich, est infiniment obligeante et m'a fait un sensible plaisir. Je compte vous faire passer cette semaine sous contreseing 1° [la] réponse à cette lettre, 2° la notice pour votre correspondant de Hambourg, 3° un extrait pour votre journal. Si ce correspondant en prend une certaine quantité, au lieu de 4 livres on pourrait substituer 3 livres 10 sous. Arrangez tout cela pour le mieux. Enfin j'ai reçu la nouvelle que nos premiers ballots étaient arrivés à Versailles. Il paraît que c'est le commissionnaire de Lyon qui a causé tout le retard. On va faire en sorte de faire entrer ces jours-ci à Paris. Je vous écrirai plus amplement une autre fois à cette occasion. Quant à vos Rousseau, Blaisot m'a donné avis avoir reçu un petit ballot qui je crois en contient 4, mais ceux adressés à Mme La Noue ne sont point arrivés, au moins je n'en ai pas de nouvelles. Croyez-moi avec toute l'amitié et la reconnaissance possible. Tout à vous.

De Warville

Je suis fort pressé dans ce moment-ci.

BRS52. Brissot à Ostervald

[sans date, mars 1781] (1)

B De W salue Monsieur Ostervald. Il est très pressé et ne peut lui écrire aujourd'hui. Ce sera dans le cours de cette semaine. L'ouvrage passera, mais on demande quelques cartons. Ci-jointe lettre pour M. Freudenreich, que M. Ostervald est prié de cacheter et d'envoyer ; 2. Article pour son journal ; 3. Avis à imprimer au dos du titre de l'ouvrage pour l'Allemagne. M. O. pourra élaguer, couper s'il est trop long.

BRS53. La STN à Brissot

Du 22 avril 1781

Je viens de recevoir une lettre datée de Tonnerre et signée Mauvelain écuyer qui s'annonce comme votre ami, et nous étant adressée de votre part pour imprimer une brochure sur les moines qu'il a dessein de publier. Je lui réponds par ce courrier en acceptant sa proposition et lui disant qu'il n'a qu'à m'envoyer son manuscrit. Cependant, attendu que je ne le connais point et que la qualification d'ami est devenue aujourd'hui très équivoque, je vous prie de m'apprendre si ce Mauvelain est véritablement le vôtre, ce qui emportera nécessairement chez moi l'idée d'un homme honnête, instruit et solvable et dans ce cas je vous serai bien obligé de m'avoir procuré sa connaissance.

L'analyse que vous m'avez fournie de vos *Lois criminelles* a été imprimée de suite et circule dans l'Allemagne. Le dernier Mercure de France annonce et loue beaucoup un autre ouvrage sur la même matière, mais je crois qu'elle y est moins développée que dans le vôtre. Il paraît d'abord que vous pourriez espérer quelque avantage en faisant présenter un de vos exemplaires au roi de Prusse; mais à en juger par ce qui est arrivé à l'égard de nos *Arts*, qui lui est dédié, cette démarche ne produirait aucun bon effet pour vous.

BRS54. Brissot à Ostervald

Paris, ce 23 avril [1781]

Il y a longtemps, mon cher Monsieur, que je n'ai reçu de vos nouvelles, longtemps que je ne vous en ai donné. Voici la cause de mon silence. Depuis l'instant où les 500 exemplaires que vous m'avez envoyés de mon ouvrage sont arrivés à Paris, je n'ai pu parvenir à les faire mettre en vente. Ils avaient été adressés à M. Lenoir, qui avait promis de les rendre aussitôt. Mais certains endroits ayant paru trop hardis, on a demandé des cartons. J'ai offert de les faire; puis on m'a renvoyé à M. de Neville et vous savez quel homme est ce M. de N-. Bref, depuis deux mois me voilà encore au même état. Cependant j'ai l'espérance de voir finir cela sous quinzaine. Vous devinez bien que ne pouvant livrer mon ouvrage à mon libraire, je n'ai pu le lui vendre. Notre marché sera fait sous peu de temps et alors je vous donnerai les effets à la plus courte date. Les soupçons que vous aviez sur lui ont dû s'évanouir d'après les paiements exacts qu'ils vous a faits. J'espère que vous serez aussi content cette fois-ci. En tout cas, vous ne devez point douter de ma bonne volonté à faire pour le mieux possible. Croiriez-vous bien que les frais de l'impression etc. de cet ouvrage me reviennent aussi cher que si je l'eusse fait imprimer à Paris. Broché, il me reviendra à plus de 2 500 livres. Les frais de port sont énormes. Outre que M. Revol est inexact et négligent, il est très cher. Il est incroyable que dans ses remboursements pour Neuchâtel jusqu'à Lyon, il prenne deux et trois fois plus que de Lyon à Paris, tandis qu'il y a trois fois plus de chemin dans ce dernier cas. Les 500 exemplaires de port coûtent 160 livres, ce qui est énorme. Les 300 coûteront plus de 100 livres. Je ne les ai pas encore mais j'espère les avoir sous quelques jours. La cherté de M. Revol nuira sans doute à votre commerce ainsi que son inexactitude. Je connais un ouvrage en 8 volumes qu'on voudrait faire imprimer chez l'étranger et ces deux raisons pourraient peut-être empêcher de le faire chez vous. Cependant, comme j'y suis intéressé, je ferai tout pour déterminer de ce côté. Mon ouvrage va me donner bien du tracass. Plaignez-moi et ne murmurez pas des retards. J'en souffre plus que vous et je ne vois point d'autre remède que de s'aider mutuellement. J'espère que vous continuerez toujours à favoriser mes vues. Ainsi je compte que vous me donneriez des nouvelles du résultat de la Société de Berne qui a dû s'assembler à Pâques ainsi que me l'avait marqué le secrétaire, votre excellent ami.

L'ouvrage de Châlons est imprimé. J'en vais remettre un exemplaire pour vous, avec un traité de la mendicité, ou chez M. Thiriot ou chez M. Perregaux.

Vous ne devineriez pas où étaient vos exemplaires des Rousseau adressés à Madame La Noue. Dans un grenier. On n'en a retiré que onze. On va les mettre en ordre pour savoir s'ils sont complets. Desauges me les prend presque tous, ce qui me fâche car j'en ai besoin. Mais cela ne fera pas mal pour vous puisque, lorsque vous m'enverrez la troisième livraison, vous pourrez envoyer d'abord 16 exemplaires - 3e livraison - plus une douzaine des 3 livraisons. On m'assure que cette 3e livraison paraît. Ainsi je suppose que la vôtre ne tardera point à paraître. Desauges vous fournira des effets; vous aurez tout cela sous peu avec les miens. Ayez de la patience.

Je vous remercie toujours de l'envoi des journaux. Je n'ai point eu celui de février. Celui de mars m'a fait un grand plaisir. Je vous enverrai un article sous peu quoique je n'y aie encore vu aucun de ceux que je vous ai adressés.

A propos de Rousseau, j'oubliais de vous dire que M. Martin de la police me disait l'autre jour qu'il n'y en avait que neuf éditions en train, ce qui allait inonder la France. La vôtre sera goûtée, si vous parvenez à la faire entrer promptement, car elle est jolie et pas chère. J'espère que vous me ferez passer promptement les prochaines livraisons.

Mon ami M. de Mauvelain a dû vous écrire pour un ouvrage. C'est un homme infiniment estimable et dans lequel vous pouvez avoir toute confiance. J'attends de vos nouvelles et suis avec tout le dévouement possible tout à vous.

De Warville

BRS55. La STN à Brissot

Du 29 avril 1781

La vôtre du 23 a croisé la mienne au sujet de votre ami de Tonnerre et y satisfait pleinement. Aussi et avant que de l'avoir reçue, lui avais-je répondu comme à un homme de lettres digne de toute confiance, tant la sienne m'en avait inspiré et j'attends son manuscrit pour le mettre incessamment sous presse.

Mais je me hâte d'en venir au point essentiel de votre missive. Je suis en vérité désolé de la rapacité de notre malheureux commissionnaire de Lyon. Vous n'êtes pas le premier qui nous en ait porté des plaintes. Par bonheur qu'il y a remède tant pour l'avenir que pour ce qui vous intéresse. D'abord quant à ce dernier point, je lui écris aujourd'hui, et de bonne encre, le sommant de me fournir sans délai un compte articulé de tous ses frais pour vos deux balles dont le poids nous est connu, au moyen de quoi nous pourrions savoir si c'est lui qui vous a ainsi rançonné ou la Dame de La Noue, sa correspondante à Versailles, qui est aussi passablement arabe, selon que l'un de mes amis dans votre cas vient de l'éprouver; et je vous rendrai compte du tout. Pour ce qui concerne l'avenir, c'est-à-dire les expéditions à faire d'ici de marchandises de la même nature, il faut une bonne fois y mettre un clou rivé et dans cette vue, je vous déclare que toutes les fois que l'on donnera à imprimer pour votre capitale, nous nous engagerons de rendre à Versailles les balles que nous en expédierons d'ici, non seulement à nos périls et risques mais de plus franches de port et de tous frais de voiture quelconque et cela pour une somme modique qui n'excédera celle de 9 & 10 livres le 100 pesant et peut-être à moins. La raison qui aide à nous faire prendre ce parti est que nous voyons par une fâcheuse expérience que malgré nos exhortations, les commissionnaires qui nous servent ne peuvent pas non plus que leurs confrères, gens rapaces s'il y en a au monde, renoncer à l'habitude de faire payer leurs soins beaucoup plus cher aux particuliers qu'ils n'oseraient le faire aux négociants. Mais encore un coup, cela n'aura plus lieu dans le cas dont il s'agit, et le vôtre sera cavé, je vous en réponds.

Je vous prie instamment de faire usage de ce nouvel arrangement, tant pour vous que pour vos amis et en particulier au sujet de l'ouvrage en 8 volumes que vous dites qu'on aurait dessein de nous donner à imprimer. Assurez bien ceux que cette entreprise intéresse qu'ils n'aurent à se plaindre, ni des frais de transport ni de l'inexactitude, puisque la clause comminatoire sera de nouveau dénommée à ceux que nous employons et qui s'en trouvent bien.

Je vous plains bien sincèrement de tous les embarras que vous cause la rigueur de la censure parisienne, mais réunissant, comme vous le faites, l'activité et l'intelligence, vous vous en tirerez avec le temps.

Vous avez oublié que le Société économique de Berne ne doit adjuger qu'après les Pâques 1782 son prix si longtemps suspendu.

Je vous rends bien des grâces des deux ouvrages que vous nous annoncez. Si vous avez la complaisance de les faire remettre chez M. Perregaux, son père actuellement à Paris mais qui doit en partir les premiers jours du mois prochain, me les rapportera.

Non seulement la troisième livraison du Rousseau nous est parvenue en 4 volumes, mais de plus la quatrième est en route. Celle-ci est en 5 volumes. Je conjecture que ce sera la dernière.

BRS56. Brissot à Ostervald

Paris, ce 9 mai 1781

Je suis bien charmé, mon cher Monsieur, que vous fassiez affaire avec M. de Mauvelain; c'est un digne homme, à son aise et très solvable. Ce ne sera sûrement qu'un bon commencement de liaison.

Vous avez pris le bon parti pour les commissionnaires et je crois que par là moi et tous ceux qui sont venus de chez vous, serons à l'abri et des longueurs éternelles et des vexations des commissionnaires. Si M. Revol ne veut pas vous fournir de compte, je vous enverrai les lettres de voiture acquittées ici et montant à 260 livres environ pour 7 à 800 pesant. La dame La Noue n'a pris pour sa commission que 3 livres par expédition, ce qui ne m'a pas paru cher. Mais ce que Desauges ni moi ne pouvons comprendre, c'est qu'il en coûte 3 ou 4 fois plus pour venir de Neuchâtel à Lyon que de Lyon à Paris. Encore une fois je suis bien aise que votre nouvel arrangement ait lieu. Il satisfera infiniment tous ceux qui ont à faire à vous et facilitera les envois. Je ne doute point que l'entreprise dont je vous ai parlé n'ait lieu et sous un mois je vous en donnerai des nouvelles plus certaines. Il faut que les deux premiers volumes paraissent en janvier prochain; ainsi, comme vous voyez, il n'y aura point de temps à perdre.

Croirez-vous bien que je ne suis pas encore quitte des obstacles pour la publication de mon ouvrage? Elle est encore arrêtée; depuis 3 mois on me paie de mots, très honnêtes à la vérité, mais très insignifiants. Cependant j'ai tout lieu de croire que sous quinzaine je paraîtrai, peut-être avec des précautions, car on craint l'éclat.

Je vous remercie infiniment de l'article inséré pour moi dans votre journal [d']avril 1781. Il est certainement trop flatteur. La critique en est en général assez juste et j'en profiterai pour une seconde édition si jamais j'en fais une. Je n'en connais pas l'auteur. Sa lettre est le C, mais son article pour les *Annales de la Vertu* me prouve qu'il aime la vérité et qu'il la dit franchement. Ce seul article, s'il était connu, ferait la fortune de votre journal en France. Mais ne vous découragez pas. Je la prône. C'est revanche.

J'avais bien dans ma tête la lettre de votre digne ami M. Freudenreich quand je vous ai écrit ma dernière. Je l'ai relue ainsi que les vôtres du même temps et j'y vois que ce respectable secrétaire m'a promis de faire terminer à l'assemblée générale des fêtes de Pâques dernière mon affaire; il n'était question que de faire décider si mon ouvrage serait admis au concours. Voilà ce qui a dû être décidé à l'assemblée générale dernière, ce que je désire savoir, ce que M. Freudenreich m'a promis de m'écrire. Ainsi si vous avez l'occasion de lui écrire, en lui présentant mes respects, priez-le de vous marquer cette décision.

Je vous envoie sous le contreseing d'un ministre deux extraits pour votre journal. Ils auraient été plus longs sans mon déménagement qui m'occupe. De grâce continuez à me l'envoyer. Il me fait infiniment plaisir et j'aime beaucoup la manière de M. C.

Je vous enverrai par la même voie sous peu un petit ouvrage manuscrit. Car des deux que je devais vous adresser, le premier qui demande la plus grande célérité possible pour l'impression et la publication, est actuellement sous presse à 10 lieues d'ici et paraîtra sous peu. C'est une bagatelle politique qui n'a que deux feuilles.

Je suis bien aise que nous puissions jouir promptement de votre édition des Rousseau. Vous pouvez en envoyer comme je vous l'ai dit ou comme je le redis, car je ne me souviens pas trop de ma lettre 1° 15 continuations de livraison; 2° une douzaine d'exemplaires complets, le tout adressé à Madame La Noue. Tout cela est pour le compte de Desauges et de moi. Mais je vous prie par le premier envoi que vous ferez d'ajouter un 4e volume de l'Emile, qui s'est trouvé de moins à un exemplaire, je ne sais trop comment.

Je vous répète encore ce que je vous ai marqué ci-devant: aussitôt l'affaire finie de mon ouvrage, je termine avec Desauges et vous envoie des effets pour la double affaire. Cela ne peut tarder plus de quinze jours. Ainsi ayez de la patience. Je suis fâché de ce retard.

Je ne sais si vous avez su que le gendre de Fauche vient d'être arrêté et mis au Châtelet pour catalogue distribué et entre autres pour le Tableau de Paris par M. Mercier, ouvrage que Fauche avait vendu ou devait vendre. Il y a des ordres expédiés sur la route pour arrêter tous les ballots de livres. Voilà ce qu'on vient de me dire aujourd'hui.

Je suis tout à vous.

De Warville

P. S. Vous m'avez parlé dans le temps d'un Monsieur Hilliard d'Auberteuil. Il est à Londres toujours. Quoique je quitte mon appartement, je ne quitte pas pour cela mon hôtel. J'en ai pris un plus grand dans le même hôtel.

BRS57. La STN à Brissot

Dudit 15 mai 1781

J'ai différé d'un courrier de répondre à la vôtre du 9 courant parce qu'il en a été de même des deux extraits que vous avez la complaisance de m'envoyer et qui ne me sont parvenus que ce matin et vous en rends bien des grâces.

Je viens aussi de recevoir une seconde lettre de M. de Mauvelain. Comme il désire que son ouvrage paraisse l'automne prochain, il ne doit pas différer de m'en faire passer le manuscrit et je vous cite pour exemple, bien résolu cependant de mettre tout en usage pour que pareil accident n'arrive plus. Je vous donne le même avis quant à l'autre ouvrage dont vous me parlez. Voilà la nouvelle édition de *l'Histoire philosophique, etc.* de Raynal qui paraît enfin et qui pourra occuper nos presses. Heureusement que nous en avons 12 bien montées. J'ai noté votre commission pour Freudenreich et lui rappellerai votre affaire. Quand votre nouveau manuscrit nous sera parvenu, nous n'aurons rien de plus pressé que de nous en occuper.

Nous attendons aujourd'hui la livraison du tome 13 à 17 du Rousseau et vous expédierons tout de suite ce qu'il vous faut.

Nous attendrons donc l'époque où vous aurez fini votre affaire touchant la *Théorie des lois* et j'ai peine à comprendre qu'on puisse refuser la permission de débiter un aussi bon livre.

On vous prie d'informer tous ceux qu'il nous importe de détromper et éclairer sur le vrai de la détention de Wittel, qu'on lui dit pourquoi il est détenu etc.

Je suis bien informé que Hilliard d'Auberteuil est actuellement à Versailles et j'ai écrit au ministre de la Marine une seconde lettre à ce sujet. Il est instruit de notre affaire.

BRS58. Brissot à Ostervald

Paris, le 30 mai 1781

Je l'ai donc vu brûler hier, Monsieur, l'ouvrage de ce pauvre abbé Raynal. Le réquisitoire est un morceau de parade à l'ordinaire. La vente de l'ouvrage est suspendue peut-être pendant un mois. Ensuite il se vendra sous le manteau, puis publiquement. Voilà le train des choses et le beau fruit des brûlures. Si vous pouvez vous procurer ce réquisitoire, vous y verrez une phrase sur la république de Genève qui m'a paru fort insolente. L'auteur y dit que sa faiblesse et son impuissance font sa force. Au surplus le magistrat crie fort contre les presses étrangères. C'est style de coutume. Cette suspension doit vous mettre à même d'exécuter promptement votre édition. Mais si vous faites bien, vous y joindrez les tableaux, quoique très difficiles à faire. Ces tableaux sont regardés ici comme important essentiellement à l'ouvrage. On peut se passer des gravures et des cartes qui ne présentent rien de neuf. Mais quoiqu'il en coûte, faites les tableaux; cela assurera le succès de votre entreprise. J'ose vous en répondre. Pour ma part je vous retiens une douzaine d'exemplaires; Desauges vous en prendra aussi une certaine quantité mais il faut mettre la plus grande célérité dans l'exécution. Si vous vous servez du caractère que vous avez employé à mon ouvrage, on le trouvera très joli.

Vous ne devez pas douter que la fermentation excitée par cet ouvrage a beaucoup influé sur le sort du mien. On craint qu'il ne fasse impression, qu'il ne déplaise aux cours supérieures: on craint enfin le même sort. Cependant je crois que tout se passera tranquillement. Il sera mis en vente l'autre semaine et dans le même temps je terminerai avec Desauges, puis par suite avec vous. Mille obligations de l'honnêteté que vous avez d'attendre. C'est une grande preuve pour moi de l'estime, de l'amitié, de la confiance que vous me portez et dont je serai toujours reconnaissant. J'aurai bien soin de vous écrire quelle sensation il fera ici. Marquez-moi aussi, si vous en avez des nouvelles, quel a été son sort en Allemagne.

Le gendre de Fauche était sorti le jour même que j'ai reçu votre lettre. Je l'ai rencontré dans une maison. Le *Tableau de Paris* qui est réellement de Mercier paraît. Le cadre est assez bien choisi mais le style en est généralement mauvais. C'est un ouvrage croqué. On pourrait en faire quelque chose de très piquant; cependant il sera bien vendu parce que toutes les méchancetés se vendent, bonnes ou mauvaises.

L'auteur des *Annales de la Vertu* [Mme de Genlis] ne doit pas être fort content de son article dans votre journal. Elle ne le connaît pas, mais elle a dit à un de mes amis que vous l'aviez contrefaite 3 semaines après que son ouvrage avait paru, ce qui l'avait flattée.

Vous verrez dans le *Courrier de l'Europe* du 22 mai dernier un éloge bien flatteur pour moi de mon ouvrage et qui sans doute va lui procurer de la célébrité.

Je suis bien charmé que vous fassiez affaire avec M. de Mauvelain et que vous l'admettiez dans votre amitié. C'est un parfaitement honnête homme que j'estime infiniment.

Je vous prépare quelques morceaux pour votre journal et entre autres un qui sera assez piquant sur la condamnation de l'abbé Raynal. Je vous enverrai tout au plus tôt.

Croyez-moi avec tout l'attachement possible. Tout à vous, Monsieur.

Brissot de Warville

- Je ne perds pas de vue le nouveau manuscrit à vous envoyer -

BRS59. La STN à Brissot

du 21 juin 1781

J'ai différé jusqu'à ce jour de répondre à la vôtre du 30 mai dans l'espérance de recevoir ce dont elle m'annonçait le prochain envoi, tant par rapport à l'effet de vos arrangements avec Desauges que pour ce qui peut intéresser notre journal. Vous m'obligerez beaucoup de faire voir cette circulaire à Desauges et autres bons libraires de même que le prospectus ci-joint. Je n'ai reçu jusqu'à ce jour aucune nouvelle de ceux de nos libraires allemands qui ont été à la foire de Leipzig, mais comme elle vient de finir, ils ne tarderont sûrement pas à nous en donner.

BRS60. Brissot à Ostervald

Paris, ce 2 juillet 1781

Vous trouverez ci-jointe, mon cher Monsieur, une liste des livres de votre catalogue que mes amis et moi avons choisis. Je vous prie de les joindre au premier envoi que vous me ferez du Rousseau. Desauges m'a dit qu'il vous écrivait pour l'expédition d'une certaine quantité de Raynal. Je crois qu'il est de votre intérêt d'y mettre la plus grande expédition, car il s'en fait des contrefaçons de tous côtés. L'original est toujours et très rare et très cher ici. Je n'ai pas manqué de faire voir votre circulaire aux personnes et libraires que je connais et je ne doute pas que vous n'ayez beaucoup de demandes. Quant à la *Philosophie de la Nature*, je pourrai en prendre un exemplaire pour moi quoique j'en aie déjà un. Je ne sais pas trop si cet ouvrage se vendra; on m'a dit qu'on avait eu de la peine à débiter la dernière édition. Cependant je crois que votre édition bien exécutée et avec des additions pourra se vendre. Quoique le *Tableau de Paris* se soit bien vendu ici, cependant il n'est point du tout estimé. On m'a dit qu'on le contrefaisait déjà. Je ne sais s'il y aura à gagner, le moment d'effervescence étant passé.

Je n'ai jamais pu obtenir de permission directe de vendre mon ouvrage. Le ministre en craint l'effet. Cependant on en tolère la vente mais un peu secrète. Le retard et le secret me font perdre plus de 1 500 livres sur le marché que j'aurais dû faire. Ce qui peut me dédommager, c'est que je le vois bien accueilli partout. La Société des Sciences et Arts d'Utrecht m'a fait même à l'occasion de ce livre la faveur de me choisir pour membre.

Du 5 juillet

Je n'ai pu finir qu'aujourd'hui avec Desauges. Vous trouverez ci-joints 4 effets de 250 livres chacun, font 100 pistoles, plus un effet de moi de 120 livres pour les Rousseau que j'ai reçus. Nota que je n'en ai reçu que 15. Quant au surplus des frais de l'impression, nous compterons quand vous aurez reçu vos comptes d'Allemagne. Je suis très pressé en ce moment-ci. Sous 15 jours vous aurez les ouvrages que je destine à votre imprimerie. Je vous écrirai plus au long.

Tout à vous.

De Warville

Articles de catalogue demandés à M. Ostervald

BRS61. La STN à Brissot

Du 10 juillet 1781

Je réponds à la vôtre du 2 courant. Je vous observe d'abord que nous ne pourrions pas vous fournir l'exemplaire du Bomare 12 volumes 8° pour 2 livres 10 sous, qui est le prix le plus haut que vous y mettez. Desauges ne nous a point écrit pour le Raynal que nous comptons pouvoir dans peu fournir aux demandes qu'on nous fera, avec ou sans cartes et figures, car il faudra qu'on s'explique à cet égard.

Tout en vous félicitant de votre nouveau titre je suis surpris et fâché que vous n'ayez pu obtenir la permission de débiter publiquement votre ouvrage, quoique ce soit peut-être un moyen de faire en sorte qu'il se vende mieux.

Passant maintenant au point le plus important de votre lettre, je ne vous dissimulerais point que nous avons été un peu étonnés en recevant les billets de Desauges payables à des échéances telles que le terme moyen va à plus de 12 mois de la date de ce jour et cela pour frais d'impression d'ouvrage tiré en janvier, dont la moitié devait être payée comptant et le reste 6 mois après conformément à notre précédent traité. Vous sentez que ce retard ne peut que diminuer considérablement nos modiques bénéfices et que selon toute justice nous serions fondés à en exiger l'intérêt. C'est ce que nous ne ferons cependant pas vis-à-vis de vous, espérant qu'en retour vous ne nous ferez pas attendre à proportion la somme qui nous reste due conformément au tableau suivant:

frais d'impression	1 740-15-10 livres
reçu en quatre billets	1 000
reste dû	740-15-10 livres

Quant aux exemplaires vendus par nos soins, ils sont aujourd'hui au nombre de 21 dont vous pouvez diminuer la valeur sur ce reste, car vous ne voudriez pas sans doute que son remboursement dépendît de la vente éventuelle, lente et incertaine que nous pourrions faire de votre ouvrage dans les pays lointains et dont nous ne nous chargerons que pour vous obliger.

BRS62. Brissot à Ostervald

Paris, ce 26 juillet 1781

J'ai mille choses à vous écrire, mon cher Monsieur. Je vais mettre le plus d'ordre possible dans mes idées. Je commence d'abord par l'envoi que je vous ai fait hier.

J'ai envoyé une boîte à la diligence à l'adresse de M. Junet, envoi dont je le prévient par l'ordinaire. Voici ce qu'elle contient.

1° - 2 volumes de ma *Bibliothèque philosophique sur les lois criminelles*. Le premier composé 1° d'un avis de l'éditeur, etc.; 2° du traité des délits et des peines; 3° du commentaire de Voltaire; 4° des observations sur ce traité. N. B. qu'en tête de ce premier volume il y aura une préface sur cette entreprise où je développerai mon plan, mes motifs, etc. Le deuxième volume composé 1° des observations de M. Rizzi; 2° du discours de M. Servan; 3° des discours de M. Le Trosne. Ces deux volumes sont accompagnés de mes notes. Il faut les imprimer in 8° comme mon ouvrage même caractère et papier et tirer à 1 200 exemplaires.

Cette collection contiendra 8 à 10 volumes et sera composée des meilleurs discours philosophiques sur les lois publiées en France, Angleterre, Italie, traduits et commentés par moi. Les savants et les gens de lettres à qui j'ai fait part de cette entreprise la regardent comme belle, utile et devant être très lucrative. Si vous commencez aussitôt ces volumes, ils pourront paraître en janvier car vous pourriez nous les envoyer en novembre ou en décembre au plus tard. J'espère au surplus que vous y mettrez votre activité et votre zèle ordinaire. Ni le titre, ni la préface ne sont encore faits mais cela ne tardera pas.

Outre ces deux volumes, vous trouverez dans la boîte deux manuscrits. Le premier est une lettre d'un Hollandais sur la guerre actuelle. Il y a six mois qu'elle devait être imprimée; 2° une méthode analytique pour apprendre aisément les langues. C'est un très petit échantillon d'un ouvrage considérable sur les langues qui ne tardera pas à paraître. Il faut imprimer in 8° ces deux manuscrits, *tirer le dernier à 300* et l'autre à 500. Ces deux brochures sont les plus pressées. Comme je crois que cela ne vous tiendra pas beaucoup de temps, vous pourrez les expédier avec la brochure de M. de Mauvelain, qui sera prête comme je calcule en septembre prochain et que vous devez expédier à l'adresse ordinaire de Madame La Noue, à Versailles. Bien entendu que cette impression se fera sous les mêmes conditions que les précédentes. J'ai une brochure bien plus piquante que celles dont je viens de vous parler, qui sont dans le genre sérieux. Je vous la destine et je profiterai des premiers moments de loisir pour lui donner le dernier coup. Enfin vous trouverez dans la boîte 2 petits articles dont vous pouvez faire usage dans vos feuilles périodiques. J'espère que vous voudrez bien m'accuser la réception de tout cela, me marquer dans quel temps vous comptez avoir fini. Je passe à votre dernière lettre du 10 juillet. Je vous remercie d'avoir pris note des livres que je vous ai demandés. Je suis bien fâché que vous ne puissiez y joindre le Bomare. 2 livres 10 sous est pourtant le prix le plus haut de vos in 8°. J'y mettrai jusqu'à 3 livres. Voyez si vous pourrez les envoyer. Je suis bien étonné que vous n'ayez pas fini d'imprimer les 16 volumes de Rousseau lorsqu'à Besançon où ils le contrefont, je sais qu'il est fini. J'ai vu celui de Bruxelles imprimé in 4° sous le titre de Londres. Il fourmille de fautes; j'ai été moi-même à portée d'en reconnaître beaucoup. Quant aux Raynal, je sais qu'on le contrefait dans plusieurs endroits. Je tiens de bonne part que dans une certaine ville on offre la collection complète avec gravures et atlas à 16 livres. Quel sera le prix de la vôtre avec figures et atlas?

L'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde m'engage à vous prévenir d'une chose. C'est qu'on a donné les ordres les plus sévères pour empêcher l'introduction des Raynal en France. C'est que l'on est instruit qu'il se fait en 4 endroits. C'est qu'on a déjà envoyé des particuliers déguisés pour examiner l'impression, pour s'informer de la route que les livres doivent prendre. Je ne vous en dis pas davantage mais ce que je vous dis, je le tiens de bonne part. On veillera de près. A propos de cela, j'ai fait insérer dans la feuille de M. de La Blancherie la plupart des livres de la liste que vous m'avez envoyée et, pour faire connaître votre journal, j'envoie à son assemblée l'exemplaire que vous m'envoyez. Cette assemblée reprend mieux que jamais. Vous ne le croyez pas, c'est pourtant la plus exacte vérité, c'est qu'il y a encore entre les mains du ministre au moins 400 exemplaires

de ma *Théorie* et malgré toutes les promesses de finir, je n'ai encore pu les ravoïr. Vous devez bien penser que cette circonstance m'a fait perdre beaucoup sur le marché que j'ai fait avec Desauges. Et c'est une très grande honnêteté de la part de ce libraire de m'avoir livré les effets quoique je ne lui aie pas livré la marchandise. Je sais bien que tout cela ne vous regarde point mais je sais aussi que l'intérêt que vous prenez à moi vous fait prendre part à mes peines. Je suis étonné que vous me marquiez que dans mes effets le terme *moyen* va à plus de 12 mois de cette date lorsque le dernier est payable en juin. Je sens bien qu'il est dur d'attendre mais vous devez bien penser que j'ai fait pour le mieux et que j'attends moi-même. Mais comptez que cela ne nous arrivera plus et que nous n'essuierons plus de ces retards. J'ai d'ailleurs une observation à vous faire et qui à mes yeux compensait un peu ce retard, c'est que, lorsque dans votre voyage à Paris, je vous proposais l'impression de ces deux volumes in 8° en spécifiant le nombre de feuilles, vous me répondîtes par *écrit* que vous la feriez pour 12 à 1 300 livres. Et jugez quelle a dû être ma surprise de voir mon mémoire monter à près de 1 800 livres. Cependant je n'ai rien dit, voyant que vous vous prêtiez honnêtement à la circonstance embarrassante dans laquelle je me trouve. Quant aux 200 que vous avez retenus, je vais encore m'expliquer avec ma franchise ordinaire. Voici quelle avait été ma spéculation; c'est que par vos soins obligeants et par vos correspondants en Allemagne, vous aviez pu les placer au prix que je vous avais marqué. Je présimai qu'étant en compte avec ces Messieurs, ils vous tiendraient compte de ces 200 exemplaires que vous défalqueriez sur mon mémoire. Et quelle est ma surprise aujourd'hui de vous voir aujourd'hui m'assurer que vous n'en avez vendu que 21 pour votre compte. Mais que sont devenus les autres? Que vous ont marqué vos correspondants? Je ne les connais point; comment puis-je avoir affaire avec eux? C'est à vous qui leur avait envoyé à terminer cela, car enfin si vous voulez que je vous paie ces 200 d'impression, il faut bien que j'en reçoive le prix ou que je les reçoive en nature. Je vous avoue que de ce côté je croyais toute affaire terminée présumant bien que vous ou vos correspondants ne manquerez pas de vous défaire du petit nombre que vous aviez, ayant d'ailleurs appris par un négociant-libraire d'Utrecht que cet ouvrage avait eu du succès de ces côtés et en Allemagne et était fait pour en avoir longtemps. Je vous ouvre naturellement mon coeur et je compte sur votre honnêteté et votre amitié pour moi assez pour espérer que vous voudrez bien tâcher de terminer cette affaire à l'avantage commun. Une chose qui m'a bien surprise, c'est que Bardin de Genève, au lieu d'envoyer chercher un exemplaire chez vous, en ait demandé un à Desauges à Paris. Ce qui me console au milieu de toutes ces peines, c'est que l'on m'assure que l'ouvrage aura du succès longtemps. Il est bien loin d'être au point où il deviendra. Je suis avec dévouement, mon cher Monsieur, tout à vous.

De Warville

BRS63. La STN à Brissot

5 dit août 1781

J'ai cru que je devais différer de répondre à la lettre intéressante dont vous m'avez favorisé le 26 juillet jusqu'à ce que la précieuse cassette qui en est l'objet me fût parvenue. Je viens de la recevoir en très bon état et j'y ai trouvé toutes les pièces manuscrites et les imprimés indiqués dans la feuille qui les accompagnait. Il ne s'agit donc que de nous mettre à la besogne et j'ai déjà eu une conférence avec notre prote dans la vue de prendre les arrangements nécessaires pour que le tout s'exécute diligemment et bien. Soyez assuré que nous y mettrons, et votre vieux correspondant surtout, nos soins les plus empressés et vous aiderons autant que possible pour le fond comme pour la forme. Je loue et j'approuve hautement votre projet de rassembler tout ce qu'on a écrit de mieux dans ces derniers temps sur la jurisprudence criminelle et à mon avis un tel plan bien exécuté vous donnera des plans bien légitimes sur le prix assigné par un inconnu pour l'ouvrage le plus utile, qui, au jugement de l'Académie française, aura été publié dans l'année. Mais pour aider mieux à vos succès, je désirerais que vous prissiez la peine de m'envoyer le modèle d'un avis ou d'un prospectus annonçant votre collection de morceaux choisis et le commentaire dont vous les accompagnez. Je le ferai tirer en mêmes format, papier et caractères que l'ouvrage même et en enverrai dans tous les pays de l'Europe où nous avons des correspondants. Cette précaution même ne pourra que nous favoriser aussi le débit de votre *Théorie des lois*, dont vous ne devez point être en peine. Voici encore un soin que je prendrai avec plaisir. J'ai quelque idée que les Allemands ont aussi écrit sur la matière; je le saurai avec le secours de mes érudits de cette nation-là. Il existe un sommet philanthropique qui doit contenir quelque chose de relatif à vos vues et dont on nous propose la traduction et la réimpression. Enfin, si vous êtes curieux de savoir comment on s'y prend parmi nous pour juger criminellement son prochain, procédé dont je vous ai déjà fourni un échantillon, j'en tracerai la marche en détail et vous l'enverrai quand vous voudrez. Il est assez intéressant de voir que dans un rite judiciaire établi depuis plusieurs siècles on ait admis tant de précautions pour sauver l'innocent et ménager le coupable. Telles sont, Monsieur, mes premières idées touchant votre plan. Vous me permettrez de me communiquer de même que celles qui pourront me venir dans la suite [sic].

Je passe maintenant à vos deux brochures que nous allons expédier. En bref, je suppose, quoique vous ne le disiez pas, que votre intention est de les faire tirer en même papier, format et caractère que votre *Bibliothèque*; et s'il en était autrement, il faudrait m'en prévenir tout de suite. Nous imprimerons la lettre d'un Hollandais à 500 et croyons qu'il est de votre intérêt plus que du nôtre d'en faire de même des *Principes de langues* qui n'embrasseront que 3 feuilles. Fondez sur ce que la composition sera la même, que le tirage ne vous coûtera que 27 sols de plus et le papier 8 livres de plus pour 500 que pour 300, et vous aurez augmentation d'exemplaires qui vous mettra à même de les vendre à meilleur compte. Il ne vous faudra certainement pas plus d'une quinzaine pour ces deux morceaux tirés à si petit nombre; mais pour être en état de vous les expédier avec la brochure de M. Mauvelain, il faudrait que nous eussions reçu celle-ci et nous ne l'avons point encore. Je l'attends cependant d'un jour à l'autre et j'espère que j'aurai le plaisir de la recevoir de la main même de l'auteur.

Me voici parvenu à la seconde partie de votre lettre, qui regarde nos affaires encore plus que les vôtres. Notre 12e et dernier volume de Bomare se tire à grande erre. Nous vous le passerons comme à tous nos libraires. Soyez sûr que le petit Rousseau n'est pas encore fini et la preuve en est que c'est une contrefaction entreprise par les auditeurs genevois eux-mêmes propriétaires des manuscrits. Or les derniers volumes de leur édition originale qui doivent contenir les fameuses *Confessions* de Jean-Jacques, n'ont certainement pas encore paru. Quant à l'*Histoire philosophique*, tant de gens s'en mêlent en tout pays que nous y avons renoncé en faveur de l'un de nos voisins qui, en retour de notre complaisance, nous donnera de son édition autant qu'il nous en faudra. Un autre en fait autant, de sorte que sans aucun risque nous sommes assurés d'en placer un nombre considérable et sans déboursier un sol. Voici encore une nouvelle raison: savez-vous que l'auteur au sortir de Paris s'est rendu à Liège et a passé 6 semaines chez son bon ami Romieux, et celui-ci nous marque qu'il va publier une nouvelle édition de ce fameux travail, qui sera plus exacte que celle de Genève. Que dites-vous de ce procédé-là? Quant à l'introduction, nous laisserons un peu refroidir le zèle des visiteurs et espions. Je vous rends mille grâces de ce que vous avez bien voulu faire connaître notre journal et nos autres drogues à M. de La Blancherie. Il ne peut

nous en arriver que du bien et nous aimerons à vous en avoir obligation. Seulement désirerais-je qu'on ne vous tînt pas autant rigueur pour votre ouvrage mais il gagnera à coup sûr avec le temps. Si vous prenez pour époque celle de la livraison de votre imprimé et qui devait être celle du paiement, vous verrez qu'en effet le terme moyen des billets de votre libraire va à 12 mois mais cela ne nous fait rien. Comme votre *Théorie des lois* ne s'imprimait pas chez nous en bloc mais à tant la feuille et que je ne pouvais pas en estimer au juste le nombre, j'ai dû me tromper sur la dépense totale.

Il me reste à parler des 200 exemplaires qui sont restés entre nos mains et à cet égard, après avoir répondu de nos soins pour tâcher de vous le placer, un seul mot vous fera connaître l'obstacle qui en a fait suspendre l'effet: c'est uniquement le prix que vous y avez mis et auquel nous n'avons pas osé déroger sans y être autorisés de votre part. Les libraires allemands et ceux du Nord, accoutumés à notre bas prix, prix d'imprimeur, ne veulent pas aller au-delà. Nous avons beau leur dire que c'est un ouvrage original que nous vendons pour le prix de l'auteur; ils n'entendent point raison et je puis vous donner un des plus forts qui, ayant commis 10 exemplaires de votre ouvrage et les ayant reçus avec facture à raison de 4 livres 10 sous, nous rabat net 9 livres sur cet article et ne nous en crédite que sur le pied de 3 livres 12 sous. Voulez-vous donc nous donner carte blanche pour le prix et nous vous les placerons au mieux possible et vous en tiendrons compte. Je dois au reste et avant que de finir, vous prévenir que M. Quandet vous fera une visite et qu'il est devenu notre commissionnaire en chef à Paris pour les affaires typographiques, homme intelligent et digne de confiance. J'ai décidé que vous fassiez connaissance l'un avec l'autre, et lui ai parlé de vous convenablement. Permettez qu'en évitation de frais, je mette ici un billet pour lui avec prière de le lui envoyer par la petite poste. Il a votre adresse.

BRS64. Brissot à Ostervald

Paris, 22 août 1781

J'ai passé quelques jours à la campagne, mon cher Monsieur, et c'est ce qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 5 courant. J'en reprends tous les articles mais laconiquement car pour un homme de lettres comme pour le directeur d'une aussi vaste entreprise que la vôtre, les moments sont précieux.

Je suis bien persuadé et de votre amitié et du zèle que vous mettrez à imprimer la *Bibliothèque criminelle*. Comme ces entreprises sont d'autant plus goûtées du public qu'elles sont plus rapidement exécutées, de mon côté j'y mettrai toute la célérité possible et les paiements, soit en comptant soit en effets, ne seront point retardés. Je prends avec une personne riche qui s'intéresse à l'affaire toutes les précautions pour cela. Ainsi comme il y a toujours trop de temps perdu en route, vous pouvez aller vite à l'impression. Votre suffrage pour le fond du projet m'a fait infiniment de plaisir. Il est d'accord avec celui des meilleurs connaisseurs dans la matière et entre autres du célèbre M. Servan qui m'a permis d'y insérer ces discours du fameux M. Dupaty etc., etc. J'espère que les deux volumes que je prépare seront plus piquants et plus soignés que les deux premiers qui ont été un peu connus. Quant au prospectus qui sera tiré de mon discours préliminaire, je prépare l'un et l'autre et aussitôt qu'ils seront achevés, je vous les enverrai. Vous avez bien raison, les Allemands ont beaucoup écrit sur la matière et je serais enchanté d'avoir leurs ouvrages. Vous me rendriez un service éminent de me les demander et me les faire parvenir. Le coût ne m'arrêtera point. Mille remerciements de ce que vous voulez bien m'offrir sur ce sujet de votre pays. Vous pourriez me faire parvenir les ouvrages que vous possédez et vos renseignements qui me seront toujours très précieux, par la première balle.

Vous avez bien fait de tirer in 8° mes deux brochures et à 500 les *Principes de langues ou méthodes analytiques*. Il ne faut rien changer au titre. Aussitôt que l'un et l'autre seront finis, il faut les expédier et m'en donner *lettre d'avis*. M. de Mauvelain m'a écrit et me donne des raisons pourquoi vous n'avez pas encore sa brochure; mais vous l'aurez avant peu. Vous pourrez l'envoyer avec une autre brochure très piquante que je vais vous adresser sous quinzaine. Vous m'avez envoyé une balle de Rousseau qui est depuis 3 mois à Versailles. C'est le hasard qui me l'a fait découvrir. Je n'en ai jamais reçu de lettres d'avis. Quand vous m'expédiez la balle de livres que je vous ai demandée, donnez-m'en lettre d'avis. Mettez-y deux Bomares au prix de libraire et simplement un exemplaire de la petite édition de Bonnet. Je sais bien qu'une foule d'imprimeurs se mêlent du Raynal et peut-être avez-vous pris le parti plus prudent; cependant je doute que l'édition que vous nous fournirez soit aussi belle, aussi exacte que celle que vous auriez pu exécuter. Je vous en ai demandé deux douzaines. Vous pensez bien que si elle n'était pas bien exécutée, il ne faudrait pas songer à l'envoyer. Des amis de l'abbé R- [Raynal] à qui j'ai communiqué le trait contenu dans votre lettre en doutent. Le procédé ne serait pas infiniment honnête. Aussitôt que vous les aurez, donnez-m'en avis afin que je concerte le moyen de les faire entrer. Car on leur fera une rude guerre. Je n'ai encore pu retirer que 100 exemplaires de ma *Théorie* de la police. Jugez quel désagrément. D'un autre côté je vois que l'ouvrage se répand dans les provinces. On m'a montré un catalogue imprimé d'un libraire de Toulouse qui l'offre à 6 livres. Jugez combien tout cela doit me désoler. Desauges en a trop peu ici pour en envoyer beaucoup dans les provinces. Au surplus l'ouvrage se vend bien et est estimé mais il n'est pas encore assez connu. Deux circonstances qui vont survenir en augmenteront le débit. La première, c'est l'annonce d'un prix sur un sujet de semblable nature que je remporte au moment actuel dans une académie célèbre. Je vous l'enverrai. La deuxième c'est la vente et publication du prix de l'an passé. Quant aux 200 exemplaires qui sont entre vos mains, passez-les à 3 livres 12 sous quoique ce soit un bien bas prix. Tirez-en plus si vous pouvez; faites pour le mieux. Je me repose entièrement sur votre amitié.

J'ai vu plusieurs fois M. Quandet de La Chenal qui m'a paru homme fort actif, fort intelligent dans sa partie. J'ai signé aujourd'hui la requête qu'il présente à M. de Vergennes pour vous, et je lui procurerai d'autres signatures. Il m'a dit que c'était M. De La Reynière qui correspondait avec vous pour la partie du théâtre. Je désirerais bien faire sa connaissance; vous pourriez m'envoyer une lettre pour lui; il m'a dit le nom du principal rédacteur de M. Chaslier. Je goûte infiniment sa manière d'écrire et je ne doute pas qu'elle ne plût si le journal était plus connu. Ne m'aviez-vous pas écrit quelque chose sur M. Hilliard d'Auberteuil? Il est ici. Je dois le voir demain au musée

où il doit lire quelque morceau. Quand vous écrirez à votre ami de la Société de Berne, demandez-lui, je vous prie, si mon ouvrage *est admis* au concours. Il m'avait promis de me l'écrire. Vous pouvez lui dire que M. d'Alembert m'assure qu'il sera admis au concours du nouveau prix extraordinaire de l'Académie française. Adieu, mon cher Monsieur. Je vous embrasse de tout mon coeur. Tout à vous.

De Warville

BRS65. La STN à Brissot

23 août 1781

Telle est la facture du petit envoi que nous venons de vous faire par la route accoutumée. Nous comptons de vous faire un second dans 8 jours. Comme notre dessein est d'empêcher autant que possible que vous ne soyez rançonné par les commissionnaires, nous écrirons à celui de Lyon de mettre sur notre compte les frais de Lyon à Versailles et de nous en donner avis pour être ajoutés à la facture ci-dessus.

On le prie de ne montrer à personne notre *Voyage en Suisse* et Kleeman.

BRS66. Brissot à Ostervald

Paris, 31 août 1781

J'ai reçu, mon cher Monsieur, votre lettre et facture du 23 août courant et je suis bien charmé d'apprendre que vous me destinez un autre envoi pour la huitaine suivante. Je ne doute pas que vous n'ayez recommandé à vos commissionnaires toute la diligence possible, et alors tout arrivera à temps. Croyez qu'aucun libraire ni imprimeur n'aura communication des deux ouvrages originaux dont vous me parlez. C'est pour mon usage seul que je les destine.

Je suis enchanté que vous ayez commencé mon premier tome de la *Bibliothèque criminelle*. Si vous y mettez la même expédition qu'à ma *Théorie*, cela ira à merveille. Il est à espérer que nous n'essuierons pas les mêmes obstacles.

Il est très vrai que le privilège de l'Année littéraire est supprimé et pour une misérable cause si c'est la querelle avec l'histriion Desessarts, comme on me l'a dit. Ces suppressions devraient bien faire à votre journal. Bien des personnes qui l'ont lu à l'assemblée de M. de La Blancherie aiment assez la manière simple mais franche et impartiale de M. Chaslier.

Je viens de remporter un nouveau prix à l'Académie de Châlons. Les gazettes vous en instruiront. Le sujet est intéressant. Je vous destine le mémoire. Il vous parviendra sous quinzaine. Il ne sera pas long à imprimer. C'est l'affaire de 6 feuilles mais il faudra la *plus grande discrétion* et la plus grande célérité. Je vous instruirai plus longuement à ce sujet en vous l'envoyant car on le met au net; cela ne tardera pas. J'attends votre lettre d'avis du second envoi et suis tout à vous.

B. de W.

Etes-vous parent d'un M. Ostervald, négociant de Lyon contre lequel on vient de m'envoyer un mémoire dans l'affaire Parent?

BRS67. La STN à Brissot

Dudit 6 septembre 1781

Je dois répondre à vos deux dernières du 22 et du 31 août et je vais satisfaire avec plaisir aux divers objets intéressants que vous m'y présentez. Et d'abord je vous confirme le dessein que j'ai d'aider à votre *Bibliothèque criminelle* autant que je le pourrai, croyant rendre service à l'humanité autant qu'à vous pour le moins. Dépêchez-vous de nous envoyer votre avertissement préliminaire et votre prospectus, afin que nous puissions publier celui-ci et l'envoyer où il conviendra. Rien de mieux que de vous être associé avec un particulier pécunieux et en état de faire des avances. Vous le mettez à même de faire valoir son argent et il vous facilitera les moyens de multiplier vos entreprises littéraires. Votre seconde brochure sur les langues est tirée, mais comme elle ne formerait pas le poids nécessaire, nous la grossirons par quelques-uns des articles que vous nous commettez. Nous ne pouvons pas vous dire que l'édition de l'*Histoire philosophique* dont nous nous assortissons soit aussi bien exécutée que si elle fût sortie de nos presses. Le plus sûr serait d'en mettre un exemplaire dans votre premier envoi et, puisqu'il vous paraît nécessaire de prendre quelques mesures de plus à cause de la proscription que ce fameux ouvrage a essuyé, vous ferez bien de nous les indiquer à l'avance et nous ne tarderons pas à en faire usage.

Puisque vous nous autorisez à vendre votre *Théorie* à 7 livres 12 sous l'exemplaire, nous pourrions vous en placer un beaucoup plus grand nombre d'exemplaires. Si M. Desauges désire d'en faire passer dans quelques provinces peu éloignées de la nôtre, nous pourrions sur les ordres qu'il nous donnera en assortir quelques-uns de ses correspondants. Je suis fort fâché que nos gens aient négligé de vous donner avis de l'un de nos derniers envois. Je tiendrai la main pour que la chose n'arrive plus dans la suite.

Mais il me tarde de vous faire mon compliment sur le nouveau laurier dont on vient de ceindre votre front et qui vous fait d'autant plus d'honneur que son objet est plus intéressant pour la société, que vous avez sans doute bien mieux servi que si à force d'érudition vous eussiez eu le bonheur de découvrir comment était habillé le prêtre de la déesse Isis.

Je vous suis très obligé vraiment de ce que vous avez eu la complaisance de signer le petit mémoire qui vous a été communiqué par Quandet. On ne croirait pas que dans un pays policé tel que la France on empêche les gens de compléter respectivement chacun son exemplaire d'un ouvrage bon et utile tel que le nôtre.

Puisque vous désirerez de faire la connaissance de Reynière, ma fille, qui est sa correspondante pour les affaires de notre journal et qui doit lui écrire au premier jour, vous recommandera à lui de tout son coeur et de la bonne sorte. Ainsi vous pourrez dans peu vous présenter chez lui en vous réclamant de Mme ma fille et de nous tous.

Mais je m'empresse d'arriver à l'article qui concerne Auberteuil. Le voilà donc enfin retrouvé, cet honnête débiteur qui après avoir employé à crédit nos presses pour un ouvrage de sa composition, non seulement ne nous a point payé, mais de plus nous a occasionné plusieurs désagréments et n'a pas daigné nous donner aucun signe de vie depuis son retour de la Grenade. Voici donc son histoire vraie. Cet auteur nous avait chargé d'imprimer pour lui un médiocre volume 8° concernant les affaires de St. Domingue. Pendant le travail il fut nommé procureur général de la Grenade, de quoi il nous donna avis en nous priant d'envoyer tout l'ouvrage quand il serait prêt à Messieurs les frères Gay, négociants à Marseille et ses amis, lesquels non seulement recevraient le ballot mais de plus nous rembourseraient les frais d'impression montant à 387 livres 18 sous 6 deniers. C'est ce que nous avons exécuté dès le commencement de l'année dernière mais nous n'avons pas été médiocrement surpris en voyant dans les lettres de ces marchands-là, non seulement une déclaration expresse qu'ils n'avaient aucune connaissance avec Auberteuil et beaucoup moins d'envie de l'obliger, mais de plus un refus absolu de nous payer et beaucoup de reproches et de choses offensantes pour nous, comme si nous avions eu dessein de les embarquer dans une mauvaise affaire. Dans une telle position et en l'absence d'Auberteuil, nous n'avons pu faire mieux que de nous adresser au bureau de la Marine où nous avons quelque protection. Et en effet, ayant écrit à M. Sartine encore en place pour lors, il fit répondre fort obligeamment qu'il donnerait des

ordres pour engager notre débiteur à s'acquitter envers nous, ce qui cependant n'a rien produit. Ensuite et depuis sa retraite, nous avons adressé une nouvelle réquisition pour ce sujet à M. Castries son successeur, qui ne nous a point répondu. Mais dans l'intervalle les Frères Gay nous ont écrit une nouvelle lettre, pire que les autres, en nous sommant de leur rembourser les frais de voiture de ce malheureux ballot montant à 53 livres 3 sous, ce qu'il a fallu faire selon justice en sorte qu'il nous est dû aujourd'hui 441 livres 1 sou 6 deniers en tout par Auberteuil. Nous n'avons pas manqué sans doute de lui écrire et à la Grenade et à Paris depuis son retour, et n'en avons eu jusqu'à ce jour aucune nouvelle. Or puisque par un heureux hasard le voilà retrouvé, je vous demande le bon office de nous aider autant que vos circonstances vous le permettront à obtenir de lui le paiement qu'il nous doit. Vous sentez que des procédés aussi peu délicats que les siens ne méritent aucun ménagement. Nous avons ses lettres et ses engagements par écrit, et mettons tout en oeuvre pour ne pas être ses dupes en le recommandant à notre commissionnaire par excellence que vous connaissez.

Comme je me propose de m'adresser à M. Freudenreich pour avoir une notice de ce qui a été publié de mieux par les Allemands sur les matières qui vous occupent, je lui rappellerai votre ouvrage et vos droits au concours.

Nous vous expédions aujourd'hui votre seconde brochure avec quelques exemplaires de votre *Théorie* autant qu'il en faudra pour faire un ballot de 50 livres, et dès que nous aurons reçu les 23 tableaux qui doivent accompagner l'*Histoire* de Raynal, nous vous ferons expédition de ce que vous nous avez demandé. Tout le monde dit comme nous du bien de notre journaliste, et cependant la mauvaise volonté de M. de Neville sera cause qu'il nous faudra l'abandonner au moins pour Paris et tout le reste de la France.

Ce M. Ostervald dont vous me parlez est bien mon parent et m'intéressant au bien de ses affaires, je serais très reconnaissant de ce que vous pourriez faire pour lui dans le malheureux procès qu'il est obligé de soutenir.

BRS68. Brissot à Ostervald

Paris, ce 6 septembre 1781

Je vous ai envoyé aujourd'hui, mon cher Monsieur, par la diligence à l'adresse de M. Junet dans une boîte le manuscrit dont je vous avais parlé et sur lequel il faut garder le plus grand secret car je ne dois pas paraître dans tout cela. Vous le verrez par l'avis de l'éditeur qui est en tête. J'espère que suivant votre ordinaire vous ferez la plus grande diligence. Il faut l'imprimer in 8°, même caractère et papier que ma *Théorie*. Comme la copie est bien nette, je me flatte qu'il y aura peu de fautes. Lorsque cet ouvrage sera imprimé, et je vous prie de faire note de ceci, il faudra en envoyer 2 exemplaires à la Société de Berne pour servir de supplément à ma *Théorie*. Dans le temps, je vous adresserai une lettre qui accompagnera. Il en faudra faire autant pour ma *Bibliothèque de lois criminelles*. Par mes calculs, il me paraît qu'en prenant même beaucoup plus de marge qu'il n'en faut, je dois recevoir cette brochure, ainsi que M. Desauges la sienne, vers la fin de novembre prochain. Au surplus mettez-y toute la célérité dont vous êtes capable. *Il faut tirer à 1 000 exemplaires*. M. Desauges doit vous écrire pour l'autre brochure. C'est lui qui l'a fait imprimer et il vous marquera tout ce qu'il faut faire.

Ci-joint une notice que je vous prie de faire insérer dans votre journal en la manière que vous voudrez. J'espère bien sous 3 semaines au plus tard vous envoyer une quatrième brochure qui ne sera pas plus considérable que les autres. Toutes mes occupations m'ont empêché de la finir. Je vous prie de m'accuser la réception de cette nouvelle boîte. Vous ne m'avez point donné la lettre d'avis pour le second envoi que vous m'aviez marqué que vous deviez faire. Croyez-moi avec toute l'amitié et tout le dévouement possible, mon cher Monsieur, tout à vous.

Brissot de Warville

L'Académie de Châlons qui depuis quelques années s'occupe des parties les plus intéressantes de la législation, avait proposé deux questions importantes pour cette année-ci. Elle demandait par la première: quel serait le meilleur plan d'éducation pour le peuple. Le prix a été décerné à M. Goyon d'Arzat. La seconde question concernait la législation criminelle: lorsque la société civile ayant accusé un de ses membres par l'organe du ministère public, succombe dans cette accusation, quels seraient les moyens les plus praticables et les moins dispendieux de procurer au citoyen reconnu innocent le dédommagement qui lui est dû de droit naturel. On a couronné deux mémoires. Le premier est de M. Brissot de Warville, avocat au Parlement de Paris, membre de diverses académies, déjà connu avantageusement par sa *Théorie des lois criminelles* dont nous avons parlé dans nos précédentes feuilles et par un mémoire sur le même objet couronné à l'Académie de Châlons l'année dernière. Le second mémoire est de M. de la Madeleine, avocat au bureau des Finances de Dijon.

BRS69. La STN à Brissot

Du 16 septembre 1781

J'ai reçu hier la boîte dont vous m'annoncez l'envoi par la vôtre du 6 et j'y ai trouvé votre mémoire avec un autre manuscrit. Nous suivrons quant au premier la direction que vous nous donnez et ferons si bien que vous aurez votre 4 000 pour la fin de novembre au plus tard. Quant à l'autre morceau, je vous prie de dire à Desauges qu'il est inutile qu'il m'écrive à ce sujet que je garde ici le manuscrit à sa disposition, parce que nos presses n'ont jamais roulé sur des ouvrages obscènes et que ce n'est pas la peine de commencer aujourd'hui. Mais cette entreprise pourra fort bien convenir à Fauche qui est de sa connaissance et à qui je la céderai, s'il m'y autorise. Je suis fâché que ce libraire qui paraît avoir votre confiance, tienne de pareilles drogues dans son commerce. Cela ne me semble pas de bonne augure pour l'état de ses affaires. Car j'ai observé que ceux qui se livraient à ce genre comme aux livres impies étaient dérangés ou ne tardaient pas à le devenir. La notice que vous m'avez envoyée sera mise dans le Journal. Vous pourrez vous présenter avec assurance chez M. de La Reynière. M. de la Platière m'écrit qu'on achève d'imprimer son *Voyage en Italie* 6 volumes 12°. Je désirerais fort savoir quel libraire fait cette entreprise afin de pouvoir au plus tôt me procurer un exemplaire.

BRS70. Brissot à Ostervald

Paris, ce 21 septembre 1781

Je réponds, mon cher Monsieur, à vos deux lettres des 6 et 16 courants. J'attends les deux derniers envois que vous m'avez expédiés. J'espère que votre commissionnaire de Lyon vous traitera mieux que nous et mettra plus de diligence dans les envois. Croiriez-vous bien que je n'ai pas encore les Rousseau que vous m'avez expédiés il y a longtemps et cela par la faute de la Dame La Noue qui a commis successivement deux ou trois bévues. Quand je les aurai reçus ainsi que les deux derniers envois, je vous en accuserai la réception. Si vous aviez eu un exemplaire de l'*Histoire philosophique*, il aurait fallu le joindre au dernier envoi. S'ils peuvent parvenir à Versailles sans danger, nous nous chargeons bien de les faire entrer. Sinon, on m'offre le couvert d'un prince de sang et nous le prendrons. On commence déjà à voir ici la petite édition de Genève, 24 livres. On parle de celle de Liège, de Besançon, de Rennes, etc. Au surplus, je vous conseille d'en mettre un exemplaire dans le premier envoi que vous me ferez. Tant mieux si je puis avoir pour novembre mon dernier discours. Ci-joint un petit morceau que je vous prie de mettre à la suite de l'avertissement des éditeurs ou, s'il est déjà imprimé, à la fin de tout l'ouvrage par manière de post-scriptum. Afin que vous puissiez me faire un envoi assez fort, il faudra y joindre l'article dont je vais vous parler.

Je mettrai la semaine prochaine à la diligence ou peut-être sous contreseing une nouvelle brochure pour laquelle il faut la plus grande diligence afin qu'elle puisse paraître ici en décembre. J'y joindrai le prospectus en question dont vous m'enverriez en même temps quelques centaines. Au surplus, je vous écrirai plus au long sur tout cela par ma première qui sera ma lettre d'avis. Quant à présent je ne vous en parle qu'afin que vous ne fassiez pas partir l'autre brochure sur les *Lois criminelles*. A cet égard mille remerciements de la part que vous prenez à mes succès, plus de la connaissance de M. de La Reynière. Je le verrai au premier jour. Je saurai l'adresse de M. d'Auberteuil. J'en parlerai avec M. de La Chenal. Nous allons mettre les fers au feu. Desauges est bien fâché de ce que vous ne voulez pas imprimer sa brochure. Il n'a pas encore pris son parti. Ainsi je vous prie de la garder jusqu'à nouvelle lettre. Je vous avouerai que n'aimant pas changer, je le conserve. Il paie à l'échéance et c'est tout ce qu'on peut demander. Mais je vous avoue que je ne serais pas fâché de faire affaire à d'autres tant pour moi que pour mes correspondants. Je vais prendre les renseignements pour M. Roland de la Platière. Je crains bien pour M. de La Chenal. On m'a dit hier que M. de Neville avait donné ordre aux libraires de recevoir 20 des colporteurs et marchands comme lui et pouvoir dessaisir les autres. Adieu, mon cher Monsieur, quand vous pourrez m'envoyer un catalogue plus complet de vos ouvrages en fonds, vous me ferez plaisir. Je suis tout à vous, pour la vie.

Brissot de Warville

- Votre parent de Lyon a dû gagner car on dit Parent renfermé pour toujours.

Je viens de voir de vous une brochure sur les nègres qui m'a fait plaisir. Avez-vous vu la collection des pièces pour M. Necker, faisant suite à son compte-rendu? Je viens de recevoir aussi ce petit poème sur la divinité que vous n'avez pas voulu imprimer. Il y a de très beaux vers, je regrette qu'il soit sur un mauvais sujet.

BRS71. La STN à Brissot

Du 25 septembre 1781

Ma dernière du 16 devait contenir la facture du second envoi. Elle a été omise par oubli. Vous la trouvez [sic] ici et verrez que nous avons prévenu votre désir par rapport à l'adjonction d'un Raynal.

Nous recevrons et mettrons sous presse avec plaisir tout ce qui viendra de votre part, persuadés de vos principes et de vos moeurs honnêtes et joindrons la brochure que vous m'annoncez à votre *Discours*. Dites, je vous prie, à M. Desauges que nous sommes fâchés de ne pouvoir lui complaire dans cette occasion, mais nous y perdrons la bonne réputation que nous avons acquise quant à ce point-là.

On lui parle du procès de Rillet et de la collection de Necker en 3 volumes 8.

BRS72. Brissot à Ostervald

Paris, ce 27 septembre 1781

J'ai envoyé hier, mon cher Monsieur, à la diligence de Besançon à l'adresse de M. Junet, une petite boîte contenant les manuscrits suivants: 1° une brochure intitulée *Un Indépendant* etc. C'est celle dont je vous ai parlé ci-devant et que je vous prie de tirer à 1 000 exemplaires in 8° et avec le même papier et les mêmes caractères que les autres brochures. Il faudra l'envoyer avec la dernière brochure que vous imprimez à présent sur les *Lois criminelles*. Ces deux réunies feront un paquet suffisant. Je vous prie d'y mettre toute la diligence ordinaire et de me donner avis du jour de l'expédition. 2° Vous trouverez le prospectus de ma *Bibliothèque criminelle* que je vous prie de changer et d'imprimer ainsi:

Bibliothèque philosophique, du Législateur, du Politique, du Jurisconsulte ou choix des meilleurs discours etc. composés sur la législation criminelle etc. etc.

Je souligne ici les endroits qu'il faut substituer à ceux qui sont sur le manuscrit. Ces corrections sont importantes.

Je vous prie aussi de faire tirer à 1 000 ce prospectus sur lequel vous aurez la bonté d'en envoyer tel nombre que vous jugerez à propos à tous vos correspondants et deuxièmement, d'en joindre aussi à votre journal. Pour le reste, vous me l'enverrez par la première balle que vous m'expédiez, c'est-à-dire avec les deux brochures ci-dessus. Mais auparavant qu'elles me parviennent, je vous serai obligé de m'en envoyer d'abord un seul exemplaire à moi en lettre, aussitôt qu'il sera tiré. Deuxièmement, envoyez-en 4 à 5 ou 6, si les paquets ne sont pas trop gros, sous les deux couverts ci-joints:

1° à M. Amelot, ministre à Paris, couvert

2° à M. de La Blancherie, agent général de Correspondance des Sciences, rue St-André-des-Arts à Paris.

1° à M. le Marquis de Castres, ministre à Paris, autre couvert

2° à M. de La Blancherie etc.

Pour les adresses des libraires que j'ai laissées en blanc, vous remplirez Hambourg du nom de votre correspondant ou bien vous mettrez celui de M. Virchaux.

Vous pouvez mettre sur le titre imprimé à Neuchâtel, Société typographique. Il faut imprimer ce prospectus même papier, même caractère que l'ouvrage. Cela ne doit pas contenir plus d'une feuille. Je vous prie en grâce de ne rien omettre de ce que j'ai l'honneur de vous recommander et de m'expédier le plus tôt possible pour le prospectus. Indépendamment de ce prospectus, je compte vous envoyer un discours préliminaire à mettre en tête du premier volume. Si vous avez occasion d'envoyer à Lyon quelques paquets, je vous prie d'y joindre pour mon intime ami M. Blot, *contrôleur général de la Marque d'or à Lyon*, 1° 4 exemplaires de chacune de mes brochures sur les *Lois criminelles* et l'*Indépendant*, 2° une douzaine de prospectus. Envoyez cela le plus tôt que vous pourrez.

Vous trouverez en outre dans la boîte de M. Junet une lettre de l'abbé de Beurieu, auteur de *Elève de la nature* qu'il vous prie d'insérer dans votre feuille. Deuxièmement une lettre pour vous contenant des propositions relatives à une nouvelle édition de son *Elève de la nature*. Ce livre a fait beaucoup de fortune et a été terriblement contrefait. Je crois qu'une nouvelle édition en deux volumes d'après les augmentations et corrections qu'il y fait, ne pourra que réussir. C'est au surplus un homme fort honnête, plein de moeurs et intimement lié avec le Marquis de Villette chez lequel il demeure. Vous pouvez compter sur lui et d'après cela vous arranger avec lui. Je crois que ce marché peut vous convenir. Il a d'ailleurs d'autres manuscrits qui pourront s'imprimer par la suite. Je n'ai pas encore vu M. de La Reynière. C'est pour le premier jour. J'écris à M. de La Chenal pour me concerter avec lui pour M. H. D. B. [Hilliard d'Auberteuil]. Ne m'oubliez pas auprès de M. Freudenreich soit pour le concours, soit pour les livres allemands. Envoyez aussi des prospectus à la Société de ma part. Je n'ai pas encore pu découvrir pour M. Roland quoique je m'informe. Je présume que ce sera Panckoucke ou Moutard. Adieu, donnez-moi de vos nouvelles, je suis tout à vous.

De Warville

- Je vous prie de mettre dans le premier ballot que vous m'enverrez deux exemplaires du *Journal helvétique* où il est question de ma *Théorie*. Prenez note de tout cela.

BRS73. Brissot à Ostervald

Paris, ce 4 octobre 1781

En réponse à l'honneur de votre dernière du 25 septembre, mon cher Monsieur, j'ai reçu la facture de votre dernier envoi du 10 septembre. J'attends l'une et l'autre balle. Desauges va demain à Versailles et verra s'il y a quelque chose d'arrivé. Il va aussi pour la balle des Rousseau que nous n'avons pas encore par la bévue de commissionnaires dont je vous ai déjà parlé, ce qui me fâche fort car j'attends ces Rousseau avec grande impatience.

Desauges m'a montré une note des livres de vos fonds. Je joins ici une liste de quelques articles dont j'ai besoin et que je vous prie de m'envoyer dans la balle qui contiendra les deux nouvelles brochures et que vous passerez, comme je vous en prie, au prix de libraire. Je tâcherai de vous en faire vendre ici.

Je vous prie aussi de joindre à cette balle deux exemplaires de ce que vous aurez d'imprimé sur ma *Bibliothèque criminelle*. Je compte sur votre exactitude pour ne rien oublier de tout ceci ni de ce que je vous ai mandé par ma dernière.

J'espère vous envoyer sous peu mon discours préliminaire auquel je travaille et une notice sur M. Le Trosne à ajouter dans le deuxième volume avec une brochure que l'abbé de Beaurieu doit me remettre pour vos presses.

Je vous suis bien obligé de toute l'amitié que vous me témoignez et de la promesse que vous me faites de me continuer vos services. Croyez que mon attachement n'est pas moindre et que soit par moi, soit par autrui je tâcherai de procurer de la besogne à vos presses. On m'a parlé ici d'une histoire nouvelle de l'Inquisition à faire imprimer. Je vous ai indiqué pour cela. J'ai dans ma tête un ou deux projets pour vous que je vous communiquerai au premier jour.

Relativement à M. de Saussure, très peu de personnes connaissent ici sa triste aventure quoique beaucoup connaissent son mérite. On m'a assuré qu'il avait déjà voulu faire entrer ici une balle de ses factums que la police lui avait saisie. Je crois que ce recueil ne prendrait pas, mais s'il veut donner de l'éclat à son affaire ou la répandre, il n'est qu'un moyen, c'est d'adresser un de ces mémoires ou l'extrait de sa cause à l'auteur des causes célèbres, M. Desessarts qui se fera, je crois, un plaisir de le publier. Mais comme entreprise particulière, je ne crois pas que cela pût. J'en ai parlé à quelques personnes qui pensent de même. On m'a assuré que le recueil de M. Necker in 4° que j'avais vu était sorti de vos presses. Si vous avez celui in 8° 3 volumes, je vous prierais d'en joindre une demi-douzaine d'exemplaires à mes balles. J'espère que vous voudrez bien m'accuser la réception du dernier paquet et suis tout à vous.

De Warville

Note de livres que je prie M. Ostervald de m'envoyer par la première balle qu'il m'expédiera.

1. Œuvres de Tissot	8 livres
1. Théâtre de Shakespeare	14
1. Lettres de Moore	4
1. Œuvres de Racine	3
3. <i>Tableau de Paris</i>	4
1. Discours de M. Albon	
1. Sermon de Fordyce	2
2. Dictionnaire de Bomare	12
1. <i>Ami des enfants</i>	2
et un recueil de M. Necker.	

Je vous prie d'adresser une liste de vos principaux livres à mon ami M. Blot, contrôleur général de la Marque d'or à Lyon. C'est un homme d'un grand mérite qui pourra prendre beaucoup de vos livres et vous en faire vendre. Vous ne serez pas fâché de le connaître; vous pourriez même le lier avec votre correspondant de Lyon à qui il ferait prendre une certaine quantité de mes *Bibliothèque*.

BRS74. Brissot à Ostervald (1)

15 octobre 1781

J'écris deux mots à M. Ostervald. Quand il me renverra des livres ou mes prospectus sous le couvert des ministres que je lui ai indiqués, je le prie de supprimer mon nom et en conséquence de ne faire que deux couverts, l'un pour le ministre, l'autre pour M. de La Blancherie. Je suis tout à lui.

De Warville

Le manuscrit annoncé ci-joint partira cette semaine. M. Ostervald aura la complaisance d'en accuser la réception.

BRS75. La STN à Brissot

Dudit 7 octobre 1781

Je viens de recevoir votre boîte dans laquelle j'ai trouvé les diverses pièces que vous m'annoncez par votre dernière:

Le titre et prospectus de notre *Bibliothèque*.

L'Indépendant.

Lettre d'un sauvage des Alpes.

Une lettre de l'Abbé de Beurieu à qui je réponds de suite et sous votre couvert, ne sachant pas son adresse, et vous rends mille grâces de m'avoir procuré cette bonne connaissance. Vous devriez l'accompagner lorsqu'il viendra nous voir.

Votre *Sang innocent* est imprimé. *L'Indépendant* va monter la garde de suite pour que l'un et l'autre puissent cheminer ensemble et vous parvenir aussitôt que possible sera. Dépouillement a été fait de votre dernière qui renferme vraiment bien des soins de détails auxquels j'aurai soin.

Toujours point de nouvelles de M. Mauvelain. Cela me fait d'autant plus de peine qu'ayant actuellement beaucoup d'ouvrages commencés, je crains de ne pas pouvoir le servir aussi diligemment que je le voudrais.

BRS76. Brissot à Ostervald

Paris, ce 9 octobre 1781

On me charge, mon cher Monsieur, de vous écrire sur-le-champ pour vous proposer l'impression d'un manuscrit assez important. M. Gaudin, bibliothécaire de l'Oratoire de Lyon et académicien, en est l'auteur. C'est mon ami de Lyon dont je vous ai donné l'adresse et offert la connaissance qui en vous procure cette affaire.

L'ouvrage dont il est question a pour objet de traiter de la forme et de l'esprit des législations anciennes. On a achevé celle d'Athènes, de Lacédémone, de Carthage, de Rhodes, des anciens Perses. Si l'ouvrage est accueilli, on lui donnera une suite. Ce qui est achevé forme à peu près deux volumes in 8°. Quelques gens de lettres, après l'avoir lu, ont paru contents de son travail qu'on pourrait regarder comme une introduction à l'histoire de ces peuples, ce qui pourrait être encore utile sous ce point de vue, comme le résumé philosophique de ce que cette histoire a de plus intéressant.

Vous voyez par là que cet ouvrage entre parfaitement dans vos vues qui tendent à ne rien imprimer que d'utile au bien général.

L'auteur demande quelles sont vos conditions pour le prix de l'impression et l'arrangement pour les paiements. Je lui ai fait espérer qu'il serait content de vous et enchanté de votre honnêteté. Je lui ai dit deux mots de la manière dont nous correspondons. J'espère que vous ferez une bonne affaire et avec d'honnêtes gens. Je vous observerai que vous ne ferez pas mal de vous prêter un peu aux circonstances et de bien traiter les gens de lettres. On commence à citer vos presses avec beaucoup d'éloge et dans la gêne où se trouvent les auteurs ici on se retournera toujours de votre côté. Afin de ne point perdre de temps par des délais inutiles, écrivez directement votre réponse à *M. Blot, Contrôleur général de la Marque d'or, à Lyon*. Mais, je vous en conjure, tâchez de traiter au meilleur compte possible ces honnêtes gens; arrangez cette affaire par mon ami qui est un second moi-même et auquel vous pouvez vous ouvrir comme à moi.

Je travaille à deux notices intéressantes sur M. Servan et sur M. Le Trosne, qui doivent être insérées dans le deuxième volume de ma *Bibliothèque*. Le premier vient de faire imprimer à Lyon un assez bon discours sur les connaissances humaines que j'ai lu. Il ne sera publié qu'à la St Martin. Vous aurez les notices cette semaine. Adieu, je suis tout à vous sans cérémonie.

De Warville

J'attends réponse à mes 3 dernières et que vous ayez la bonté de m'accuser la réception du dernier paquet.

BRS77. Brissot à Ostervald

Ce 12 octobre 1781

Je reçois à l'instant, mon cher Monsieur, votre lettre du 7 octobre. Je vais remettre à l'abbé Beaurieu votre lettre et je suis bien aise que vous fassiez affaire avec lui. J'espère que vous vous lierez de même avec l'*Oratorien de Lyon* pour lequel je vous ai écrit. Ci-joint un morceau qui doit être mis dans le deuxième volume de la *Bibliothèque criminelle* après le discours sur les Lois criminelles de M. Servan. Je vous enverrai un autre morceau sur M. Le Trosne par la même voie. C'est aussi pour le deuxième volume. Je suis tout à vous.

D. V.

Il entre bien dans mes projets d'aller en Suisse au printemps prochain. J'aurai l'honneur de vous en écrire dans le temps. Je vous souhaite bonnes vendanges, et moi de mon cabinet j'envie votre sort.

BRS78. Brissot à Ostervald

Paris, ce dimanche 13 octobre 1781

J'ai reçu ce matin, mon cher Monsieur, par la voie de M. de La Blancherie un exemplaire du *Sang innocent vengé*. A quelques fautes près, je le trouve très correctement et très bien imprimé. Il fera je crois un bon effet. Quand *l'Indépendant* sera imprimé, vous pourrez profiter des mêmes voies que je vous ai indiquées pour m'en envoyer des exemplaires. Mais je suppose qu'auparavant vous imprimez mon prospectus et je vous conjure, aussitôt qu'il sera imprimé, de m'en envoyer un exemplaire par la poste, plus d'en faire passer par les autres voies et enfin d'en envoyer deux ou trois douzaines à M. Blot de Lyon qui me les fera parvenir sous couvert. N'oubliez pas surtout le dernier article et d'envoyer à mon digne ami des *Sang innocent*, des *Indépendant* et même des 2 autres brochures ci-devant imprimées, si vous en avez quelques-unes, le tout sur mon compte. Vous devez avoir reçu sous couvert ma notice sur Servan. Vous verrez par cet échantillon que ce discours est excellent. Accusez-moi la réception de cette notice ainsi que de celle que je vais vous envoyer sous le même couvert. Je n'ai pas encore vu l'abbé de Beaurieu parce qu'il est à la campagne. Il va vous répondre aussitôt. J'ai son manuscrit. Je crois que je vous procurerai quelques affaires pour cet hiver; on m'en a parlé. Je n'entends point parler des deux ballots qu'on m'a expédiés, quoiqu'il y en ait un du 23 août. Je ne sais ce que cela signifie. Si vous écrivez à M. Revol, parlez-lui-en. J'en écris à mon ami de Lyon deux mots. M. Maret de l'Académie de Dijon, en me félicitant de mon entreprise, me promet un excellent morceau que j'y insérerai. On imprime ici chez Stoupe l'immense prospectus de la nouvelle encyclopédie de Panckoucke. Cette impression coûte dit-on 12 000 livres. C'est une entreprise immense. Il y a des paris pour et contre le succès. Je suis tout à vous avec le plus sincère attachement.

De Warville

Le plus tôt possible, un prospectus.

M. l'abbé Beaurieu vient à l'instant chez moi. Il est enchanté de votre honnêteté, de vos excellents procédés. Nous allons expédier son manuscrit, il vous remercie un million de fois.

BRS79. La STN à Brissot

Du 16 octobre 1781

Je dois répondre à vos deux lettres du 9 et 12 courants et ai comme à l'ordinaire de nouvelles grâces à vous rendre des soins que vous voulez bien continuer de nous donner pour faire connaître avantageusement ma typographie et me procurer de bonnes pratiques. Quoique sur votre invitation j'eusse déjà écrit à M. Blot le 9 en lui envoyant notre catalogue, je n'ai pas différé de lui adresser une nouvelle le 14 au sujet de l'ouvrage de M. Gaudin, en le priant d'offrir nos services à cet auteur et de lui faire part de nos conditions qui sont les mêmes que pour vous, c'est-à-dire au plus bas prix possible. J'espère qu'elle lui paraîtrait acceptable.

Votre billet du 14 qui m'est parvenu ce matin, était accompagné de la notice concernant Servan. Et comme je n'en ai payé le port que depuis la frontière, j'en conclus que je dois cette douceur à M. de la Reynière et que c'est le fruit de vos liaisons avec cet excellent homme.

Mais j'ai à vous consulter sur un cas important. Votre libraire Desauges nous a demandé 6 exemplaires des *Arts* qui lui ont été fournis et rendus à Versailles suivant nos conventions. Le temps fixé pour leur paiement étant arrivé, nous avons tiré sur lui pour la valeur et l'en avons avisé, sur quoi il vient de nous répondre qu'il n'a pu retirer ces exemplaires de Versailles parce que, dit-il, Moutard est autorisé à les saisir partout où il en trouvera, ce dont nous doutons bien fort. Il voudrait, ce semble, employer cet argument pour se dispenser à nous payer de la marchandise par lui demandée. Dans la même lettre il nous donne une forte commission pour d'autres articles. Je ne sais si cet homme mérite un tel degré de confiance et vous prie de me marquer ce que vous en pensez. Je lui écris simplement pour marchander et négocier.

BRS80. Brissot à Ostervald

Paris, ce 23 octobre 1781

Pour réponse à votre lettre du 16 courant, Monsieur, j'ai l'honneur de vous assurer que je ne laisserai échapper aucune occasion de faire connaître votre typographie. Il est plusieurs personnes qui, d'après ce que je leur en ai dit, s'adresseront sans doute à vous sous peu de temps. Ce qui a empêché l'envoi du manuscrit de l'abbé Beurieu, c'est que j'en attends un autre qui l'accompagnera afin de ne faire que d'une pierre deux coups. J'ai vu M. Quandet au sujet de cet abbé. Je lui ai dit ce que je vous ai écrit, que je ne pouvais douter de l'honnêteté de l'abbé et que je crois qu'il remplirait aisément tous vos engagements. Puisque vous avez de la confiance en moi, je vous prie de l'accorder de même à mon ami de Lyon, et je suis charmé que vous la lui ayez déjà témoignée. Ce n'est point M. de La Reynière qui m'a affranchi la lettre en question. Je lui ai demandé une heure pour le voir. Je compte y aller cette semaine. Bien des occupations m'en ont empêché jusqu'à présent. J'ai différents contreseings mais je ne les emploie que pour certains cas. Je pourrais m'en servir plus par la suite afin d'épargner les ports. J'ai vu Desauges ce matin. Je lui ai parlé de vos *Arts*; il m'a dit qu'il manquait 2 ou 3 volumes aux exemplaires, qu'il vous en avait écrit et que quand tout serait complet, il satisferait à ses engagements. Permettez-moi, mon cher Monsieur, de ne point entrer dans de pareilles discussions. Je calcule bien différemment de nos libraires de Paris; et si je ne pouvais remplir mes engagements par la faute des circonstances, j'aimerais mieux avouer tout bonnement que je ne le puis, en faisant ensuite tout au monde pour les remplir. Quant à sa solvabilité, que voulez-vous que je dise? Je ne réponds que de moi et tout ce que je puis dire pour vous éclairer, c'est que Desauges me paraît contracter beaucoup d'engagements et les remplir de même. C'est qu'à ma connaissance il vient de faire deux ou trois affaires considérables. C'est que je le crois très propre à vous ouvrir des débouchés. Quant à l'honnêteté, je n'ai point à me plaindre jusqu'à présent.

Ce que j'avais prévu pour le discours de M. Servan dont je vous ai parlé, est arrivé. On refuse la permission quoique l'ouvrage soit excellent. Cet estimable écrivain m'écrit qu'il part pour la Suisse. Je lui ai répondu que s'il passait à Neuchâtel, je le priais de vous voir. Je lui écris mille choses avantageuses de vous et je vous prie de lui remettre un exemplaire de chacune de mes brochures. Ce serait une bonne entreprise pour vous que de recueillir ces ouvrages avec son nouveau discours et de le donner. Cela ferait deux volumes. J'ai d'autres entreprises et pareilles à vous proposer mais elles demandent un plus grand détail et je les remets à une autre fois.

Je viens à ma malheureuse affaire de l'embargo mis sur mes livres à Paris malgré la parole d'honneur qui m'a été donnée. Enfin il ne reste plus qu'une ressource et c'est une personne dans l'administration qui m'a dit de m'en servir. Il faut que je demande le renvoi de ces livres à Neuchâtel. Je ne pourrai les obtenir que de cette façon et pour les avoir il faut que vous m'écriviez une lettre ostensible dans les termes suivants: vous m'écrirez que vous êtes bien surpris et fâché de ce que je ne satisfais pas aux engagements pris pour l'impression de ma *Théorie*, que la prohibition de la vente ne peut être une raison, que vous êtes étonné qu'on arrête en France un aussi bon ouvrage accueilli dans les pays étrangers, que si je ne puis vous payer ni obtenir la tolérance dans sa vente, qu'alors il faut vous renvoyer les livres à Neuchâtel, que cela ne peut souffrir de difficultés. *Ne spécifiez ni le nombre, ni les ballots.* Envoyez-moi cette lettre ostensible avec la première que vous m'écrirez.

Voilà le temps qui approche pour le jugement de Berne. On examine sans doute les mémoires à présent. Si vous avez occasion d'écrire à votre ami M. Freudenreich de Berne, demandez-lui si ma *Théorie* est admise au concours. Vous n'avez pas sans doute oublié d'envoyer 3 ou 4 exemplaires à lui et à la Société de mon discours sur les accusés innocents ainsi qu'une ou deux douzaines de mon prospectus. *Cet article est intéressant.* Quand vous m'aurez marqué l'envoi, alors j'écrirai une lettre à la Société. J'attends avec bien de l'impatience mes prospectus sous couvert. Vous n'oublierez pas les précautions à prendre, c'est-à-dire, supprimer mon nom, ne mettre que celui de M. de La Blancherie. Je suppose que l'on s'occupe sans relâche de ma *Bibliothèque criminelle*, car vous savez qu'il faut que cela paraisse en janvier prochain. Je suis tout à vous avec amitié.

De Warville

Point encore des nouvelles des ballots. J'ai écrit à mon ami de Lyon pour qu'il voie M. Revol.

BRS81. La STN à Brissot

Du 25 octobre 1781

Je ne puis me dispenser de vous apprendre qu'ayant eu occasion en dernier lieu de tirer sur Desauges et à l'échéance du terme convenu, une somme de 756 livres en paiement de 6 exemplaires de nos *Arts* que nous lui avons fournis sur sa demande, non seulement il n'a pas acquitté notre traite, mais il l'a laissé protester, en se fondant sur je ne sais quel mauvais prétexte. Ceci doit être pour vous et pour nous un *avis au lecteur*. Comment cet homme ose-t-il dans le même temps nous donner une commission de la valeur de 3 à 4 000 livres et comment pourrions-nous prendre désormais de ses billets en paiement?

Votre prospectus se tire actuellement. Vous en recevrez 1 exemplaire par le premier courrier et [nous] ne manquerons pas de suivre vos ordres par rapport à votre ami lyonnais.

J'ai écrit à Freudenreich et lui ai envoyé 2 exemplaires [du] *Sang innocent* qui m'étaient tombés par hasard comme vous le savez et je l'ai prié de m'apprendre en réponse si votre *Théorie* concourra ou non pour le prix. C'est ce qu'on ne pourra savoir cependant qu'après la St. Martin, temps auquel les Bernois reviennent de la campagne.

J'ai reçu la notice de Servan de même que la lettre de Beurieu dans laquelle vous avez mis 2 mots. J'attendrai son manuscrit pour lui répondre.

BRS82. La STN à Brissot

1 novembre 1781

Je vous conjure de vous souvenir une fois pour toutes de ne jamais mettre le mot de Neuchâtel sur toutes les lettres que vous m'écrirez, mais seulement à Junet etc. et pas une syllabe de plus. Car pour avoir mis à l'adresse de votre dernière du 23e octobre le malheureux nom de ma ville natale, il en est résulté qu'en le conservant on a rayé celui de Pontarlier. Elle m'a coûté le double de port et ne m'est parvenue que hier 31 au lieu que j'aurais dû la recevoir le 27 au plus tard. Elle a croisé la mienne dans laquelle je vous rendais compte de ma diligence à Berne d'où j'attends incessamment réponse, et me conduirai en conséquence par les avis de M. Freudenreich. J'ai reçu une réponse très obligeante de M. Blot et lui écrirai de nouveau à mon premier loisir.

La raison que vous a alléguée le Sr. Desauges pour ne pas payer la valeur de 6 exemplaires de nos *Arts* au terme convenu n'est point solide du tout, puisque avant de les commettre il était également informé du vide intermédiaire des tomes 13, 14 et 15 et de notre engagement exprès de les remplir avant la fin de l'année en ajoutant même le volume 18e, ce qui ne manquera pas d'avoir lieu. Vous devez avoir reçu un prospectus sous couvert de La Blancherie et il en part ce soir 2 autres par la même voie. Je suis vraiment bien fâché que vous ayez besoin d'une lettre telle que vous la trouvez ici, et je désire qu'elle décroche votre affaire. J'écris par ce courrier à Quandet et lui fais détail de celle qui concerne Hilliard d'Auberteuil avec prière de vous communiquer le tout, vous demandant votre secours à l'un et à l'autre. Ne connaissiez-vous point Millon avocat demeurant quai de St. Louis dans l'île? J'aurai quelque raison de savoir sa fortune. Il doit avoir une terre en Champagne près de Troyes.

BRS83. Brissot à Ostervald

Paris, ce 5 novembre 1781

Je réponds, mon cher Monsieur, à vos deux lettres des 25 octobre et novembre derniers. Je suis bien fâché du quiproquo qui a causé le retard de ma dernière. Je ferai usage de votre avis. Je verrai avec grand plaisir les nouvelles de Berne. M. Servan m'écrit qu'il aura l'avantage de vous voir à Neuchâtel. Vous connaissez sa réputation. Il me paraît avoir encore une plus belle âme qu'une belle plume. Ainsi cultivez-le, parlez-lui de la collection de ses oeuvres. S'il va à Berne, procurez-lui la connaissance de M. Freudenreich. Je crois à présent M. Servan à Lausanne. Si vous lui écrivez, que ce soit à M. Servan, poste restante à Lausanne.

Je n'ai point encore reçu de prospectus. N'oubliez pas ce que je vous ai recommandé de ne point mettre mon nom sur aucune adresse. Vous ne me parlez point si ma dernière brochure est finie. Il ne faut pas perdre un instant car tous les ballots sont terriblement de temps [sic] en route. Jugez-en par le ballot que vous m'avez expédié le 23 août. Il n'est arrivé à Versailles que le 2 novembre. Je l'ai fait entrer à Paris. Je vais voir aujourd'hui s'il ne manque rien. J'ai jeté un coup d'oeil sur la *Lettre du Hollandais*. Vous avez bien fait de choisir ce caractère car sans cela la lettre aurait été trop courte.

Où en êtes-vous de ma Bibliothèque ? Vous avez sans doute envoyé des prospectus à M. Blot. De grâce mettez-y toute la célérité possible et dites-m'en deux mots dans votre prochaine lettre. Faites aussi passer des prospectus si vous le croyez à propos, à M. Freudenreich pour la Société de Berne.

N'oubliez pas aussi de me faire passer les morceaux ou allemands ou français que vous aurez pour ma *Bibliothèque*.

Avant de faire usage de votre lettre, je fais agir quelques personnes auprès de M. de Maur- [Maurepas]. Je crois que je réussirai de ce côté. Cette épine me gêne terriblement et elle m'empêche de faire une bonne affaire qu'on me propose pour ma *Théorie*.

J'ai pris quelques informations sur M. Hilliard. Il paraît qu'il ne s'est pas trop bien conduit aux îles et on ne le croit pas fort avancé dans ses affaires. Je ne connais point M. Millon. Je verrai un ami de Troyes qui doit le connaître.

Desauges qui a été à Versailles samedi, a pris tous les renseignements possibles pour le ballot qui contient les Rousseau. Il est porté sur le registre de la Dame La Noue. Elle dit l'avoir expédié par un roulier qui allait à Paris. Elle n'a pas revu ce roulier. Enfin son neveu a pris le parti ce matin d'aller par tous les endroits par où a passé ce roulier pour voir s'il retrouvera le ballot; sinon il faudra qu'elle le paie et que vous m'en expédiez un autre. Vous ne m'avez point envoyé de facture de ce ballot et je vous prie d'en joindre une à votre première.

J'ai conféré longtemps avec Desauges sur vos *Arts*. Il m'a donné bien des raisons. Ce matin encore il m'a dit vous avoir écrit à ce sujet. En définitif, car j'aime à tirer tout au clair, il m'a dit qu'il n'avait vendu qu'un de vos exemplaires, que les autres étaient chez Blaisot, que lorsqu'ils seraient complets, il vous ferait 2 effets pour le temps convenu du prix total.

Vous ne m'avez rien dit sur quelques projets que j'avais à vous proposer. Il y en a qui vous regarderaient seul, comme de réimprimer les oeuvres de l'abbé de Condillac, non compris cependant son cours; ils manquent.

Mais 2 autres entreprises que je regarderais comme bonnes seraient 1° de recueillir ce qui a paru de mieux sur l'éducation et 2° de publier un abrégé de l'Académie des Inscriptions. On pourrait donner ce qu'il y a de plus intéressant en 10 à 12 volumes. Je me mettrais bien à la tête pour diriger ces deux dernières entreprises mais il faudrait trouver un bon libraire à Paris pour le débit. Pensez-y, je crois cette dernière entreprise surtout très

avantageuse. Répondez-moi un mot et si nous n'en faisons pas usage, silence sur cet article. Je suis tout à vous pour la vie.

De Warville

Nous voilà en novembre. Je crains bien pour ma *Bibliothèque*. Dites-m'en un mot. J'ai par la dernière diligence expédié à M. Junet une petite boîte contenant le manuscrit de l'abbé de Beurieu et une notice sur M. Le Trosne à insérer au deuxième tome de ma *Bibliothèque*. Un mot sur la réception.

BRS84. Brissot à Ostervald

Paris, ce 11 novembre 1781

J'ai reçu, Monsieur, 6 prospectus de ma *Bibliothèque criminelle* sous les couverts que vous m'aviez annoncés et j'espère que depuis vous m'en avez adressé quelques autres, ou si vous ne l'avez pas fait, je vous prie de m'en adresser de même principalement sous le couvert de M. Amelot. Le deuxième et dernier à l'ordinaire, sous celui de M. de La Blancherie. Vous savez sans doute que M. de Maurepas est à toute extrémité et sa mort pourra faire un grand changement dans les affaires. J'observe dans mon prospectus que vous n'avez pas changé le titre comme je vous l'avais marqué. Il faudra bien le laisser passer comme cela. Cependant je penserai à ce changement avant que mon titre soit définitivement imprimé et j'attends toujours à cet égard que vous me marquez où en est l'impression de ma *Bibliothèque*.

Je vous prie, si cela est possible, d'insérer mon prospectus dans votre journal. Il y a manière de le faire et je m'en rapporte bien à M. votre rédacteur. Son article des contemporains m'a fait infiniment de plaisir.

Ci-jointe vous trouverez une note de M. Morand et vous me ferez passer ce qu'il demande par la première occasion que vous m'enverrez.

Mon ami M. Mentelle vient de me remettre un manuscrit d'une personne distinguée qui ne se nomme pas et ne veut pas se nommer. C'est un roman. Je vais y jeter un coup d'oeil et vous l'envoyer avec une note de ce que l'on demande. M. Mentelle et moi vous répondons des frais de l'impression qu'on demande aux mêmes conditions que pour moi.

Peut-être vous enverrai-je avec cela mon discours préliminaire.

Mon ami Blot m'écrit de Lyon qu'il n'a encore rien reçu de vous, ni livres ni prospectus. Je vous réfère à mes dernières pour tout ce qu'il y a à lui envoyer. Je vous prie de ne pas différer d'un moment. Comme M. de Royer a besoin de mon dernier discours couronné, je suis obligé de lui envoyer le seul exemplaire que vous m'avez envoyé.

Je vous recommande d'envoyer le plus tôt que vous pourrez à Blot trois douzaines de prospectus parce qu'il m'en fera passer beaucoup sous des couverts.

Par ma prochaine, je vous enverrai un effet pour le dernier ballot de *Hollandais*. Le port, remboursement etc. a coûté à Versailles 31 livres 17 sous. Je suis tout à vous pour la vie.

De Warville

Je vous prie aussitôt la présente reçue, de faire partir en deux courriers différents 3 ou 4 prospectus par chaque paquet, bien enveloppés de façon que l'impression ne paraisse point, sous les couverts ci-joints.

1° à M. De Flesselles, intendant à Lyon

2° à M. Prost de Royer, ancien lieutenant général de police à Lyon.

Cachez aussi l'écriture de la deuxième adresse.

Ce dernier très estimable auteur me fera passer ces prospectus.

On vient de m'apprendre un malheur qui vous est arrivé et auquel je prends beaucoup de part. C'est que vos *Arts* de Dijon sont entièrement brûlés.

BRS85. La STN à Brissot

Du 18 novembre 1781

Répondant aux vôtres du 5 [lacune], je n'ai point encore de nouvelles de Berne où j'ai écrit, envoyé 2 exemplaires de votre discours et demandé notice de ce que les Allemands peuvent avoir fait de mieux pour enrichir votre *Bibliothèque*; et à ce propos, on m'envoie un ouvrage en italien sur les mêmes matières pour l'annoncer dans notre Journal. Nous verrons ce qu'il chantera. Votre prospectus y sera mis aussi.

J'attends M. Servan. La collection de ses oeuvres a déjà paru en Hollande. Nous en parlerons quand il sera ici. Je n'ai toujours point de nouvelles de M. de Mauvelain.

J'ai envoyé dès le 3 courant à M. Blot 6 discours et 36 prospectus et ma lettre d'avis du même jour renfermant un de ces derniers. Je profite d'un de mes amis pour lui faire parvenir encore 24. Par une autre occasion j'envoie 36 dans un paquet qu'on remettra à M. Prost de Royer et j'écrirai 2 mots à ce dernier. Le courrier d'aujourd'hui vous en portera aussi.

Le premier volume de votre *Bibliothèque* est tiré et [nous] travaillons de suite au second. Nous sommes fâchés de l'accident du Rousseau duquel vous trouverez ici facture.

Tout le monde s'accorde à nous dire du mal de M. Hilliard. Mais n'est-ce point au bureau de la Marine qu'on doit s'adresser pour être payé, puisque c'est le ministre de ce département qui s'est emparé du ballot avec promesse d'en faire payer la valeur? Très obligé de vos soins pour cet objet de même que pour me tailler de la besogne typographique et je goûterais fort votre idée sur un choix à faire dans les *Mémoires des Inscriptions et belles-lettres*. Il ne serait question, comme vous le dites, que de trouver un bon libraire parisien qui se chargera des frais et du débit. Je pourrais y mettre mes presses dès le milieu de janvier, temps auquel j'espère que sera fini le *Tableau de Paris*. Je cherche en effet quelque bonne et forte entreprise qui puisse occuper mon monde sans interruption. Quoique M. l'abbé Gaudin m'ait favorisé d'une lettre, je ne crois pas que je puisse remplir ses vues puisqu'il a dessein de vendre son manuscrit à raison d'un louis la feuille 8°, et vous savez que notre plan ne comporte pas de faire de telles emplettes, mais je l'ai prié dans ma réponse de me fournir un prospectus de son ouvrage, offrant de le faire imprimer à nos frais et de le proposer à nos meilleurs bibliophiles. Il faudrait tâcher d'en trouver un à Paris. Je vous prie de faire mes compliments à Desauges et de lui dire que je prétends n'être brouillé avec lui pour l'amour de cette lettre de change qu'il n'a pas acquittée, mais que j'espère de faire encore de bonnes affaires avec lui pour son profit et pour le nôtre, en nous bornant aux ouvrages qui n'offensent ni Dieu ni les hommes et forment dans le fond les articles du plus sûr débit et en imprimant de notre part aussi bien qu'on le peut faire à Paris. Tandis qu'il sera exact à nous payer selon ses engagements, je lui réponds que nous gagnerons de l'argent respectivement. J'ai avis que les dernières planches de notre volume des *Arts* nous seront expédiées dans deux jours de Paris. Ainsi ces mêmes volumes seront délivrés aux abonnés en décembre sûrement.

J'ai reçu la boîte contenant le manuscrit de Beurieu, mais que ferai [-je] de ces breloques-là, dont une bonne partie a paru dans le *Journal de Paris*, et qui me paiera mes frais d'impression?

Votre *Sang innocent* et votre *Indépendant* partiront de compagnie dans le courant de cette semaine et facture vous sera donnée alors.

Je recevrai tout [sic] que M. Mentelle m'enverra.

Nous avons avis de Genève que la livraison du Rousseau se fera en janvier.

Nous ne manquerons pas de mettre dans nos balles les consultations que nous avons fait tirer à part pour Morand, à qui je vous prie de le dire. Si comme il a la bonté de me l'offrir, il pouvait me fournir tout de suite de

quoi donner encore 2 ou 3 feuilles pour notre 18e volume qui complète la matière des charbons de terre et, si je recevais promptement ce manuscrit, j'en ferais encore usage avant la livraison de ce volume-là.

BRS86. La STN à Brissot

Dudit 20 novembre 1781

En conséquence de ce que je vous annonçai dans ma dernière du 18, vous trouverez ici la facture d'une expédition que nous vous faisons avec injonction à notre commissionnaire lyonnais de faire cheminer votre balle avec toute la diligence possible. Je profiterai de cette occasion pour vous informer encore qu'à l'aide de quelques amis partis successivement pour Lyon la semaine dernière, j'ai trouvé moyen de faire parvenir tant à M. Blot qu'à M. de Royer jusqu'à 120 de vos prospectus, et je pense qu'ils en ont suffisamment pour le coup. Mais je me suis bien gardé de leur envoyer des exemplaires à proportion de votre discours, comme vous le désirez, persuadé que quelqu'un d'entre eux circulant entre amis tomberait entre les mains de quelque bibliophile qui aimerait mieux se pendre que de ne pas le contrefaire, et vous ferez bien de recommander à Blot la prudence par rapport aux 2 exemplaires que je lui ai envoyés par votre ordre.

P. S. Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu l'ouvrage italien dont je vous parlais dans ma dernière et je crois devoir vous ordonner une idée.

Il a pour titre:

Saggio interno diversi opinioni di alcuni moderni politici sopra i delitti et le pene de Franciscantonio Pescatore. Torino 1780 1 volume 8° de 226 pages. *Semper ego auditor tantum ne quam ne responsum.*

Cet ouvrage, divisé en 21 chapitres, traite d'abord de l'état primitif de l'homme, de la société civile, du droit de punir, et de punir de mort. L'auteur examine ensuite si la peine de mort est utile et nécessaire et conforme à l'évangile. Viennent enfin des détails de différentes espèces de crimes, la torture. L'exemplaire qu'on m'a envoyé porte en marge plusieurs notes manuscrites de l'auteur, sans doute pour une seconde édition.

Je trouve au revers de la première page les indications suivantes, aussi manuscrites, d'autres ouvrages traitant apparemment de même chose. Il faut vous les transcrire.

Giornale di Torino e delle provincie N° 24 page 193. 1780

Notizie enciclopediche litterarie di Milano N° 28. Page 113. 1780.

Effemeridi litterarie di Roma N° 30 page 236. 1780

Journal encyclopédique Tome VI, partie 1 page 34. 1780

Gazette de littérature de Deux Ponts N° 66 page 525. 1780

Giornale litterario di Venezia N° 20

Giornale dei litterati Tome 42 article 3. 1781. Page 52.

BRS87. Brissot à Ostervald

Paris, ce 24 novembre 1781

Je réponds, mon cher Monsieur, à votre dernière du 18 courant. Je crois bien que vous devez être terriblement embarrassé et par vos presses et par votre correspondance. Je serais bien charmé de voir dans votre journal cet article italien sur les matières criminelles. Mais vous me feriez un grand plaisir ou de m'envoyer ce livre par M. Blot de Lyon lorsque vous n'en aurez plus besoin, ou de me donner le titre et l'adresse où il se vend, parce que je le ferais venir d'Italie. Je dois écrire ces jours-ci à M. Servan. J'ai mis pour lui dans la feuille de M. de La Blancherie un article pour son dernier discours. Je n'ai pas plus que vous de nouvelles de M. de Mauvelain. Je vais écrire. Je crains qu'il ne soit malade. Mille obligations de toutes les peines que vous vous donnez pour faire passer les prospectus à mon ami de Lyon. Quand l'*Indépendant* sera fini et que vous aurez une occasion, je vous prierai de lui en envoyer 4 ou 5 exemplaires et quelques-uns de ma *Méthode analytique sur les langues*, si vous en avez de reste. Je crois que le *Sang innocent* prendra beaucoup. Tous mes amis en sont enchantés. Avez-vous joint au ballot que vous m'expédiez cette semaine et les livres que je vous ai demandés par une de mes précédentes et surtout les deux exemplaires de votre *Journal helvétique*, je crois d'avril, où j'étais si bien traité? Si vous aviez oublié ces deux derniers, je vous prierai de les faire passer par la première occasion à mon ami de Lyon. A propos de cette ville, c'est la seule route que vous pouvez prendre car on me dit le passage de Besançon fermé. Vous ne me parlez plus des Raynal. Souvenez-vous que je vous en ai demandé 26 pour deux douzaines? Vous pouvez les envoyer quand vous voudrez. Je trouverai bien lorsqu'ils seront arrivés, les moyens d'en faire entrer.

M. Quandet est venu me voir sur la nouvelle que je vous avais donnée des deux ballots des *Arts* brûlés. J'ai été chez la personne vérifier. Elle m'a assuré qu'on lui avait dit que Moutard avait obtenu l'ordre de les faire brûler. Mais cette personne était-elle bien instruite? Je crois que vous devez être tranquille d'après la lettre de M. de Vergennes.

Voilà M. Maurepas mort. Ainsi n'envoyez plus rien sous son couvert. On ne sait qui lui succédera. Je serais bien charmé d'avoir un exemplaire de l'*Indépendant*. Ainsi aussitôt la présente reçue, voulez-vous bien en mettre un à la poste sous le couvert de M. Amelot et second de M. de La Blancherie, rue St-André-des-Arts. Sur ce dernier mettez dessus *Correspondance pour les Sciences*.

J'attends tous les jours que Mme La Noue me retrouvera mes Rousseau. Si sous quelques jours je n'en ai pas de nouvelles, il faudra bien prendre un parti. Je crois que je la changerai au mois de janvier prochain. On est trop mal servi par elle.

Je ne le suis pas mieux par M. Revol, quoique mon ami de Lyon soit à chaque instant sur ses talons. Je n'ai pas encore votre second ballot. Voilà près de 3 mois qu'il est en route. Cela me donne bien mauvais augure pour le temps où arrivera ma *Bibliothèque*. Pressez-le de votre côté; je le presse du mien.

Ne perdez pas un moment pour ma *Bibliothèque*. Je vais vous envoyer le discours préliminaire. On est très content du prospectus mais le discours lui sera bien supérieur.

Desauges est charmé de la partie qui le concerne dans votre lettre. Soyez sûr qu'il se fera un point capital d'acquitter tous ses engagements et tout ce qu'il vous a promis par sa dernière.

M. Mentelle vous remercie de votre honnêteté et sur cet article, ainsi que sur celui de deux ouvrages nouveaux que je suis chargé de vous faire passer, je vous écrirai plus au long la première fois.

Je viens au bon abbé Beurieu. Je ne vous cache pas que ce que je vous ai envoyé m'a paru faible. Cependant je crois qu'on en pourra vendre ici trois ou quatre cents. Son *Elève de la nature* m'a séduit en sa faveur à raison de son originalité. Appréciez les frais de l'impression du manuscrit que vous avez et ensuite nous verrons. J'attends

ce montant par votre première. Vous devez bien penser que c'est pour obliger ce bon abbé que je m'intéresse tant à l'impression de ces ouvrages. C'est bien une âme helvétique.

Je verrai M. Morand demain ou après et je le presserai pour ce que vous lui demandez. Croyez-moi tout à vous pour la vie.

De Warville

Je vous écrirai aussi très en détail relatif à l'entreprise que vous goûtez, ce dont je suis charmé, celle relative aux mémoires de l'Académie, etc.

BRS88. Brissot à Ostervald

Paris, ce 12 décembre 1781

Je me flatte, mon cher Monsieur, que l'envoi que vous m'avez fait du 21 novembre dernier est arrivé à Lyon à présent et qu'il arrivera ici vers le commencement de janvier, car je ne l'attends pas plus tôt, quoique je presse par mon ami de Lyon M. Revol. J'ai reçu depuis sous couvert un exemplaire de mon *Indépendant*. Je l'ai trouvé assez bien imprimé, peu de fautes. Les personnes qui l'ont vu en ont été satisfaites et pour le fond et pour la partie typographique. Les remboursements de Lyon sont toujours terriblement chers. Pour votre second ballot que je n'ai pas encore vu, puisqu'il est à Versailles, mais qui ne doit pas être considérable, il y a 37 livres de remboursements. Vous aviez promis de vous charger de ces objets. Apparemment que cela n'est pas possible, puisque vous ne l'avez fait.

J'attends que mon discours préliminaire soit fini afin de vous envoyer un petit ballot de manuscrits et je vous donnerai lettre d'avis instructive sur tous les points. Vous aurez tout cela sous quinzaine, soyez-en sûr.

Je ne sais pas si vous avez joint aux balles que vous m'avez ci-devant expédiées les livres dont je joins ici une seconde note, mais dans le cas où vous ne l'auriez pas fait, je vous prie instamment de les joindre au premier envoi. Après avoir beaucoup réfléchi pour l'expédition de ma *Bibliothèque*, je crois que si l'on envoyait les deux volumes à la fois, ce serait une trop grosse balle. Il vaut mieux les diviser; autre raison c'est que comme le port et le remboursement seront considérables, il vaut mieux les payer en deux fois. Ainsi puisque le premier volume est fini, vous pouvez m'expédier les 1 200 exemplaires aussitôt qu'il sera possible. Joignez à cette balle les livres ci-joints, le tout à l'adresse de Mme La Noue, commissionnaire à Versailles.

Ci-joint un petit effet à 6 mois pour votre petit ballot de *Hollandais* parti au mois d'août dernier.

Par ma première, je vous en enverrai un autre pour la deuxième balle que je vais recevoir. Je vous prierai de m'en accuser la réception.

M. de La Blancherie doit vous adresser son journal, franc de port, à l'adresse de

M. Junet. Ainsi je vous prie de lui faire parvenir aussi le vôtre. Il annoncera volontiers toutes vos entreprises.

J'ai vu avec plaisir mon prospectus dans votre dernier journal et je vous en remercie.

Songez-vous toujours à l'entreprise des mémoires de l'Académie des Belles-Lettres? Je ne crois pas que nous manquions de bons libraires pour le débit de la chose. Le tout est de nous arranger entre nous, soit pour que la chose aille rondement, soit pour l'intérêt. Vous devez bien penser que je n'y travaillerais pas seul, mais je dirigerais en sous-ordre quelques manoeuvres littéraires qui rempliront nos vues. Comme vous êtes bien plus au fait que moi de toutes ces entreprises et surtout de leur marché intérieur, c'est à vous à me dire franchement et helvétiquement quel peut être notre arrangement. J'attends vos propositions et suis avec un entier dévouement tout à vous.

De Warville

Livres demandés

Œuvres de Tissot	2 exemplaires
Théâtre de Shakespeare	
Lettres de Moore	
Œuvres de Racine	2
de Crébillon	2
<i>Ami des enfants</i>	
Dictionnaire de Bomare	2
<i>Tableau de Paris</i>	2
Discours de M. le Comte d'Albon	
Discours de Fordyce	3

Le tout au prix qu'on l'a offert à M. Desauges suivant sa facture. Si je suis content de ces objets, j'en pourrai demander un plus grand nombre pour quelques-uns de mes amis qui d'ailleurs s'adresseraient peut-être eux-mêmes à la Société.

Je suis bien fâché que vous ne puissiez procurer des Raynal car je vous en aurais placé ici au moins 3 douzaines.

Si vous aviez des *Médecine domestique* en 5 volumes - c'est un bon ouvrage - je vous prierais d'en joindre deux exemplaires. Enfin l'immense prospectus de Panckoucke paraît.

BRS89. Brissot à Ostervald

Paris, ce 29 décembre 1781

Je mettrai à la diligence lundi prochain, mon cher Monsieur, une boîte à l'adresse de M. Junet pour vous contenant les pièces suivantes

1° mon discours préliminaire à mettre en tête du premier volume.

2° un roman intitulé: *Adélaïde ou Mémoires de la Marquise de ****. C'est le roman dont M. Mentelle se charge.

3° un autre roman politique intitulé *Mizrim ou le Sage à la cour*. Ce dernier est de nature à avoir beaucoup de succès en France. Il est de M. Prevot, homme de beaucoup d'esprit qui est attaché à M. le Prince de Casunau et très lié avec M. de Mirabeau et tous les économistes. Il ne veut pas paraître, ainsi gardez le secret. Il demande et je lui ai promis les mêmes conditions qu'à moi. C'est un homme sûr et à son aise.

Je me flatte que vous voudrez bien faire composer et tirer sur-le-champ mon discours préliminaire. Mais tirez-en une centaine d'exemplaires à part et je vous prie de m'en envoyer aussitôt sous les contreseings accoutumés.

Quant aux deux autres ouvrages ou romans, il faut les tirer à 1 000, même caractère, papier et format que mes ouvrages.

Je suppose que vous êtes à présent à la fin de mon second volume mais je vais vous envoyer ces jours-ci et par la poste une pièce très curieuse qui terminera ce volume. Elle m'est envoyée par un magistrat célèbre qui a joué un grand rôle dans les troubles des parlements. Ainsi ne mettez pas le mot fin à la dernière feuille du second volume que vous faites à présent. Vous aurez cela sous peu.

Je suppose qu'en conséquence de ma dernière vous avez expédié les 1 200 exemplaires du premier volume. Cet ouvrage prendra bien quoiqu'il y ait peu de prospectus répandus. Il vient beaucoup de souscriptions.

J'attends une réponse à cette lettre-ci et aux deux précédentes et que vous accusiez réception du petit effet.

Je vous prie de me marquer aussi si parmi les ouvrages du docteur Fordyce que vous avez imprimés, il y a ses *Discours aux jeunes gens, s'ils sont traduits*.

Un juge de vos cantons, M. Seigneux de Correvon, a imprimé un système de jurisprudence criminelle, deuxièmement un discours sur la torture, troisièmement un autre ouvrage intitulé Le Sage dans la solitude. Je désirerais beaucoup avoir tous ces ouvrages si c'était possible et savoir si l'auteur est mort. Quand vous n'aurez plus besoin de l'ouvrage de M. Pescatore, je vous prierais de me l'envoyer. Vous contribuerez ainsi à la perfection de l'ouvrage que j'ai entrepris et je ne doute point de votre bonne volonté à cet égard. M. de La Blancherie vous adresse à présent ces feuilles. Je lui ai fait espérer que vous lui adresserez votre journal. C'est un bon moyen sûr de le faire connaître. Croyez-moi tout à vous pour la vie.

De Warville

Je vous mets ci-contre la note des livres que je vous prie de m'envoyer par le prochain ballot.

Discours du docteur Fordyce

Système de jurisprudence criminelle de M. Correvon

Discours sur la torture du même

Le Sage dans la solitude

Tous les ouvrages de Madame de Genlis

L'ouvrage italien de M. Pescatore

Je désirerais beaucoup avoir les romans politiques du Baron de Haller comme son Usong, son Alfred en français ou en allemand, cela m'est égal.

BRS90. Brissot à Ostervald

Paris, ce 4 janvier 1782

En répondant, mon cher Monsieur, à votre lettre du 26 décembre dernier, j'ai l'honneur de vous prévenir que la boîte que je vous avais annoncée par ma dernière, est partie hier par la diligence à l'adresse de M. Junet pour M. Ostervald suivant la coutume. Outre les articles que je vous ai détaillés, elle renferme des prospectus du nouvel atlas de M. Mentelle que je désirerais fort que vous plaçassiez chez vos correspondants, plus les annonces d'un excellent vin dont vous pouvez avoir entendu parler et que je vous prie de faire distribuer dans les meilleures maisons de vos cantons. Vous rendrez service au propriétaire dont je suis l'ami.

Je vous observe pour mon discours préliminaire d'en tirer 200 de plus que les 1 200 et de m'en expédier sous les contreseings ordinaires aussitôt qu'il sera imprimé. Je vous remercie de toute la diligence que vous mettez à cette entreprise. Elle en a grand besoin. Vous avez dû voir dans le *Courrier de l'Europe* du 17 décembre, je crois, mon prospectus en entier. C'est une faveur singulière que m'a faite son rédacteur avec lequel je suis lié, et je ne doute point qu'il n'annonce vos nouveaux volumes des *Arts*. Il suffira de m'en faire passer une notice courte mais bien faite; puis accompagnez-la d'une lettre honnête pour lui. Il s'appelle M. Delatour. Que cette lettre et cette notice soient sur une seule feuille papier très fin. Je crois même que vous pourriez l'engager à en faire vendre en Angleterre en offrant à lui ou à ceux qui s'en chargeraient un exemplaire par tant d'exemplaires placés. Je me souviens que le propriétaire du *Courrier* a placé de cette manière plus de 100 vues de Suisse. Dites-moi si cela vous convient et vos conditions. Je négocierai l'affaire, mais ne lui en parlez pas dans votre lettre, non plus que des obstacles suscités par Moutard et que dans la notice il n'en soit pas question, pas un mot de l'Académie.

Mille remerciements du livre italien que vous voudrez bien me faire passer par mon ami de Lyon.

J'ai reçu des nouvelles de M. Servan. Il m'a envoyé son nouvel ouvrage pour M. Vocance. J'en parlerai dans la feuille de M. de La Blancherie. Envoyez-moi aussi pareille notice ci-dessus pour vos *Arts*; elle sera placée dans le *Journal*. M. de La Blancherie y consent avec plaisir.

Je profiterai de vos conseils pour ne plus envoyer de mes ouvrages avant qu'ils soient publiés totalement. Je vous serai bien obligé de n'oublier aucun des articles que je vous ai demandés et surtout les différents ouvrages de M. Le Seigneux. Il a paru à Genève les *Réflexions d'un Free Thinker* que j'aurais été bien curieux d'avoir.

Desauges a bien envie de prendre Gennon pour son commissionnaire. Je vais faire des recherches pour ce Gennon et puis ensuite nous prendrons notre parti.

J'ai communiqué votre lettre à l'abbé Beurieu. Vous faites bien de suspendre l'impression du petit opuscule de l'abbé.

Recommandez bien toute diligence à Revol en lui expédiant mon premier volume. J'attends toujours l'article de M... pour être ajouté à mon deuxième volume. Il ne peut tarder et je vous l'enverrai aussitôt sous contreseing.

Madame de Genlis imprime à présent une *Emilie* ou Traité d'éducation en 3 volumes. Panckoucke commence sa volumineuse encyclopédie par le dictionnaire de droit de l'abbé Remi [?]. On dit que les souscriptions ne vont pas mal. Il a paru, mais bien secrètement, une suite à l'*Observateur anglais* qui contient entre autres l'histoire de la détention de Linguet. Il y a des défenses rigoureuses de la vendre. Un libraire a été mis à la Bastille pour en avoir vendu.

J'attends vos réflexions et décisions sur les mémoires de l'Académie. Je vais écrire à M. Freudenreich car le temps approche. Je vous prie de me croire avec un attachement sincère tout à vous.

De Warville

Je serais bien aise que M. Servan allât vous voir au printemps car je compte alors faire un voyage à Lyon et de là passer jusque chez vous et j'aurais le plaisir de le voir. Accusez-moi, je vous prie, la réception de la petite boîte.

Je vous prie d'ajouter mon nom au titre de l'ouvrage de la *Bibliothèque* comme à ma *Théorie*.

BRS91. Brissot à la STN

Paris, ce 12 janvier [1782]

Vous devez avoir reçu à présent, mon cher Monsieur, la dernière boîte que je vous ai envoyée. J'ai oublié de vous dire d'en répartir le port et le coût sur l'état des dépenses des deux romans. On vient de me parler de deux autres ouvrages d'un homme de qualité célèbre dans les lettres que vous aurez aussi au premier moment.

Il ne faut plus attendre pour la fin de mon second volume. Le magistrat qui me l'avait promis me marque qu'il est si incommodé qu'il ne peut le revoir et me l'envoyer. Mais il me le promet pour le troisième volume. Ainsi tirez et finissez au plus vite.

Quand vous aurez fini le discours préliminaire, article que je vous prie de faire faire aussitôt que vous l'aurez, je vous prie d'en envoyer les exemplaires suivants

1° un par la poste à M. Servan, poste restante à Lausanne. (il n'y est plus) [d'une autre main]

2° un autre par la poste à M. Dupaty, président à mortier au Parlement à Bordeaux.

3° par une occasion à mon ami Blot ou, si vous n'en avez pas, sous le couvert de M. Flesselles à M. Prost de Royer à Lyon.

Enfin n'oubliez pas de m'en envoyer plusieurs exemplaires sous couvert.

Je suppose que mon premier volume est parti. Hâtez l'expédition du second car cela presse.

Prenez garde à vous pour le *Tableau de Paris*, vous serez veillé de près. Je vous préviens et je sais cela de bonne part.

J'attends réponse de vous à mes précédentes. Suivez mes conseils pour le *Courrier*. Adieu je suis tout à vous.

Je vais à Versailles la semaine prochaine, je verrai Gennon [?].

De Warville

BRS92. Brissot à Ostervald

Paris, ce 17 janvier 1782

N. B. Je marquerai d'une étoile tous les articles à relever.

Je commence cette lettre, mon cher Monsieur, avec mauvaise plume, mauvaise encre. Je la finirai peut-être mieux. J'ai reçu la facture de l'envoi du premier volume. J'ai été bien surpris de voir qu'il n'avait que 20 feuilles, et je suppose que pour le faire paraître plus volumineux, vous imprimerez mon discours préliminaire en plus gros caractères. Cela me donnera une leçon pour les autres, car je veux que les volumes soient bien plus considérables. Je vois encore que vous portez la feuille à 10 deniers, ce qui est cher. Vous devriez la passer à 9 deniers, prix, ce me semble, auquel nous étions convenus pour les ouvrages considérables et qui passaient 1 000 feuilles. Je vous remercie des livres que vous y avez joints. Je suis bien fâché que de ce nombre ne soit point l'ouvrage de M. Pescatore, car je désire fort l'avoir. J'ai fait relier les Condillac 12 volumes que j'ai reçus de vous dans un autre envoi. Je persiste toujours à croire que l'on devrait réimprimer même format ces autres ouvrages, ce qui ferait une collection complète. Je suppose que l'on continue à imprimer le Bonnet. L'impression en est bonne mais le papier est médiocre et ne correspond pas.

On parle beaucoup ici du traité pour l'éducation de Madame de Genlis. Il doit être annoncé aujourd'hui dans la Gazette de France. Il sera fort aisé à M. de la Chenal de se procurer un exemplaire du grand prospectus de l'*Encyclopédie*. Les avis sont partagés sur cette entreprise. Panckoucke cependant paie la copie. Ce sera à bien des égards un ouvrage neuf mais il ne vaudra guère mieux que les anciens. Cependant le public dupeur des grands noms, y donne et souscrit.

Je serais bien charmé d'avoir les feuilles concernant l'histoire de ces deux malheureuses créatures dont vous me parlez. Si cela n'est point trop gros, vous pourrez me l'envoyer sous contresing, ou bien si cela est considérable, attendez au premier envoi.

Vous connaissez sans doute les nouvelles *Réflexions* de M. Servan. Je suppose que l'âme sensible de l'honnête M. [Chaillet] en aura été attendrie et qu'il nous donnera un bon article sur cette affaire. Remerciez-le pour moi et de ses critiques et de ses éloges. Les premières sont très bien fondées et j'en profiterai pour un autre ouvrage. Je n'ai pas besoin de vous dire que son ton plaît infiniment ici à ceux qui lisent ce journal. Il a une manière bien caractérisée, bien à lui, bien différente de toutes celles des autres journalistes. Encore une fois, je suis surpris que vous n'ayez pas une foule de souscripteurs, car il le mérite. Il aurait, je crois, fallu faire cette année-ci ce que je vous avais déjà conseillé, c'est-à-dire répandre gratis et dans toute la France un ou deux numéros bien faits. On m'a assuré que M. Mallet Dupan continuait les *Annales* de Linguet et qu'il en existait déjà 15 numéros. Je serais bien charmé que vous puissiez me les procurer et les joindre au premier envoi. Ce pauvre diable est toujours à la Bastille. Ce ne sont point les tomes 5 et 6 de l'*Observateur* qui ont paru--on les attend--mais un supplément. Il a excité au moins dans le ministère de vives alarmes, car on a donné des ordres de fouiller dans tous les endroits suspects, et il y a précisément 8 jours que la Librairie de Paris fit une descente chez Madame La Noue à Versailles et saisit 4 balles de livres prohibés. Je ne sais pas au surplus si l'on y a trouvé les suppléments. Desauges n'est point, heureusement pour lui, dans tout ce trac.

Point encore de nouvelles de la balle qui contient *le Sang innocent* etc. Je suis désolé de cela.

Je compte dans la vérité aller dans vos cantons au mois de mai. J'irai par Lyon où je passerai 15 jours. Je compte passer en Suisse 2 ou 3 mois. Je suppose que c'est la saison la plus convenable pour voyager et voir les glaciers. Je porterai avec moi plusieurs ouvrages et entre autres mon *Traité de la vérité*. Le plaisir de vous y voir et de vous donner des témoignages de mon estime et de ma reconnaissance y entre pour beaucoup. Je désire aussi étendre plus notre correspondance. Croyez-moi avec un dévouement parfait, mon cher Monsieur, tout à vous.

De Warville

M. Gaudin n'est plus à l'oratoire de Lyon. Il est nommé grand vicaire général de l'évêché de Mariana en Corse. Lorsqu'il a quitté Lyon, il allait vous écrire et vous envoyer son manuscrit en vous priant de l'imprimer. Il ne vous demandait que 30 ou 40 exemplaires. Mon ami me marque qu'il va se rendre à Paris et qu'il me remettra ses manuscrits.

Le bon abbé Beaurieu est enfin parti pour Bordeaux. Il m'a laissé un petit dialogue pour être inséré dans votre *Journal* que vous recevrez sous contreseing. Il m'a laissé son *Elève de la nature* corrigé mais il m'a promis d'autres corrections.

M. de La Blancherie n'a point encore reçu votre journal. Vous le lui adressez sans doute Hôtel Villayer, rue St. André-des-arts. Je n'oublie point l'article de M. Genn- [Gennon], surtout ceux recommandés dans votre dernière auxquels j'aurai le plus grand égard. Je suis à vous pour la vie.

De W.

BRS93. Brissot à Ostervald

Paris, ce 4 février [1782]

Je reçois à l'instant, mon cher Monsieur, votre lettre du 27 janvier et je répons aux articles les plus pressants. Si M. Servan n'est plus à Lausanne et qu'il soit à Lyon, adressez un discours pour lui et mettez-le parmi ceux que vous enverrez à mon ami de Lyon. Outre les personnes que je vous ai indiquées, je vous prie d'en envoyer un à *Philippon de la Madeleine avocat du Roi au bureau des Finances à Besançon*.

Je travaille à vous envoyer des morceaux pour le troisième. Savez-vous que nous avons couru un grand danger pour la balle qui contient mes brochures du *Sang innocent* etc.? Elle avait été portée à la chambre syndicale de Lyon, et sans l'adresse de M. Revol, elle était perdue. Je crois vous avoir prié d'envoyer une demi-douzaine des discours préliminaires à mon ami de Lyon. Si vous n'avez pas d'occasion, envoyez-les à M. Prost de Royer sous le couvert de M. de Flesselles et un mot pour mon ami Blot.

Je vous préviens que le nouvel ouvrage de Madame de Genlis est détestable. Au moins j'en ai lu le troisième volume qui m'a paru tel. Cependant il y a de temps en temps des lettres assez bonnes. On dit qu'elle a été forcée de cartonner plusieurs endroits. Le meilleur moyen d'en vendre une autre édition serait de l'accompagner d'un commentaire critique. M. M... [sans doute Mentelle] a reçu votre lettre et vous remercie. Il doit vous écrire. Probablement le numéro envoyé pour M. de La Blancherie a été gardé par M. Amelot qui aime assez garder les envois de livres des pays étrangers. Je partirai vers le commencement de mai et je compte emporter avec moi de la besogne pour vous. On vient encore de me remettre un ouvrage assez considérable et très bien fait pour vos presses. Croyez-moi avec tout l'attachement possible, Monsieur, tout à vous.

De Warville

Ci-joint une lettre que je vous prie de faire passer à M. Freudenreich avec deux discours préliminaires le plus tôt possible.

J'ai pris des informations d'un de mes amis de Troyes, avocat pour M. M... dont vous m'aviez parlé. Il m'a dit ne connaître que M. Millin, dont il m'a dit ne pouvoir rien dire, ce qui était assez significatif.

BRS94. Brissot à Ostervald

Ce 16 février 1782

J'ai été bien étonné, mon cher Monsieur, de recevoir votre dernière lettre. J'étais malade. Je sortis cependant malgré le grand froid qui règne ici et j'allai chez Desauges ne voulant pas perdre un seul instant à vous répondre. Je lui donnai à lire votre lettre. Il en parut aussi surpris que moi. Il me dit que cet effet de 250 livres ne lui avait point été présenté, qu'à la vérité il ne l'avait attendu que vers la fin du mois de février, mais qu'il ne pouvait pas être supposé ne pas vouloir le payer puisqu'il avait payé le 1er de février même un autre effet à moi. Effectivement je ne pouvais comprendre comment ayant payé ce dernier effet, il n'avait pas payé le vôtre. Quoiqu'il en soit, il me promit de passer chez votre banquier dont je lui ai donné l'adresse et de terminer cette affaire, ce qui m'a dispensé d'y aller. Je vous avoue que votre lettre m'a affligé surtout à cause de sa froideur. Vous ne devez point douter de ma bonne volonté. Et quand il y aurait des retards, devrait-on s'en prendre à l'homme de lettres qui vend toujours à perte? Je vous crois plus juste à mon égard et suis persuadé que tout cela ne trouble en rien notre liaison. Vous n'avez rien à craindre pour les autres effets. Desauges les payera et s'il ne les payait pas, je m'arrangerais certainement pour que vous ne perdiez jamais rien. Vous pouvez y compter.

J'apprends à l'instant que M. Revol a reçu le premier volume de ma *Bibliothèque* et qu'il va me l'expédier. Ainsi je vous prie de hâter l'expédition du second.

Mon *Sang innocent* etc. et *l'Indépendant* sont à Versailles. Lorsque je serai quitte sous quelques jours des embarras qu'ils vont me donner, je vous écrirai pour cela et pour la dernière brochure.

Vous recevrez par une petite boîte que je mettrai jeudi à la diligence les matériaux du tome quatrième de ma *Bibliothèque* et des prospectus de M. Mentelle. Je travaille à finir le 3e. Adieu, mon cher Monsieur. Croyez-moi tout à vous pour la vie.

De Warville

Dites-moi quelle est l'affaire d'un M. Wales [?] - N'y a-t-il eu rien de publié sur son exécution?

M. de La Blancherie n'a pas encore reçu vos journaux.

BRS95. Brissot à Ostervald

Paris, ce 18 février [1782]

Un rhume opiniâtre et considérable, Monsieur, qui me tient renfermé depuis 5 jours, m'a empêché de voir votre banquier M. de Rougemont, d'autant plus que Desauges m'avait promis de le voir. Mais ayant été obligé de partir sur-le-champ pour Versailles pour mettre mes ballots à l'abri, il n'a pu faire cette visite qu'aujourd'hui. Il m'a engagé à vous prier d'attendre le paiement de l'effet en question jusqu'à la fin de ce mois-ci: ce qui n'est qu'en retard à dater d'aujourd'hui que de dix jours. Connaissant votre honnêteté, je lui ai fait espérer de vous cette complaisance, mais à la condition expresse que tous les autres effets seraient ponctuellement acquittés. Il me l'a bien promis. Il paraît qu'il n'attendait pas cet effet pour le mois dernier et qu'il a eu de gros paiements à faire, puisque pour le port et l'entrée de Paris de divers ballots, il en a eu dans ce mois-ci pour 2 000 livres. Au surplus, vous devez être sans inquiétude. Je veille ici sur vos intérêts qui doivent m'être aussi chers que les miens propres. Il paie tous mes autres billets régulièrement.

Les articles que vous recevrez dans la prochaine boîte sont numérotés dans l'ordre qu'ils doivent être imprimés. Je n'ai point encore reçu de *Discours préliminaire*. Observez bien que ces matériaux regardent le 4e volume parce que je tiens à présent le 3e qui sera bien intéressant. Je vous prie de mettre la plus grande diligence à l'expédition du dernier ballot contenant le 2e volume. Croyez-moi avec amitié tout à vous.

De Warville

M. de La Blancherie vous remercie. Il a reçu votre 1er numéro. On m'affirme que l'édition des lettres sur l'éducation de Madame de G- [Genlis] est entièrement épuisée. Avis pour vous.

BRS96. Brissot à Ostervald

Paris, 7 mars 1782

Aussitôt après avoir reçu, mon cher Monsieur, vos lettres et vos prospectus de la *Description des arts*, j'ai envoyé celle qui était destinée à M. Delatour, rédacteur du *Courrier de l'Europe*. Vous vous étiez trompé en écrivant son nom *Dupont*. Je lui ai joint une petite note de recommandation et je ne doute point que votre prospectus ne paraisse en entier dans son *Courrier*. Il sera aussi inséré de même dans les feuilles de M. de La Blancherie qui s'en fait un plaisir. Je crois que vous pourriez tenter la même chose pour les autres journaux, et comme j'en connais plusieurs, je tâcherai de vous servir de ce côté. J'ai aussi des correspondants en Allemagne et en Hollande que je pourrais bien vous donner, mais je remets à m'expliquer là-dessus au moment où j'aurai le plaisir de vous voir.

Madame La Noue m'a annoncé l'arrivée des deux ballots contenant le 1er volume de ma *Bibliothèque*.

Je fais presser M. Revol pour me faire passer le 2e que vous avez expédié.

Je vous remercie d'avoir bien voulu envoyer partout des prospectus.

J'ai vu de vos *Tableau de Paris*. Ils sont bien imprimés mais il est incroyable qu'on délaye en 7 volumes ce tableau qui, resserré, aurait pu être piquant.

Enfin, Monsieur, il paraît que je perdrai déterminement [sic] les ballots que j'avais fait venir sous le couvert de M. Lenoir. Ce magistrat les regarde comme confisqués. C'est une injustice atroce et cependant je suis obligé de me taire. Je perds à cela les fruits de mon travail et les frais de l'impression. Ce coup est terrible mais il ne m'abat pas, et j'espère bien m'en relever avec le secours des personnes qui s'intéressent à moi et avec mes travaux.

A propos de cela, je suppose que Desauges a acquitté le billet. Je ne l'ai pas revu depuis quelques jours.

Je viens de voir annoncer l'entreprise dont je vous avais parlé relativement aux mémoires de l'Académie des inscriptions. M. Heyne, conseiller aulique à Leipzig, a eu la même idée et vient de faire paraître en allemand le 1er volume. Je présume que si vous persistez toujours dans le même dessein, mon travail pourra nous servir.

Je ne vous en dis pas plus long parce que je suis pressé, mais je vous amasse bien de la besogne et des projets que je porterai avec moi. Je partirai fin d'avril et passerai 15 jours à Lyon. Je suis, en attendant le plaisir de vous voir, tout à vous.

De Warville

BRS97. Brissot à Ostervald

Paris, ce 14 mars 1782

J'ai reçu, mon cher Monsieur, vos deux lettres des 5 et 7 mars avec l'effet de 250 livres et le protêt inclus. J'ai été bien surpris de ce que vous me marquez, d'autant plus que je croyais cette affaire entièrement terminée. Renfermé dans mon cabinet depuis un mois pour finir tout ce que je me suis proposé de faire avant mon départ, je n'avais fait qu'écrire à Desauges pour le faire souvenir de sa promesse. Etonné comme je vous l'ai dit, j'ai été chez lui hier. Il m'a dit qu'il était prêt de vous compter sur-le-champ ces 250 livres, si vous les exigez, mais qu'il vous priaît de faire les observations suivantes:

1° qu'il avait à vous payer un second effet fin de mars,

2° qu'à cette époque il avait encore d'autres engagements considérables à remplir,

3° qu'il avait à payer dans ce mois à la Dame La Noue plus de 800 livres pour port de ballots et il m'a donné la preuve que tout cela l'épuisait d'argent ce mois-ci. Il m'a observé encore qu'il ne lui restait plus qu'une vingtaine d'exemplaires de ma *Théorie* et que M. Lenoir retenant les 400 autres, cela lui faisait un tort prodigieux dans ce moment-ci où l'on demandait des *Théorie*, qu'il faudrait rabattre les effets qu'il m'avait faits pour ces 400 etc. Enfin il m'a prié de vous écrire pour vous faire la proposition suivante: il vous paiera à leur échéance tous les effets que vous avez, et vous en aurez la preuve pour celui de mars et, quant au 1er échu, il vous promet le payer sans aucun autre retard du 15 au 20 avril prochain, parce qu'il a calculé qu'alors il n'aurait point de paiement à faire. Il y joindra les intérêts depuis le jour de l'échéance. Je lui ai promis de vous écrire et lui ai dit combien cela était mortifiant pour moi de voir que d'après toutes vos honnêtetés vous étiez si mal payé, que je craignais que vous n'eussiez plus de confiance en lui et que vous [vous] fassiez plus difficile sur l'admission de ses effets. Le fils qui m'a parlé avec la plus grande franchise et qui est le seul avec qui je traite, m'a bien promis que cela n'arriverait plus, et m'a assuré que ce contretemps ne venait que de ce qu'il n'avait pas compté cet effet à sa véritable échéance.

Vous ne sauriez imaginer combien tout cela me fait de peine. J'essuie certainement une grande perte en perdant les exemplaires que la police me vole. Cette perte ne m'a pas tant désolé que la disgrâce de voir que votre effet a essuyé de retard d'après ce que je vous ai écrit. J'espère que vous ne m'imputerez rien de tout cela. Si dans ce moment-ci j'avais été en fonds, j'aurais sur-le-champ paré à cela. Mais quoiqu'il arrive, si vous n'êtes payé par Desauges du 15 au 20 avril, j'irai moi-même chez M. de Rougemont et lui paierai les intérêts, protêt et capital. Je prendrai toutes mes précautions pour cela.

Il paraît qu'on laisse entrer librement ici les *Tableau de Paris* car Hardouin en a fait passer plus de 2 000 livres. J'en ai parcouru deux volumes. Ce qui me plaît davantage dans cet ouvrage, c'est la philosophie, la bonne morale, la haine des Grands, l'aversion du despotisme littéraire etc., mais quand on veut être utile, il ne faut pas être si long.

M. Delatour aura sans doute inséré votre prospectus dans le *Courrier* quand je lui écrirai. Il imprimera votre édition, ainsi que M. de La Blancherie. J'aspire toujours au moment de vous voir et de vous prouver personnellement ma reconnaissance. Je suis avec affection tout à vous, mon cher Monsieur,

De Warville

Vous ne me parlez point de *Mizrim* et de l'autre [roman].

BRS98. Brissot à Ostervald

Paris, ce 30 mars 1782

Le nouveau trait de votre complaisance, Monsieur, pour donner à Desauges le délai que je vous demandais, m'a fait un sensible plaisir. Il me prouve l'estime et l'amitié que vous avez conçues pour moi et vous donne de grands droits à ma reconnaissance, que je chercherai à vous prouver dans toutes les occasions qui se présenteront. Je vois qu'à la différence des personnes du même état que vous, vous rendez justice aux gens de lettres et que, les trouvant déjà assez malheureux d'être obligés de passer par les mains des libraires, vous ne les rendez pas responsables au moins des fautes de ces derniers. Ce trait ne peut venir que d'un homme de lettres ou d'un ami des lettres. Je ne vous dissimule pas que ce délai de D- [Desauges] m'a donné beaucoup de défiance de lui, cependant s'il remplit tous ces engagements comme il me l'a promis, qu'aurai-je à lui dire? Il faut donc attendre. Au surplus sur ce sujet et sur les moyens d'avoir un bon libraire à Paris qui fasse à tout deux notre affaire, j'aurai l'honneur de m'entretenir amplement avec vous. Je cherche notre sûreté commune et je ne suis on ne peut pas plus pénétré de toutes vos honnêtetés pour moi. Avant mon départ, je vais m'occuper encore de la restitution des 400 exemplaires. J'y mettrai tout, quoique j'aie déjà employé les moyens les plus forts, les personnes qui pouvaient faire plus d'impression. M. Martin qui a l'air de m'estimer, de m'être attaché, m'a protesté de tout son zèle. Je n'y compte plus sur mes exemplaires mais je vais encore faire un dernier effort. On a laissé entrer librement vos *Tableau* et moi je suis vexé. Cela est inconcevable et si vous saviez encore quelle protection j'ai! Tout est énigme pour moi.

Votre annonce paraîtra dans la 1^{ère} feuille de M. de La Blancherie. Comptez aussi sur le *Courrier*. Mais il faut de la patience parce que ce dernier a souvent des retards forcés.

Le prix de Berne sera sûrement distribué dans la semaine prochaine et je suppose que le saurez promptement. Si j'y étais pour quelque chose, voudriez-vous me l'écrire sur-le-champ? M. Freudenreich à qui j'ai écrit et qui ne m'a pas répondu, pourrait vous l'écrire aussitôt. Deux mots calmeront mon impatience. L'impatience d'un auteur! vous devinez ce que c'est.

Vous ne me parlez pas dans vos lettres ni de *Mizrim*, ni de l'autre roman. Les personnes sont inquiètes; de grâce un mot à ce sujet. Je vois que cela n'arrivera pas avant mon départ, mais je prendrai toutes les mesures afin que cela arrive à bon port et soit vendu.

M. Revol ne m'a point encore accusé qu'il eût mon second volume, ni qu'il me l'eût fait partir. Je désirerais bien encore que cet objet arrivât ce mois-ci.

J'espère que si vous avez quelque chose à tirer de Paris, vous voudrez bien m'en charger. Je me ferai un plaisir de remplir vos commissions. Je suis avec un sincère attachement, tout à vous, mon cher Monsieur.

De Warville

BRS99. Brissot à Ostervald

Paris, ce 1er avril 1782

A l'époque où vous recevrez cette lettre, mon cher Monsieur, vous serez sans doute instruit du malheur qui est arrivé au second billet de Desauges. Je l'avais vu le matin du 30, jour de l'échéance, et il ne m'avait point parlé du tour perfide qu'il voulait nous jouer, lorsqu'après dîner, je vis venir l'effet de 250 et Desauges m'avait écrit sur un petit billet qu'il ne pouvait le payer le jour même. Je lui répondis sur-le-champ que sa conduite me surprenait, m'affligeait et me jetait dans le plus cruel embarras, parce que je n'avais pas de fonds et j'étais désolé de voir que vous alliez être joué pour la seconde fois, que je prévoyais que vous ne voudriez plus recevoir ses effets en paiement, etc., etc.

Voici ce qu'il m'a répondu hier. Je vous transcris partie de la lettre et vous jugerez par là dans quelles mains je suis tombé:

"Je sais bien, Monsieur, que vous êtes fâché de ce que je n'ai pas payé hier le billet de 250 livres de M. Ostervald, mais qu'il me soit permis de vous faire remarquer un instant qu'avec toute la bonne volonté, il ne m'est pas possible de faire mieux que je n'ai fait. L'argent est très rare, j'ai beaucoup à payer et je l'ai fait hier autant qu'il m'a été possible. Vous êtes convenu avec moi que vous payeriez Madame La Noue 196 livres. Eh bien! je me charge de la payer et vous n'avez qu'à payer celui de 250 livres. Par ce moyen nous serons tous contents. Car si d'une part je paie à Madame La Noue ce que vous avez promis de faire de l'autre en payant le billet de 250 livres, cela me paraît assez juste. En outre je ferai tout pour d'ici au 20 prochain avril payer l'autre. Si vous n'avez pas d'argent, vous avez de bons amis et vous verrez lorsque je vous aurai produit mon mémoire, que je suis en avance pour [illisible] livres. Si je suis obligé de payer ce dont je ne jouis pas, il faut être riche et malheureusement je ne le suis pas, etc."

Tout devait me révolter dans cette lettre, l'indécence, la mauvaise foi. Je me calmait et je lui ai répliqué par cette lettre que je vais vous transcrire, afin que vous puissiez juger de ma position et voir si le parti que j'ai arrêté n'est pas le plus convenable à vos intérêts et aux miens.

"Je ne m'attendais point à la lettre que vous m'avez écrite hier, Monsieur. Je vois que c'est un refus formel de payer ce que vous devez. Vous vous dispensez sous deux prétextes qu'il m'est aisé de détruire. Vous dites d'abord que j'étais convenu de payer Madame La Noue. Non, Monsieur, je n'étais point convenu de cela. C'était vous mettre à portée de le faire que j'avais engagé M. Ostervald à vouloir bien différer le paiement du premier effet. C'est encore ce même paiement de Mme La Noue qui vous sert de prétexte pour ne pas payer M. Ostervald. Eh bien! je lève cet obstacle et je me charge de payer les 196 livres pour le port du dernier ballot. Je lui écris à cet effet. Observez bien d'ailleurs que quand ces prétextes seraient justes, M. O- [Ostervald] ne doit point entrer dans tout cela.

Rappelez-vous à quelles conditions vous m'avez fourni des livres. Ils devaient s'imputer sur les brochures que vous avez à moi, et non pas servir de prétexte à ne pas payer des effets faits l'année dernière. Quant aux exemplaires de la *Théorie* que je n'ai point fournis (ceux saisis), vous savez que c'est vous-même qui m'avez jeté dans ce gouffre, que ce fut l'incertitude de s'en tirer qui me les fit vendre à bas prix. Mais d'ailleurs j'oublie cela; faites votre compte de déficit et il sera facile de voir que vous devez encore sur cet article. Payez donc M. Ostervald pour les billets échus parce que rien ne peut vous en dispenser et quant à ceux à échoir, nous compterons. Ma délicatesse vous est connue et vous ne perdez rien. Faites le mémoire des livres fournis, le mémoire de ce que vous avez reçu pour moi et vous verrez que vous êtes loin d'être en avance. D'après ces comptes faits nous terminerons à l'amiable. Je sens tous les mauvais procédés mais il n'est pas dans mon caractère de m'en fâcher. Ainsi j'oublie tout et ne songe qu'à finir avec vous. J'attends donc au plus tôt vos comptes et espère qu'aussitôt après les fêtes, vous paierez le billet échu de M. Ostervald et l'autre au 20 avril. Je suis etc."

Desauges m'a fait dire qu'il répondrait mais je n'ai point encore sa réponse. Vous voyez qu'il ne peut plus reculer, puisque je lui ôte son vrai prétexte, l'article de Mme La Noue. Il me reste à présent à vous rendre compte de mes dispositions ultérieures afin que vous me jugiez.

D'abord ce double trait m'a convaincu de la mauvaise foi de Desauges et je suis déterminé à le quitter 1° parce que je n'aime pas traiter avec un homme de mauvaise foi, 2° parce qu'il ne me paraît pas sûr, 3° parce que je ne puis espérer que vous recevrez dorénavant les effets en paiement.

J'ai fait mes comptes et par la balance je trouve que relativement à mes dernières brochures et aux livres qu'il m'a fournis, c'est lui qui me doit. Pour le déficit de la *Théorie*, voici ce que je lui promettrai: ou pour les prochains paiements je lui remplacerai les exemplaires qu'il n'a pas, ou je lui fournirai des fonds. Une fois tous mes comptes terminés avec lui, je prends un autre libraire plus sûr et de meilleure foi. Je compte prendre l'*Esprit*. C'est lui que je chargerai de ma *Bibliothèque* et de tous mes ouvrages. Je compte retirer de la police une partie de mes exemplaires. Je les lui remettrai aussi. Alors vous pourrez prendre ses effets car il m'a paru dans le temps que vous le connaissiez, que vous étiez content de lui.

Ainsi, mon cher Monsieur, n'ayez aucune inquiétude et tenez-vous à ce plan, sur lequel je vous prie de me donner des conseils:

1° pour ma *Bibliothèque* et mes autres ouvrages, il faut prendre l'*Esprit*. Observez bien que Desauges n'en a pas touché un seul exemplaire.

2° pour les effets à échoir, d'après mon compte avec Desauges, ou il les paiera s'il doit, ou je m'en chargerai s'il ne les doit pas.

3° pour les effets échus, il les doit tous et il faut qu'il les paye. S'il ne veut pas de bon gré, il faut l'y obliger par force. Comme je ne puis pas paraître dans cette affaire, je le poursuivrai en votre nom. J'ai deux raisons:

1° ma qualité d'avocat, 2° il ne pourra vous faire les objections de compte qu'il me ferait. Mais pour le poursuivre, j'ai besoin de votre pouvoir que je vous prie de m'envoyer. De mon côté, je m'engage à vous dédommager de tous les frais, si jamais il y avait perte. Je crois cependant qu'il paiera, mais s'il refusait et si l'on était obligé d'en venir à des hostilités, dans ce cas je vous rembourserais successivement les effets échus.

Seulement je compte assez sur votre amitié et votre honnêteté pour me ménager le temps dans ces paiements.

J'attends la réponse de Desauges pour le dernier effet et j'attendrai le 20 pour le poursuivre pour les deux. S'il ne paie pas dès le 21, il aura une assignation, et je vous assure qu'il sera poursuivi rigoureusement. Outre le pouvoir que je vous prie de m'envoyer afin que je l'aie à temps, envoyez-moi une lettre ou pour *Esprit* ou pour *Hardouin*. Si celui-ci vous paraît bon, engagez-les à traiter avec moi. J'espère terminer tous ces objets avant mon départ. Comptez toujours dans le cas même où Desauges refuserait sur le paiement d'un de ces effets pour le mois courant.

Je suis désolé de tous ces contretemps et vous n'avez pas d'idée combien la mauvaise foi de ce libraire m'a déchiré, combien il m'en coûte de voir qu'après tant d'honnêteté de votre part vous êtes sa dupe et cela peut-être par ma faute. Mettez-vous à ma place et jugez enfin si je puis faire mieux. Je vous écris tout ce que je fais, tout ce que j'ai dessein de faire comme à un ami. Vous connaissez mieux que moi la partie et surtout les friponneries de ces libraires. De grâce aidez-moi de vos conseils. Quoiqu'il en soit, Desauges paiera de gré ou de force, vous pouvez y compter. Adieu, mon cher Monsieur, comptez sur mon attachement et sur ma reconnaissance. J'espère que tout cela ne vous empêchera pas de me répondre pour l'article *Berne* si vous avez des nouvelles.

Tout à vous.

De Warville

BRS100. Brissot à Ostervald

Paris, ce 17 avril 1782

J'ai reçu vos deux dernières, mon cher Monsieur, et vous remercie toujours du vif intérêt que vous prenez à mes affaires. Je crois que tout s'arrangera paisiblement sans prendre la voie de la procédure. Ce qui fondait Desauges dans son refus, c'est parce qu'il n'avait point les deux balles arrêtées par M. Lenoir. Or aujourd'hui je lève cet obstacle. Les balles me seront rendues. A la vérité elles seront peut-être renvoyées, mais toujours je les aurai, j'en ai la promesse. Au moyen de cela vos paiements se feront. Mais en attendant que cette affaire soit entièrement terminée, vos billets échus seront acquittés par moi sauf mon recours. Ainsi au 30 courant je remettrai chez M. de Rougemont le montant du premier billet, le second pour le mois prochain. Je suis désolé personnellement de ce que vous éprouvez ce délai mais ma position est encore plus désagréable que la vôtre. Je ne puis au reste vous parler de mes arrangements pour la vente des livres, car je n'en ai encore pris aucun, mais cela sera décidé sous huitaine. Je partirai à peu près vers le 6 ou 7 de l'autre mois. J'aurai le plaisir de vous écrire auparavant. Je serais bien charmé de savoir, aussitôt que cela sera décidé, le jugement de la Société de Berne. Ainsi n'eussiez-vous que cela à me mander, écrivez-moi toujours. Hâtez le *Mizrim*. Je vous porte bien de la besogne et je souhaite que la suite vous dédommage du passé. Je suis bien pressé et n'ai que le temps de vous dire que je suis avec une sincère reconnaissance tout à vous, mon cher Monsieur.

De Warville

BRS101. Brissot à Ostervald

Lyon, ce 23 mai 1782

Il y a peu de jours, mon cher Monsieur, que je suis arrivé à Lyon et le mauvais temps qui continue m'empêche d'y finir comme je voudrais mes affaires. Je compte voir M. Revol aujourd'hui et lui parler pour l'excessif coût des ports. Tout calcul fait, chaque volume de ma *Bibliothèque criminelle* me coûte près de 5 sous de port depuis Neuchâtel, ce qui est énorme. Il faut nécessairement prendre un autre parti. Je verrai aussi quelques libraires. J'aurais bien désiré que vous m'eussiez donné quelques connaissances de ceux avec lesquels vous êtes en correspondance. J'espère rester ici encore une quinzaine à peu près et j'espère y recevoir de vos nouvelles à ce sujet.

Il était dans mes projets d'aller directement de Lyon à Genève avant de passer à Neuchâtel, mais on m'assure que le séjour de cette ville n'est pas sûr et qu'elle est actuellement bloquée par des troupes. Je vous prie de m'instruire de la vérité des faits afin que je puisse prendre un parti bien décidé.

Si je puis aller à Genève, je me rendrai à Neuchâtel dans le commencement du mois prochain et dans ce cas, je vous prie encore en ami de m'indiquer quelle route je dois suivre et comment il faudra que je vive et m'arrange à Neuchâtel. J'attends sur cela de votre amitié des détails instructifs. Si vous avez reçu les balles renvoyées par la police de Paris, je vous serai obligé de me le marquer. Probablement je ne renverrai pas tout à Paris. Je suis avec le plus sincère attachement, mon cher Monsieur, tout à vous.

De Warville
Chez M. Blot
Contrôleur général de la Marque d'or
Quai des Célestins.

BRS102. Brissot à Ostervald

Lyon, ce 14 juin [1782]

J'ai reçu, mon cher Monsieur, votre lettre du 28 mai. Elle m'a pénétré par toutes les marques d'amitié qu'elle contient. Je suis bien charmé que vous ayez trouvé une autre route que celle de Lyon car ce détour doublait presque les frais de port. Je vous remercie de tous les renseignements que vous avez bien voulu me donner pour ma route. La curiosité et bien d'autres motifs me font préférer celle de Genève, malgré l'état où est cette pauvre ville aujourd'hui. J'y serai lundi à midi, j'y resterai quelques heures et de là je partirai pour Lausanne où je compte passer quelques jours avec M. Servan qui y est actuellement. Je suis incertain si de là j'irai directement chez vous ou à Berne où j'ai affaires. Votre lettre que j'espère recevoir à Lausanne me décidera. Je vous prie de me l'adresser tout simplement *poste restante*, ne sachant pas encore où je logerai.

J'écris par l'ordinaire à M. Junet et le prie de vous faire passer toutes les lettres qu'il recevra pour moi. Je vous prie de les garder jusqu'à mon arrivée. Je suis avec tout l'attachement possible, Monsieur, votre très humble serviteur.

De Warville

BRS103. Brissot à Ostervald

Genève, ce 19 juin

J'ai oublié dans ma dernière lettre, mon cher Monsieur, de vous prier d'expédier le plus tôt possible 40 exemplaires de ma *Théorie* à M. Rosset à Lyon. Je suppose que des ballots renvoyés de Paris vous sont parvenus. Dans ce cas expédiez ces 40. En outre gardez et prenez sur ces ballots environ 36 exemplaires et renvoyez le reste dans un ballot à l'adresse ordinaire de Desauges à Paris. Faites cet envoi le plus tôt possible. Je vais rester à Genève deux jours en plus. Je suivrai ensuite la route que je vous ai marquée par ma dernière. Il me tarde beaucoup d'avoir le plaisir de vous voir. Tout est tranquille à Genève malgré les approches des armées étrangères. On travaille beaucoup aux fortifications. On compte toujours sur une pacification générale et sur la bonne volonté des puissances médiatrices. Ce serait un grand dommage qu'une ville si charmante fût détruite. Croyez [que je] suis à vous.

De Warville

BRS104. Brissot à Ostervald

[Brissot a dû écrire ces 'Observations' pour répondre à un mémoire sur son compte qu'Ostervald lui a fourni le 10 juin 1782. Elles se trouvent à la fin de son dossier, ms. 1128.]

<i>Observations</i>	<i>Articles du Mémoire</i>	
Cet article a été payé par Desauges qui m'a dit avoir les effets acquittés et qui me les a montrés, autant que je puis me rappeler.	avril 1780	L. 483
Pourquoi déduire sur le mémoire	L. 483	
Sur cet article et sur un autre ci-après, il y aura à diminuer un Rousseau à cause de la douzaine.	Rousseau	48
96		
C'est pour l'impression des 1 000 exemplaires de ma <i>Théorie</i> . M. Ostervald en a gardé 160 exemplaires à raison de L. 4 chaque exemplaire, ce qui fait une déduction de	1781 Impression Le reste du Mémoire monte à	1 740-15 3 289- 5
L. 640		
Il faut encore déduire sur ce mémoire un billet de L. 120 payé en janvier dernier. Ci	120	Total L. 5 657
Plus pour le 1 ^{er} billet de Desauges payé à M. de Rougemont	<u>254</u>	Déductions à faire <u>L. 1 897</u>
Total des déductions	L. 1 497	Reste dû L. 3 760
Plus ajouter pour un billet payable fin de juillet	250	
Plus pour un autre payable fin d'août	133	
Plus pour un Rousseau	<u>17</u>	
Total des déductions	L. 1897	

Aussitôt mon retour à Paris, je fournirai cette somme à M. Ostervald partie argent, partie effets, mais je ne puis rien finir avec lui, que je n'ai terminé avec tous ceux qui me doivent, ce qui se fera sous un mois.

BRS105. Brissot à Ostervald

Paris, ce 13 août [1782]

Je suis arrivé dimanche au soir, mon cher Monsieur, et depuis je me suis tenu exactement renfermé pour me reposer, mettre un peu d'ordre et dans mes idées et dans mes affaires. Il me semble que je tombe ici dans un nouvel hémisphère et j'ai besoin de me refaire une autre âme, une autre manière et de vivre et de voir. Je vous remercie d'abord un million de fois de toutes les honnêtetés que vous avez eues pour moi. Je suis véritablement fâché de n'avoir pas pu jouir plus souvent de votre société et de celle de Mme Bertrand que j'estime et révère infiniment. Comme elle a un excellent esprit, je compte sur son indulgence; j'en ai besoin, moi qui ne suis toujours que mes sensations et qui souvent manque sans le vouloir à ce que la société et quelquefois même la reconnaissance exigent de nous. Ce n'est pas que la reconnaissance soit un fardeau pour moi comme elle l'était pour Rousseau. Mais pénétré sans cesse de nouvelles idées, emporté par un tourbillon, je sens à peine quelquefois si j'existe pour moi; comment existerais-je pour les autres? Voilà bien du bavardage pour une chose simple à expliquer. En arrivant ici, j'ai trouvé un article du Mercure contre moi. J'en ai ri; pour toute réponse je pourrais conseiller à l'auteur de lire mon article sur les journalistes que vous venez d'imprimer. D'autres folliculaires m'ont loué excessivement. *Laudatur ab his culpatur ab illis*. Il faut être au-dessus de cela. Je n'ai point encore vu M. Mercier. On me dit qu'il est occupé à se faire traiter à Montrouge. Je lui écrirai pour le prévenir. Il paraît qu'il est très en sûreté car toute la capitale sait qu'il est ici. Cependant on m'assure qu'à la police on tracasse les auteurs et les libraires. Deux livres sont aujourd'hui sur le tapis; le *Tableau des révolutions de Genève* et *La Vérité rendue sensible à Louis, etc.* On les pourchasse. J'ai entrelu déjà quelques nouveautés, mais bien mauvaises. Il en vient encore d'Allemagne. A ma prochaine lettre je vous en parlerai. On assure ici que l'abbé Raynal et Gluck sont morts. Quelqu'un m'a dit avoir vu un nouveau prospectus de Linguet. Son entreprise n'a plus le même titre que l'ancienne. Le poème des jardins n'a pas beaucoup pris. Je n'ai point encore pu voir Desauges; ainsi je remets à vous parler d'affaires à une autre lettre.

Mon ami Blot me mande qu'il vous a écrit pour avoir des *Théorie* etc. Faites, je vous prie, selon qu'il le désire. Si vous lui envoyez des prospectus, faites-les tirer en substituant à la page 13 - *L'Illustre Impératrice* à la place de la Célèbre Sémiramis. Je n'ai point encore toutes les instructions nécessaires pour faire ce prospectus. Il faut attendre et n'en point laisser paraître.

Quant aux prospectus de la *Vérité*, répandez-les chez tous vos correspondants. Quoique l'on me presse beaucoup du côté de Lyon, qu'on m'y fasse même des offres avantageuses pour l'impression de mon *Traité de la vérité*, cependant l'amitié que vous m'avez témoignée et l'espérance que cet ouvrage pourra être fini bientôt m'engage à le faire imprimer chez vous tout de suite. Ainsi il le faut imprimer *même format, mêmes caractères, même papier* que ma *Théorie*. Le tirer à 1 500. A Lyon on en prendra 500. J'espère que vous pourrez en placer quelques centaines chez vos correspondants. Il faut le mettre tout d'un coup à la presse afin qu'il puisse paraître ici en décembre. Je prie M. Spineux de bien veiller à cet ouvrage. J'espère lui témoigner sous peu ma reconnaissance pour les soins qu'il a donnés à mes ouvrages. Il faut d'ailleurs continuer ma *Bibliothèque*. La matière nécessaire pour terminer les tomes 3 et 4 sera prête sous 8 jours. Je l'enverrai avec autre chose. Je cours aujourd'hui au plus pressé. Sous deux courriers, vous aurez de mes nouvelles. On m'assure que les Germond de Versailles ne valent guère mieux que Mme La Noue. Cet article est fort embarrassant. J'envoie les livres à M. Perregaux. Je vous prie d'assurer Mme votre épouse et Mme Bertrand de mon respect, M. Bosset de mon amitié et de me croire avec l'attachement le plus sincère tout à vous.

De Warville

Je vous prie de faire passer la lettre ci-jointe à Mme Clavière.

Je vous prie de joindre au ballot de livres que vous devez m'expédier, *l'Héloïse édition petit format 4 vol.*, s'il est possible de les détacher. C'est pour un de mes amis à qui on a perdu des volumes d'*Héloïse*.

Je vous prie de faire bien mes amitiés à M. de St. Robert dont je regarde la connaissance comme infiniment précieuse pour moi.

BRS106. Brissot à Ostervald

Paris, ce 18 août [1782]

J'allais vous écrire, mon cher Monsieur, lorsque j'ai reçu votre lettre. J'ai tant de choses à vous dire qu'il faut, pour plus de clarté, que je divise tout par articles comme je ferais un sermon.

Billets renvoyés

J'ai été fort piqué en arrivant ici de savoir ce dernier billet encore protesté d'après la promesse que m'avait faite le libraire et ce qui me déroute le plus, c'est de voir qu'il acquitte d'autres billets qu'il m'a faits et dans le même temps. Nous avons eu encore explication ensemble. Il va me faire d'autres effets. Vous ne perdrez rien, vous pouvez y compter et je vous tiendrai compte des intérêts qui courent. Donnez-moi ce mois-ci pour ramasser tous les effets de mes débiteurs et je vous enverrai de quoi vous mettre à couvert. Peut-être arrivera-t-il un jour heureux où je ne serai plus forcé à de pareils retards.

Articles de notre ancien compte

Desauges m'a remis les deux billets de 483 livres acquittés. Je les ai entre mes mains. Si vous désirez, je vous les enverrai.

Mizrim et Adélaïde

On a suspendu la vente de ces deux romans à cause de la saison morte. Il paraît que nous aurons des difficultés pour le Mizrim. Cependant elles ne seront pas insurmontables. Les arrangements avec les libraires sont terminés au moins pour ce qui regarde votre paiement. Vous en aurez nouvelles sous peu.

Journal de Correspondance

J'ai des changements à y faire; quoique peu considérable, ils sont importants. La chose s'avance ici. Lorsque tout sera terminé, je vous enverrai le dernier mot et le prospectus tel qu'il doit être imprimé. Je vous remercie d'avoir envoyé à mon ami ce qu'il vous demandait.

De la vérité

Je suppose que vous allez commencer à imprimer ce traité. Je vous enverrai la fin avec tous les autres morceaux que je vous ai promis. Mettez-y la plus grande célérité afin qu'il paraisse avant que le prix de l'Académie décembre 1782 soit donné.

Abbé Raynal

Sa mort était déjà sue ici. J'ai déjà parlé à quelqu'un pour avoir des renseignements sur ses parents et ses papiers. J'écris à M. Quandet afin de le voir à ce sujet et de presser cette éponge. Je sens combien il serait avantageux pour vous de posséder ses manuscrits et peut-être alors, en en faisant un bon choix, pourrait-on en tirer parti. Votre réflexion est juste relativement à l'article 'Russie'. Je sens mon insuffisance pour m'en charger. Mais voici un autre article dont je pourrais m'occuper. C'est un morceau sur la vie de l'abbé Raynal et sur ses ouvrages et qu'il faudrait mettre en tête. Cette vie bien faite ne lui donnerait pas peu de prix. Il faudrait donc rassembler le plus possible 1° d'anecdotes sur son compte, 2° tous ses ouvrages, 3° toutes les critiques qui ont été faites de lui etc., etc. Réfléchissez sur cette idée et marquez-moi ce que vous en pensez. Son article occupera un grand avis dans ma Correspondance. Comptez sur mon amitié et mon zèle pour faire toutes les recherches

possibles, mais n'avez-vous personne à Berlin? Que n'écrivez-vous? M. Gaudot ne pourrait-il pas vous servir? Ecrivez, écrivez.

Linguet

On dit ici Linguet hors France. Leguesne m'a assuré qu'il était près [de] Reims. Je lui ai écrit là même. Ainsi il y a toute apparence que votre lettre lui sera parvenue. J'ai causé avec quelqu'un de très instruit dans ce qui le regarde. Il paraît qu'il restera et qu'il écrira, mais probablement ce soit pour le gouvernement. Soyez sûr qu'il ne perce ici aucun des journaux Mallet. Tous ont été saisis. J'en crois l'homme même qui les a fait saisir.

M. Tiers.

Tous mes soins vont à vous procurer des correspondants. Je vous en ai fait un bon mais qui ne veut pas se nommer et pour cause. Mais tout ce que vous recevrez signé Tiers, imprimez-le, expédiez-le, vous serez bien payé. Prenez note de cet article.

Rouhier

Si vous pouvez m'envoyer par quelque occasion à Paris ou à Versailles à l'adresse de M. Poinçot une centaine des imprimés de M. Rouhier, vous ferez plaisir à ce jeune homme.

Virchaux

Si vous écrivez à Virchaux, dites-lui que j'attends sa réponse pour mon journal; pressez-le. A-t-il pris des Bibliothèques? Si vous ne lui en avez pas envoyé, je lui en enverrai d'ici. Un mot à ce sujet.

M. Mercier

Je devais me trouver vendredi avec lui mais je l'ai manqué. Il m'a écrit qu'il avait enfin cessé de faire des remèdes, qu'il laissait agir la nature. M. Letourneur est ici. Je les verrai au premier moment.

Traité des péchés

J'ai lu votre prospectus. Je ne doute pas que la chose ne réussit [sic]. On ne l'empêchera pas sans doute ici. Je montrerai votre prospectus à nos libraires. Il est une chose qui vous empêchera, ce me semble, de faire toujours des affaires avec les libraires, c'est que vous ne favorisez pas assez leurs échanges, si communs entre eux. Peut-être qu'en prenant d'eux vous débiteriez davantage. J'ai montré votre catalogue ici; on n'y trouve que des livres nouveaux, on s'en plaint. Il me semble que vous avez manqué à une précaution qui était essentielle pour vous. C'était de garder de chaque bon ouvrage que vous avez imprimé 1 ou 200 exemplaires. Vous auriez à présent un fonds immense, et qui vous empêche toujours de commencer? Je réfléchis encore à une chose avantageuse pour vous, c'est que vous devriez faire circuler par toute l'Europe un avis relatif à vos presses, avis court. Vous y détailleriez tous les avantages qu'elles offrent aux gens de lettres, comme bon marché, crédit, belle impression, célérité. Vous insisteriez surtout sur un point, c'est que vous déclareriez ne jamais imprimer de livres contre les moeurs, la religion, les princes existants, ni de libelles, etc. Vous détruiriez ainsi les préjugés répandus contre vous. Ces préjugés existent. Je les détruisais encore l'autre jour dans l'esprit de quelqu'un essentiel pour vous, qui m'a dit que Fauche paraît à la fin être pincé parce qu'on se lasse de toutes les ordures qu'il fait circuler. Vous ai-je marqué qu'il répandait avoir gagné son procès contre vous? Vous ne devez attribuer, mon cher Monsieur, qu'à l'amitié qui nous lie les conseils que je vous donne. Je vous aime, j'aime votre entreprise. Il faut la rendre utile aux lettres, à l'humanité. Je vais prêchant partout ces deux points. Je vous prie de faire passer la lettre ci-jointe à Mme Clavière. Je suppose qu'elle vous tient compte des ports. Je vous prie de présenter mes respects à Mme votre épouse et à Mme Bertrand. My sincere compliments to M. Bosset.

BRS107. Brissot à Ostervald

Paris, ce 21 août [1782]

J'ai eu hier, mon cher Monsieur, une crainte pour les *Mizrim* qui me désole. Je vous ai marqué par ma dernière que la vente en était suspendue, d'abord à cause de la saison, puis à cause des cartons que le magistrat voulait y faire. Tout cela était arrangé avec le secrétaire de la police. Cependant j'apprends qu'il se débite des *Mizrim*. Le libraire du palais Soubise dit en avoir vendu. Ces faits se sont passés devant M. Quandet chez Desauges même qui n'en avait pas donné un seul. Jugez quelle a été ma peine. J'ai couru aussitôt chez le magistrat pour n'être point compromis. Mais j'ignore entièrement la source d'où ces *Mizrim* peuvent venir. Le magistrat doit faire des recherches. J'ai parlé avec M. Quandet de nos autres affaires. Il me paraît fort actif et fort difficile à remplacer et je crois qu'en attendant mieux, vous devez le garder. Peut-être qu'en lui donnant plus d'intérêts, vous lui donneriez encore plus d'activité pour vos affaires. Il doit faire insérer dans les papiers publics une note relative à vos desseins sur la succession littéraire de l'abbé Raynal. Il m'a parlé de la dernière lettre de change protestée. Je lui ai dit vous avoir écrit à cette occasion pour cette affaire et pour les autres qui sont entre nous. Vous pouvez compter que tout sera terminé sous un mois, temps que j'ai encore à rester ici. Dans une conférence tenue avec les personnes qui s'intéressent à mon entreprise nouvelle, il a été arrêté que j'ôterais mon nom, ce qui donnera plus de piquant à l'affaire et m'exposera moins.

Voulez-vous bien faire passer les lettres ci-jointes à M. et Mme Clavière et à M. de St. Robert et faire agréer mes respects à Mesdames Ostervald et Bertrand. My sincere compliments to M. Bosset.

J'ai lu cette *Vérité rendue sensible à Louis Quinze* pour laquelle le Parlement a fait tant de tapage. C'est un mauvais fatras sur l'histoire ecclésiastique dont on ne voit pas le but. On débite les tomes 17 et 18 des *Mémoires secrets*, tout aussi mal faits que les précédents, un roman intitulé *Le Village de Munster* - je ne l'ai pas encore lu - quelques brochures peu saillantes. Le temps est mort pour les nouveautés.

BRS108. Brissot à Ostervald

[2 septembre 1782]

Mille bonjours à l'aimable M. Ostervald. Je lui destine pour jeudi prochain une boîte par la diligence, remplie d'une foule de choses. Je répondrai catégoriquement à sa lettre. Je présente mes hommages à ses dames, mes amitiés à M. Bosset et je le prie d'être persuadé de mon sincère attachement.

De Warville

Ce 2 septembre

Je prie M. Ostervald de faire passer cette lettre à Mme Clavière.

BRS109. Brissot à Ostervald

Paris, ce 8 septembre 1782

J'ai une foule de choses à vous marquer, mon cher Monsieur. Je suivrai l'ordre que j'ai adopté et je vous prie de faire faire le relevé de tout ce que je marque ici afin que rien ne s'oublie. J'ai envoyé jeudi dernier à la diligence une boîte contenant plusieurs objets à l'adresse de M. Junet et je l'ai prié de vous la faire parvenir.

Brochures

C'est une foule de petites brochures nouvelles qui paraissent depuis mon retour. Je crois que vous ne feriez pas mal de recommander à votre correspondant de vous les envoyer ainsi. Souvent parmi ce tas d'ordures on rencontre d'excellentes choses. Le total est de 13 livres que je vous prie de mettre sur mon compte à mon acquit.

Bibliothèque

Vous trouverez dans deux paquets séparés d'abord les matériaux du tome 3 de la *Bibliothèque* qui composent deux petits morceaux, et les matériaux du 4e volume, qui composent plusieurs objets. Je vous prie de bien suivre l'ordre dans lequel ils sont numérotés et de bien y veiller. Avant mon départ pour l'Angleterre, je vous enverrai les tomes 5 et 6 que je prépare. Vous trouverez encore dans ce paquet un nouveau prospectus de ma *Bibliothèque*. Il faut tâcher de le faire contenir dans deux pages comme le petit prospectus de la *Vérité*. Il faudra le tirer à 2 000; vous en garderez 500 pour les distribuer; vous en enverrez 300 à Grabit à Lyon; 100 à M. Labotière; en envoyer aussi 200 à M. Virchaux, 200 à M. Dufour à Maastricht, Paris le reste. Il faudra faire tous ces envois par des occasions afin d'épargner les frais. Envoyer ceux de Paris à Versailles, à l'adresse ordinaire. Vous verrez par les adresses de mes libraires que Belin se charge à présent de vendre mes livres; ainsi il faudra ajouter son nom. Toutes les souscriptions que vous avez eues pour cette collection doivent être enregistrées. Puisque Virchaux en a pris, il faudra me dire combien. Comme vous n'aviez plus de *Bibliothèque*, comme vous m'en aviez demandé et que cela se vendra à fur et mesure par la suite, je vous en ai fait expédier 150 exemplaires de Versailles que je vous prie de porter à mon compte à mon acquit. Il suffira d'envoyer les prospectus avec l'ouvrage même*.

De la vérité

Je suppose qu'on le tire à présent comme vous me l'assurez par votre dernière et qu'il sera prêt en novembre. Il faudra l'expédier tout d'un coup ainsi qu'il suit.

J'espère d'abord que vous en garderez une centaine –	100
En envoyer à Grabit	200
à Rosset	50
à Virchaux	100

	450

Le surplus à Versailles aux adresses ordinaires. Je vous envoie par la boîte le titre et le dernier chapitre. Les prospectus qui vous restent, je vous prie de les envoyer par la première balle afin qu'on les distribue ici.

Je vous prie de m'envoyer par la poste et sur-le-champ bien enveloppées les deux premières feuilles du Traité de la vérité. Si le paquet est trop gros, faites-en deux. Je vous recommande surtout d'envoyer des prospectus partout.

Spineux

Je vous prie de lui donner le petit paquet qui est dans la boîte, de le remercier pour moi et de l'engager à mettre toujours pour mes ouvrages la même activité et la même intelligence.

Vin de paille

Avez-vous reçu 2 flacons de vin de paille que j'avais donnés commission de vous envoyer?

Mizrim et Adélaïde

Pour l'argent et les effets de ces romans, je vous remets à ma prochaine où j'entamerai cette partie. Je vous remercie de votre explication sur Mizrim. Je ne l'avais pas attendue pour savoir ce que je devais penser de votre honnêteté.

Messieurs Du Peyrou et Clavière

Vous trouverez dans la boîte 4 paquets de livres reliés. Je vous prie de les envoyer de ma part à ces Messieurs.

Bibliothèque criminelle

Quand vous aurez reçu les 150 exemplaires de la Bibliothèque criminelle, il sera à propos d'en envoyer à M. Chaillot en le remerciant de tout ce qu'il a bien voulu dire de moi au journal et en le priant d'en dire un mot.

Journal helvétique

Je ne vois point par votre dernière facture que vous m'annonciez des Journaux helvétiques qui me manquaient; et les feuilles de déficit de Desauges, sont-elles dans le dernier envoi? J'attends avec impatience celui du mois d'août.

Commissionnaires

Recommandez bien à M. Renaud en même temps qu'il donne avis des envois à la Dame La Noue, d'en donner avis à Desauges parce que celui-ci va sur-le-champ les retirer sans quoi ils pourraient être saisis. Il faut prendre le plus de précautions possibles.

Journaux

Vous aurez trouvé dans la boîte des prospectus des ouvrages de ce bon charpentier dont M. Mercier vous aura sans doute déjà parlé. Moutard ne veut point lui donner d'argent pour son Art du charpentier. Il voudrait le faire imprimer chez vous et vous le vendre. Je lui ai demandé son prix. Il m'a dit 15 livres par feuille et 24 livres chaque planche. Vous pouvez négocier cette affaire par M. Quandet. Elle ne peut être que bonne. L'ouvrage est dédié à M. le Garde des Sceaux qui l'a accepté. Il sera très plaisant de voir sortir de vos presses un ouvrage dédié à ce ministre. M. Quandet doit voir ce matin ce brave homme.

Je viens enfin au Journal de la Correspondance. Vous trouverez dans la boîte le prospectus corrigé, plus les pièces suivantes 1° un petit prospectus du même ouvrage qui ne doit tenir qu'une ou deux pages; 2° une lettre circulaire pour les libraires, imprimeurs, etc.; 3° modèle de quittance.

Depuis que je vous ai envoyé le prospectus par la boîte, il a fallu faire encore de nouvelles corrections car ce prospectus ne peut être trop bien. Il a passé par la censure académique, et vous devez le regarder à présent

comme excellent, au moins c'est le jugement d'un des premiers académiciens. Voici la marche à suivre pour l'imprimeur. Il faut d'abord corriger l'ancien qui est en forme, d'après le prospectus corrigé que vous avez reçu par la boîte, puis on le corrigera une seconde fois d'après le deuxième prospectus corrigé que je vous envoie ci-joint; c'est-à-dire qu'il faut ajouter aux corrections du premier toutes les corrections de ce second. Je vous recommande bien ce prospectus, car c'est une affaire capitale qu'il soit parfait. Ainsi tirez-en plutôt 4 épreuves. Je compte infiniment sur le zèle et l'intelligence de Mme Bertrand pour cette opération.

A la fin du petit prospectus que je vous ai envoyé, il faudra ajouter ces mots: les prospectus en grand de cette entreprise paraissent aux mêmes adresses que ci-dessous. Vous trouverez ci-jointe la note de tous les envois à faire des deux prospectus de la Correspondance. Je vous prie d'en tenir note exacte ainsi que des frais de tous les envois dont il faudra faire un compte particulier. Rien de plus honnête que les lettres de Messieurs Virchaux et Dufour. Le premier fait fondre de nouveaux caractères pour cette entreprise. N'oubliez pas de leur envoyer par la poste les deux prospectus ainsi que je le marque dans ma note.

Voilà de la besogne que je vous ai taillée. J'attends une reprise exacte de vous à tous ces points. J'ai dîné avec M. Mercier aujourd'hui chez M. Renaud. Il m'a dit devoir retourner dans un mois. Il craint que Mme Bertrand ne soit malade. Il vous fait un million d'amitiés.

Dans ma prochaine lettre, je vous parlerai des arrangements pour la solde de mes comptes et j'espère que vous en serez bien satisfait. L'important est de tirer à présent les prospectus en diligence. Mille amitiés à M. Bosset. Mes respects à Madame.

De Warville

Enregistrez tous les ports de lettres.

** Vous vous rappellerez que le prospectus de la Correspondance fait le commencement du tome 3 de la Bibliothèque. Comme ce prospectus est changé, il faudra le réimprimer aussi pour la Bibliothèque afin qu'il soit conforme et mettre l'ancien de côté. Cela est absolument nécessaire. Ce sont des frais que je supporterai.*

BRS110. Brissot à Ostervald

Paris, ce 22 septembre [1782]

Je connaissais déjà votre malheur, mon cher Monsieur, et j'avais appris la saisie de vos ballots. Il me paraît que vous le devez au libraire de Versailles. Quoique je n'aie pas pu voir M. Quandet, cependant je sais qu'il a présenté un bon mémoire au lieutenant de police et qu'il s'est très bien conduit. Je sais qu'on a été content de lui. Je verrai M. M- [Martin?] demain pour le sonder. Cependant je crois que vous devez espérer. Je vous en dirai plus long la première fois.

Je vais passer 2 jours chez ma mère et je pars pour Boulogne-sur-mer samedi prochain 27. Mais avant je terminerai avec vous pour les effets relatifs à notre compte.

Je vous prie d'adresser dorénavant vos lettres à cette adresse: à *Mme Dupont Clery négociante rue du Pot d'Étain à Boulogne-sur-mer.* + Vous mettrez cette croix.

J'attends avec beaucoup d'impatience votre réponse à mes précédentes et l'accusation de la réception de la boîte.

Aussitôt que mon prospectus sera imprimé, je vous prie de m'en tirer un sur le papier le plus fin et de me l'envoyer par la poste à l'adresse ci-dessus.

Indépendamment de cela, je vous prie de mettre 200 exemplaires de ce prospectus dans une petite boîte. Vous les couvrirez de feuilles de déchets de différents ouvrages et par-dessus et par-dessous et même entre. Vous adresserez cette boîte bien clouée et cachetée à l'adresse de *son Altesse Sérénissime Mgr. le Duc de Chartres au Palais Royal.* Vous mettrez sur l'adresse un simple *V.* Le jour de l'expédition vous en donnerez avis à M. de Villars, Hôtel du Péron, rue du Hasard. Quant aux autres prospectus destinés pour Paris, il faut les envoyer par la voie ordinaire, mais le plus promptement possible et en donner avis à Messieurs Desauges et Larrivée. Adieu, mon cher Monsieur. J'embrasse toute votre famille de tout mon coeur. Mes amitiés à M. Bosset

BRS111. Brissot à Ostervald

Ce 1er octobre [1782]

Je pars à l'instant et ne puis vous écrire qu'un mot. Je vous envoie en dix effets passés à votre ordre 1 587 livres 12 sous que je vous prie de porter à mon compte. Je suis bien inquiet de n'avoir point reçu de vos nouvelles depuis ma boîte envoyée. De grâce écrivez-moi à Boulogne toujours à cette adresse:

A Mme Dupont Clery négociante rue du Pot d'Etain à Boulogne +. Je vous écrirai de là. Je vous prie de m'envoyer un reçu.

BRS112. Brissot à Ostervald

Boulogne-sur-mer, ce 7 octobre [1782]

Je vous ai parlé dans ma lettre d'hier, mon cher Monsieur, des tableaux de produit de ma *Bibliothèque* et de la nouvelle édition de la *Théorie*, mais je ne vous les ai point donnés. Je les joins ici. Vous verrez qu'en vendant à mon compte cet ouvrage, je gagne 24 000 livres au lieu de 12 000 livres qu'il pourrait me rapporter en les vendant sur-le-champ à un libraire. Mais en les vendant à mon compte, je ne puis être rempli que dans deux ans. Voilà ce qui mettra un peu de retard dans les paiements que je vous ferai. Vous en aurez de temps en temps dans l'espace de ces deux ans. Pour ceux qui seront reculés, je vous en paierai l'intérêt, cela est juste. Mais je vous engage à mettre la plus grande célérité à l'impression et l'expédition.

Lorsque cette entreprise tirera à sa fin, nous mettrons la *Théorie* sur le tapis. Vous verrez par le tableau ci-joint que ce sera une excellente entreprise. J'espère n'en faire que de ce genre et vous en me prêtant votre aide, vous y gagnerez comme moi.

Je viens de recevoir une lettre de M. Virchaux. Il me marque qu'il a déjà reçu des souscriptions pour ma *Correspondance*, qu'on attend le prospectus avec impatience. Ainsi aussitôt qu'il sera imprimé, faites-en tirer un sur papier très fin et envoyez-lui par la poste ainsi qu'à M. Dufour. Il ne faut pas laisser refroidir le public. M. Virchaux me demande aussi 50 *Vérité* et il me prie aussitôt qu'il y en aura d'entièrement imprimés, de lui en envoyer 6 exemplaires par la diligence de Francfort. Ainsi remplissez cette commission et dès Neuchâtel ou Pontarlier, faites-lui cet envoi.

Je vous prierai de me marquer combien il vous a demandé de *Bibliothèque*.

Desauges n'a trouvé que 333 *Théorie* dans la dernière balle. Cependant M. Bosset m'a dit en avoir envoyé 400. Je vous prie de faire chercher la raison de cette différence.

Lorsque les *Vérité* seront imprimées, je vous prie d'en donner des exemplaires de ma part à Messieurs Du Peyrou, Clavière, à Mme Bosset, au pasteur Vernes s'il est encore à Neuchâtel, à M. Du Roveray, à M. Vieusseux.

Il faudra aussi sous votre bon plaisir faire insérer dans votre journal mon prospectus pour le mois de novembre prochain, l'envoyer et le recommander de votre part à M. Mallet.

Enfin, mon cher Monsieur, que votre activité veille sur mes intérêts, comme je suis éveillé pour les vôtres et comme je vous le prouverai par la suite. Linguet est à Bruxelles, vous feriez bien de lui écrire. Mes respects à vos dames, mes amitiés à Messieurs Bosset et à M. Chaillet.

B. W.

Tableau du produit de la Bibliothèque

<i>Chaque volume, pour les frais</i>	<i>Produit</i>
reviendrait à peu près à 1 200 livres	
Les 10 feraient 12 000 livres.	Si on vendait aux libraires sui- vant le prix offert, à raison de 2 livres le volume, ils donneraient 24 000 livres. En les vendant à mon compte à raison de 2 livres 10 sous le volume, il y aura 36 000 A déduire pour frais 12 000 Restera 24 000 livres.

Nouvelle édition de la Théorie

Elle sera en 3 volumes in 8° - je la tirerai à 4 000 exemplaires.

<i>Les frais monteront</i>	<i>Produit</i>
au plus haut à 6 000 livres	
	Je la proposerai par souscription d'abord à 9 livres pour souscripteurs et 12 livres pour autres. J'aurai au moins 7 à 800 souscripteurs.
	800 à 9 [livres] 7 200
	Les 3 000 vendus au libraire à 6 livres 18 000
1 000 ex. déjà retenus	
	200 donnés ou perdus -----
	Total 25 200
	Frais 6 000
	L. 19 200

Montera plus haut si je vends à mon compte

BRS113. Brissot à Ostervald

[24 octobre 1782]

Je souhaite le bonjour à notre excellent ami M. Ostervald et je le prie de faire remettre à son adresse la lettre ci-jointe aussitôt qu'il l'aura reçue. Je pars décidément le 8 novembre pour l'Angleterre. J'aurai, j'espère, encore des nouvelles de M. Ostervald avant ce temps. On parle beaucoup ici d'un combat entre les deux flottes où nous aurions perdu 7 vaisseaux et les Anglais 5. Mais cette nouvelle est de la grande manufacture des contes anglais. Je souhaite à M. Ostervald et à toute sa famille une bonne santé. Mes compliments au bon M. de St. Robert.

Ce 24 octobre 1782.

BRS114. Brissot à Ostervald

Boulogne, ce 28 octobre [1782]

Je profite d'un moment pour vous écrire encore, mon cher Monsieur. M. Villars me marque qu'il n'a point reçu de lettre d'avis de la boîte expédiée à l'adresse du Duc de Chartres. Si vous ne l'avez pas fait, faites-le sur-le-champ. Donnez-lui le numéro et la marque de la boîte et le temps du départ. A chaque expédition, ne manquez pas de donner avis à M. Desauges. J'espère que vous n'avez pas expédié tel qu'il était par M. de Verg-[Vergennes] le livre de la *Vérité*. Je veux l'emporter en Angleterre; je pars le 10 novembre. Répondez-moi pour l'article Genève, ainsi qu'à tous les autres articles, toujours à mon adresse ici. Adieu, je vous embrasse et présente mes respects à toutes vos dames. Mes amitiés à M. Bosset.

BRS115. Brissot à Ostervald

Boulogne, ce 8 novembre [1782]

J'ai expédié hier, mon cher Monsieur, par la diligence la boîte remplie des objets que je vous avais annoncés il y a longtemps. Elle est adressée à *M. Junet pour être remis à M. Du Peyrou*. J'ai pris cette précaution de peur de surprises. J'en ai prévenu Messieurs Junet et Du Peyrou. Vous aurez la bonté de rembourser le coût à ce dernier. Vous l'accuserez sous quinzaine.

Objets qu'elle renferme:

Premier numéro de la *Correspondance*. Il y a 8 articles bien numérotés sans le titre. Vous le mettrez avec l'épigraphe comme sur le prospectus. S'il y a trop de matières, il faut en renvoyer au deuxième numéro. S'il n'y avait que 2 ou 4 pages de différence, il vaudrait mieux les ajouter. Vous avez des articles longs et courts; vous pouvez choisir. Il faudrait, je crois, imprimer sur la couverture le même titre avec les adresses, sinon mettre les adresses ou à la fin ou au commencement du numéro. Il y a une foule de petites choses que je ne vous dis pas parce que vous pourrez les suppléer. Quelque soit d'abord le nombre des souscripteurs, il faut tirer à 1 000. Mais aussitôt que vous aurez imprimé chaque feuille de numéro, il faut les envoyer par la poste à M. Virchaux à Hambourg et à M. de Lunel à Venise afin qu'ils impriment sur-le-champ. M. Second, ou ce qui est le même M. V- [Villars?] de Paris, pourra vous envoyer des articles. Il faudra les mettre aussitôt. S'il vous marque qu'ils sont pressés, composez toujours d'avance afin que vous puissiez envoyer en Allemagne et à Venise. Sur le titre il faudra mettre *lequel numéro*. Dans vos lettres, je vous prierai de me marquer le nombre des souscripteurs. Vous aurez des matériaux pour le deuxième numéro vers la fin de ce mois.

Du 10 novembre

Je reçois à l'instant lettre de Virchaux du 28 octobre. Il me marque qu'il n'a point reçu à cette époque le prospectus. Vous le lui avez cependant envoyé *par la poste*. Si vous doutiez de cet envoi, il faudrait sur-le-champ lui en adresser un autre. Je reviens à mon premier numéro de la *Correspondance*. Vous trouverez ci-joint une addition au numéro 7 de ce premier numéro. Cet article est des plus intéressants. S'il y avait trop de matières, il faudrait toujours tâcher de le loger avant tout. Quand vous aurez imprimé ce premier numéro, il faudra l'expédier tout de suite par la voie ordinaire, recommander célérité, et toujours donner avis et à Desauges et à M. Larrivée.

M. de V- [Villars?] ou Second me marque du 7 novembre qu'il n'a point encore reçu de prospectus. Je n'entends rien à tout cela. Il y a plus de 15 jours qu'il devrait les avoir. Voyez avec Messieurs Renaud. Avant de quitter la France, je lui écrirai un mot.

De la Vérité

J'ai bien reçu l'exemplaire de la *Vérité*. Je l'ai trouvé bien imprimé, très peu de fautes. Il m'a fait plaisir. J'ai sûrement cette nouvelle obligation à Mme Bertrand à qui je présente mes respects et mes remerciements. Je présume que vous avez fait l'expédition conformément à ce que je vous ai marqué. Je vous prie de m'en envoyer la facture toujours à mon adresse ici ainsi que des 3, 4 tomes de la *Bibliothèque* qui doivent être expédiés. En me marquant le coût, marquez-moi aussi en raccourci tous les envois que vous avez faits, même des prospectus.

Bibliothèque criminelle

Dans la boîte que je vous envoie vous trouverez les tomes 5 et 6 dont les articles sont bien numérotés, de façon qu'on ne peut pas s'y tromper. Je m'occupe des 4 derniers volumes parce que je sais bien que cette collection ne deviendra intéressante et ne me rendra de l'argent que quand elle sera finie. Croiriez-vous que je n'en ai pas encore touché un sou, quoiqu'il y ait près de la moitié de vendu? Il faut prendre patience. Répondez-moi, je vous

prie, à la demande que je vous ai faite, s'il ne valait pas mieux en tirer des 6 derniers volumes 2 500 que 1 200 car cela est intéressant. Vous entendez bien cette partie, faites au surplus pour le mieux. Si nous n'en tirons que 1 200, nous serons obligés à faire une nouvelle édition. Vous pouvez compter que les 4 derniers volumes seront prêts avant 8 mois de façon que tout sera fini d'imprimer en 1783. Ainsi, mon cher Monsieur, concourez de toutes vos forces à la perfection de cet ouvrage. Après nous ferons autre chose.

Payement - Billets

En attendant, je vous envoie 2 effets de négociant passés à mon ordre de 600 livres dont je vous prie de m'accuser la réception. M. Du Peyrou m'a écrit qu'il prenait une souscription de 300 livres pour la *Correspondance*. Je lui ai répondu qu'il pouvait vous la payer. Vous lui donnerez une quittance telle qu'il vous la demandera. A Londres je songerai à vous faire passer autres effets, mais envoyez-moi toutes les factures afin que je sache où j'en suis.

Je présume que vous faites adresser le Mallet et votre journal à l'adresse que je vous ai donnée à Ostende. J'attends réponse de vous à ma dernière mais, je vous en conjure, mettez la plus grande célérité à tout et distribuez partout le prospectus. Votre silence m'inquiète. Ainsi écrivez-moi le plus que vous pourrez ou M. Bosset à qui je fais mes amitiés. Je ne pars que sous 8 jours. Ce délai me fait faire ici bien de la besogne. Mes respects à Madame et mille amitiés à Messieurs de St. Robert, Mercier etc. Je suis tout à vous.

Article important

Du tome sixième de la *Bibliothèque criminelle*, il faudra en tirer 300 exemplaires à part, ôtez le titre de *Bibliothèque* etc. et lui substituer celui-ci:
Mélanges sur la réforme des lois pénales, du barreau, et du droit par J. P. Brissot de Warville.

BRS116. Brissot à Ostervald

Boulogne, ce 18 novembre [1782]

Je suis bien étonné, mon cher Monsieur, de ne point recevoir ici de réponse à toutes les précédentes lettres que je vous ai écrites. Je suppose, et voilà ce qui me rassure, que me croyant à Londres, vous les avez adressées là. Je n'y serai que vers la fin de cette semaine. Des affaires, puis un voyageur de mes amis que j'attends, m'ont arrêté jusqu'ici.

Vous trouverez ci-joints tous les matériaux pour le numéro 2 de la *Correspondance*. Observez deux choses 1° que si vous en avez eu trop pour le premier, de remettre l'excédent dans celui-ci; 2° l'article 2 de celui-ci est le prospectus nouveau de ma *Bibliothèque*, prenez-y bien garde; 3° si M. de V- [Villars] ou S- [Second] vous envoyait un mémoire ou quelque chose de pressé, vous pouvez l'imprimer dans le deuxième et garder pour le troisième. Je laisse à votre goût à choisir les morceaux les plus piquants. Composez toujours d'avance les numéros afin de les envoyer à Hambourg et à Venise. Je vous enverrai d'Angleterre le troisième. Ecrivez-moi le plus que vous pourrez et à l'adresse de Mme Dupont ici, parce que les lettres me parviendront sans beaucoup de frais.

J'ai reçu votre journal d'octobre ici mais je vous prie d'adresser les suivants à *M. Dupont chez M. Hérries, négociant à Ostende*. Faites-moi aussi adresser là le journal de M. Mallet.

Si vous voyez M. Clavière, dites-lui que j'ai reçu sa lettre du 10 et qu'avant mon départ d'ici je lui écrirai. Mes respects à vos dames, mes amitiés à M. Bosset. Ecrivez-moi car vous me donnez de l'inquiétude. On n'a encore rien reçu à Paris.

Adieu, tout à vous.

BRS117. Brissot à Ostervald

Calais, ce 2 décembre 1782

J'ai reçu, mon cher Monsieur, votre lettre du 19 novembre et le compte qui l'accompagnait. Je vois par ce dernier que vous n'avez tiré qu'à 1 041 mes tomes 3 et 4 de la *Bibliothèque*, ce qui m'a étonné, parce que nous étions convenus de tirer cet ouvrage à 1 200 et que les deux premiers volumes ont été tirés à ce nombre. Si vous n'avez tiré ces 2 volumes qu'à 1 040, il faut suivre ce nombre pour ceux qui vont suivre, sauf à faire une nouvelle édition dans le temps. J'ai quelques observations à vous faire sur ce mémoire, mais étant sur le moment de m'embarquer, je remets cela à mon séjour en Angleterre, ainsi qu'à vous faire passer des effets. Je n'ai point encore reçu de nouvelles de Paris qu'on eût reçu ces différentes expéditions. Ni à Lyon ni à Paris, on n'a reçu les prospectus de la *Correspondance*, ce que je ne puis concevoir. Cependant vous m'aviez marqué avoir tout expédié. Je sens bien toute la difficulté pour l'entrée des divers numéros de la *Correspondance*. Imprimez toujours les deux premiers et tirez-les à 1 000 ou plus, suivant les souscriptions de la Suisse. On travaille à obtenir un abonnement et permission pour la France. Quant aux pays étrangers, je suppose qu'il n'y aura pas de difficultés. Virchaux me marque que tous les prospectus sont à présent distribués par toute l'Allemagne et la Hollande. Jugez combien il est désagréable que ceux de la France ne soient pas encore arrivés à leur destination. Je suppose que vous avez pris la voie ordinaire de Messieurs Renaud à Besançon.

A propos de Virchaux, ne manquez pas, aussitôt que vous aurez tiré chaque feuille des premier et deuxième numéros, de les lui envoyer à fur et mesure par la poste. Il les attend avec impatience.

Je vous prie de dire ou faire dire à M. Clavière que je serai mardi prochain à Londres, que j'ai écrit pour lui à M. Dupont chez M. Herries, et que je l'attends incessamment.

Il faut compter 600 exemplaires de la *Bibliothèque* actuellement placés. Je vous prie par la première occasion d'envoyer à M. Phlipon de la Madeleine, avocat à Besançon 1° une douzaine d'exemplaires de son ouvrage, 2° un exemplaire complet de ma *Bibliothèque*.

Continuez à m'envoyer les journaux à Ostende et à m'écrire toujours à Boulogne-sur-mer. Je salue respectueusement Mesdames; faites mes amitiés à Messieurs Mercier et de St. Robert. Je suis tout à vous.

Brissot de Warville

Vous pouvez regarder comme certain que les préliminaires de la paix sont signés. Le fils de M. Vergennes a passé ce matin à cet effet en Angleterre avec M. de Reyneval.

BRS118. Brissot à Ostervald

[3 janvier 1783]

M. de Warville salue très amicalement M. Ostervald. Il a reçu des nouvelles de M. Virchaux du 18 décembre, qui lui marque n'avoir point encore reçu le premier numéro de la *Correspondance*. M. de Warville prie M. Ostervald de l'expédier le plus tôt possible et de lui marquer par une réponse prompte à lui-même quels sont les objets insérés dans ce premier numéro et quels matériaux il a encore. Il compte lui écrire plus amplement, mais qu'il ne diffère pas un moment pour M. Virchaux.

Brompton Row n°1. Ce 3 janvier 1783

Mes respects à ses dames et amitiés à M. Bosset.

BRS119. Brissot à Ostervald

Londres, 14 janvier 1783

J'ai reçu ces jours-ci, mon cher Monsieur, vos deux lettres des 22 et 26 décembre. Je suis bien aise que le deuxième numéro soit retrouvé. Je vous expédierai sous dix ou douze jours le troisième et à cet égard, je suis bien aise de vous prévenir d'une chose, c'est qu'à partir du troisième il sera inutile que vous expédiez par la poste à M. Virchaux des feuilles imprimées, parce que je lui enverrai le manuscrit d'ici. Ainsi, afin de vous ressembler exactement, il faudra que vous suiviez exactement l'ordre que je prescrirai pour les articles. Je suppose que vous lui avez expédié du premier et du deuxième numéro par la poste. S'il vous reste quelques matériaux du 2^e numéro, ne les employez pas pour le 3^e, mais réservez-les pour le 4^e, en me prévenant de ce qui vous reste et en envoyant une feuille imprimée de cela à M. Virchaux afin qu'il s'y informe. *Observation importante*. Les 12 numéros pourront être divisés en 2 volumes in 8° de 384 pages chacun. Ainsi numérotez les cahiers conformément à cet ordre. J'en écris autant à M. Virchaux. Addition: et sur le titre, mettez *Correspondance* etc., N° - premier ou deuxième semestre.

Je n'ai point encore obtenu la permission de faire entrer à Paris, mais cela ne doit pas empêcher d'aller en avant. Distribuez aux souscripteurs en Suisse, envoyez-en certaine quantité à Lyon chez M. Rosset, à Bordeaux chez M. Labotière etc., etc. et chez tous vos correspondants; car de deux choses l'une, ou nous aurons la permission et alors on fera circuler par la poste, ou nous ne l'aurons pas et alors nous vendrons en volume ce que nous ne pourrions vendre en numéros. Je ne parle point d'un 3^e moyen que j'ai en réserve et qui est sûr, mais je ne le prendrai qu'après le refus de la permission. Il faut toujours en envoyer des deux premiers numéros un certain nombre ensemble et tout à la fois à Desauges adressé à Mme La Noue à l'ordinaire afin de le faire connaître.

Je ne reçois de nouvelles ni de lui ni de M. de Villars, cela me désespère. Quand j'aurai établi ma correspondance ici, alors je pourrai alors [sic] faire un tour de votre côté et en France. En attendant, faites comme pour vous-même. Il est une foule de choses que je ne puis deviner d'ici. Je m'en rapporte pour les faire à vos lumières, à celles de Mme Bertrand, à l'activité de M. Bosset. Croiriez-vous que je n'ai pas encore reçu des nouvelles si mes tomes 3 et 4 de la *Bibliothèque* sont en vente ainsi que mon *Traité de la vérité*? Tout cela me désole et surtout parce que cela me jette dans des incertitudes et des retards pour les effets que je voudrais faire. Mais patience à tout; nous réussirons, je l'espère. Je jouis d'une bonne santé quoique je travaille beaucoup. Je n'oublie point votre recommandation pour les libraires. J'ai déjà parlé au mien, et je vous instruirai un autre jour du résultat de ce que j'aurai fait avec lui ou avec Elsmely [Elmsley]. M. Mercier est chez vous, faites-lui bien mes compliments. Je vois avec plaisir par les journaux de Paris qu'il a des brillants succès à la Comédie italienne. Point encore de paix. On ne sait rien du tout. On attend le 21 pour être éclairci; cependant les flottes ne partent pas, ce qui donne de l'espoir. Adieu, mon cher Monsieur, je suis tout à vous pour la vie. Mes respects à vos dames. Amitiés à M. Bosset.

De Warville

Le *Courrier de l'Europe* sera pour vous dans tous les temps. Vous savez que vous lui avez promis une *Description de vos arts* pour les annonces qu'il a faites. Je vous donnerai un moyen pour les lui faire parvenir. En attendant vous pourrez faire insérer tout ce que vous désirerez, en lui écrivant ainsi: à M. de Serres de la Tour, Longacre n° 77, London. Cela peut servir à M. Mercier. Faites insérer l'avis que je vous ai donné pour vos presses, puis, quand vous écrirez, dites-m'en un mot afin que j'appuie. Je vois souvent le rédacteur. Mes respects à vos dames.

BRS120. Brissot à Ostervald

Londres, ce 7 février 1783

Ci-joint, mon cher Monsieur, 7 feuilles pour compléter le numéro 3 de la *Correspondance*. Il y a 4 articles avec 2 que vous avez déjà, ce qui fait 6. Il faut faire entrer toute cette matière dans ce 3^e numéro, dussiez-vous ajouter une demi-feuille, parce que sans cela il y aurait une disparate avec l'édition que je vais commencer ici. A partir du 4^e numéro, vous recevrez les feuilles imprimées. Mais comme je n'envoie à M. Virchaux que la même copie ci-incluse, il faut que vous lui envoyiez par la poste les 2 premiers articles du numéro 3 que vous devez avoir imprimés. Hâtez, je vous prie, cet envoi afin qu'il n'essuie point de retard. Dorénavant vous ne lui en enverrez plus; vous vous bornerez à faire l'envoi de Venise. M. Clavière a oublié de m'apporter les numéros que vous lui aviez donnés pour moi. Il est à présent en Irlande fort occupé de l'émigration. On leur y fait beaucoup d'accueil. J'ai remis à M. Maty le prospectus de votre édition des *Arts*. Elle paraîtra dans son journal. Je lui ai donné aussi le catalogue de vos livres. J'ai vu plusieurs fois M. Elmsley et je tâcherai de vous mettre en correspondance ensemble. Il va s'exécuter ici un établissement qui pourra être utile pour faire connaître vos entreprises typographiques. Je vous en parlerai plus au long dans ma première. Croyez que je ne négligerai aucune occasion pour étendre votre typographie. Desauges a dû vous marquer le tapage fait à Paris pour le prospectus de la *Correspondance* inséré dans la *Bibliothèque*. Pourquoi l'avez-vous laissé subsister avec mon nom, tandis que j'avais tant recommandé qu'on supprimât cette feuille et qu'on la remplaçât par le nouveau prospectus? Tout cela m'a désolé et retarde la vente, car M. M- [Mentelle?] l'arrête jusqu'après. Je vois souvent Linguet, mais depuis la réception de votre lettre, je n'ai pu l'aller voir. Cependant je lui avais déjà parlé de la lettre que vous lui écrivîtes au mois de juillet dernier. Lorsque j'étais à Neuchâtel, il me dit qu'il l'avait reçue. Mais l'ouvrage que vous lui demandiez paraîtra dans ses *Annales*. Les *Mémoires de la Bastille* commencent au 13^e [?] numéro et doivent paraître au 15 de ce mois. Vous pouvez bien compter sur mes bons offices auprès de lui. Je crois que, s'il réimprime de vos côtés ou prend un correspondant, ce sera sur vous qu'il jettera les yeux. Si vous voulez lui faire des propositions son adresse est M. Linguet, Parliament Street n° 27.

Par la lettre que Desauges m'écrit, il me dit n'avoir que 900 exemplaires des tomes 3 et 4 de la *Bibliothèque* et 500 *Vérité*. Je vous prierai dans votre prochaine de me donner un état de vos envois des *Vérité*. Mon ami de Lyon me marque qu'il n'en a point encore reçu; cela m'étonne beaucoup. Desauges me marque que les tomes 3 et 4 de la *Bibliothèque* ont été tirés à 1 500. Cependant je ne trouve que 1 000 portés sur la facture, autant que je puis m'en souvenir. Dites-moi ce qu'il y en a. S'il n'y en avait que 1 000, vous me feriez perdre 200 exemplaires des tomes 1 et 2. Je suppose que vous imprimez les tomes 5 et 6; hâtez-les, parce qu'avant le mois de juin, vous aurez les quatre derniers. Je veux absolument finir cette affaire cette année. Mes respects à vos dames, je vous prie, et si vous voyez Mme Clavière, présentez-lui mes amitiés. Je lui écrirai au courrier prochain. Mes amitiés amicales à M. Bosset. Tout à vous.

De Warville
Brompton Row n° 1.

BRS121. Brissot de Thivars à Ostervald

18 mars 1783

Monsieur

En attendant que je trouve le moyen de faire entrer les numéros de la *Correspondance* en feuille, car je présume que nous n'aurons pas la permission de longtemps, je vous prie d'envoyer un numéro par chaque courrier. Vous mettez les enveloppes ainsi:

1ère enveloppe à Monsieur de Villars, hôtel Dupéron, rue du Hazard à Paris -

2e enveloppe à Monsieur Leloc, 1er commis de la Marine, hôtel de la Guerre à Versailles -

Vous enverrez donc sous peu le premier numéro ensuite le second, etc. et ainsi toujours en commençant de même.

Pourriez-vous pas [sic] nous donner un moyen sûr? Desauges, libraire de mon frère qui me demande de les faire venir, craint. Je vous serai obligé de me communiquer votre idée.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre serviteur.

Brissot de Thivars

BRS122. Brissot à Ostervald

Londres, ce 20 mars 1783

Vous avez dû recevoir, Monsieur, par le dernier courrier la 1^{ère} feuille de mon numéro 4; ci-joint la partie de la deuxième et vous aurez le reste très promptement.

Je vous prie de ne plus en envoyer d'exemplaires dorénavant ni à M. Sala de Lunel de Venise ni à Hambourg, parce que je les expédie d'ici.

Je n'ai pas le temps de répondre aujourd'hui à votre lettre du 20 février que je n'ai reçue qu'il y a 8 jours. Mais je ferai tout ce que vous désirez et m'acquitterai de vos commissions. Je vous répondrai avant 8 jours à tous les articles.

Relativement à ma *Correspondance*, jusqu'à ce qu'on ait pu avec l'agrément du gouvernement ouvrir les souscriptions en France, voici le parti que j'ai pris et que j'ai mandé à Desauges. C'est de vendre chaque numéro 36 sous au particulier, 24 sous au libraire. Ici je les vends 48 sous de France. Ainsi vous pouvez écrire la même chose à tous vos correspondants en France seulement. Il y aura même un avantage à cela, en ce que j'en écrirai plus librement.

Je vois pour la *Vérité* qu'il vous en reste à peu près 700 en magasin et que vous n'en avez point envoyé à Lyon. Je ne sais en vérité que faire avec les libraires de ce pays; ils demandent puis ne veulent plus.

Tout le numéro 4 contiendra *le tableau des réformes opérées en 1782* peut-être même partie du 5 y sera consacrée, indépendamment du nombre ordinaire. Je crois avantageux et je vous prie de tirer 300 exemplaires du même article avec cet autre titre: *Tableau des réformes politiques, civiles etc. opérées en Europe en 1782 - extrait de la Correspondance etc.* Cela se vendra bien et donnera une idée de l'ouvrage. Linguet vous remercie de votre souvenir. Il paraît décidé à ne s'arranger avec aucun libraire au risque d'être contrefait. J'ai appris avec bien de la peine la perte que Mme votre fille vient de faire. Sa sensibilité empêchera malheureusement peut-être qu'elle ne disparaisse sitôt. Voulez-vous bien lui témoigner la part que j'y prends et témoignez mes respects à Madame et mes amitiés à M. Mercier. M. Linguet, qui l'estime beaucoup, désirerait bien qu'il vînt passer quelque temps ici. Comme M. d'Arnal doit vous demander des livres, je vous prierai d'en joindre quelques-uns pour moi. Je vous en enverrai la liste.

M. du Roveray vient de m'apprendre une triste nouvelle qui m'étonne beaucoup. C'est la mort de votre associé M. Bosset qui m'a écrit la dernière lettre. Je crains que ce malheur ne vous cause du désagrément, ce qui m'affecte davantage pour lui. Je le regrette; c'était un bon enfant.

Ne négligez pas les tomes 5 et 6 de la *Bibliothèque* car vous aurez les derniers plus tôt que vous ne les attendez. Veuillez remettre le petit billet ci-joint à M. Du Peyrou.

Ce mardi soir. J'ai dîné aujourd'hui chez M. Casenove et j'ai calculé avec M. d'Arnal, à qui j'ai remis la lettre que vous m'aviez envoyée, qu'il n'était pas possible que la mort de M. Bosset fût vraie. Le docteur Maty va annoncer votre feuille et les portraits.

BRS123. Brissot à Ostervald

Londres, 11 avril [1783]

Vous aurez la feuille 4 du numéro 3 au premier courrier. Dorénavant mettez sur vos titres à *Londres*, afin que vous ne soyez point compromis. Suivez le titre tel que vous le trouvez ici. A commencer du deuxième volume qui commencera au 7^e numéro, il faudra suivre la pagination de Londres.

Voulez-vous bien faire mes compliments respectueux à Mme Clavière, lui dire que je viens de recevoir des nouvelles de son mari, qu'il est de retour à Dublin, enchanté du pays qu'ils ont vu et de l'endroit où leur colonie sera fixée. Il se porte bien. M. Gasc revient à Londres.

Je suis très pressé. Imprimez toujours 4 et 5 quoique vous n'ayez pas fini 3.

J'espère que M. Ostervald envoie à mes bons amis la *Correspondance*, Mme Clavière, M. Chaillet le ministre, M. Freudenreich à Berne. Il a sans doute vu la lettre que Virchaux a envoyée pour *le Philadelphien à Genève* - bon ouvrage - il fera bien d'en prendre. Je l'ai vu. Amitiés à M. Mercier.

BRS124. Brissot de Thivars à Ostervald

12 avril 1783

Monsieur

Vous me marquez avoir expédié le 20 février dernier pour Desauges une balle contenant des exemplaires du journal, adressée à Madame De La Noue. On n'a rien reçu, pas même une lettre d'avis. La femme La Noue dit n'avoir entendu parler de rien. Qu'est-elle devenue?

Au compte de qui sera-t-elle? On s'est informé si elle avait été prise, on n'a pu le découvrir. Certainement si elle l'avait été, on l'aurait su car on a des connaissances auprès la police. J'avais prié aussi d'envoyer par chaque courrier un numéro. Je vous avais donné une adresse pour un commis ou un secrétaire d'un ministre à Versailles qui l'aurait adressé à Monsieur de Villars, ami de mon frère, qui demeure à Paris. On a fait autrement. Il y avait une seconde enveloppe pour moi. M. de Villars a reçu directement le paquet pour lequel il a payé cinq livres dix sous. Cela est très désagréable vu que nous avons des ports francs. J'aime à croire, Monsieur, que c'est une erreur qui a été commise involontairement chez vous par des personnes qui vous sont attachées. Je vous prie donc de n'en plus envoyer. J'ai défendu à Monsieur de Villars d'en recevoir s'il en arrivait d'autres. Il en arrivera ce qui pourra. Je vous serai obligé de m'indiquer comment je vous ferai passer des effets. Je suis sensible à l'amitié que vous avez pour mon frère; je voudrais pouvoir répondre aux politesses et à l'éloge flatteur que vous faites de mon frère. Mes affaires pressées ne m'accordent le temps que de vous prier de croire que je suis avec les sentiments les plus respectueux, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Thivars

Ce 12 avril 1783

- Monsieur au moment où je cachetais la lettre, Monsieur Renaud de Besançon m'écrit qu'il n'en a point entendu parler. D'autres connaissances ici que j'ai prises me prouvent que, comme vous avez tant d'affaires, il pourrait arriver qu'elle n'eût pas été expédiée. Ainsi je vous prie de m'en expédier le plus tôt possible, car il y a lieu de les répandre.

BRS125. Brissot à Ostervald

Londres, 6 mai 1783

Je réponds par la poste de France, Monsieur, à toutes vos lettres. Je vous envoie des effets et je discute votre compte. Je me sers de la poste d'Allemagne pour vous faire passer ma *Correspondance*, parce que par là nous ne craignons pas d'être arrêtés. Ci-joint [lacune] feuilles du numéro 5. On m'écrit de Paris que l'on n'y a pas encore reçu le premier numéro. Tâchez d'éclaircir ce point et expédiez, je vous prie, les numéros successivement parce que nous sommes sûrs de la tolérance. Cependant servez-vous de la voie ordinaire pour les faire parvenir. Ne perdez pas un moment; je vais me mettre au numéro 6. [Celui-ci] terminera la demi-année. J'ai entendu lire dernièrement par Le Texier *l'Indigent* de M. Mercier. Il m'a fait un grand plaisir. Faites bien, je vous prie, mes compliments à ce digne confrère que j'espère bien voir ici quand ma maison de correspondance sera montée.

BRS126. Brissot à Ostervald

Londres, 7 mai 1783

Ci-joint, Monsieur, 3 effets de 1 000. On doit vous en envoyer d'autres de Paris pour 1 500 livres ou 2 000 livres ou peut-être plus, suivant que les comptes qu'y font à présent mes correspondants, le permettront. Vous les recevrez dans le mois. Si je ne vous les ai envoyés plus tôt, ç'a été par la longueur de ces comptes qui ne sont pas finis. A présent permettez-moi de vous faire quelques remarques sur le vôtre. Vous m'avez envoyé un compte il y a 3 mois, un autre il y a 5 semaines. L'article premier pour solde de notre ancien est porté dans l'un à 3 289 livres 5 sous et dans l'autre à 5 153 livres 18 sous, ce qui fait une différence de près de 2 000 livres. Puis vous portez le *Mizrim* dans l'un et point dans l'autre, et je crois, je me trompe peut-être, mais je crois que le *Mizrim* est de notre ancien compte terminé au mois d'août dernier. Au surplus je ne puis point discuter ces articles parce que je n'ai pas sous mes yeux nos anciens comptes. Ils sont dans mon secrétaire à Paris. J'ai donné ordre qu'on me les envoyât et alors, ou nous réglerons par lettre, ou si mes affaires me permettent un voyage, nous réglerons à Neuchâtel. Cependant il faut encore que je vous ajoute d'autres observations.

1° pour la *Vérité*, vous m'en passez 100 à 1 livre 10 sous parce que M. Poinçot n'en veut donner que ce prix et 10 à 1 livre 15 sous. Je crois bien que c'est votre zèle pour la vente prompte de mes livres qui vous a fait passer à ce prix. Mais j'en suis fâché, parce que Desauges, suivant le marché, me les paie à 40 sous le volume, et s'il savait qu'un autre en a à 1 livre 10 sous, il aurait raison d'être fâché. Vous n'avez expédié à Desauges que 500 *Vérité*; en y joignant ceux de Virchaux, de Labotière, de Poinçot, 275, le total est de 775 qui, déduit sur 1 544, reste à 769 exemplaires. Qu'avez-vous fait de ces 769? Vous ne me l'avez jamais écrit. En avez-vous envoyé à Lyon comme je vous l'avais marqué? M. Grabit me dit dans le temps qu'il en prendrait une bonne partie. Puis j'apprends d'un autre côté qu'il voulait me contrefaire, en sorte que je ne sais plus à quoi m'en tenir. Pour ces 769, voici ce qu'il faut faire: 1° écrire à mon ami Blot de Lyon qu'il voit et Grabit et Rosset pour savoir ce qu'ils en veulent prendre. Ensuite après le leur avoir envoyé, expédier le surplus pour Paris à Desauges, qui les prendra tous à 40 sous le volume. Mettre de la diligence dans cet article. Je vous rappelle ici un conseil que je vous ai donné à Neuchâtel et que mon intérêt seul ne me dicte pas. C'est que vous devriez garder de chaque bon ouvrage une cinquantaine d'exemplaires pour vous faire un fonds qui à la longue deviendrait considérable.

Bibliothèque

Je n'ai point encore terminé à Paris avec Desauges pour cet article. Je suis bien décidé à ne lui passer le volume qu'à 40 sous. Quoiqu'il s'en soit déjà beaucoup vendu, je n'ai pas touché un sou, sur mon honneur, Desauges m'alléguant toujours les frais énormes des ports et entrées et que l'ouvrage n'est pas fini. Il n'a pas si grand tort pour ce dernier article. Rien n'empêche la vente comme l'incertitude de savoir si un ouvrage sera fini, et c'est ce qui me détermine à quitter tout pour la finir. J'ai à peu près tous mes matériaux et les quatre volumes seront terminés fin de juin. Je vous les expédierai tout d'un coup d'ici avec quelques livres anglais nouveaux de ce que vous pourriez faire traduire. Ceci doit vous faire sentir la nécessité de faire finir le 6e volume afin d'être prêt pour le 7e aussitôt qu'il arrivera avec les autres. Mais observez que ce seul article de la *Bibliothèque* est porté dans nos comptes à 7 500 livres, ce qui fait presque toute la solde de votre dernier. Vous conviendrez qu'il est bien dur pour moi de payer lorsque je n'ai pas reçu, et je ne doute point que d'après cette considération, vous ne patientiez avec les effets que je vous envoie d'ici et ceux que l'on vous enverra de Paris. Vous devez faire la même réflexion pour la *Correspondance*. Je vous observe que pour la *Bibliothèque* les 6 derniers volumes doivent être vendus tous ensemble.

Correspondance

Je n'ai pas encore reçu un sou, et la dépense de votre côté se porte déjà à plus de 1 000 livres. Non seulement je n'ai pas reçu, mais je suis en avance ici de plus de 200 louis. On m'annonce de Paris que l'on tolérera mais qu'on n'a pas encore reçu un seul numéro. Je vous avais prié, et je vous prie encore, d'en expédier à fur et mesure 500 à Versailles à notre adresse ordinaire. Qu'est devenu le premier expédié en février? Eclaircissez, je vous prie,

tout cela. Vous n'avez pas d'idée combien tous ces retards me font de tort. Le sixième numéro va s'imprimer. Nous commencerons ensuite un nouveau volume que vous suivrez exactement. Il ne faut donc point compter sur la Suisse pour le débit - 5 souscriptions, cela est misérable. Je vois bien que si nous n'avons pas la France, il faut y renoncer, mais quoiqu'il en soit, je finirai l'année. Pour cet article, comme pour celui de la *Bibliothèque*, il faut attendre un peu. J'aime mieux vous bonifier pour cette attente lors du règlement définitif. Je viens à votre lettre du 17 avril. J'ai remis à M. Elmsley vos différents titres des nouveaux ouvrages. Il paraît décidé à ne rien prendre que par commission, ce qui ne fait pas votre compte. Cependant, il est possible qu'il prenne du Voltaire dans le temps. Le Dr Maty annonce tout ce qui sort de vos presses. J'ai soin de les lui remettre. M. d'Arnal qui demeure chez Messieurs Casenove, m'a dit vous avoir demandé quelques livres. Je vous prie d'y joindre pour moi tout ce que vous avez imprimé *de nouveau, de bon, de curieux depuis le mois d'août dernier*, les nouveaux volumes de M. Mercier et vous ferez de même par la suite pour tout ce que vous ferez. Envoyez-moi par les balles que vous expédiez ici, ou lorsqu'il y aura de quoi faire un petit ballot, toujours à l'adresse de Messieurs Casenove. Ayez bien soin de joindre les factures et de donner avis.

Je ne désespère pas encore une fois de vous faire faire une bonne vente ici, mais c'est lorsque ma maison de correspondance sera élevée. Elle le sera avant le mois d'octobre. Elle réunira tous les gens de lettres et tous ceux qui s'intéressent aux lettres et alors on trouvera des débouchés pour le produit de vos presses. Je fais aujourd'hui même une tentative qui pourra être utile pour vous. Il est question de la vente annoncée de quelques ouvrages français. Je verrai comment cela prendra. Les libraires d'ici sont éternels et lents. On ne peut rien faire avec eux. J'espère bien qu'alors j'aurai le plaisir de voir ici M. Mercier. Il ne sera plus étranger à Londres. Il y trouvera des amis qui le connaissent et un asile ouvert à la liberté que rien ne peut faire violer. Au moins nous n'avons pas ici de colonel qui appuie à ce qu'on ferme les presses et à ce qu'on muselle les auteurs. Faites bien mes compliments à cet estimable confrère. Nos Genevois sont fort occupés à Dublin; j'en ai eu de bonnes nouvelles. Dites-moi, mais de bonne foi, ce qu'est cette histoire de Genève que vous m'annoncez. Connaissez-vous aussi un ouvrage du même genre, *le Philadelphien à Genève*, annoncé par Virchaux? Dans votre prochaine donnez-moi le détail de toutes vos nouveautés dont vous joignez à votre [prochain?] ballot des catalogues. J'en ferai circuler ici. Adieu, mes respects à vos dames, mes amitiés à M. de St. Robert, à M. Bosset, tout à vous.

De Warville

P. S. Ci-joint la dernière demie-feuille du numéro 5. Accusez-moi la réception de tout.

Il vient de paraître ici un *Nouveau voyage de Sumatra* très curieux. Si je tire les lettres de change sur M. Mentelle, c'est afin d'éviter les frais de banque qui ne laissent pas que d'être considérables. Tout bien considéré, j'aime mieux tirer sur M. Larrivée, négociant, mon correspondant et mon ami, sur lequel vous avez eu déjà des effets. M. Walter, mon libraire, m'a dit qu'il pourrait prendre une certaine quantité de vos Voltaire. Il en sera de même des autres.

BRS127. Brissot de Thivars à Ostervald

Ce 31 mai 1783

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre au 20 avril 1783. Vous m'annoncez que la balle dont je me plaignais est retrouvée. Vous m'annoncez qu'on la recevra sous peu. Je ne sais quelles raisons vous pourrez donner aujourd'hui. Voilà six semaines. J'aime à croire que cela peut provenir de la faute de ceux qui vous font vos commissions. Les circonstances actuelles me forcent à vous prier de réitérer vos diligences.

J'attends avec la plus grande impatience. Ayez la bonté de donner un avis à Desauges libraire; et qu'on ne fasse pas comme on m'a marqué par une lettre, que vous aviez donné avis à Desauges de la balle que la femme La Noue devait avoir reçue pendant que vous êtes forcé après de convenir du contraire. Pardonnez si j'ai l'air d'être si sévère; ce ton ne m'est pas naturel mais vous devez penser qu'il est disgracieux d'éprouver tant de délais et surtout dans le moment où les affaires vont prendre essor.

J'ai reçu les petites brochures que vous avez adressées à Paris.

N'oubliez pas, s'il vous plaît, de mettre toute l'attention possible à ce que je reçoive au plus tôt ce que j'attends. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur,

vos très humble et obéissant serviteur
Brissot de Thivars

BRS128. Brissot à Ostervald

Londres, 17 juin 1783

J'ai reçu, Monsieur, le compte que vous m'avez expédié avec votre lettre du 3 juin. A cet égard, je suspendrai toutes mes observations jusqu'à ce que j'aie reçu de Paris tous mes papiers, ce qui ne doit pas tarder. Je sais que sur ce compte, je vous dois encore un bon reliquat mais j'attends pour vous envoyer des traites, que Desauges ait donné son compte. Depuis 4 mois que je le persécute, je n'ai rien pu obtenir de lui, pas un sou, pas une traite. C'est mon ami M. Larrivée qui est chargé de terminer avec lui. C'est lui qui fera dorénavant mes affaires. Aussi quand vous aurez besoin d'écrire à Paris pour moi, adressez-lui tout. Voici son adresse: *A M. Larrivée négociant, rue St-Nicaise, vis-à-vis le magasin de l'Opéra, Paris*. Vous pouvez avoir toute confiance en lui. Il est honnête et plein de zèle. Je cherche à me tirer des mains de Desauges. Donnez avis à M. Larrivée toutes les fois que vous enverrez à M. Desauges. Quand cet article sera fini, je finirai moi-même.

Je sais à présent le compte des *Bibliothèque* et des *Vérité*. Il ne me reste plus qu'à savoir celui de la *Correspondance*. Je désirerais que vous m'envoyassiez un relevé très précis du nombre que vous avez expédié et de ce qui vous reste en magasin des divers numéros, des personnes à qui vous avez expédié.

Je vois qu'il ne faut point compter sur la Suisse pour le débit des livres. [Lacune] La France seule offre des débouchés. Mais lorsqu'il n'y a pas permission pour les ouvrages périodiques, il est impossible d'y rien gagner. Voyez ce qu'il m'arrive. Le numéro premier de la *Correspondance* n'est pas encore arrivé à Paris. Si à chaque numéro les mêmes difficultés subsistent, il est clair qu'en 1786, on n'aurait pas encore tous les numéros de 1783. Comme d'un autre côté on voudrait m'imposer des conditions trop désagréables pour la permettre, conditions qui déniaient cet ouvrage, il faut renoncer à distribuer ainsi cet ouvrage. Dorénavant et à partir du 2e volume qui commencera après le numéro 6, il ne faudra plus le composer et le distribuer qu'en volume. Chaque année n'en offrira que 2. Il sera bien plus facile alors. A la vérité, j'y gagnerai moins puisque chaque volume ne coûtera que 4 livres ou 4 livres 10 sous. Je ne suis pas encore arrêté pour le prix, mais alors cet ouvrage pourra se vendre comme tous les autres, et nous n'aurons pas besoin de la poste. Pour les numéros restants du 1er volume, faites-les partir tous ensemble afin qu'ils puissent compléter et former tout d'un coup le volume.

J'espère vous expédier ce mois-ci les derniers volumes de la *Bibliothèque* avec des livres anglais tels qu'ils peuvent vous convenir et que vous en désirez. J'ai remis à Elmsley le prospectus des *Portraits des rois de France*. Ne vous en a-t-il pas demandé? Je lui en parlerai encore. Vous pourriez en joindre une douzaine au ballot de M. d'Arnal, s'il n'est pas encore parti. On ne parle plus ici des *Annales*. Je ne sais comment à Lausanne on a imprimé 5 numéros, car il n'en a paru que 4. Je ne vois plus son auteur. On nous avait annoncé ici l'abbé Raynal. La Suisse est plus heureuse que nous. J'écris à M. M- [Mentelle] pour *Adélaïde*. Vous aurez sans doute vu l'article inséré pour ce roman dans le *Courrier*. Vous y aurez vu aussi une lettre sur Lausanne signée Blue Ball, qui a fort scandalisé les Suisses et fait rire ici. Elle est de Pelleport. Voulez-vous bien assurer vos dames de mes respects, ainsi que Mesdames Du Peyrou, Clavière et Bosset. Mes amitiés à Messieurs Mercier et Bosset. Ne prenez pas garde à la pagination des feuilles que je vous envoie.

De Warville

BRS129. Brissot à Ostervald

Londres, 8 juillet 1783

Je vois avec bien de la peine, mon cher Monsieur, la tournure que prend le payement du petit roman d'*Adélaïde*. Il est très vrai que M. Ment- [Mentelle] m'avait prié de vous en proposer l'impression et que vous l'avez faite à ma considération dans l'espoir d'en être payé dans le courant de l'année. L'ouvrage n'est pas de M. M- [Mentelle] mais d'une demoiselle, fille de M. le Baron de Keralio. On espérait que ce roman se vendrait et qu'on vous payerait sur les premiers deniers. Voilà ce que me dit M. M- [Mentelle] lors que je passai à Paris au mois d'août dernier. J'ignorais que Desauges fut chargé de cet ouvrage. Je croyais que Belin l'aurait pris, et je l'aimais mieux entre ses mains. Mais s'il veut donner des billets et si ces billets sont endossés par M. Mentelle ou M. de Keralio, cela doit vous être indifférent, parce qu'alors vous aurez la certitude d'être payé. J'écris par l'ordinaire à M. Mentelle de hâter cette opération.

Quant à moi, Monsieur, je suis dans un embarras avec Desauges dont je désirerais bien être sorti. Il profite de mon absence pour me vexer. Depuis 5 mois, je ne puis avoir ni compte, ni effets et il vend mes livres, et ma *Vérité* a eu beaucoup de succès. C'était d'après sa promesse que je vous avais marqué que vous auriez de lui un bon nombre d'effets passés à mon frère. Depuis 6 semaines, je n'entends parler de rien. Ayez donc patience jusqu'à ce que j'aie débrouillé tout ce mystère. Je m'en rapporte à votre honnêteté et à votre amitié. Croyez ce fait que je vous avance; je n'ai pas touché un sou, un seul sou, ni de la *Bibliothèque*, ni de la *Vérité*, ni de la *Correspondance* et cependant mon séjour ici me reviendra à peu près de 4 ou 500 louis par an. Indépendamment des frais de mes ouvrages, vous pouvez compter qu'aussitôt que j'aurai les effets de Desauges, ils vous seront envoyés. Il ne faut pas douter du succès et de la prompte vente de la *Bibliothèque* quand elle sera finie. Voilà pourquoi j'y travaille avec ardeur et j'attends que M. Clavière retourne à Neuchâtel pour lui remettre tous mes matériaux avec les livres anglais que je vous ai promis. S'il tardait trop, je vous les enverrais par les diligences. Il est de votre intérêt comme du mien de continuer et d'achever cette impression. Je vois bien que pour régler cette affaire et le payement et tous nos autres mémoires, il faudra que je fasse un voyage à Neuchâtel. Ce sera avec un grand plaisir mais je ne puis fixer le temps.

Quant à la *Correspondance*, voici ce que j'ai dernièrement arrêté: je renonce à avoir la permission en France. L'ouvrage n'en sera que meilleur. Il faut donc l'introduire en contrebande, mais comme je ne puis me charger du soin de la distribution, je le laisse à l'imprimeur qui acceptera le marché suivant.

Je lui vends la *Correspondance* à raison de 24 livres la feuille*. C'est à lui à la répandre. Il n'y en a que 3 éditions, une ici, une à Hambourg et la vôtre. A Venise, on traduit en italien mais il ne faut pas compter cela. Si vous voulez accepter ce marché, vous serez le seul qui en vendrez en France. Si vous ne le trouvez pas convenable, dans ce cas, je vous prie de ne pas être fâché que j'accepte la proposition qui m'est déjà faite par un imprimeur de France à partir du 3e volume ou de l'année prochaine. Ainsi dans tous les cas, vous imprimerez toujours le 2e volume. Je vous prie de me faire une réponse prompte et décisive. Vous n'aurez pas, si vous acceptez, de contrefaçons à craindre puisque je vous enverrai, à vous seul, les feuilles à fur et mesure. M. Virchoux a déjà accepté ce marché. Il est très avantageux pour le libraire. Quant à moi, en me mettant à couvert des frais d'ici, il me donne bien peu de gain; mais au moins alors, j'aurai peu d'embarras et pourrai me livrer davantage à perfectionner cet ouvrage qui peut devenir très utile.

Les nouveaux ordres pour les livres prohibés, subsisteront-ils longtemps? Y a-t-il à craindre? Je vous prie de m'en dire un mot. Il est très singulier qu'on n'ait pas encore à Paris le premier numéro de la *Correspondance*. Que puis-je faire d'ici? Rien. Marquez-moi votre résolution, et d'après elle, je me déciderai. Elmsley que j'ai vu dernièrement, m'a dit qu'il vous écrirait. Il est essentiel pour des raisons inutiles à détailler ici de supprimer le mot *Dublin* à la page 325, 6e numéro, article [lacune].

Je vous avais demandé la facture des envois de la *Correspondance*. Si vous acceptez mon marché, je n'en aurai pas besoin. Sinon envoyez-la-moi. Mes respects à vos dames et mes amitiés à M. Bosset. Je suis tout à vous.

De Warville

P. S. J'oubliais de vous dire que je suivrai pour les différentes brochures que j'imprimerai ici, le même parti que ma *Correspondance*, excepté cependant, pour les grands ouvrages tels que la nouvelle version de la *Théorie*.

* Ce qui n'est qu'un objet de 48 louis par an.

BRS130. Brissot à Ostervald

Londres, 25 juillet [1783]

Mille bonjours à Messieurs Ostervald et Bosset. M. d'Arnal est fort surpris de ne point recevoir de leurs nouvelles. Je n'ai point encore de compte ni d'effets de Paris quoique je ne cesse de persécuter. Mais j'en attends.

BRS131. Brissot à Ostervald

Londres, 12 août 1783

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre de 22 juillet dernier et je vous y réponds. Que voulez-vous que je vous dise pour l'article d'*Adélaïde*? Quand je vous l'ai donné à imprimer, je vous ai annoncé de quelle part venait ce roman. Vous connaissiez M. Mentelle qui s'en chargeait et son nom vous a autant engagé que le mien. Je lui ai écrit plusieurs fois, il m'a toujours dit qu'il pressait Desauges. La dernière chose que vous ayez à faire, c'est de tirer sur ce libraire en deux paiements. Il acceptera certainement.

C'est le parti que je prends moi-même aujourd'hui, comme vous le verrez par les 4 effets ci-inclus de 1 000 l. au total divisé en 2 effets de 300 l. chacun, 1 de 250 l., 1 de 150 l. Je n'ai pu tirer de compte de lui depuis 6 mois que je le persécute pour ma *Bibliothèque* et la *Vérité*. Ainsi je vous prie de me créditer de cette somme.

Vous me demandez le paiement 1° de la *Correspondance*, 2° de tout le reste de votre mémoire. Relativement au premier article, il est encore entre vos mains. Je n'ai jamais entendu dire qu'on fût obligé de payer sans avoir la marchandise, encore moins quand on est en courant d'affaires. Quant au reste du mémoire, il roule sur les frais de la *Bibliothèque*. Je vous ai prévenu pour cet article, que la vente ne s'en effectuerait bien que lorsqu'il serait complet. Le manuscrit est fini. J'attends une occasion pour vous le faire passer. Lorsque cette entreprise sera complète, alors la vente ira davantage et nous terminerons. D'ici à ce temps, je ne pourrai vous donner que des acomptes. J'espère que vous voudrez bien vous prêter à cet arrangement qui se fait dans toute la librairie.

Il y a d'ailleurs dans votre mémoire des articles qui doivent être discutés. Par exemple, je trouve un article de 270 l. 5 s. pour l'impression de 146 tomes 3 et 4, tandis que plus haut, je trouve 1 930 l. pour impression de ces mêmes tomes. Qu'est-ce que cela signifie?

Vous me comptez 99 *Théorie* et de [sic] 25 *Bibliothèque*, etc. Mais il me semble, Monsieur, que si vous ne me comptez que des livres que vous vendez, vous devez me tenir compte des *Bibliothèque* et des *Théorie*, déduction seulement faite de la remise *ordinaire*, et non pas de la remise *de moitié* que je fais quand on en prend par 3 ou 400 l. Remarquez par un article quelle différence cela fait pour moi:

25 <i>Bibliothèque</i> tomes 3 et 4 à 3 l. 10 s.	80 l. 10 s.
dans ce cas chaque volume vous est passé comme	
au libraire ordinaire à 3 l. 5 s., ce qui fait	163
différence de	82 l. 10 s.

Ainsi, Monsieur, de deux choses l'une, ou vous me tiendrez compte des livres à fur et mesure de la vente, et dans ce cas ce n'est que la remise ordinaire, ou si vous voulez la remise de moitié, il faut que vous me teniez compte de tout ce que vous gardez dans mes ouvrages. Cela me paraît de toute justice.

J'aurais bien d'autres observations à vous faire mais je les réserve pour notre compte définitif. En attendant, je vous ferai passer de temps en temps des traites. C'est tout ce que je puis. Au moment où vous aurez fini le dernier volume de ma *Bibliothèque*, je finirai ce compte. Le peu d'observations que je vous fais ici ne sont que de mémoire, n'ayant pas mes papiers qui me doivent arriver par mon frère.

Cependant, auparavant je vous prie de me répondre à la question suivante: *pouvez-vous comme auparavant faire parvenir ma Bibliothèque à Versailles?*

Il me paraît qu'on vous suscite des obstacles mais je présume bien que vous saurez les vaincre. Mais auparavant de prendre un parti, je dois connaître quelle certitude vous en avez. Je vous réitère encore à cet égard que je me

trouve aujourd'hui dans l'embarras pour l'envoi du tome 5 qui a été saisi, envoi qui a été fait contre ma volonté, puisque vous saviez et qu'il a été annoncé dans mes prospectus que les 6 derniers volumes paraîtraient *tout à la fois*. Je vous prie donc de suspendre l'envoi du 6e volume.

Je ne puis pas vous en vouloir de ce que vous ne prenez pas ma *Correspondance*, puisque vous êtes gêné par de nouvelles entraves. Cependant, je ne puis m'empêcher de vous observer qu'il est une fatalité bien singulière dans nos marchés. C'est que jamais vous n'avez pu m'aider dans le débit de mes ouvrages lorsque vous aviez un commerce très étendu, et j'ai payé chez vous aussi cher presque qu'à Paris et qu'à Londres. Oui, Monsieur, à Londres. Cela vous surprendra. Les 2 volumes 3 et 4 de ma *Bibliothèque* ne m'auraient pas coûté ici cent louis, papier et impression, et je les trouve portés sur votre mémoire à 1 930 l. La feuille d'impression me coûte à 1 000 exemplaires 26 shellings [sic], et le papier superbe 13 shellings. Si je vous fais ces remarques, c'est afin de vous engager à avoir patience, comme je l'ai moi-même, puisque payant très cher l'impression et le port surtout, je me trouve en définitif gagner infiniment peu.

Ci-jointe je vous envoie la fin du numéro 1er, 2e volume. Vous continuerez donc encore ce volume jusqu'en décembre, après quoi je ferai continuer dans un autre endroit.

Vous me marquez que vous avez expédié 500 exemplaires numéro [1] et 2 à Desauges – mais le tirant à 1 500. Je vous prie de me dire ce que vous avez fait du restant et *de m'envoyer un précis des noms des libraires, et de la quantité des envois*, car probablement vous en avez fait d'autres.

En laissant à présent les affaires de côté, je me rappelle toujours à votre amitié et au souvenir de [vos?] dames. Je n'entends plus parler de M. Linguet. On m'assure qu'il est allé dans le pays de Galles. J'ai vu ces jours-ci M. du Roveray qui doit repartir pour l'Irlande, où il m'assure que tout va bien. Mes civilités à M. Bosset. Je suis très sincèrement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

Si Desauges ne payait pas les effets, il faudrait les présenter en définitif chez mon correspondant M. Larrivée.

BRS132. Brissot à Ostervald

Londres, 18 septembre 1783

Ci-joint, Monsieur, le catalogue des morceaux qui doivent composer les derniers volumes de la *Bibliothèque criminelle*. Je les ai expédiés à ma belle-mère, à Mme Dupont à Boulogne-sur-mer par une occasion du 6 septembre. Je l'ai priée de les bien emballer dans une boîte sans les déranger, de l'adresser par la diligence ainsi à *M. Junet etc. pour faire passer à M. Du Peyrou à Neuchâtel*. J'ai pris cette voie pour cause que vous devinez, et j'écris à M. Du P., afin qu'il vous remette la boîte aussitôt qu'elle sera arrivée, et vous lui remettrez les frais. Prenez bien garde en ouvrant la boîte et en défaisant les paquets afin que rien ne soit confondu ou égaré. Il y a eu deux morceaux, entre autres le 2^e qui a été dérangé. Cependant vous le remettrez aisément à sa place. Quant à l'impression, lisez, je vous prie, les 3 remarques qui accompagnent le catalogue ci-joint. Je serai forcé à faire un volume de plus pour terminer et vous aurez cette fin avant l'expiration de cette année. Je vous conjure de mettre la dernière diligence à cette collection afin qu'elle soit promptement vendue et que vos frais vous rentrent. Vous me plaindrez, sans doute, quand je vous dirai que j'en suis au même état avec Desauges. A propos de lui, je vous ai donné pour 1 000 livres de billets sur lui. Je vous recommande, s'il ne les paye pas, de les faire présenter chez M. Larrivée, mon correspondant à Paris, qui les paiera ainsi que je vous l'ai déjà marqué. Je ne serai pas au surplus sa dupe longtemps pour cette affaire. Aussitôt que les arrangements pour mon lycée vont être terminés, je vais m'en occuper. Je vous envoie ci-joint le prospectus de cette entreprise. En le lisant, vous verrez qu'elle me met à même d'ouvrir ici un grand débouché aux livres français et je veux étendre la littérature française dans les 3 royaumes. Ce prospectus ne paraîtra que le mois prochain. La maison où est le lycée s'ouvrira, est presque arrêtée. Cette entreprise demande des fonds assez considérables. Je n'ai rien à désirer de ce côté et j'espère pousser loin cette affaire. Je n'abandonne pas cependant notre *Correspondance*, puisque vous recevrez ces jours-ci le 2^e numéro. Mais n'en envoyez plus, *excepté en Suisse ou dans votre voisinage*, par numéros détachés, parce que les 12 numéros feront 2 volumes à la fin de l'année que je compte bien vendre. Vous êtes en dette avec moi pour les lettres, car il y a longtemps que je vous ai écrit. Je compte sur vous dans le temps pour répandre en Suisse le prospectus, mais alors je vous enverrai le prospectus corrigé et mes arrangements définitifs. Adieu, mon cher Monsieur, je présente mes hommages à vos dames et mes amitiés à M. Bosset.

Voulez-vous bien communiquer le prospectus à M. Du Peyrou mais pas à d'autres personnes?

Note que je prie M. Bosset de faire passer sur-le-champ à Mme Clavière.

M. Walter libraire m'a dit que Mme Pennington venait de mourir dans le Yorkshire dans les plus grandes ferveurs de la religion des méthodistes. Sa vie qu'elle annonce n'a point été publiée. Mais indépendamment de son *Avis à ses filles*, il y a d'elle 4 volumes de lettres sur différents sujets.

BRS133. Brissot à Ostervald

Londres, 30 septembre 1783

Je réponds, Monsieur, à votre lettre du 9 courant. L'article du roman d'*Adélaïde* m'afflige. Vous devez bien penser que je ne suis pour rien dans tout cela. M. Mentelle a trop d'affaires. Desauges recule tant qu'il peut. Voilà ce que je vois. Il a l'ouvrage, il l'a vendu. C'est à lui à payer. J'écris encore aujourd'hui à M. Mentelle et à ce libraire. Je prie M. Mentelle de ne pas le quitter qu'il n'ait ses traites et de vous les envoyer. Il est juste que vous compreniez l'intérêt dans cette somme. Je me suis chargé personnellement du *Mizrim*. Fais-je difficulté de vous le payer?

D'après ce que vous me marquez, il est inutile que je continue à faire imprimer chez vous la *Correspondance*. J'ai pris d'autres arrangements pour cet ouvrage et si vous n'avez pas commencé le 2e volume, ne l'imprimez pas. Je charge mon ami Blot de Lyon de toute cette affaire. Je l'autorise à retirer de chez vous tous les exemplaires que vous avez. Il vous indiquera les moyens de lui faire passer tous ceux qui vous restent, sans qu'ils courent aucun danger. Je vous prierai de lui donner aussi la liste de vos souscriptions, afin qu'on les remplisse. Mais je vous prie de me faire un compte particulier de tout ce que vous a coûté cet ouvrage depuis le prospectus. Il faudra aussi, si par hasard vous en avez fait des expéditions, donner les adresses, afin que l'on continue les volumes suivants.

Je viens à la *Bibliothèque*. Ma précédente vous aura instruit que j'ai envoyé en France assez de matière pour 14 à 1 500 pages. J'ai réfléchi pour savoir si, d'après votre remarque qu'on ne pouvait plus faire rien entrer en France sans acquit-à-caution pour les chambres syndicales, je continuerais chez vous l'impression de cette collection. J'ai vu que ne contenant rien qui puisse la faire prohiber, son entrée en France ne souffrirait pas de difficultés et que d'ailleurs il serait désagréable de l'imprimer avec deux caractères différents. Je vous prie donc de la continuer et le plus promptement possible afin de la finir. Vous garderez chez vous tous les volumes depuis le 6e inclusivement jusqu'au dernier. Je calcule que tout peut être fini pour avril ou mai prochain. J'espère être à Neuchâtel en juin. Je terminerai le compte de cet ouvrage, j'en ferai faire l'expédition sous mes yeux et nous solderons. D'ici à ce temps, je vous ferai des remises le plus que mes affaires me permettront. Mais j'espère que vous aurez assez de condescendance pour ne me pas gêner, étant sûr de vos rentrées, soit par le fond même de l'ouvrage, soit par l'honnêteté de celui qui vous écrit. Ma belle-mère doit vous avoir expédié à l'adresse de M. Junet pour M. Du Peyrou la boîte de matériaux. Accusez-m'en la réception aussitôt que vous l'aurez. Comme ces volumes tiendront une place dans vos magasins, je vous tiendrai compte des frais d'emmagasinage.

Aussitôt la présente reçue, je vous prie d'écrire à mon ami Blot à Lyon qu'il peut faire commencer l'impression du 2e volume. Il faudra en même temps lui envoyer un échantillon de votre impression et papier, afin que le deuxième volume puisse être à peu près conforme. N'oubliez pas cet article.

M. Mallet a donc changé le titre de son journal. C'est probablement d'après une lettre que lui aura écrite Linguet qui était fâché de le voir prendre son titre. J'ai reçu de ses mémoires les numéros 40-41-42-43. Je suppose que c'est par votre canal. On m'a dit qu'il avait dans son dernier numéro publié une réfutation d'un ouvrage que j'ai vu ici intitulé *Le Philadelphien*. Je serais bien curieux de la voir. Voulez-vous, si elle n'est pas trop grosse, l'envoyer à Paris à M. Mentelle sous le couvert suivant 1° à M. De Ville, premier secrétaire de M. le Comte de Vergennes à Versailles, 2° à M. le Comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'état à Versailles. Vous savez l'adresse de M. Mentelle; je ne vous la donne pas. Sur le livre vous mettrez 'pour M. de Warville'.

M. Linguet est toujours à Londres mais je ne le vois pas et je ne sais pas s'il continue ses *Annales*. Je crois qu'il vient encore de changer de demeure.

Je vous prie de me dire, s'il est possible, comment vous pourrez faire parvenir vos ouvrages en France. Vous avez reçu sans doute ma lettre et mon nouveau prospectus. Je vous prie d'assurer toutes ces dames de mon respect et M. Bosset de mon amitié. Je suis avec un attachement véritable, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

P. S. Je vous prie d'adresser votre réponse à M. Dupont à Boulogne, parce que je change de demeure sous quinzaine. Je vous donnerai ma nouvelle adresse. Quand vous m'écrivez en Angleterre, ne mettez jamais d'enveloppe. Chaque lettre me coûte 40 sous.

BRS134. Brissot à Ostervald

Londres, 7 octobre 1783

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 21 septembre, qui m'a fort chagriné. Je ne m'attendais pas à ce nouveau tour de Desauges. Vous ne le croirez pas. Il ne m'a pas donné un seul sou des 5 premiers volumes de la *Bibliothèque* et du *Traité de la vérité*. Il profite de mon absence. Il ne veut point donner de compte. Je suis désespéré. J'ai chargé mon correspondant d'exiger ce compte ou de l'y forcer et de retirer tous mes ouvrages de ses mains. Si M. Larrivée n'a pas accepté ces traites, c'est que dans la vérité il n'en avait point d'avis. J'avais négligé de lui en écrire, croyant que Desauges accepterait mes traites. N'importe: je cherche les moyens de parer à tout cela car enfin il ne faut pas que je sois aussi impudemment volé. S'il ne veut pas traiter à l'amiable, j'ai une voie certaine pour lui faire rendre gorge. Les occupations que m'a données l'établissement de mon lycée du côté de Paris m'ont entièrement absorbé. L'affaire est à présent réglée et en bon train, et je vais m'occuper de la vente de mes ouvrages. En attendant que sur les rentrées je puisse vous rembourser de vos avances, je vous envoie deux petites traites ici sur M. Virchaux de Hambourg. Sous un mois je verrai comment tirer encore à votre ordre afin de vous dédommager. Prenez patience comme je suis obligé de le faire. Je suis bien plus à plaindre mais cela ne durera pas et vous serez satisfait.

J'ai chargé une personne de mes amis, qui doit se rendre sous 15 jours à Neuchâtel, de vous parler de moi, de mes projets, de l'espèce d'utilité dont je pourrai vous être par la suite. Remettez-lui, je vous prie, en partant, le compte de mes *Correspondance* et de toutes les expéditions que vous avez faites à Desauges de ma *Bibliothèque*, de ma *Vérité*, et 2° des autres expéditions que vous avez pu faire pour mon compte. Remettez aussi à la même personne un exemplaire de chaque nouveauté que vous avez imprimée. On verra celles qui se pourront vendre ici et d'ailleurs, je les prendrai pour moi. Remettez-lui toute la suite des Mallets depuis 49. Je n'ai pas besoin et je ne puis pas vous nommer la personne. Elle se déclinera elle-même. Je n'ai pas lu le livre *Errors of Nature*. Les journaux l'ont fort maltraité. Voulez-vous bien faire passer la lettre ci-jointe à M. Du Peyrou? Je vous prie aussi de me renvoyer les effets protestés et d'en passer les frais à mon compte. (1)

BRS135. Brissot à Ostervald

Londres, 11 novembre 1783

Je répons, Monsieur, à votre lettre du 28 octobre. Je suis bien charmé que vous ayez reçu la boîte des manuscrits de la *Bibliothèque* et que vous l'ayez trouvée en ordre. Ne perdez pas un moment à les mettre sous presse, parce que sous 2 ou 3 mois au plus tard, vous aurez le dernier volume. Je calcule que vous pouvez finir cette besogne pour avril ou mai prochain. Je serai sûrement à Neuchâtel en juin ou juillet 1784, et nous terminerons tous nos comptes. Je vous remercie de votre intention de m'accorder du temps pour solder les frais de cet ouvrage. La demande que vous me faites de 12 à 1 500 livres pour les frais du papier me paraît juste, et en conséquence sous un mois ou je vous enverrai des effets aux époques que vous me fixez, ou je vous dirai de tirer sur moi. Vous verrez par là combien je suis disposé à me prêter à tout ce que l'équité et la reconnaissance exigent de moi à votre égard. Il est facile entre honnêtes gens de se concilier. Pourquoi y a-t-il des coquins? Pourquoi suis-je entre les mains de cet arabe Desauges? Il m'a enfin donné un compte par lequel il me demande un reliquat de 1 300 livres, lorsque je lui prouve qu'il me doit cette somme, outre toutes les *Bibliothèque* qu'il a à moi. Je répons à ce compte et je n'oublie pas votre *Adélaïde*; il faudra bien qu'il le paie. Il a d'autant plus mauvaise grâce de le refuser qu'il a dit à mon frère que j'ai à présent avec moi, qu'il en avait déjà vendu de quoi couvrir les frais. Encore une fois, patience. Vous n'y perdrez rien car certainement il paiera les intérêts.

Je romps définitivement avec lui. C'est pourquoi je vous prie de plus lui rien adresser pour moi. Quand il vous donnerait une adresse pour le 6e volume, ne le lui envoyez pas. Je suis surpris de lire dans votre lettre que vous lui avez écrit être prêt à expédier le 6e volume de la *Bibliothèque*. Vous n'avez donc ni reçu ni lu la lettre par laquelle je vous marquais de ne point envoyer ni le 5e ni le 6e volume de la *Bibliothèque*, parce que je voulais dans la dernière livraison fournir tous les volumes restants. Ne l'oubliez donc plus, je vous en conjure. *Gardez chez vous le 6e volume et tous les volumes que vous allez imprimer, jusqu'à ce que tout soit fini. J'aime mieux payer un loyer de magasin.* Si vous aviez suivi mes intentions pour le 5e tome, le malheur qu'il éprouve aujourd'hui ne lui serait pas arrivé car il est à la Chambre syndicale de Paris. Cependant je vous prie de m'envoyer 2 exemplaires du tome 5e et 6e et successivement des autres à fur et mesure qu'ils s'imprimeront, afin que je puisse faire la table raisonnée que j'ai promise. Envoyez-les-moi par des occasions. Vous en aurez une dont je vais vous parler et dont vous pourrez profiter. Quand vous en aurez pour Paris, envoyez-les à M. Larrivée, rue St. Nicaise.

Rappelez-vous et prenez note d'une chose essentielle. C'est *de ne plus mettre le nom de Desauges sur les titres des livres*. Vous pourrez faire d'une seule fois les titres de tous les volumes et lorsqu'il sera temps de les faire, prévenez-m'en, et je vous enverrai le titre à mettre. Enfin, pressez le tout de manière que je puisse moi-même, étant à Neuchâtel, faire faire toutes les expéditions. Plus tôt le livre sera fini, plus tôt vous serez payé. Jusqu'à présent, je n'en ai pas reçu 20 louis, tous les libraires refusant de payer jusqu'à ce que l'ouvrage soit complété.

Quant aux cahiers que vous avez de la *Correspondance*, tâchez de trouver un moyen de les faire passer à Lyon. Vous devez connaître quelque voie. Concertez-vous avec mon ami. Au surplus, j'en trouverai une si vous n'en avez pas car je compte finir les 2 volumes de cet ouvrage. Le 4e du 2e volume s'imprime ici.

Relativement à la proposition que vous me faites pour les effets sur Desauges refusés à l'acceptation par M. Larrivée, je ne demande pas mieux de faire ce que vous désirez. Mais les paiements considérables que j'ai à faire en janvier et février ne me permettent pas de vous accorder votre proposition pour le 1er effet de 250 livres payable au 30 janvier / 10 février. Je vous prie d'annuler celui-là, et en faisant présenter les trois autres à l'acceptation chez M. Larrivée, ils seront arrivés. Les voici.

au 20 février / 2 mars	150
au 1 ^{er} / 10 avril	300
au 5 / 5 juin	300

	750 livres

Je suis bien fâché de ce que vous me marquez pour les affaires de M. Virchaux car je suis embarqué avec lui. J'apprends qu'il a un nouvel associé qui relève toutes ses affaires, et je crois bien qu'il acceptera les deux traites.

Je suis occupé actuellement à examiner votre compte général. J'ai mes papiers. Je vois par ce compte et par vos lettres qu'à l'époque du 9 juin dernier, il vous restait 709 *Vérité* en magasin. Vous me marquiez que vous alliez les expédier à Desauges à l'exception de 50. Cependant Desauges n'accuse dans son compte du 13 octobre que 550 du premier envoi. Vous n'avez donc pas fait le 2^e envoi. Si vous ne l'avez pas fait, tant pis et tant mieux. Tant pis, parce que vous avez laissé passer le temps de la vente; tant mieux, parce qu'au moins cet article ne sera pas entre les mains de Desauges. C'est pourquoi si cet envoi n'est pas fait, ne le faites pas et attendez mes intentions. *Réponse, s'il vous plaît, prompte et précise sur cet article.*

2° Vous avez envoyé *Théorie, Vérité, Bibliothèque* etc. à M. Rosset de Lyon pour moi. Je vous prie de m'en envoyer une facture complète par votre prochaine.

3° M. le Marquis de Pelleport doit être sous peu, s'il ne l'est déjà, à Neuchâtel et doit revenir à Londres. Chargez-le de tous les articles que je vous ai demandés par mes précédentes, plus des tomes 5^e et 6^e de la *Bibliothèque* et des feuilles du 7^e imprimées, de quelques catalogues de vos livres et de tous les derniers ouvrages et brochures que vous avez imprimés. Dites, je vous en prie, à M. Du Peyrou qu'il aura ma *Correspondance franche* par la suite quoiqu'on ne l'imprime plus à Neuchâtel [sic]. Remettez la lettre ci-jointe à M de Pelleport ou à son épouse s'il n'était pas à Neuchâtel. Voici ma nouvelle adresse à Londres, *M. Brissot de Warville, n° 26 Newman Street, Oxford Street, London.*

Je tiens d'autant plus curieux d'avoir les derniers 700 de la *Vérité* que les 550 de Paris ont été cartonnés. (1)

BRS136. Brissot à Ostervald

Londres, 29 novembre 1783

Je réponds, Monsieur, à votre lettre du 13 courant. C'est toujours avec une nouvelle affliction que j'apprends tout ce que vous me marquez pour ce malheureux roman d'*Adélaïde*. Desauges, comme je vous l'ai marqué par ma dernière, vous en impose. Il me redoit [sic] 1 200 livres et il a en outre à me rendre tous les volumes de la *Bibliothèque* qu'il n'a pas vendus. J'écris encore à M. Mentelle afin qu'il termine cet article. Mon frère m'a assuré ici que ce libraire avait vendu et au-delà de quoi payer les frais d'impression de ce libraire [sic, lapsus pour livre ?]. J'ai prévenu votre conseil. Je lui ôte toute ma confiance, mais en attendant que j'en choisisse un autre, ce que je ne ferai qu'à mon voyage de juin prochain en France, regardez M. Larrivée à Paris comme mon unique correspondant. Je l'ai prévenu pour accepter les 3 traites sur Desauges et il m'a écrit qu'il les accepterait.

J'ai reçu par Virchaux la désagréable nouvelle qu'il n'avait pas accepté mes deux traites sur lui. Cela m'a d'autant plus étonné que je le crois très honnête et que je sais que ses affaires sont bien relevées. Je lui ai écrit sur les désagréments auxquels m'exposait son procédé, nullement fondé, puisqu'il me doit; et j'ai exigé qu'il acceptât ces traites aussitôt ma lettre reçue, si elles étaient encore à Hambourg, ou qu'il vous écrivît qu'il les accepterait. Je ne doute point qu'il ne le fasse.

Vous pouvez juger par ces deux affaires des désagréments que les pauvres auteurs éprouvent. En vérité, je commence bien à me fatiguer du métier. J'ai écrit à l'ami Blot. Je lui ai donné des moyens pour faire entrer à Lyon la *Correspondance* que vous avez imprimée. Sûrement il vous répondra sous peu.

J'étais occupé à lire les 4 derniers volumes du *Tableau de Paris* lorsque la lettre de M. Mercier m'est parvenue. J'ai retrouvé dans le 5e volume son *Philosophe du port au bled*, et j'ai été fâché de vous l'avoir envoyé pour être inséré dans ma *Bibliothèque* avec des réflexions préliminaires. Je ne l'avais placé dans ma collection que pour ne pas laisser perdre une petite pièce qui m'a paru précieuse. Mais elle occupe une bien meilleure place dans le *Tableau*. Ce serait un double emploi de la laisser dans la *Bibliothèque*. Ainsi si elle n'est pas encore imprimée, retirez-la avec les réflexions. Je placerai dans quelque autre endroit l'hommage que j'ai rendu bien sincèrement à cet excellent homme.

J'ai dîné aujourd'hui avec le rédacteur du *Courrier de l'Europe* qui a envoyé la lettre à la presse. Elle paraîtra demain dans le *Courrier*. J'ai promis à M. Delatour pour M. Mercier un exemplaire de son *Tableau de Paris*. Si vous en avez à Londres, faites-lui en donner un ou passer par une voie quelconque. Avec cette honnêteté M. Mercier est sûr de faire imprimer tout ce qu'il désire dans le *Courrier*. Il peut compter sur moi pour servir ses intérêts.

Le voyageur dont je vous ai parlé et que je vous ai prié de charger de mes livres, au moins de ceux que je vous ai demandés, est M. de Pelleport. Nous sommes ici dans une grande inquiétude sur son compte. Il n'a écrit à personne depuis le 7 et il devait être de retour vers le 15 ou le 20. Voulez-vous bien savoir chez M. Du Peyrou ce qu'il est devenu, et dans le cas où l'on n'en aurait pas de nouvelles, m'en instruire? Pardon de la peine, mais c'est un ami et vous aimez à obliger. Par la même occasion, je vous prie de présenter mes respects à Mesdames Du Peyrou, Clavière, M. Du Peyrou. Mille amitiés à M. Mercier. Tout à vous,

De Warville

BRS137. Brissot à Ostervald

Londres, 22 décembre 1783

Je ne balance point à répondre, Monsieur, à votre lettre du 9 courant pour vous tranquilliser. Je suis en vérité confondu d'apprendre que les 3 traites sur M. Larrivée ont été renvoyées faute d'acceptation. J'ai une lettre de lui où il me prévient qu'il les acceptera. Je ne conçois rien à cela. Vous devez bien penser que ce jeu ne m'amuse pas plus que vous. Voici comment j'explique cette affaire. Mon correspondant avait à payer pour mes différentes traites qu'il a acquittées, une à vous-même de 250 livres. Il avait d'un autre côté à recevoir pour moi sur une maison qui a manqué à Paris, et dans l'embarras et l'humeur peut-être que cette histoire lui a causé, il aura laissé s'en aller les traites de Desauges. Je vous prie de ne point regarder des traites sur M. Larrivée comme des chiffons. Il a payé cette année plus de 20 000 livres pour moi et il paie très régulièrement. Je suis loin de lui ôter ma confiance pour cette raison. Je suis seulement fâché que ce désagrément vous soit arrivé. Vous me demandez un acompte de 5 000 livres payable dans l'année courante. Voici ma réponse, elle vous satisfera, je l'espère. Je prends pour cette entreprise de la *Bibliothèque* le même associé que pour mon lycée de Londres. Il doit y verser des fonds. Sous 15 jours à 3 semaines nous arriverons aux traites à vous envoyer sur Paris et sur ici. Vous pouvez compter sur ce point et continuer en conséquence ma *Bibliothèque*, dont je vous enverrai incessamment les deux derniers volumes. Ils ont été retardés par mon *Tableau de la situation actuelle des Anglais dans l'Hindoustan et de l'Inde en général*, dont le 1er cahier s'imprime à présent. Je n'ai point encore vu M. Pelleport. Je vous remercie de ce que vous lui avez remis pour moi. Je vois que vous avez oublié de lui joindre deux exemplaires du tome 5. Profitez pour ces deux volumes de la première occasion. Si vous connaissez M. Perisse libraire au *Marché-Neuf* à Paris, je vous prie de me dire ce que vous en pensez. Ceci entre nous. Faites toujours présenter les effets à M. Virchaux. J'attends son compte ces jours-ci. Il me l'a promis. Je présente mes respects à ces dames et suis très parfaitement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,
Brissot de Warville

BRS138. Brissot à Ostervald

Londres, 26 décembre 1783

En attendant, Monsieur, que je tienne la parole que je vous ai donnée par ma dernière, ce qui sera dans le commencement du mois prochain, craignant que vous ne manquiez de matière pour poursuivre ma *Bibliothèque*, je vous indique par la présente ceux qui doivent suivre les matériaux que je vous ai envoyés. Il faut les tirer des numéros de ma *Correspondance* que vous avez et les intituler ainsi:

Fragments sur la législation criminelle tirés de la Correspondance etc.

Volume premier

n° 2 art. 4 - esprit monacal

n° 3 art. 2 - sorcière condamnée au carcan

ibid. art. 4 - législation criminelle d'Angleterre

ibid. art. 7 - accusé condamné sans preuve à Genève.

Du volume 2 je n'ai tiré que le morceau suivant du numéro 2 que je vous envoie, parce que vous ne l'avez pas comme les précédents.

On travaille à présent à copier au net les autres matériaux et je vous les enverrai de suite à fur et mesure par la poste; cela coûtera un peu plus mais vous les aurez plus promptement, et il est de votre intérêt et du mien que cette collection soit promptement finie. Je suis, en faisant à vos dames et à tous nos amis les compliments de la saison, comme on dit ici. Tout à vous

Brissot de Warville

Je n'ai point encore vu Pelleport.

BRS139. Brissot à Ostervald

Londres, 9 janvier 1784

Ci-joint, Monsieur, la note d'un envoi que je vous ai fait par M. Desforges d'Hurecourt intéressé dans mon entreprise. Il mettra à Paris où il va pour quinzaine, à la poste ce paquet, et je vous prie d'en imprimer tous les morceaux dans l'ordre où ils se suivent. Il faudra les faire précéder par les autres articles puis de la *Correspondance*, dont je joins ici le duplicata de la note.

Je termine ce mois-ci avec M. Desforges l'association pour la *Bibliothèque* et pour commencer, il doit vous envoyer de Paris pour mille écus d'effets.

J'ai à vous observer, Monsieur, qu'il ne faut ni donner ni vendre un seul volume de la *Bibliothèque* depuis le 5^e jusqu'au 11^e qui sera le dernier. Cela est de la plus grande importance pour moi. M. Pelleport m'a remis les volumes 5-6-7-8.

J'ai remis à M. Desforges les 4 volumes de lettres de Madame Pennington pour Madame Bosset Sandos. Ils seront confiés à M. Larrivée qui saisira la première occasion pour vous les faire passer. Je vous prie de me créditer à cet égard de 12 livres.

Mes respects à vos dames et mes amitiés Messieurs Mercier, de St. Robert et Bosset. Je suis sans cérémonie tout à vous.

Brissot de Warville

BRS140. Brissot à la STN

Londres, ce 3 février 1784

Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel

Je réponds à vos lettres des 8, 13, et 18 janvier dernier. Je vous prie d'abord d'être persuadés de toute la part que je prends au malheur qui vous arrive. Je voudrais de tout mon coeur pouvoir contribuer à vous en tirer, mais je commence moi-même un établissement très lourd. Je ne suis pas moins dupé que vous, puisque ceux mêmes qui me doivent me font des procès ou laissent protester mes traites. Je vous ai écrit, je vous ai fait dire par la personne qui m'a remis votre lettre du 8 que l'ami intéressé dans mon entreprise devait aussi s'associer pour ma *Bibliothèque* et vous envoyer des effets, et c'est la vérité. Peut-être l'aura-t-il fait au moment où je vous écris. Cependant votre dernière où je trouve la signature de vos administrateurs, me force de mettre des restrictions à mes offres et de vous expliquer ici ce que je ne comptais vous dire qu'en terminant mon compte général au mois de mai prochain. Ce n'est plus à M. Ostervald mais à la Société, à ses créanciers, à leurs administrateurs que je vais parler.

Après avoir successivement demandé par vos différentes lettres 1 500 livres, 3 000 livres, 6 000 livres pour finir ma *Bibliothèque*, vous me marquez par votre dernière du 18 janvier que vous êtes disposés à finir les 2 volumes restants, mais à condition que je vous paierai les avances et que vous serez assurés de la rentrée de celles à venir, ce qui signifie que comme vous avez avancé l'impression et le papier des 9 premiers volumes à présent imprimés, il faut que je vous les paie sur-le-champ.

Mais cette proposition choque trop la nature de nos conventions pour que j'y accède. Pour tous les livres que j'ai fait imprimer chez vous, il a été arrêté verbalement et par lettres que je vous donnerais des effets payables dans le courant de l'année à partir du jour de la livraison. Il est vrai que vous m'avez livré les 4 premiers volumes. Le 5e, je ne sais si c'est votre faute ou celle de Desauges qu'il est saisi. Les autres sont en votre possession. Vous me direz pourquoi ne les pressiez-vous pas? Vous en savez la cause. Nous sommes convenus que les 7 derniers volumes seraient délivrés au public d'une seule fois, et comme avant de commencer de les imprimer, je vous marquai que je n'avais pas encore reçu un sou de cet ouvrage, que les rentrées ne se feraient que lorsque l'ouvrage serait complet, vous me répondîtes que vous feriez les avances de l'impression, pourvu que je payasse en 1784 en effets de 6 à 7 mois pour le papier 1 500 livres à 2 000 livres. J'y consentis. J'ai vos lettres à présent. N'est-ce pas violer cette parole que de me venir demander ces avances sous prétexte que vos créanciers vous y forcent? Les créanciers ne pouvant avoir plus de droits que vous, ne peuvent aller au-delà de ce marché dont je demande l'exécution. Ainsi je ne refuse point de payer l'avance du papier. Je ne refuse pas davantage d'en venir à un compte général.

Vous m'avez envoyé un aperçu de ce compte général. Dans le *devoir* j'y trouve en tête un article de 483 livres que je vous ai dit 20 fois avoir été payé par Desauges. Car j'ai vu les effets acquittés dans ses mains. Il est d'autres petites erreurs dans cette colonne, mais les plus grandes se trouvent dans *l'avoir*.

1° J'ai des preuves que vous avez fourni à deux de vos correspondants seulement plus de *Bibliothèque criminelle* que vous ne m'en avez compté. Que doit-ce être pour vos autres correspondants auxquels vous avez dû fournir de même?

2° On m'assure très positivement que vous avez livré à Versailles seul 500 exemplaires de la *Vérité*. Vous ne m'en avez compté que 100.

3° Vous avez gardé 7 à 800 exemplaires de la *Vérité*, quoique je vous ai donné ordre de les expédier aussitôt que l'ouvrage serait imprimé. S'ils l'avaient été, ils seraient vendus. S'ils ne sont pas vendus, c'est de votre faute et d'autant plus de votre faute que, n'ayant pas expédié dans le temps, vous avez laissé fermer les portes et qu'il n'est plus possible d'entrer aujourd'hui. Il faut donc que vous me teniez compte de tout.

4° Vous me comptez mes livres au prix qu'il vous plaît sous prétexte que les Suisses n'aiment pas les payer cher. Mais je ne vous ai jamais prié de vendre au rabais mes ouvrages aux Suisses. Consultez toutes mes lettres et vous verrez que je ne me suis jamais écarté de ce double point-ci

1° que lorsque vous vendiez une certaine quantité de mes livres, je vous les passerais sur le pied que je les passais à Desauges, c'est-à-dire à raison de 40 sous le volume; mais lorsque vous en prendriez peu, ce serait à raison de 3 livres. J'ai insisté sur ce dernier prix pour ma *Bibliothèque*. Desauges me les paie ainsi.

D'après cela, Messieurs, il faut que vous me teniez compte de tous les livres que vous avez vendus pour moi, c'est-à-dire de ma *Théorie des lois criminelles*, de ma *Vérité* et de ma *Bibliothèque criminelle*.

A présent comment fixer la quantité des livres que vous avez vendus? Ce n'est pas d'après le mémoire que vous m'avez envoyé. Je ne connais qu'une voie. C'est que Messieurs les Directeurs administrateurs actuels de votre Société fassent sur vos registres

1° un relevé exact de toutes les impressions que vous avez faites pour moi depuis que nous sommes en affaires, c'est-à-dire depuis l'année 1780;

2° de tous les envois que vous avez faits de ces ouvrages à vos divers correspondants et ce relevé doit comprendre jusqu'à la plus petite de mes brochures;

3° de tout l'argent et effets que vous avez reçus de moi.

Le second point vous surprendra sans doute, mais à moi il me paraît très juste. De tous les temps vous avez imprimé *pour mon compte*. Vous n'avez donc dû imprimer que la quantité que je vous demandais. Si vous avez tiré au-delà, si vous avez vendu à vos correspondants, c'est très mal sans doute mais vous êtes obligés de réparer ce mal en me tenant compte de tout sur le pied que j'ai dit plus haut. Car enfin c'est mon bien que vous avez vendu. Je n'ignore point à cet égard la coutume et les principes des imprimeurs qui se mêlent du métier infâme de pirates libraires, mais comme je vous crois trop honnêtes pour vouloir entrer dans cette classe, je ne doute point que vous ne vous rendiez à ma proposition.

Ce double relevé fait sur vos registres depuis l'année 1780 jusqu'à ce jour doit être signé et certifié véritable par Messieurs vos administrateurs.

Je vous le déclare, Messieurs, je ne regarderai comme bon compte que celui qui sera appuyé de ce relevé de vos registres. Vous avez dû enregistrer jour par jour tout ce que vous avez envoyé. Or ce que vous avez envoyé de *Théorie*, de *Vérité*, de *Bibliothèque* etc. etc. m'appartenait et j'ai droit à le savoir.

La quantité de tous vos envois, une fois bien constatée, nous en réglerons la valeur sur le pied ci-dessus, et alors je ne refuserai point à solder mon compte lorsque l'impression de ma *Bibliothèque* sera achevée et lorsqu'elle me sera livrée.

M. Ostervald doit me connaître. Je n'aime pas les procès mais j'aime la justice. Il est de son intérêt ainsi que de celui de ses créanciers, d'éviter tout procès et de me donner ici la satisfaction que je demande. Il est encore de l'intérêt de tous que ma *Bibliothèque* se finisse. Actuellement la table des matières est faite; mais je n'enverrai point cette table non plus que le reste des matériaux que je n'aie une réponse décisive.

La Société sera étonnée de ce langage, mais qu'elle se mette à ma place. Je n'ai pas touché un sou de ma *Bibliothèque*. Je suis en procès avec Desauges, je suis volé en Allemagne, à Londres. Je crois que comme auteur j'ai déjà eu plus de désagréments que vous. Car enfin c'est ma propriété qu'on me vole de tous les côtés. Il est temps que cela finisse et je dois aussi prendre mes précautions.

Vous me marquez par votre dernière que vous avez remis à vos administrateurs toutes les traites que je vous ai fournies. Y avez-vous compris celles sur Desauges et sur Virchaux? Si vous l'avez fait, je compte assez sur votre honnêteté pour leur avoir dit que ces traites avaient été protestées et que je vous avais prévenu que je ne comptais pas les payer. Autres sont les traites que je vous ai fournies sur mon correspondant de Paris qui le seront toujours exactement. Mais en tirant sur Desauges et sur Virchaux, c'était dans l'intention de tirer d'eux quelque partie de l'argent qu'ils me doivent. Vous le saviez; ils ont refusé, l'un par mauvaise foi, l'autre par

détresse. Vous saviez qu'à leur refus, je ne pouvais remplacer le paiement, mes fonds étant destinés ailleurs. A quoi se réduit donc notre position?

A ces deux points-ci 1° finir ma *Bibliothèque* en vous envoyant de quoi payer le papier nécessaire; 2° faire notre compte et pour cet effet m'envoyer les relevés de registres ci-dessus mentionnés. Comme je suppose que cela tiendra du papier, faites-les copier fin et envoyez à M. Larrivée *rue St. Nicaise à Paris*. Je ne les recevrais pas à Londres à cause du coût énorme. Mais surtout *qu'ils soient certifiés véritables de la Société et des nouveaux administrateurs en cette forme: "Je reconnais que tous les envois cotés ci-dessus sont extraits des registres de la Société etc. et qu'il ne s'y trouve rien de plus relatif à l'impression, envoi et paiement des ouvrages de M. Brissot de Warville."*

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

BRS141. Brissot à la STN

Londres, 20 avril 1784

Messieurs

J'ai différé de répondre à votre lettre du 18 mars afin de vous marquer en même temps l'envoi que je vous faisais et dont vous trouverez la facture au dos. J'adresse cette petite boîte à M. Junet pour vous faire parvenir. Avant de répondre à votre lettre, je vais vous parler de cet envoi. Vous y trouverez tous les volumes qui vous manquent de la *Correspondance* et autant d'exemplaires des 3 premiers numéros de mon nouveau journal pour les 5 souscripteurs.

Le paquet des matériaux de la *Bibliothèque criminelle* contient trois articles nouveaux, 2 tables, la page qui vous manque de la *Correspondance* pour compléter cette collection. Il ne manque plus que le *discours servant de conclusion* que je fais à présent et que je vous expédierai par la poste sous quinzaine. Il ne contiendra qu'une feuille d'impression et il devra être placé avant les deux tables.

Il faudra que vous ayez la bonté de faire finir ces deux tables parce que j'ai été obligé de m'arrêter au 8e volume. La table des auteurs sera plus difficile à faire. Vous pourrez en faire une séparée pour les derniers volumes, ou bien l'encadrer dans la mienne. Je payerai ce qu'il faudra pour la peine de la personne que se chargera de la besogne. A présent que vous possédez toute la matière, vous pourrez arrêter le nombre des volumes qu'elle contiendra.

Quant aux titres, n'en tirer encore aucun, parce que je dois prendre des arrangements pour la vente de cet ouvrage, et que ces titres en dépendent.

Le morceau de M. Boucher d'Argis doit être incomplet parce que je n'ai cité de lui qu'un fragment. Imprimez-le tel que vous l'avez.

La nécessité de terminer cette affaire va me forcer à faire un voyage en France pour y prendre des arrangements pour la vente et l'entrée, et à Neuchâtel pour terminer avec vous tous nos comptes. Si cependant vous avez fait ceux que vous m'avez promis, vous pouvez toujours les adresser à Paris à M. Mentelle - sous le couvert de *M. De Ville premier secrétaire de M. de Vergennes*. Mettez une 2e enveloppe pour *M. de Vergennes* même. Je les examinerai à mon arrivée à Paris. Je compte y être dans le courant du mois prochain, et de là je ne tarderai pas à me rendre chez vous. D'ici à ce temps, je ne puis ni vous faire aucun paiement, ni prendre aucun arrangement. Vous êtes certainement trop justes pour insister sur les effets de Desauges et de Virchaux, ou sur leur paiement dans ce moment-ci qui me gênerait infiniment, parce que je les ai regardés comme annulés du moment qu'ils ont été protestés. Quant à ceux promis par M. Desforges, l'interruption occasionnée dans vos affaires d'une part, et de l'autre les tracasseries de Desauges l'ont empêché de verser les 5 à 6000 livres qu'il m'avait promises et de prendre part à cette entreprise. Je suis donc obligé de prendre un autre parti pour me débarrasser entièrement de la vente de cet ouvrage. En même temps que je l'exécute, je vous assurerai le paiement de ce qui vous restera dû, et tel sera l'objet de mon voyage. Dans deux mois, j'espère que tout cela sera fini; et je vous prie seulement en attendant de faire finir la *Bibliothèque* afin qu'elle soit prête à livrer. Mon entreprise actuelle me force à discontinuer la *Correspondance*. J'en serai donc entièrement pour vos frais. Ainsi vous pouvez disposer comme vous pourrez, pour vous en débarrasser, fût-ce au poids, de tout ce que vous avez, parce que je n'en puis faire aucun usage. Je suis avec un sincère attachement, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

P. S. Comme vous pouvez attendre après le feuillet 117 et 118 pour

l'impression du morceau Mely, je vous l'envoie avec la présente. Si vous me répondez quelques jours après l'avoir reçu, votre réponse pourra me trouver ici.

Facture de l'envoi fait à Messieurs de la Société typographique de Neuchâtel le 21 avril

5 exemplaires du numéro 6 du 1er volume de sa *Correspondance*

5 exemplaires numéros 1-2-3-4 du 2e volume de sa *Correspondance*

5 exemplaires numéros 1er-2-3 du *Tableau des arts et des sciences en Angleterre* pour les souscripteurs de la *Correspondance*

1 exemplaire des numéros dudit *Tableau* pour M. Mercier

5 lettres à envoyer aux 5 souscripteurs de la *Correspondance*, en les cachetant et en mettant l'adresse. Si M. Du Peyrou est du nombre, ne point lui envoyer ni lettre

ni les 3 numéros du *Tableau*, parce qu'il les a déjà.

Matériaux pour la *Bibliothèque criminelle*

Art. 1er Recherches pathologiques & sur l'empoisonnement

Art. 2 Le triomphe de la vérité

Art. 3 Jugement [sur] divers lois pénales

Art. 4 Table des matières etc.

Table des auteurs cités etc.

BRS142. Brissot à la STN

Paris, 31 mai 1784

Messieurs

J'ai reçu à Boulogne votre lettre du 11 courant. Je suis bien charmé d'apprendre que vous allez procéder à la continuation de la *Bibliothèque* et faire finir la table d'auteurs. Lorsque vous aurez reçu ma boîte, vous pourrez calculer d'après le manuscrit si vous pouvez faire un onzième volume. Le discours servant de conclusion n'aura qu'une feuille à peu près. Je vous serai obligé de me marquer le résultat. Ce discours vous sera envoyé sous quinzaine.

Je vous prie de remettre à M. Clavière mon compte général si comme il me le marque, il vient ici. Aussitôt que je l'aurai, je conclurai le marché de ma *Bibliothèque*, dont le premier article sera le payement de vos frais. Je vous ai déjà marqué ce qu'il y a à faire de la *Correspondance*. Ne le continuant pas, ce sont des maculatures. Je ne me suis réservé qu'une centaine d'exemplaires complets que j'ai; j'ai détruit le reste. Vous en pouvez faire de même. Mon séjour ici doit durer 6 semaines ou 2 mois. Je verrai après si je puis aller à Neuchâtel. Je vous prie de faire mes compliments à Messieurs Mercier et de St. Robert et suis avec toute la considération possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur

Brissot de Warville
rue St. Nicaise n° 11
chez M. Larrivée

Le cinquième volume de la *Bibliothèque* doit m'être rendu ces jours-ci et je suis sur le point de finir aussi mon procès avec Desauges.

RS143. Brissot à la STN

Paris, 10 juin 1784

Je vous envoie, Messieurs, le discours servant de conclusion. A présent vous avez tous les matériaux. C'est à vous de juger combien cela fera de volumes. J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

J'attends votre compte pour M. Clavière.

BRS144. Brissot à la STN

Paris, 23 juin 1784

Messieurs

M. Clavière m'a remis tous vos comptes. Je vais les examiner promptement et vous enverrai ensuite ma réponse.

Il est nécessaire que je vous détrompe ici sur une idée que vous avez communiquée à M. Clavière. C'est que vous ne croyez pas que mes premiers volumes me seront rendus par Desauges. Ils le seront. Nous devons terminer notre accord un de ces jours, en sorte que cette édition à 1 ou 200 exemplaires près est parfaitement complète.

J'ai parcouru le neuvième volume et vois effectivement que vous avez beaucoup de matière pour le dixième. S'il n'était qu'un peu plus gros, faites quelques feuilles de plus. Sinon, mettez de côté le morceau anglais du *Jugement d'un quaker*, ainsi que la brochure sur la médecine légale imprimée. En un mot, faites pour le mieux.

Je profite de cette occasion pour vous envoyer les titres de deux ouvrages qu'on désirerait vendre à la feuille afin de n'avoir aucune difficulté. Ils sont complets. Je les ai vus et en suis très content.

S'il vous est venu quelques souscripteurs pour mon journal, veuillez m'en faire parvenir les noms. Si les 5 de la *Correspondance* continuent, je le leur enverrai par la poste.

Je suis avec toute la considération possible, Messieurs,
Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville
n° 11 Rue St. Nicaise

Voyages en Amérique, en Afrique, en Asie faits en 1779, 1780, 1781, traduits de l'anglais de M. Mackintosh, accompagnés de notes par l'éditeur. 2 volumes in 8° de 3 à 400 pages - ouvrage entièrement neuf et non encore traduit.

Lettres politiques et philosophiques sur l'histoire de l'Angleterre, contenant le tableau historique de son gouvernement, de ses révolutions depuis son origine jusqu'à la paix de 1783 en partie traduites de l'anglais et en partie composées d'après l'histoire de Mme Macaulay et les histoires les plus récentes.

3 volumes in 8° de 300 à 400 pages.

BRS145. La STN à Brissot

Du 19e septembre 1784

D'après l'avis que M. Larrivée a bien voulu nous donner, nous croyons pouvoir aujourd'hui vous féliciter sur votre prompte et honorable sortie d'un lieu dont le séjour est aussi désagréable que la sortie difficile. Soyez persuadé, Monsieur, de la part sincère que nous avons pris à votre malheur aussi bien qu'à l'événement qui le termine. Rendu à la société et à vos affaires, nous espérons, Monsieur, que vous ne tarderez pas à vous occuper de celles qui ont lieu entre nous et puisque M. Larrivée satisfait, dit-il, à vos engagements, lui donner l'ordre de nous faire la remise que vos lettres nous ont tant de fois promise. Nous vous prions de ne pas différer l'examen de notre compte que M. Clavière vous remit il y a trois mois. Enfin nous attendons vos ordres pour l'impression du 10e volume de la *Bibliothèque*, désirant fort de recevoir de vos nouvelles directement.

BRS146. Brissot à la STN

Paris, ce 4 octobre 1784

Messieurs

Je vous remercie infiniment de la part que vous avez prise à mon malheur et à sa fin. Il n'y a que quelques jours qu'on m'a rendu tous mes papiers qui m'avaient été enlevés, et du nombre desquels étaient nos comptes. Voilà ce qui m'a empêché de les réexaminer et de vous rendre ma réponse. Dans ce moment-ci, je finis des affaires très pressées à Paris, mais comme je regarde la vôtre du nombre, je vous enverrai certainement ma réponse définitive cette semaine. En attendant, je vous prie de finir le dixième volume. Il est de notre intérêt commun que cette collection soit finie. Le temps de la vente approche, et de quelque manière que soient nos arrangements, il faut ne pas la manquer.

Je termine dans ce moment tous mes comptes avec M. Larrivée. Je ne puis vous accorder ce que vous me demandez pour les traites en question. Il vaut bien mieux envelopper cela dans notre solde général qui ne peut pas être long. La foule de malheurs que j'ai éprouvés depuis quelque temps, la certitude que vous devez avoir de mon honnêteté doit vous engager à passer sur ce point, et j'y compte en pensant à la vôtre.

Si vous n'avez pas fini le dixième volume, je vous prie d'y insérer la lettre ci-jointe.

Je suis avec toute la reconnaissance possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

BRS147. La STN à Brissot

Du 14 octobre 1784

Nous sommes honorés de votre lettre du 4 courant qui nous en annonçait une suivante relative au compte général que nous vous envoyâmes en juin passé pour M. Clavière. Il y a pu juger lui-même de l'exactitude avec laquelle ce relevé s'est fait sur le solde de compte montant à 12 301 livres 9 sous.

Nous déduisons pour le billet de Desauges qu'il vient de payer 166 livres

.....
12 135-9

Nous disons douze mille cent trente cinq livres, neuf sols que vous nous restez devoir. Dès que nous aurons votre acceptation et les remises que nous vous avons demandées, nous travaillerons incessamment au 10e volume de la *Bibliothèque* et l'aurons bientôt achevé. Cette seconde condition, dont nous ne pouvons nous départir, n'influe en rien sur l'estime que nous a inspirée, depuis que nous vous connaissons, l'honnêteté de votre caractère. Soyez-en persuadé ainsi que de la considération, etc.

BRS148. Brissot à la STN

Boulogne-sur-mer, ce 22 octobre 1784

Messieurs

Je profite du premier moment de repos que je goûte enfin à Boulogne pour éclaircir nos comptes. Je les ai examinés avec la plus mûre attention. Ils ne répondent pas entièrement à ce que je vous ai demandé par ma lettre détaillée du 3 février 1784. Ils ne dissipent pas tous mes doutes; car par exemple en rendant d'ailleurs justice à l'exactitude de vos comptes, que dois-je en penser, quand je vois annoncer dans vos anciens et nouveaux catalogues de fonds que je tiens en main, les huit brochures imprimées pour mon compte dont jamais vous ne m'avez payé un sou et dont je vous ai payé l'impression. Mais je mets cet article et les autres de côté; je veux finir; je veux dire un adieu solennel aux spéculations typographiques et renoncer à une carrière où je me suis engagé trop imprudemment. Je connaissais trop peu le monde et surtout le monde auquel j'avais affaire. J'ai été trompé, joué partout. Il n'est pas heureusement trop tard et je veux m'en retirer. Votre compte est un des derniers et le seul bien considérable en ce genre que j'ai à finir. Il ne tiendra pas à moi qu'il ne soit promptement terminé. Vous aviez une idée véritable de ma position quand vous m'avez cru trop faible pour pousser cette entreprise. J'ai cru que le commencement soutiendrait et alimenterait la fin. Mais on veut jouer de tout à la fois et j'ai été écrasé. Nous touchons au terme. Je puis me libérer et même voir une espèce de gain assez avantageux si vous prêtez l'oreille aux arrangements dont je vous joins ici le détail. Pénétrez-vous bien avant de les lire de deux points: d'abord de mon honnêteté qui m'engagera jusqu'à la fin de la vie à acquitter mes engagements, quels qu'ils soient, et ensuite de ma situation actuelle. Vous connaissez mes malheurs; mais les plus douloureux, parce qu'ils se prolongent dans l'avenir, vous sont inconnus. Mon embastillement m'a ruiné. Il faut renoncer à mon établissement. Cet abandon me coûte plus de 20 000 livres, entraîne un procès considérable. Enfin, Messieurs, je serais entièrement anéanti sans la main secourable d'un ami qui me soutient dans ma chute. Je dois à cette générosité peu commune plus de 10 000 livres qui m'étaient nécessaires pour me sauver et soutenir mon journal, le seul débris qui me reste de mon naufrage. Vous devez bien penser que dans une situation aussi précaire, je ne puis plus former d'engagement; d'abord parce que je ne veux former aucun que je ne puisse acquitter, et deuxièmement parce qu'il est temps que je cesse d'abuser de la générosité de mes amis et d'épuiser leur bourse pour alimenter uniquement mon malheur. Tout cela n'est pas consolant pour vous, je le sais; de l'argent vaudrait mieux pour votre situation personnelle que l'histoire de mes infortunes. Mais que puis-je faire lorsque je n'en ai point? Vous offrir mes possessions, puisque vous êtes à portée de les faire valoir, et même de gagner en les faisant valoir. C'est dans cet esprit que j'ai imaginé les propositions ci-jointes. Vous pourrez les modifier, y ajouter, y diminuer. Soyez bien persuadé que je me prêterai à tout ce qui conviendra à vos intérêts et à tout ce qui pourra accélérer notre règlement. Si vous avez d'autres propositions à faire, écrivez-les-moi. Votre délicatesse m'est trop connue pour que je ne compte pas sur les procédés amicaux. A un créancier dur, je dirais: toute la rigueur possible ne vous fera pas gagner un pouce, elle vous en fera même perdre. A vous je dirai: par la douceur et la conciliation vous serez payés et vous pouvez même sauver quelques ressources à un ami malheureux que vous avez estimé, et je suis bien convaincu que ce motif seul vous engagera à me donner une réponse satisfaisante. Je vous prie de ne pas la différer parce que je fais toutes les démarches pour faire entrer ma *Bibliothèque* en France et que j'ai à peu près la certitude de cette faveur. Je vous prie même en conséquence d'adresser sur-le-champ par la diligence de Besançon à Monsieur Lenoir, lieutenant général de police à Paris, deux exemplaires brochés des tomes 6-7-8-9 et 10, s'il est imprimé; s'il ne l'est pas, vous l'enverrez aussitôt qu'il le sera. A propos de ce volume 10 je pense bien que vous l'aurez imprimé afin qu'on puisse mettre cet hiver cette collection en vente. Mettez sur les titres avec le nom de Desauges celui de Belin libraire rue St. Jacques. Vous me donnerez avis de l'envoi fait à Monsieur Lenoir.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

Déductions à faire sur le mémoire de la Société typographique de Neuchâtel du 5 juin 1784

1°. Attendu les retards de mes paiements et en considération du bon traitement que j'espère de la Société, je passe toutes les impressions à 10 deniers la feuille. Elles auraient dû être faites au moins à 8 deniers la feuille, c'est-à-dire un cinquième de moins, puisqu'on m'assure que le *Tableau de Paris* a été imprimé à raison de 6 deniers la feuille. Or le mémoire général de mes impressions monte à 17 096 livres 16 sous, dont le cinquième est de 3 419 livres 19 sous que j'aurais pu demander comme déduction.

2°. En 1782 on renvoya de Paris à la Société par ordre de la police une balle de *Théorie* contenant 400 et tant d'exemplaires. De mon ordre elle fut aussitôt réexpédiée pour Paris. Desauges n'y en trouva à l'ouverture que 333 dont il m'a tenu compte. Que sont devenus les 67 de déficit? Il est très probable que l'on n'en expédia que 300 et tant de Neuchâtel puisque la caisse arriva à Versailles sans accident. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que je me souviens d'avoir fait expédier, moi étant présent à Neuchâtel, 40 exemplaires de cette balle à Rosset. La Société me les compte comme fournis sur les 200 qu'elle a gardés pour son compte. C'est une erreur. En me tenant compte de ces 40 exemplaires vendus par la Société, je perds encore 37 exemplaires pour aller jusqu'à 67, ce qui fait à 3 livres 10 sous, 129 livres 10 sous. Mais encore une fois pour terminer je consens à supporter cette perte. Il en est de même des 15 envoyés à Montbéliard. Je ne me rappelle pas avoir donné ordre d'en envoyer plus de 3 ou 4 au Grand Duc et à sa suite.

La Société doit donc me tenir compte pour 40 *Théorie* vendues par elle, qui complètent les 400 et remplacent l'article de Rosset qui m'appartient, de

140 livres

3°. Dans le mémoire de ses impressions, la Société me porte le tome 5e de la *Bibliothèque* à 1 477 livres 15 sous 10 deniers tandis que dans 3 mémoires précédents qu'elle m'a envoyés, elle ne porte cet article qu'à 1 425 livres 16 sous 5 deniers, ce qui fait une différence de 51 livres 19 sous 2 deniers. C'est sans doute une erreur, et pour la rectifier je porte cette différence-ci

51-19-2

4°. Je réserve d'éclaircir à mon prochain voyage à Paris si Desauges a eu 3 billets protestés en 1782. Je crois qu'il n'y en avait que 2, mais je ne l'affirme pas.

5°. Dans le compte que j'ai terminé dernièrement avec Desauges, je lui ai passé comme acquittée la traite de 166 livres du 1er janvier 1784, que la Société dit avoir été protestée. Il est bien étonnant qu'il ne m'en ait point parlé. D'après l'assertion positive de la Société, je suspends cet article sauf à elle à m'en tenir compte si cette traite a depuis été payée, ce que je vais éclaircir.

6°. La Société doit m'allouer encore 483 livres pour deux effets de Desauges, que j'ai donnés à Monsieur Bosset le 26 juin 1780 suivant sa reconnaissance que j'ai en main. *J'ai vu* ces effets acquittés entre les mains de Desauges. S'ils ne l'étaient pas, la Société devrait les avoir dans son portefeuille-ci

483

7°. La Société porte dans son mémoire (rencontre de la *Vérité*) 100 *Vérité* fournies à Virchaux. Ce dernier n'a jamais voulu m'en tenir compte. Il m'a écrit qu'il en comptait avec la Société ainsi que des *Bibliothèque* et comme elle se charge de ces dernières, il est naturel qu'elle se charge aussi des *Vérité*. Virchaux continuant son commerce, 100 à 1 livre 16 sous font

Total des déductions	835-19-2
La solde du mémoire général est portée à	12 301- 9-0
Reste donc, les déductions soustraites	11 464-10-10

Propositions faites par moi à la Société typographique de Neuchâtel pour payer cette somme.

1°. La Société dit avoir dans ses magasins 529 *Vérité*. J'avais donné ordre, lors de l'impression, d'expédier toute l'édition en France. Je l'aurais placée parce que je demeurais alors à Paris et que j'avais des correspondances. Si ces 529 sont encore en magasin, c'est de la faute de la Société. Je ne puis plus m'en charger, n'ayant pas de demeure fixe et rompant toutes mes liaisons typographiques. Entre ses mains d'ailleurs ces 529 s'écouleront insensiblement, surtout au moyen d'un volume faisant suite à cet ouvrage que je compte publier dans peu. Alors le deuxième fera rechercher le premier, et il y aura de l'avantage à en avoir. Il est donc de l'intérêt de la Société de les garder. 529 exemplaires à 1 livre 15 sous font

925 livres

2°. La Société prend de chaque tome de la *Bibliothèque* 150 exemplaires. Les 150 des 10 tomes font 1 500. Sur ces 1 500 elle en a vendu 494 - reste à 100 livres à 1 livre 15 sous faisant

1 766-10

N. B. Si je passe l'exemplaire à 1 livre 15 sous, c'est parce que la Société en prendra une grande partie, car Desauges me les paye 2 livres 10 sous.

3°. J'offre à la Société une centaine de *Théorie*, les seules qui restent à vendre puisqu'on lui en demande et qu'elle n'en a plus. Desauges les vend 7-10-6 pour le libraire. A raison de ce qu'on en prendra une centaine, je les passerai à 5-10-0 au lieu de 6 livres. 100 font

560

4°. J'ai en ma disposition l'édition du Précis de l'histoire d'Angleterre in 12 de 22 feuilles environ, jolie impression avec 2 cartes de M. Mentelle. Belin est chargé de la vente. Cet ouvrage est traduit de l'anglais et destiné pour l'éducation. Il a eu beaucoup de succès. Il se vend 40 sous, 36 au libraire. Je le passerai à 30 sous. 300 à 30 sous font

450

Si la Société le désire, on lui en fera passer auparavant un exemplaire.

5°. J'ai en ma possession et je puis céder à la Société une douzaine de souscriptions au bel atlas de M. Mentelle dont il y a déjà 4 livraisons de plus de 50 cartes. Cet atlas est dressé en 2 parties:

1° cartes dont le prix est de	130 livres
2° plans de villes	60
	190
Je ferai sur chacun une remise de	30
	160

En sorte que sur la douzaine d'exemplaires la Société fait déjà un premier gain de 360 livres. Observez que le prix de cet atlas doit augmenter, comme il l'a déjà fait, et sera porté au-delà de 200 livres. La Société profitera du bénéfice si elle accepte le marché avant l'augmentation. Dans ce cas je lui enverrai 12 quittances signées Mentelle pour les placer où bon lui semblerait.

	Ces 12 atlas à 160 livres font	1 920

		5 621-10-0
Solde	11 464-10-10	
	5 621-10-00	

Reste	5 843-00-10	-----
		5 843

		11 464

360 exemplaires complets en 10 volumes de la *Bibliothèque* payeront cette dernière somme. J'y comprends même 26 exemplaires pour les 13 pour 12 car 334 exemplaires à 17-10-0 font

5 845 livres

La Société pourrait donc garder ces 360 exemplaires sur les 5 derniers volumes qu'elle a entre les mains et je lui ferais expédier 360 exemplaires des 5 premiers. Je le puis quoique la Société ait eu une idée contraire, car après avoir réglé ce mois-ci mes comptes avec Desauges, j'ai vu que j'avais tant dans ses magasins que chez Messieurs La Botière et Rosset. Plus de 900 exemplaires des 4 premiers tomes et le cinquième est intact. Il doit m'être rendu en y faisant 2 cartons. J'en ai la parole du ministre de la Librairie. Si la Société accepte ce parti, elle n'aurait à m'expédier des 5 derniers volumes que 690 exemplaires de chacun, car 150 d'une part et 360 de l'autre font

		510
	Et	690

	font	1 200
montant de l'impression de chaque tome		

Dans ce cas je lui ferais expédier aussitôt qu'elle le désirera ou remettre à la personne qu'elle m'indique, 360 exemplaires des 5 premiers volumes. En faisant cette expédition ou remise, la Société m'expédiera les 690 restants de chacun des 5 derniers volumes.

Il me semble que ce parti est le meilleur pour la Société puisque ayant une foule de débouchés dans le nord pour cet ouvrage, elle trouvera aisément à le placer puisque par là elle se trouvera tout d'un coup en possession et que nous solderons notre compte. Ce parti, ne vaut-il pas mieux que de lui donner des délégations ou des effets à long terme des libraires de Paris?

Si la Société le désirait, je pourrais encore lui céder 100 ou 200 exemplaires de mon *Tableau de l'Inde* 3 volumes in 8° avec cartes à 10 livres pour 15. Premier volume paraît et les 2 autres vont être publiés.

Je pourrais de même lui céder une partie des *Nouveaux Voyages de Mackintosh en Asie* qui vont être sous presse.

Aperçu des pertes que je fais et du gain conséquent qui revient à la Société en acceptant ces propositions

1°. En laissant l'impression à 10 deniers au lieu de 8, la perte est de		3 419
2°. Je vends mes volumes à Desauges 2-10-0, à la Société 1-15-0, différence 15 sous par tome et sur l'édition de 7-10-0, ce qui pour 15 exemplaires donne		3 825
3°. Sur la <i>Vérité</i> - même perte - 877 exemplaires pris par la Société. Perte		657-10-0
4°. Sur la <i>Théorie</i>		50
5°. Sur le <i>Précis de l'Angleterre</i>		90
sur l'atlas gain net	360 livres	
bénéfice futur	300 livres	660
	Total	8 701-10-0

BRS149. La STN à Brissot

Du 7 novembre 1784

Nous avons bien reçu en son temps l'honneur de votre lettre du 22e octobre dernier et ne pouvons qu'être touchés de la peinture que vous nous faites de l'état actuel de vos affaires, comme aussi de n'avoir que des vœux sincères à vous offrir pour qu'elles se rétablissent à votre satisfaction, les nôtres se trouvant telles que nous sommes obligés de solliciter le plus prompt paiement possible de ce que vous nous devez et depuis si longtemps. S'il est vrai, comme nous le croyons, que vos amis vous aient aidé dans ces circonstances, nous osons affirmer qu'il n'en est vraisemblablement aucun qui se soit mis ainsi à découvert vis-à-vis de vous pour une aussi forte somme. Cependant et malgré la position incommode où nous sommes aujourd'hui, nous voulons bien, et dans les mêmes principes, consentir à nous payer au moyen des livres que nous avons imprimés pour votre compte, mais non pas aux prix que vous nous les proposez. Vous êtes trop équitable, Monsieur, et nous en avons trop bien agi à votre égard pour exiger qu'après avoir attendu jusqu'à ce jour le remboursement de tant d'avances en papiers et en main-d'oeuvre, sur un mince bénéfice que les retards ont absorbé et au-delà, nous vous passions les 9 volumes imprimés de la *Bibliothèque* à L. 15-15 s., tandis que vous ne nous les payez que sur le pied de L. 8-18-4; et la *Théorie des lois*, qui ne vous coûte que L. 1-13-9, vous la mettez à L. 5-10, prix auquel nous ne pourrions jamais la vendre. Nous croyons donc qu'en traitant avec vous, comme nous l'avons fait avec tous les auteurs pour le compte desquels nous avons imprimé, lorsque nous nous sommes chargés d'exemplaires de leurs ouvrages en remboursement de nos avances, ce qui est votre cas, et qu'ils nous ont constamment cédés aux prix de fabrication, vous n'aurez point à vous plaindre de nos procédés à votre égard. Ainsi pour vous prouver que nous ne désirons rien de mieux que de nous arranger avec vous, Monsieur, nous prendrons pour commencer à nous remplir d'abord les 12 souscriptions pour l'atlas de M. Mentelle à L. 160 et des 300 *Précis de l'histoire d'Angleterre* à 30 s. l'exemplaire. De plus nous nous chargerons de vos trois autres ouvrages, savoir *De la vérité* 8°, *Théorie des lois* 8° 2 volumes, et *Bibliothèque des lois criminelles* des 9 premiers volumes à raison d'un sol la feuille, c'est tout ce que nous pouvons faire, même en perdant de gaieté de coeur et par l'effet de nos sentiments pour vous tant par le temps nécessaire pour l'écoulement de ces ouvrages que pour l'intérêt de nos avances. Mais cette ouverture de notre part suppose comme une condition absolument essentielle, et sans laquelle nous la retirons entièrement, qu'entre ce 7 et la fin de janvier prochain, pour le plus tard, vous nous procurez le retour de tous les exemplaires du 5e volume de la *Bibliothèque criminelle* qui, ayant été envoyés à Paris par vos ordres, ont été arrêtés à la Chambre syndicale et doivent s'y trouver encore. Nous sommes même fort surpris que vous ne nous en parlez point dans aucune de vos dernières lettres, après les assurances que Monsieur de Pelleport nous avait donné ici de votre part, touchant la facilité et la certitude d'obtenir cette restitution. Vous comprenez, Monsieur, qu'il nous est impossible de nous charger de cet ouvrage à moins qu'il ne soit complet. Nous vous prions de réfléchir sur le plan que nous vous proposons et qui nous paraît de nature à devoir être accepté de votre part, et de nous répondre là-dessus catégoriquement et le plus tôt possible, étant résolu de ne point laisser plus longtemps en souffrance.

Nous ne manquerons pas de vérifier les petites erreurs que vous relevez dans notre compte; nous vous créditerons comme juste de ce qui aurait été omis à votre profit et comme nous ne trouvons nulle part l'acquiescement des deux effets montant ensemble à 483, dont vous dites avoir en main l'acquiescement de feu M. Bosset du 26 juin 1780. Vous voudrez bien, monsieur, nous en faire passer une copie vidimée ou l'original si vous le trouvez bon, afin que nous puissions mettre cet article en règle et vous en donner crédit. Vous aurez vu par notre lettre du 14e octobre dernier que la traite de L. 166 du 1 janvier 1784 a été acquittée par le libraire Desauges et vous en êtes crédité. Quant à ce que vous nous faites l'honneur de nous dire au sujet de vos affaires avec le libraire Virchaux de Hambourg, comme nous ne lui avons envoyé des exemplaires de vos ouvrages que par vos ordres exprès, que cet homme est notoirement de mauvaise foi et qu'il est même notre débiteur direct, il nous devient impossible d'entrer pour quoi que ce soit dans ce qui peut vous concerner vis-à-vis de lui.

Le tome 10 de la *Bibliothèque* n'est pas encore imprimé, ne pouvant faire de nouvelles avances qu'en préalable nous ne soyons remboursés des anciennes. En supposant ce volume à 20 feuilles tiré à 1 200 à 10 d. la feuille, ce serait encore ajouter L. 1 000 à votre débit chez nous. Nous ne vous dissimulerons point que nous ne sommes

plus dans le cas de faire de tels frais, que tous nos soins actuels n'ont pour but que de nous faire payer des sommes qui nous sont dues par nos divers correspondants. Nous nous persuadons aisément qu'étant homme d'honneur, comme vous l'êtes, et considérant la manière généreuse et pleine de confiance dont nous en avons toujours usé envers vous, rien ne vous tiendra plus à coeur que de prendre au plus tôt les mesures les plus propres pour nous satisfaire.

Le lieu d'où votre dernière est datée semble annoncer que votre intention n'est pas d'y faire un long séjour. Ainsi nous ne pouvons vous adresser notre réponse qu'à Paris sous couvert de M. Larrivée votre ami qui saura sans doute les moyens de vous la faire parvenir avec diligence. Il paraîtrait même que votre dessein serait de passer de Boulogne en Angleterre. Cependant certains avis nous feraient penser que vous êtes dans l'intention de vous fixer désormais à Paris; nous souhaitons sincèrement que vous preniez le parti qui vous sera le plus avantageux.

Mais afin de vous donner une idée plus claire de la manière dont nous serions disposés à nous rembourser de nos avances, par le moyen de vos ouvrages ou d'autres objets, vous trouverez ici une note de ce que nous prendrons de vous comme un acompte de notre créance et il vous paraîtra sans doute que nous sommes très coulants à votre égard. Nous insisterons donc encore sur la nécessité d'une prompte et nette réponse.

La STN prendra de M. B. de Warville à compte de qu'il lui doit.

12 souscriptions de <i>l'Atlas</i> de M. Mallet [<i>sic</i>] à 160 L.	L. 1 920-0-0
exemplaires 529 de la <i>Vérité</i> à 23 1/4 feuilles qui en font feuilles 12 299 1/2 à 1 s.	614-19-6
100 <i>Théorie des lois</i> 8° 2 volumes à 40 1/2 4 050 à 1 s.	202-10-00
600 <i>Bibliothèque</i> tome 1 à 9 à 214 128 400 à 1 s.	6 420-00-00
300 <i>Précis de l'histoire d'Angleterre</i> 12° à 30 s.	450-00-00

	9 607-9-6
600 exemplaires tome 10° de la <i>Bibliothèque</i> déposé à 20 (feuilles) (qui en font feuilles) 12 000 à 1 s.	600-00-00

France L.	10 207- 9- 6

BRS150. La STN à Clavière

Du 7 novembre 1784

L'intérêt que votre caractère bienfaisant vous a engagé de prendre dans la discussion de nos affaires relatives à M. Brissot de Warville semble nous autoriser à vous en entretenir encore aujourd'hui. Nous aurons l'honneur de vous informer, Monsieur, que ce dernier dans une lettre qu'il nous a adressée de Boulogne propose de s'acquitter envers nous en des exemplaires de ses propres ouvrages sortis de nos presses mais qu'il porte à des prix exorbitants, ce que nous ne pouvons pas accepter sur ce pied-là et lui répondons en conséquence. Mais il nous importerait essentiellement de savoir deux choses, l'une est l'état présumé de sa fortune et de ses ressources actuelles, l'autre dans laquelle des deux capitales de France ou d'Angleterre il doit désormais fixer sa résidence. Il nous conviendrait mieux sans doute et peut-être à lui aussi que ce fût dans la première. Pouvons-nous espérer, Monsieur, qu'à la faveur de vos liaisons avec lui vous voudrez nous donner quelque lumière sur ces deux objets afin de prendre quelques mesures conséquemment? C'est la grâce que nous osons vous demander et celle d'être persuadé de notre vive reconnaissance comme la parfaite considération avec laquelle nous avons l'honneur, etc.

BRS151. Clavière à la STN

15 novembre 1784

Messieurs

La connaissance que j'ai des affaires de Monsieur de Warville et l'opinion que je me fais de ses ressources à venir, me persuadent que les offres qu'il vous a faites sont le non plus ultra de ce qui est en son pouvoir: il m'en remis un double par lequel il me paraît qu'il fait un sacrifice considérable et les prix auxquels il vous passe les ouvrages qu'il vous donne [en] paiement me semblent tels qu'avec de la patience vous les réaliserez avec avantage; les douze atlas ne peuvent pas manquer de vous donner du bénéfice; cet ouvrage est estimé et sera très recherché dès que l'auteur aura rempli toutes ses souscriptions. J'ai entendu divers libraires parler de la *Bibliothèque* comme d'un ouvrage dont le débit est assuré quoique un peu lent; ces deux objets font la principale partie de ce que M. de Warville vous offre et il me semble fort heureux que dans la situation où il se trouve, il puisse encore s'acquitter comme il le fait; j'y contribue beaucoup en le mettant en état par l'argent comptant que je lui ai prêté, de payer des acceptations qui, restant en souffrance, l'écrasaient absolument. C'est un grand malheur pour lui de n'avoir pas connu de bonne heure combien peu il lui convenait de faire imprimer lui-même ses ouvrages: je sens bien que ce n'est pas votre faute, cependant vous devez avoir moins de regret à la manière dont il vous paie, puisque vous avez une avance considérable sur les impressions faites pour son compte. Au surplus Monsieur de Warville est trop galant homme pour ne pas vous dédommager dans le cas où la fortune le favoriserait et où vous lui montreriez une non-valeur dans son paiement à laquelle il ne s'attend pas: la rigueur dont vous useriez avec lui vous serait réellement préjudiciable en ce qu'elle empirerait sa position actuelle, tandis qu'en le facilitant et le mettant à son aise, vous acquérez des droits sur sa reconnaissance à laquelle il est incapable de manquer. Je vous prie d'être bien convaincus que ce que je vous dis là ne m'est dicté par aucune autre raison que celle de votre convenance ainsi que le bien de M. de Warville; il est décidé jusqu'à présent à ne pas quitter la France; c'est une espèce de loi qui lui a été imposée; et il compte de s'occuper aux ouvrages utiles et instructifs que ses lumières et ses talents le mettent en état de produire; il n'est point impossible qu'il obtienne un jour du gouvernement quelque emploi lucratif; il a paru qu'on faisait cas de son honnêteté et de ses dispositions au travail. Voilà Messieurs tout ce que je puis vous dire sur cet ami en réponse à l'honneur de votre lettre du 7 courant: mettez-moi à même de vous être d'une plus grande utilité et de vous témoigner la parfaite considération avec laquelle je suis

Votre très humble et obéissant serviteur
E. Clavière

Soyez convaincus, Messieurs, que M. de Warville ne soit au-dessous de ses affaires, que les amis venus à son secours n'ont pour être remboursés que la liquidation du peu qui lui restera des ouvrages qu'il a fait imprimer et ce que sa plume pourra lui produire. Du reste [on voit que?] sa facilité à [présumer?] des succès l'a commis dans des entreprises toutes ruineuses et au-delà de ce qu'il s'était imaginé. Il est plein de courage mais ses amis qui connaissent sa situation ne laissent pas d'être très inquiets sur la manière dont il se tirera d'affaire. En finissant avec lui vous contribuerez aux efforts qu'ils font pour le mettre au moins en état de travailler sans inquiétude.

BRS152. Brissot à la STN

Paris, 26 décembre 1784

Messieurs

Je commence par vous remercier des sentiments d'estime et d'amitié qui vous ont engagés à accéder en partie à mes propositions. Je vous en aurais témoigné plus tôt ma reconnaissance, si je n'avais pas différé jusqu'à mon voyage de Paris que diverses circonstances ont reculé de jour en jour. Puisque vous voulez bien prendre votre paiement en exemplaires de mes ouvrages, il ne s'agit plus à présent que de convenir du prix de chacun. Je vous avais demandé (d'après vous-mêmes) 1 livre 15 sous pour chaque volume in 8° (à l'exception cependant de la *Théorie*). Vous ne voulez me payer la feuille qu'à un sou. Certainement cela fait une différence considérable.

Je vous prie de réfléchir, Messieurs, que le port de Neuchâtel à Paris et les frais d'entrée sont de plus d'un quart sur le prix total, c'est-à-dire me reviennent à 3 deniers par feuille. Ajoutez-y les déchets, frais d'emmagasinage etc. et il se trouvera que le quart se change en tiers, et que dans la vérité chaque feuille d'impression me coûte à moi 14 deniers. Or si vous ne me payez que 12 deniers, il est clair que je perds 2 deniers par feuille. Je perds en outre le bénéfice que je dois faire comme auteur même sur les exemplaires que vous vendez. Je suis loin de vouloir chicaner mais voyez le parti qui me paraît convenable aux intérêts de tous.

Il est clair d'un côté que si je vous passe à 12 deniers les exemplaires de la *Bibliothèque* que j'ai ici et que je dois vous réexpédier, je perdrais 2 deniers par feuille et n'aurais aucun bénéfice.

D'un autre côté, vous avez 5 volumes en magasin dont les exemplaires vous resteront, et conséquemment ne me coûteront aucun port. Si les premiers devaient être portés à 16 deniers la feuille, les derniers devraient être réduits à 13 ou 14 deniers. Prenons un terme moyen et fixons le prix de chaque exemplaire à 15 deniers la feuille. Alors je serai à couvert de tous mes frais.

Je n'emploierai pas ici d'autres considérations que celle de la justice. Je ne vous prierai pas de réfléchir à tous les sacrifices que je fais, à ma position, qui ne m'en permet plus. Cependant, je ne puis me refuser à vous en rappeler un. C'est celui des atlas Mentelle. Je vous les cède à 130 livres. Vers la fin de l'an prochain, ils seront à 260 livres ainsi que l'auteur l'annonce dans son nouveau prospectus. Voilà donc une perte de 1 500 livres que je fais, puisque je les gagnerais si je gardais les quittances dans mon portefeuille.

Mais en passant 15 deniers pour la *Bibliothèque* et la *Vérité*, je ne puis m'écarter pour les 100 exemplaires de la *Théorie* du prix de 3 livres 10 sous. Il n'y en a plus. Desauges les a achetés de moi 4 livres 10 sous. Il veut un bénéfice d'autant plus que l'entrée en a coûté considérablement. Si vous ne les voulez pas à ce prix, nous les remplacerons par d'autres livres.

Je suis en état de vous expédier tous les volumes de la *Bibliothèque*, *Théorie*, *Précis d'Angleterre* etc., quand vous le voudrez. Le cinquième tome de la *Bibliothèque* va m'être rendu. J'ai la parole du censeur.

Aussitôt que nous serons convenus du prix, le nombre sera fixé par là et l'expédition sera faite au temps où vous le désirez.

Au lieu de ma *Théorie*, vous pourriez prendre de mon *Tableau de l'Inde*. Il aura 3 volumes ou 18 numéros in 8°. Le premier volume est publié. Je les vends 12 livres à Paris, 15 livres en province. Je ne pourrai vous passer chaque numéro moins de 10 sous. Le public les paye à 24 sous.

Permettez-moi de vous témoigner ma surprise sur ce que vous n'avez pas encore imprimé le dixième volume sous prétexte de ne pas risquer les avances. Ce risque est-il plus grand que celui des précédents volumes? Et puis quelles avances! Le papier est un article de 200 livres. La main-d'oeuvre autant ou peut-être 100 livres de

plus. Mon ami M. Clavière m'a aidé pour des sommes si considérables que sans doute cette bagatelle ne l'eût pas arrêté. Mais soit lui, soit moi, regardez cette somme comme bien assurée. Voici en définitive l'offre que je puis vous faire. Vous pouvez tirer sur moi pour ces avances de 4 à 500 livres, le reste des frais jusqu'à 1 000 livres étant gain pour vous et devant entrer dans nos comptes. En tirant en deux effets à 3 et 5 mois sur moi chez M. Larrivée, j'accepterai et je payerai à l'échéance. Observez bien que je fais au-delà de mes forces pour vous prouver ma bonne volonté. Hâtez-vous de me donner une réponse. Si vous voulez prompt expédition, adressez la lettre chez M. Larrivée. Il y a beaucoup d'apparence que je vais me fixer à Paris. Avez-vous envoyé à M. Lenoir les 2 exemplaires des 6-7-8-9 comme je vous l'ai écrit? Je ne vous en demanderai pour le premier envoi que 200 de chacun. Je suis avec reconnaissance et estime, Messieurs, tout à vous.

Brissot de Warville

Avez-vous publié le neuvième ouvrage de M. Anquetil sur l'Inde en rapport avec l'Europe? Je désirerais bien en avoir un exemplaire. Dites-moi où il se vend. Quant aux traites de 483 livres sur Desauges, je les ai vues acquittées entre ses mains. J'ai moi-même quittance. Si vous ne me croyez pas, chargez quelqu'un de vérifier.

P. S. Je joins ici le prospectus corrigé qu'il faut imprimer et tirer pour moi à 1 000 exemplaires; ajouter ce que contiennent les 6 derniers volumes.

BRS153. La STN à Brissot

du 4 janvier 1785

Nous apprenons avec plaisir par votre lettre du 26 décembre passé que votre séjour est fixé à Paris et nous espérons que ce rapprochement contribuera à accélérer la conclusion de nos affaires. Cette conclusion, qui vous intéresse autant que nous, ne peut avoir lieu que lorsque le tome 5e de la *Bibliothèque* vous aura été rendu. Vous en avez la promesse depuis longtemps mais nous savons par expérience que ces paroles données par les ministres, leurs secrétaires ou les censeurs, souffrent des difficultés et des longueurs jusqu'au moment où elles sont réalisées. Nous ne déciderons donc rien que préalablement nous n'ayons l'assurance que ce 5e volume est effectivement entre vos mains.

En attendant nous vous ferons deux observations. Le prix auquel nous consentons à prendre vos divers ouvrages vous paraît bien bas; mais c'est pour payer des avances réelles en argent dont l'intérêt pendant l'année est une perte pour nous qui avons de plus à couvrir l'événement de la vente et la longueur des rentrées. L'impression du 10e volume qui aura au moins 25 feuilles, exige 52 _ rames de papier, qu'on ne peut avoir à moins de 8 livres et quelques minces; que vous supposez les frais de main d'oeuvre, vous verrez qu'il est impossible qu'avec 4 ou 500 livres nous soyons à couvert de nos avances.

Dans l'espérance que vos soins et ceux de vos amis vous feront bientôt obtenir le recouvrement du tome 5, qui nous tient en suspens, nous envoyons aujourd'hui 2 exemplaires des tomes 6, 7, 8, 9 à M. Lenoir, et M. Bornand notre commis de confiance, devant se rendre à Paris sous peu de jours, aura l'honneur de vous voir. Vous conviendrez ensemble définitivement des articles et de leurs prix.

P. S. Anquetil nous avait envoyé pour l'imprimer son manuscrit sur l'Inde en rapport avec l'Europe; ensuite il changea d'avis et le retira. Nous ignorons s'il l'a publié et dans quel endroit.

BRS154. Brissot à la STN

Paris, ce 3 octobre 1785

Au retour de la campagne, Messieurs, j'ai vu M. Bornand qui m'a parlé d'un billet à accepter pour l'impression du 10e volume de la *Bibliothèque criminelle*. Je lui ai dit que je ne refusais point d'acquiescer ce qui était dû lorsque j'aurais en mains ce volume et la facture. Je lui ai donné un moyen pour le faire venir et il a dû vous l'indiquer. Ainsi il dépend de vous de terminer promptement cet article.

Vous savez, Messieurs, que j'ai cédé tous mes droits sur la *Bibliothèque criminelle* à Desauges. Je l'ai vu ces jours derniers. Il m'a dit vous avoir prié il y a longtemps d'expédier une certaine quantité d'exemplaires des volumes que vous avez et que vous ne l'aviez pas fait encore. Je vous prie, Messieurs, pour lui de ne pas différer cet envoi parce que le temps de la vente approche et que plus vous différerez, moins promptement nous serons remboursés, vous et moi.

Vous savez aussi, Messieurs, que j'ai obtenu la réexpédition pour Neuchâtel du cinquième tome. Elle a été faite il y a longtemps et si vous n'avez pas encore reçu les ballots, vous ne devez pas tarder à les recevoir. Je vous prie instamment de vouloir bien m'en accuser la réception aussitôt qu'elle aura lieu.

Je suis avec toute la considération possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville
rue de Faubourg St. Honoré
maison de M. Séguin près le Boulevard

BRS155. La STN à Brissot

Du 9e octobre 1785

Nous recevons l'honneur de votre lettre du 3e courant par laquelle nous voyons que M. Bornand vous a présenté notre traite de 393 livres pour solde de l'impression du tome 10 de votre *Bibliothèque*, que vous acquitteriez après que vous aurez en mains un volume et la facture. Quant à celle-ci, il a dû vous la remettre puisque nous la lui avons fournie à deux reprises. A tout événement nous en joignons une copie au bas de la présente. Il y a longtemps que nous avons adressé un volume de ce tome 10 à M. Lenoir. Sur ce que nous avons appris par le sieur Bornand que ce volume n'avait pas été reçu, nous en avons expédié un autre par le courrier du 4e courant à M. le Comte de Vergennes sous les enveloppes prescrites. Nous espérons que celui-ci vous sera parvenu et qu'il n'y aura plus d'obstacles désormais à l'acquit de notre dite traite pour finir cet objet.

Nous aurions expédié depuis longtemps à M. Desauges la quantité d'exemplaires qu'il nous a demandés s'il nous avait indiqué un moyen praticable pour cela. Il nous avait chargé de les adresser à Mme Veuve de La Noue à Versailles ou M. Grabit à Lyon. Ni l'un ni l'autre n'est possible. Il faut de toute nécessité que les livres qui vont d'ici en France soient accompagnés d'un acquit-à-caution pris au premier bureau pour être présenté à la douane et à la Chambre syndicale de Paris d'où il doit être renvoyé. C'est ce que nous avons fait observer à M. Desauges par une lettre du 23e août, à laquelle il n'a point fait de réponse, en sorte que nous sommes encore à attendre ses nouveaux ordres. Dès qu'il consentira que nous prenions un acquit-à-caution pour Paris à telle adresse qu'il nous indiquera, l'expédition s'ensuivra sur-le-champ, car autrement ce serait s'exposer de gaieté de coeur à la confiscation.

Nous ne voyons point paraître ce tome 5e dont vous dites que l'expédition a été faite il y a longtemps. Nous n'en avons d'autre avis que celui que nous recevons de vous, Monsieur, et du sieur Bornand. Aussitôt qu'il sera en notre pouvoir, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir. Soyez persuadé que notre impatience de voir cette affaire terminée est au moins égale à la vôtre.

M. Warville doit à la STN pour l'impression du 10e volume de la *Bibliothèque criminelle*.

1 225 volumes à 24 1/2 feuilles 30 012 1/2 feuilles à 10 d. fait à	L.1 250-10
à déduire 600 exemplaires dudit tome X à 24 1/2 feuilles	
font 14 700 à 14 deniers	857-10

	393 --

BRS156. Brissot à la STN

Paris, ce 25 octobre 1785

Messieurs

Je vous remercie bien des éclaircissements que vous m'avez donnés par votre lettre du 9 courant. Relativement au tome 5e, M. Bornand a passé lui-même chez le syndic qui avait fait l'expédition et il a dû savoir et vous marquer dans quel temps et par où elle avait été faite. Il paraît qu'il y a plus de 6 semaines que ce volume est parti. A présent il est de votre intérêt comme du mien de savoir à Besançon ou à Pontarlier des personnes à qui il a été adressé, ce qu'il est devenu et d'en faire ensuite expédition. Vous me ferez un grand plaisir de m'accuser sa réception et les frais de port que vous avez remboursés. Vous les joindrez à ceux de l'impression du dixième volume et nous terminerons.

L'expédition ne me concerne en rien d'après mon marché avec M. Desauges. Cependant afin de tirer parti le plus promptement possible de cette affaire et de nous mettre tous par là à portée soit de nous libérer, soit de nous rembourser des avances, je vous suscite à tenter toutes les voies possibles.

Vous sentez bien que prendre des acquits-à-caution, c'est envoyer ce livre en droiture à la Bastille. Il me semble que vous pourrez, puisque M. Desauges le désire, en faire passer un ballot par Ostende, un autre par Besançon, comme le faisait ci-devant la Société.

Tout ceci par manière d'observation. Je désire que tout le monde soit content et on ne peut l'être qu'en se conciliant, qu'en se prêtant mutuellement.

Je suis avec toute la considération possible, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

BRS157. La STN à Brissot

dudit 30 mars 1786

Pour satisfaire à l'honneur de votre lettre du 10 de ce mois, nous nous empressons de vous annoncer l'arrivée de 3 ballots du tome 5 de la *Bibliothèque*. Nous n'avons pas encore eu le temps d'en reconnaître le nombre d'exemplaires, ce que nous allons faire.

Il s'agit de savoir à présent si notre marché et le vôtre avec Desauges pourront s'exécuter librement sans danger. Vous savez sans doute qu'en décembre dernier nous avons commencé d'expédier suivant ses ordres 200 exemplaires des tomes 6 à 10 que, vu sa catastrophe, nous supposons déposés chez Barret* à Lyon où il les a fait adresser. Mais nous ne bougerons pas pour le reste jusqu'à ce que nous sachions Desauges réintégré dans son domicile avec faculté de suivre ses affaires et que nous ayons reçu des ordres positifs de sa part ou de la vôtre. Il est de plus nécessaire d'avoir permission d'introduire dans le royaume. Le refus que vous nous avez fait d'acquitter notre traite sur vous de 393 livres pour solde de l'impression du tome 10, à quoi nous ne devrions pas nous attendre, nous a causé la perte totale de cette somme par une fausse manoeuvre de notre commis. Pouvons-nous espérer que vous ne refuserez plus de nous rembourser ces frais, soit en nous envoyant votre billet, soit en nous promettant d'acquitter une nouvelle traite que nous ferons sur vous. Attendons cette justice de votre part.

* G. N. Barret, commissionnaire, Lyon.

BRS158. La STN à Brissot

du 8 dudit juin 1786

Nous voyons par l'honneur de votre lettre du 15 mai la mauvaise tournure des affaires de Desauges duquel nous n'avons point de nouvelles directes. Il est bien entendu que nous ne lui expédierons plus rien sans nous consulter réciproquement, puisque nos intérêts sont communs.

Nous avons déjà écrit trois fois au sieur Barret, libraire à Lyon, sans qu'il ait daigné nous faire réponse, au sujet de 3 balles MDP n° 12 à 14 contenant 200 exemplaires tome 6 à 10 de la *Bibliothèque* que nous lui avons expédiés par ordre de Desauges avant sa catastrophe et qu'il doit avoir reçus par voie de Messieurs Garnier Frères à Genève. Ainsi nous ne savons plus comment nous y prendre pour en avoir raison dudit sieur Barret. Le moyen serait peut-être de vous procurer un ordre de Desauges qui enjoignît à Barret de tenir les 3 balles à notre disposition, avec lequel nous ferions réclamer ces balles par nos amis de Lyon.

Nous apprendrons avec plaisir que vous ayez réussi à retirer de Desauges tous les exemplaires qu'il a des 4 premiers volumes. Cela nous importe extrêmement pour compléter les nôtres tandis qu'à lui, cela ne fait rien.

Ayez la bonté de nous fournir le compte des livres que vous avez au sieur Bornand, lequel par parenthèse n'est plus à notre service et n'a plus qualité de s'immiscer dans nos affaires. Il a négligé de nous en donner une note exacte. Répondez-nous, s'il vous plaît, sur l'article des 393 livres restant de l'impression du tome 10 et si vous voudriez enfin nous faire le plaisir d'acquitter cette somme.

N. B. S'il n'était pas possible de retirer ces 4 premiers tomes, il nous conviendra peut-être de les réimprimer ici. Voyez, Monsieur, si vous voudriez contribuer aux frais de cette impression pour votre quote-part.

BRS159. La STN à Brissot

Du 27 juin 1786

Pour agir de concert ainsi que nous en sommes convenus dans nos affaires avec le sieur Desauges, nous devons vous informer que nous venons d'en recevoir une lettre datée du 22 courant par laquelle il nous annonce sa délivrance de la Bastille et nous charge d'expédier à Genève 200 exemplaires du 5e tome, qu'il se propose de faire joindre les 3 balles qui sont à Lyon. Nous lui répondons aujourd'hui que nous n'en ferons rien et que nous ne pouvons pas aller en avant sans de nouveaux ordres de votre part, qu'ainsi il ait à s'entendre avec vous pour nous tracer consoamment la route que nous devons suivre. Nous attendrons donc avec impatience de vos nouvelles à ce sujet qui nous diront aussi quelle est la situation actuelle dudit sieur Desauges et s'il y a quelque apparence qu'il puisse faire honneur à ses affaires.

En nous référant à notre lettre du 8 courant pour le surplus, nous ajouterons que nous avons payé pour voiture et frais du tome 5 de la *Bibliothèque* de Paris à ici 136 livres 18 sous 6 deniers, dont vous voudrez bien nous tenir compte ainsi que des 393 livres concernant le tome 10.

BRS160. La STN à Brissot

Du 23 juillet 1786

Nous répondons aux trois lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire les 26 juin, 8 et 15 courants. Si nous avons différé d'envoyer à M. Desauges ce qu'il nous demande, c'est ce que nous avons craint de nous embarquer avec lui trop légèrement, ayant lieu de présumer qu'il ne doit pas être trop bien dans ses affaires, dès que pour une bagatelle de deux petits billets protestés il demande du temps pour le remboursement. Mais les explications que vous nous donnez par votre dernière nous déterminent, et nous ferons incessamment l'expédition de 200 exemplaires tome 5 à Genève à l'adresse qu'il nous a indiquée, dont nous lui donnerons avis, puisqu'ils font partie de ceux qui vous appartiennent. Ensuite nous verrons ce que nous aurons à faire pour ce qui concerne notre marché direct avec lui de 500 exemplaires conclu par Bornand.

Si ce même Bornand, cet ancien ami très négligent, nous eût fait part du compte réglé avec vous, Monsieur, le 23 mars 1785, nous aurions vu clair dans cette affaire. Comme nous voyons à présent la manière dont vous avez balancé 12 301 livres 9 sous, qui composent votre débit, y compris notre *Description des arts* 171 livres qu'il devait vous livrer et, ne l'ayant pas fait, il est juste que nous vous tenions compte de ces 171 livres. Nous espérons de même que nous n'aurons pas difficulté pour les deux petits objets que nous avons à vous répéter, savoir, la voiture du tome 5 à Paris, qui nous a coûté

136-18-6

Nous convenons que nous devons supporter la moitié, ainsi nous ne porterons

sur votre compte que

68-9-3

Mais quant à l'impression du tome 10 que nous entreprîmes que sur vos puissantes sollicitations sur le même pied de notre ancienne convention et avec assurance que nous serions remboursés sur-le-champ de nos avances, nous ne pouvons consentir à en rien rabattre d'autant plus que votre refus d'acquitter notre traite de 393 livres dans le temps a été causé que nous avons perdu cette somme par l'imprudence de Bonnard, qui la confie à son filou qui lui en a escamoté la valeur-ci

393

L. 461-9-3

Sur quoi déduisant l'exemplaire des *Arts* que vous n'avez pas reçu et que Bonnard ne nous a jamais dit vous avoir livré

171

reste
donc

L. 290-9-3

que nous vous prions de compter à M. Rougemont notre banquier à Paris ou nous en remettre votre billet à court terme ou enfin agréer que nous en fassions traite sur vous pour une échéance que vous fixerez.

Nous ne pouvons que vous remercier de l'avis que vous nous donnez du sieur Bornand et d'avoir averti M. Mentelle de ne plus lui faire aucune livraison de nos *Atlas*. Voudriez-vous nous faire le plaisir de nous donner l'adresse de M. Mentelle? Nous voudrions lui écrire pour savoir ce qui reste à livrer, tant de *l'Atlas* que de la *Géographie*, et lui en donner notre disposition.

Nous ne comprenons pas ce qui peut empêcher Desauges de nous renvoyer ce qui nous revient des 4 premiers tomes, mais nous espérons actuellement que, puisque nous lui expédions les 200 tomes 5, il ne refusera plus de nous satisfaire, d'autant plus que vous nous offrez si obligeamment d'y tenir la main.

BRS161. La STN à Brissot

Du 20 dit août 1786

Vos ordres par l'honneur de votre lettre du 16 courant étant positifs d'expédier à M. Desauges tout ce qui vous appartient de la *Bibliothèque criminelle*, nous ne manquerons pas d'y satisfaire à sa première réquisition. Vous aurez vu que nous lui avons déjà envoyé les 200 tomes 5 qu'il nous demandait. Nous ne demandons pas mieux que de nous débarrasser promptement du reste.

Il ne s'agit plus donc que de régler notre petit différent concernant l'impression du tome 10. Rien ne paraissait plus naturel que de suivre pour cela la même marche que pour les tomes 1 et 9 comme nous avons fait, et nous ne nous attendions pas que vous voulussiez augmenter le prix des 600 exemplaires de ce dernier volume. Vous nous parlez de 40 sous. A la vérité, par votre lettre du 8 juillet, vous consentiez à en rabattre quelque chose. Nous ne voulons avec vous ni procès ni arbitres. Vous serez le maître d'y mettre le prix mais si vous le fixez au-delà de 30 sous le volume, nous y perdons car c'est sur ce pied-là de 30 sous que nous avons traité avec Desauges et si vous lui avez vendu les vôtres à 40 sous, vous avez fait une bonne affaire. Enfin nous nous en rapportons à votre honnêteté.

Nous vous remercions de l'adresse de M. Mentelle. D'après ce que vous avez la bonté de nous dire, nous jugeons inutile de lui écrire dès que nous ne pouvons plus rien réclamer de lui, d'autant plus que nous avons chargé un ami de faire rendre compte au sieur Bonnand avec lequel il a déjà eu une entrevue et qui nous promet d'en avoir raison.

Quant à notre marché avec M. Desauges, nous attendons de ses nouvelles pour nous décider à prendre un parti.

BRS162. La STN à Brissot

Du 10e septembre 1786

Comment se peut-il que vous ayez donné la moindre créance à l'histoire ridicule que l'on vous a faite sur le compte de notre maison, suivant la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 1er de ce mois? Nous pensions être assez connus de vous, Monsieur, pour que de vous-même vous eussiez repoussé de pareilles calomnies. Notre imprimerie est toujours permanente et en activité. Nous ne vendons que des livres dont nous sommes très bien assortis, et quand nous serons dans le cas de tout vendre, ce qui n'est pas, nous ne sommes pas gens à disposer de ce qui ne nous appartient pas. Soyez bien tranquille à cet égard. Nous avons expédié à M. Desauges 200 tomes 5e de la *Bibliothèque* et l'avons sollicité de nous donner au plus tôt ses ordres pour le restant de ce que vous lui avez vendu. Vous nous obligerez beaucoup en l'engageant de les accélérer, très impatients de nous en débarrasser. C'est la seule démarche dont nous vous prions et qui doit enlever tous les doutes que vous pourriez avoir.

Ayant jugé à propos d'annuler notre marché particulier avec M. Desauges, nous l'avons chargé de nous renvoyer tous les volumes 1 à 4 qu'il a chez lui à nous appartenant. Nous espérons, ainsi que vous nous l'avez promis, que vous voudrez bien y tenir la main et l'engager à le faire incessamment.

Nous attendrons le règlement de notre petit compte concernant le tome 10, persuadés que nous n'aurons pas à nous repentir de nous en être rapportés à vous pour cet objet et que vous arrangerez la chose de la manière la plus équitable aspirant à voir le terme d'une affaire si assommante. Nous avons, etc.

Dans l'instant nous recevons une lettre de M. Desauges qui nous demande 50 exemplaires tome 5 à 10. Nous allons les expédier.

BRS163. La STN à Brissot

Du 5 octobre 1786

Nous voyons avec plaisir par l'honneur de votre lettre du 22 passé que vous êtes tranquille sur le sort de vos livres restant à livrer à M. Desauges, duquel nous attendons avec quelque impatience les ordres pour en vider nos mains, ainsi que l'expédition que vous dites qu'il va nous faire des nôtres chez lui car nous languissons de voir cette affaire finie. De vos deux propositions pour solder notre compte, nous acceptons la première, c'est-à-dire qu'en nous remettant votre billet de 218 livres, tout sera réglé entre nous. Les désagréments infinis que nous avons éprouvés au sujet de votre *Bibliothèque* nous empêchent de songer à l'impression de votre *Supplément*.

BRS164. La STN à Brissot

Du 5e novembre 1786

Nous ne pensions pas que vous eussiez besoin pour solder nos comptes d'avoir de notre part un aveu plus formel que notre correspondance même, par laquelle nous sommes convenus de tous nos faits. Si vous nous aviez remis votre billet tout uniment, nous vous en aurions donné quittance aujourd'hui dans les termes que vous l'exigez. Il y a longtemps que nous n'avons eu occasion d'écrire à M. Clavière, et nous voudrions bien nous dispenser de l'importuner pour cette bagatelle. Ainsi, Monsieur, vous nous obligerez de finir cela entre nous. Vous pouvez vous fier à nous et nous remettre votre billet valeur pour solde de tout compte, dont vous recevrez en réponse la quittance que vous demandez.

Il y a longtemps que nous n'avons point de nouvelles de M. Desauges. Nous lui avons déjà expédié 250 exemplaires tomes 5 à 10 de la *Bibliothèque* pour votre compte et attendons avec impatience qu'il dispose des restants de même que son avis d'expédition des tomes 1 à 4 qu'il doit nous renvoyer. Nous nous flattions que cela aurait déjà eu lieu, d'autant plus que vous nous aviez dit qu'il ne demandait pas mieux que d'en débarrasser ses magasins et que le retard nous devient préjudiciable en ce que, sans ces 4 premiers volumes, notre portion de cet ouvrage nous reste sur les bras. Ayez la bonté de l'engager à nous satisfaire.

BRS165. La STN à Brissot

Du 3e décembre 1786

Nous recevons joint à l'honneur de votre lettre du 24e novembre votre billet de 218 livres payable au 10 février prochain pour solde entre nous dont vous avez ci-inclus la quittance telle que vous l'avez désirée. Ceci est donc une affaire finie.

M. Desauges a mauvaise grâce d'insister sur l'exécution d'un traité [sic] qui a été annulé d'un consentement réciproque. Nous avons plusieurs de ses lettres par lesquelles il consent de nous renvoyer nos tomes 1 à 4 aussitôt qu'il aura reçu de notre part des exemplaires complets de ceux que vous lui avez vendus. Or nous lui avons déjà expédié 250 tomes 5 à 10 et n'attendons que ses ordres pour faire partir le restant, soit les autres 250 exemplaires. Nous ne sommes donc point en défaut avec lui et nous espérons, Monsieur, que par votre entremise nous obtiendrions satisfaction, surtout après ces termes de votre lettre du 16 août, "Messieurs, Desauges doit vous expédier tout ce qui vous revient des 4 premiers volumes aussitôt que vous aurez renoncé formellement à votre marché avec lui." Il paraît donc que puisque nous avons renoncé à ce marché, il ne doit plus y avoir de difficultés pour exécuter le renvoi de ces 4 premiers volumes. Permettez-nous de compter encore sur vos bons offices dans cette occasion. Nous vous en aurions une singulière obligation, puisque sans cela il nous est impossible de réaliser cet objet assez considérable qui nous vient de vous. Dans cette attente nous avons l'honneur d'être,

Copie de la quittance

Nous soussignés reconnaissons avoir reçu de M. Brissot de Warville la somme de deux cent dix huit livres de France en un billet payable au dix février, par lequel billet étant payé, ledit sieur Brissot de Warville demeurera quitte entièrement envers nous de tous comptes d'impression jusqu'à ce jour. Déclarons que nous ratifions tous les arrangements passés ci-devant entre lui et le sieur Bornand, notre fondé de procuration, en sorte qu'il n'y aura lieu à aucune répétition de part ni d'autre. Fait à Neuchâtel le 3e décembre 1786.

La Société typographique de
Neuchâtel en Suisse

BRS166. La STN à Brissot

Du 13 février 1787

Vous apprendrez sans doute avec plaisir, Monsieur, qu'ayant écrit comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer, à un libraire du voisinage pour avoir cette *Lettre à M. de Mirabeau contenant l'apologie de M. Lavater*, sa réponse par le dernier courrier m'assure que l'on a adressé un exemplaire sans délai et directement à M. le Marquis de Crest, comme je l'en avais chargé. Le prix de cette brochure est de 24 s. ou sols, que recevront pour nous quand vous voudrez Messieurs Rougemont, Hottinguer et Cie., Banquiers, rue Croix-des-Petits-Champs. Je suis charmé d'avoir pu vous rendre ce léger service et serai constamment à vos ordres, tant pour ces sortes d'objets que pour tout autres.

Mais vous pourriez, Monsieur, nous en rendre un de beaucoup plus grande importance, si vous daignez nous prêter votre généreux secours. Permettez-moi de vous rappeler que ce fut en quelque sorte sous vos auspices que nous fîmes il y a quatre ou cinq ans la connaissance de M. Bruzard de Mauvelain de Troyes qui soutenait avec vous la relation d'ami, titre auquel il ne pouvait qu'obtenir notre confiance. Nous traitâmes agréablement ensemble pendant un certain temps et lui fîmes divers envois de livres par lui demandés et pour le montant desquels nous avons son billet échéant au mois de janvier dernier de la somme de 2 407 livres. Il nous écrivit en nous l'envoyant que le dérangement de sa santé l'obligeait de se rendre à Paris et que nous pourrions lui adresser nos lettres à l'hôtel de l'Archevêque de Toulouse, de qui il se glorifiait d'être particulièrement protégé. Des informations postérieures nous ont appris quelle est la nature peu honorable de sa maladie et la dépravation de ses mœurs mais nous ignorons absolument l'état actuel de sa fortune et s'il nous reste quelque espérance de pouvoir être payés de notre créance contre lui, sur quoi j'ai pensé que dans votre position vous pourriez nous donner quelques lumières à cet égard, vous voudriez bien nous y tendre main. Est-il vrai, comme ce M. de Mauvelain nous en assure, qu'il soit ainsi protégé d'un prélat respectable et à quel titre ne pourrait-on point réclamer l'autorité de ce dernier? C'est ce qu'il nous importerait essentiellement de savoir. Je vous aurai la plus sensible obligation si vous daignez donner quelque attention à cette affaire, et ma reconnaissance égalera le dévouement sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être.

BRS167. Brissot à la STN

Paris, ce 8 mars 1787

Messieurs

J'ai reçu la lettre pour M. Lavater dont je vous suis infiniment obligé.

Permettez-moi de ne point me mêler de votre affaire avec M. Desauges. Mes affaires m'en ôtent absolument le temps. Puis, lorsque je lui en ai parlé, il m'a dit qu'il voulait faire exécuter le marché fait entre votre commis et lui. C'est un procès qui ne me regarde point.

Quant au premier de Mauvelain, je ne sais où il est, ce qu'il fait, qui le protège. J'ai moi-même ainsi que d'autres personnes à me plaindre de lui - mais j'oublie tout cela - et je ne puis vous donner aucune lumière sur son compte. J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur
Brissot de Warville

BRS1-ext. L'arrivée (1) à la STN

de Paris, le 12 décembre 1783, ms 1173

Vous paraissez surpris que je n'acceptai point vos quatre traites au refus du sr. Desauges. Il est bon de vous dire que je n'en avais ni les ordres ni les fonds. Je savais que mon ami Brissot devait faire payer [par] le sieur Desauges 1000 L. à compte de ses ouvrages, soit vendus, soit en ses mains. Ce libraire qui [sic] m'a dit que vous aviez trompé mon ami en faisant tirer 1500 exemplaires au lieu de 500 ; qu'il en résultait que, faisant vendre les vôtres, on saisissait ceux de mon ami pour en arrêter le cours et le donner aux vôtres. Je ne vous dissimule pas que je l'écrivis à Warville. Il est arrivé que c'est le libraire qui certainement faisait les deux mains et dont je n'ai pu avoir son compte qu'après 10 à 11 mois. Il a acheté la Bibliothèque philosophique. Il a les premiers tomes et ne veut payer aucun à compte que tout l'ouvrage ne soit fini, c'est-à-dire clairement qu'il est toujours prêt de remplacer par d'autres volumes ceux qu'il a vendus pour mon ami, et s'il lui arrive des ballots par ses ressources, ils sont saisis à la Chambre syndicale. Voilà ce qu'on ne craint pas de soupçonner d'un libraire tel que le sr. Desauges. En conséquence, le pauvre Warville se trouve pressé pour son impression avant d'avoir vendu les ouvrages qu'il a en nature. Cet homme travaille comme un nègre, sans dépense, sans défaut, et a peine à joindre les deux bouts. Le voilà brouillé avec Desauges. Ils demandent [de l'argent ?] tous les deux. Au surplus, il ne lui a rien fait. Voilà l'histoire de M. Desauges qui n'aime qu'à tenir et non à rendre. Quant aux traites à venir, tout honneur sera fait à celles que tire mon ami. Il est fort exact à me faire les fonds, mais je ne vous dissimule pas que je lui ai écrit que je n'accepterais dorénavant qu'ayant les fonds pour même échéance, parce que cela me donnait une torture étonnante lorsque mon acceptation échéait et que j'attendais les fonds qu'il devait me faire pour l'honorer.... N'ayez nulle crainte, vous serez bien payé. J'ai fait une société pour mon ami avec un des siens qui versera 15 mille livres par rapport à son Lycée de Londres.

BRS2-ext. Larrivée à la STN

10 août 1784, ms 1173

Si mon ami M. Brissot fût libre pour avoir l'honneur de répondre aux deux lettres que vous m'avez écrites, il vous satisferait sur l'impression dont vous me faites mention. J'espère qu'il le sera incessamment et qu'il sera à même de remplir tous ses engagements, auxquels j'ai fait honneur en son absence pour ne point exposer ses affaires à l'altération et soutenir son crédit. Voilà ce que je puis vous marquer, vous priant d'attendre son retour à la société, que la réputation d'une autre personne (1) a compromis pour avoir eu de liaison de service pécuniaire. On en a auguré autre chose. Je ne doute pas qu'il ne soit justifié incessamment et qu'on ne lui fasse droit.

BRS3-ext. La STN à Larrivée

29 août 1784, ms 1110

...Prenant en objet ce que vous voulez bien nous marquer au sujet de notre ami, nous souhaitons très sincèrement que comme vous nous le faites espérer, il puisse bientôt recouvrer sa liberté et travailler solidement à arranger ses affaires, quoique rien ne soit plus difficile pour l'ordinaire que de se tirer diligemment du lieu où il est détenu. Vous nous faites l'honneur de nous assurer que même en son absence vous faites honneur à ses engagements, afin de soutenir son crédit. Cela nous autorise à vous prier, Monsieur, de prendre en objet la somme très considérable qui par lui nous est due et qui ne monte pas à moins de L. 12301-9-0 pour avances et débours faits depuis longtemps et successivement pour lui selon le compte que nous lui en avons fourni il n'y a pas longtemps. Dans notre lettre du 29 juin, qui est demeurée sans réponse, nous lui demandions un très modique à compte de L. 750, dont nous avons un besoin extrême à Paris, et nous y insistions encore dans notre dernière du 25 juillet, sans que nous ayons pu en rien obtenir. Puis donc que vous avez à coeur, Monsieur, et un tel soin est bien louable, d'appuyer le crédit de votre ami, vous nous obligeriez très sensiblement de faire compter cette somme pour à compte à M. Denis Rougemont banquier rue Croix des Petits Champs et qui est le nôtre, lequel recevra pour nous et vous en donnera quittance. Vous sentez que s'il y a quelqu'un parmi les créanciers de M. de Warville qui doive être privilégié, c'est nous sans doute. Aurait-il trouvé ailleurs que chez des amis, des gens disposés à lui faire d'aussi fortes avances? Aussi nous ne vous dissimulerons point que dès qu'il aura recouvré sa liberté, nous nous occuperons sérieusement de tous les moyens propres à nous procurer un remboursement si légitime et si longtemps attendu.

BRS4-ext. L'arrivée à la STN

de Paris, 10 septembre 1784, ms 1173

J'ai reçu, Messieurs, l'honneur de votre lettre par laquelle je reconnais les sentiments honnêtes que vous déployez à notre ami, M. de Warville. A la suite de l'intérêt que vous prenez à son sort, je m'empresse de vous faire part que le gouvernement, n'ayant sans doute rien trouvé qui pût l'avoir compromis avec celui accusé d'un libelle, le met en liberté demain, ou dimanche au plus tard. C'est ainsi [qu'on] a promis à sa femme, en lui permettant de prévenir son mari hier que c'était la dernière visite qu'elle lui ferait dans sa prison. Enfin, Monsieur, il faut convenir que si les gouvernements ont des raisons de s'emparer de ceux sur qui ils ont des suspicions, qu'il est bien malheureux pour ceux qui ont des ennemis et qui sont sans tache d'être privés de leur liberté. Le cours de deux mois justes qu'il y aura resté a beau être un phénomène par sa brièveté. Notre ami n'en a pas moins été fort dérangé, puisqu'on le surprend à l'époque d'une dissolution de société avec un drôle qui s'en est rangé pendant ce délai en voulant détruire son associé, notre ami. En France nous avons des lois de commerce qui ont leurs principes, mais à Londres, pendant l'absence d'un associé, celui qui reste peut tout vendre sous le prétexte qu'il a été escroqué, comme l'a dit son associé. Ici les ouvrages périodiques, qui commençaient à prendre en sa faveur le plus grand crédit, ont été suspendus. Il ne manquait plus au cher homme que de se voir abandonné de ses amis. Il était perdu sans ressource. Je le considère comme un aveugle que la méchanceté a conduit dans un borbier et que ses amis ont retiré jusques au milieu du corps. C'est à lui en recouvrant la vue de s'en sortir tout à fait. Il faut l'espérer de son courage et de son habileté. Je vous communiquerai que le gouvernement fait ce qu'il peut pour le retenir en France. C'est ce que le temps nous apprendra....

BRS5-ext. E.-M.-P. Desauges à la STN

25 janvier 1783, ms 1141

...Je crois devoir vous prévenir de ce qui se passe ici au sujet des tomes 3, 4 de la Bibliothèque criminelle que vous m'avez expédiés. M. Brissot de Warville a fait la plus grande imprudence en faisant insérer dans cette *Bibliothèque* au tome 3 et à la page 1 jusqu'à 24 le prospectus de sa Correspondance avec son nom à la tête. Le ministre [m'a appelé] de cela. Il a jeté avec raison les hauts cris, m'a fait faire défense d'en distribuer aucun ainsi, sous peine d'être emprisonné. Il faut substituer en sa place une autre feuille et demie, et voici ce que je fais. J'ai fait composer en très gros caractères la lettre et la réponse qui se trouve en tête de ce tome 3 afin de faire de cela une feuille et demie pour remplacer celle qu'il faut absolument ôter. Je vous invite beaucoup, si vous en avez encore des exemplaires comme je n'en doute pas, d'en faire de même pour ce qui vous en reste....

En outre cela peut causer le plus grand tort à l'entreprise. L'on a demandé une permission [quelques mots illisibles]. Sans cette permission, de mettre ce prospectus en tête d'un ouvrage qui doit se répandre partout est le comble du délire et dans le cas de tout faire échouer et de causer beaucoup de désagrément à ceux qui s'en sont mêlés.

BRS6-ext. E.-M.-P. Desauges à la STN

20 octobre 1783, ms 1141

...Il paraît que l'on ne donnera point de permission pour ce tome 5 (1) et que la plus grande grâce que l'on pourra faire sera de vous renvoyer ce même tome 5 à Neuchâtel. Néanmoins, je n'en répons point. D'après cet exposé vous voyez qu'il est inutile de m'envoyer le tome 6.

Quant au nos. 3, 4, 5 de la Correspondance, j'ai reçu les deux premiers que vous m'avez adressés dans le temps. Je n'en ai fait aucun usage, ni n'en ferai. Le gouvernement s'est expliqué sur cet ouvrage, n'en permet point et n'en permettra point la vente...

Si je n'ai point accepté les lettres de change que vous avez tirées sur moi d'ordre de M. Brissot, c'est que je viens de remettre à M. Larrivée, son chargé de procuration, notre compte général par lequel il résulte que M. Brissot est mon débiteur de 1400 L. et plus; ainsi il n'était pas juste de payer, ne devant rien.

BRS7-ext. P. C. Blot (1) à la STN

6 août 1782, ms 1123

Si vous connaissez quelqu'un à Montbéliard et si vous pouvez lui faire passer sur-le-champ un paquet, je vous prie de faire relier en veau écaillé trois exemplaires de la Théorie, d'en former un paquet, d'y joindre trois exemplaires du Sang innocent avec trois prospectus de la Correspondance philosophique où se trouve supprimé le mot Semiramis. Vous voudrez bien me marquer à l'instant ce que vous pouvez faire à cet égard. Si vous faites l'envoi à Montbéliard, tel que je vous l'indique, vous me donnerez le nom de votre correspondant; on ira prendre chez lui le paquet, et les exemplaires seront distribués par une personne attachée au prince de Wurtemberg. L'un sera remis au grand duc de Russie, l'autre à l'Impératrice, et le troisième au prince de Wurtemberg. Il s'agit de rendre service, comme vous voyez, à notre ami de Warville. Si vous ne pouvez pas exécuter la chose, faites-moi le plaisir de m'envoyer trois exemplaires du Sang innocent sous le couvert 1. de M. Prost de Royer, 2. de M. l'intendant de la généralité de Lyon. Le paquet par cette voie arrivera franc de port. Il n'y a pas un instant à perdre, parce que le grand duc a tout au plus 15 jours à rester à Montbéliard. Vous porterez vos frais sur le compte de M. de Warville.

...P.S. Remarquez bien, je vous prie, qu'il est essentiel que le mot Semiramis ne se trouve plus dans la note qui regarde l'impératrice de Russie.

BRS8-ext. Bruzard de Mauvelain (1) à la STN

de Tonnerre, 14 avril 1781, ms 1179

M. de Warville, mon ami, m'ayant assuré que je pouvais m'adresser à vous avec confiance pour l'impression d'une petite brochure sur les moines, je ne diffère pas un moment à le faire, bien assuré que quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, le nom de M. de Warville avec lequel vous êtes lié par une correspondance d'affaires sera une caution vis-à-vis de vous.

Je ne vous demanderai pas d'autres conditions que les siennes, qui sont à ce qu'il m'écrit à raison d'un sol la feuille tout compris, dont moitié payée comptant en recevant l'ouvrage et le reste six mois après.

BRS9-ext. Bruzard de Mauvelain à la STN

de Tonnerre, 8 mai 1781, ms 1179

Nous avons beaucoup de projets, M. de Warville et moi ; je me propose d'aller fixer mes tabernacles auprès de lui à Paris dans le courant de l'année et de travailler de concert.

BRS10-ext. Bruzard de Mauvelain à la STN (1)

de Troyes, le 20 août 1784, ms 1179

Il a eu un tort de se lier avec un imprudent et un plus grand encore—celui de se mettre sous la coupe du ministère de France. Je voudrais pouvoir faire quelque chose pour lui. Je ne sais quand il sortira de cet enfer. Vous êtes aussi bons et honnêtes que riches ; ainsi vous aurez patience et lui donnerez les facilités que vous donnez à tant d'autres et que je vous demande pour notre ami, qui est bien à plaindre.

BRS11-ext. Bruzard de Mauvelain à la STN

de Troyes, le 6 septembre 1783, ms 1179

Je souhaite que notre pauvre ami M. de Warville se tire promptement de cet enfer (1) où il est. Je ne sais pas si vous savez qu'il a épousé Miss Dupont, connue par des traductions et un manuel à l'usage des enfants, mais point de fortune. La mère de cette jeune femme, ayant appris la détention de son gendre et craignant qu'une lettre indiscrete ne donnât le coup de la mort à sa fille, qui nourrissait un enfant de trois mois, au risque de périr pour devancer le paquebot, elle s'est jetée dans une barque de pêcheurs pour faire la traversée de Calais à Douvres. Elle a bravé les flots irrités, est allée trouver la fille dont cette cruelle nouvelle a arrêté le lait. Son sang s'est ulcéré. L'enfant n'a plus trouvé d'aliments. Elles sont revenues en France dans ce cruel état. Les dignes émules de la comtesse de Spadara méritent bien d'obtenir l'élargissement de notre ami, si on a de l'âme à la cour. Mais en a-t-on dans ce pays ? Que vous doit notre ami ? Mandez-le-moi, je vous prie. J'y suis de mon côté pour environ 25 louis.

BRS12-ext. Quandet Delachenal (1) à la ST

de Paris, 26 avril 1782, ms 1203

J'ai pu voir M. de Warville, comme j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer. Ce Monsieur, fort habile d'ailleurs mais trop crédule, est encore novice en matière de commerce. Toujours doit-il rembourser lui-même et porter chez M. Rougemont ou chez moi comme plus près le montant des deux promesses de Desauges.

BRS13-ext. Quandet Delachenal à la STN

de Paris, 21 août 1782, ms 1203

...Par l'état que m'a présenté le premier (1), fait double entre lui et M. de Warville, signé des deux, j'ai vu que les trois premières promesses souscrites par Desauges devaient être acquittées à Neuchâtel par M. de Warville. Le sieur Desauges s'est dispensé d'acquitter la quatrième sous prétexte d'une somme de 3 à 400 L. dont il était en avance pour frais faits pour retirer diverses balles appartenant à ce jeune auteur, qui n'a pas trop rien dit sur tous ces objets et qui ne m'a pas l'air de savoir se défendre vis-à-vis de son rusé bibliopole, auquel je fis sentir sans façon que sa dernière promesse, surtout après la lettre que lui avait écrite de Neuchâtel M. de Warville par laquelle il le priait en grâce de vouloir bien l'acquitter, devait l'être par lui à son échéance par là même qu'il l'avait souscrite....Mais je me suis confirmé que ce libraire n'était pas fait sensible à les [sic] petites délicatesses de commerce.

BRS14-ext. Jacob François Bornand (1) à la STN

de Paris, 19 février 1785, ms 1124

...Vous trouverez de même ci-inclus la manière dont j'ai arrangé avec M. Brissot de Warville à laquelle il vous plaira donner votre sanction, si vous la trouvez convenable. Quant à moi, je trouve qu'il n'y a point d'autre parti à prendre, puisqu'il n'y a pas d'argent à espérer de sitôt. J'ai vu par ses mémoires de comptes pour port et droits d'entrée, que son ouvrage lui revient à Paris à 16 d. la feuille. Je l'ai obtenu à 14 d. et les De la Vérité à un sol et son Précis de l'histoire de l'Angleterre à 25 s. au lieu de 30 s. qu'on l'avait d'abord accepté. Quant à l'Atlas et la Géographie de Mentelle, on en fait de l'un et de l'autre un cas infini, étant supérieurement bien soignés, tant l'impression de la Géographie que les cartes de l'Atlas. En attendant vos ordres, je les ai offerts à M. Blaizot à Versailles, avec l'An 2440, Philippe II, dont vous ne m'avez pas dit le prix. J'attends par premier courrier de Versailles la décision au sujet de tous ces articles, qui sont chez M. Barthès et chez M. Belin. Comme c'est le plus honnête de tous les libraires que je connaisse tant à Paris qu'à Versailles, et ce n'est qu'après son refus que je tâcherai de traiter avec M. Hardouin. M. Moutard a d'excellents ouvrages. Si je peux avoir le bonheur de finir pour les Arts avec lui, je ferai mon possible pour faire un bon change avec lui. Comme Messieurs vos dignes confrères de Neuchâtel vous ont si mal servis ici, tous les libraires chez qui j'ai été m'ont reçu avec un air de mépris, au point qu'il y en a un qui m'a dit très décidément qu'il nous ferait tout le mal possible, et c'est un pacte formé entre les libraires de Paris contre les libraires étrangers et même contre ceux de province pour les tous forcer à acheter leurs livres. M. de Warville m'a dit qu'à la dernière conversation qu'il avait eue avec M. Martin, premier secrétaire de M. le lieutenant général de police, il lui avait dit qu'il ne concevait pas que malgré les ordres précis qu'il avait donnés sur la frontière de Suisse, quelle route nous pouvions prendre pour faire passer à Paris de nos livres, mais que par la suite il saurait prendre tant de précautions qu'enfin il saurait découvrir nos moyens. Il n'a voulu accorder à M. de Warville que pour 200 exemplaires des tomes 6, 7, 8, et 9 de Bibliothèque l'entrée à Paris, qu'il vous priera de lui expédier quand nos comptes seront définitivement terminés. Il vous prie d'accélérer l'impression du tome 10ème dont il paiera les frais suivant qu'il vous l'a marqué, en tirant sur lui chez M. Clavière. Comme ce volume n'est pas fait, j'ai laissé le solde du compte en blanc, jusqu'à ce qu'on soit décidé de le solder en tome 10, si on le fait, ou en Tableau sur l'Inde octavo, 3 volumes, qu'on vend à raison de 12 L. à Paris et qu'il nous cédera à 6. Cet ouvrage sera fini avec l'année courante.

BRS15-ext. Jacob François Bornand à la STN

de Paris, 2 mars 1785, ms 1124

...Les différences de comptes entre M. de Warville (que je ne cesse de solliciter) et M. Desauges, et ce malheureux tome 5 qui n'est pas encore censuré, ce qu'on lui a promis pour aujourd'hui, du moins il me l'a assuré hier soir, après quoi il les tirera de la Chambre syndicale. Si je peux placer ici 10 Atlas et Géographie de Mentelle, outre celle pour le Lycée, je prendrai beaucoup moins de ses autres ouvrages. Enfin, Messieurs, je ferai tout pour le mieux. Nous devons finir complètement dimanche, et lundi je retirerai le tout. M. Desauges et moi finirons en même temps pour tout ce qui nous concerne.

BRS16-ext. Jacob François Bornand à la STN

de Paris, 20 juin 1785, ms 1124

...J'irai chez M. Clavière pour lui demander ce que vous me marquez. M. Brissot est absent depuis quelque temps. Je lui écrirai aujourd'hui et remettrai ma lettre à la personne qui sait où il est. Il s'est retiré à une campagne à 30 lieues d'ici pour travailler à son aise, ne pouvant le faire à Paris.

BRS17-ext. Jacob François Bornand à la STN

de Paris, 10 août 1785, ms 1124

...La légèreté et la conduite bizarre de M. Brissot de Warville malgré les insistances que l'on a faites pour l'obliger à venir réclamer son tome 5 nous met [sic] dans le cas que ce volume sera peut-être perdu et nos marchés réciproques peut-être rompus. M. Clavière me donna par grâce spéciale son adresse. Je lui écrivis d'abord dimanche dernier pour le solliciter à venir faire ses efforts pour tirer son tome 5 de la Chambre syndicale et de me faire acquitter la traite que j'ai sur lui. Il me paraît qu'il y a beaucoup de froid entre la maison Clavière et lui. M. Brissot me dit très positivement en présence d'honnêtes gens que l'on pouvait hardiment tirer ce solde sur M. Clavière, et M. Vieusseux me dit aussi que vous pourrez tirer sur M. Brissot au domicile de son beau frère. Quand je suis retourné chez M. Clavière pour avoir la réponse de M. de Warville, il me répondit fort sèchement qu'il n'avait ni ordre ni fonds de M. Brissot.

BRS18-ext. François Jacob Bornand à la STN

de Paris, 12 novembre 1785, ms 1124

...J'ai, après les demandes réitérées par les voies honnêtes, demandé à M. de Warville l'acquiescement de votre traite de 393 L. sans aucun succès. Je l'ai enfin endossée à l'ordre d'une personne qui l'a faite protester faute de paiement, et aujourd'hui c'est la seconde fois qu'il me fait assigner aux consuls, où j'ai paru pour éluder de payer sous prétexte qu'il n'a pas son volume en entier, enfin les plus mauvaises raisons du monde, pas moins par la lettre qu'il m'a écrite de la campagne où il avoue devoir la somme à teneur des conditions et du compte à lui fourni. Il sera pris un acte de prise de corps contre lui s'il ne s'exécute pas.

BRS19-ext. De Lunel (1) à la ST

de Venise, 10 septembre 1784, ms 1176

...Qu'allait-il donc faire à Paris? Mais ce que je ne saurais jamais comprendre, c'est que les papiers publics en attribuent la cause à son journal du Lycée de Londres. Un journal qui se réduit aux annonces des ouvrages qui ont été exposés dans les appartements du Lycée chaque semaine, que peut-il contenir pour conduire son auteur à la Bastille? Entre nous, aurait-il quelque complicité dans le Diable dans un bénitier que j'ai vu annoncé dans votre dernier catalogue manuscrit, dont vous m'avez honoré? Voici ma crainte. Quel dommage qu'un génie tel que le sien ait donné, si cela est vrai, dans l'écueil où se brisent les petits esprits ou les esprits malins! Et lui, il n'est ni l'un, ni l'autre. Je suis sûr que s'il y est tombé, ce n'est que par sa bonté, par trop de zèle, par le désir de corriger les abus, etc. Je vous prie de m'informer du vrai motif de sa détention, si vous le savez, ou si vous avez pu le conjecturer.

BRS20-ext. Jacques Mallet du Pan (1) à Ostervald

de Genève, 2 septembre 1783, ms 1178

Mon cher Banneret, par le coche du jour, je vous ai expédié 25 exemplaires de ma réplique au Philadelphien de Brissot. Je la passe 10 sols de France aux libraires; on l'a vendue ici jusqu'à 30 sols. J'attends de votre amitié et de votre impartialité que vous concurrez à répandre le préservatif: il en circule 2500 exemplaires en ce moment.

Il ne m'est pas encore tombé entre les mains de libelle plus effréné et plus absurde. J'avais une toute autre idée de l'auteur. Pas une page sans une erreur ou une calomnie. Je lui ai répondu comme on répond à un assassin qui, après avoir tiré un coup de pistolet, irait vous dénoncer à la justice. Les gens de lettres deviennent absolument canaille, et de toutes les espèces de canaille la plus vile, parce qu'ils unissent la lâcheté à l'impudence.

BRS21-ext. Friederich von Freudenreich (1) à Ostervald

de Berne, 11 août 1782, ms 1153

Je vous avouerai tout naturellement que le Prospectus de sa Correspondance philosophique et universelle qu'il m'a envoyé ne m'a pas prévenu en faveur de la solidité de son jugement. A son âge, se créer juge compétent, et cela dans le sens le plus étendu, dans toutes les parties de la philosophie, de la politique et de la législation, s'ériger en nouvel Archimède qui veut réunir dans un seul foyer assez de rayons pour anéantir dans l'Europe entière les préjugés des peuples, l'empire des usages, les abus qu'ont enfanté le pouvoir et l'intérêt; inviter tous les observateurs répandus sur la surface du globe à former une république dont, de fait, dans son Prospectus il se crée dictateur, [c'est] annoncer un degré de confiance en ses propres forces dont un jeune littérateur français est seul capable. Tous ces Messieurs (sans être fils d'Apollon) croient qu'ils conduiraient fort bien le char du soleil; et comme les arbustes à fleurs doubles, économisent si mal leur sève qu'ils ne portent presque jamais de fruits. Je ne nie pas cependant que le Prospectus de M. de Warville ne soit bien écrit; je crois son projet possible à un certain point et de la plus grande utilité, s'il est bien dirigé; mais je crains fort qu'il ne sache pas aller bride en mains. Quand il faut à la fois diriger la sonde et tenir le flambeau, on ne peut pas marcher vite, et une culbute sur un théâtre donne plus di ridicule que dans un sentier où on marche sans prétention.

BRS22-ext. Jean-Frédéric Perregaux (1) à la STN

de Paris, 1 décembre 1779, ms 1192

J'ai eu dans l'intervalle la visite de M. de Warville et de M. Hilliard d'Auberteuil. Le premier m'a dit qu'il devait votre connaissance à M. Pelleport, qui s'est dit votre associé, et qu'il avait recueilli 10 manuscrits à son dernier voyage ici pour les verser dans votre entreprise. Cela m'a eu l'air d'un conte, qui ne m'a pas paru aussi clair que ceux que je tiens dans mes livres. Le dernier m'a parlé d'un Meuron de Morvaux à qui vous devez sa connaissance.

L'un et l'autre m'ont dit que lorsqu'ils recevraient leurs ouvrages imprimés, qu'ils vous paieraient ou à moi la moitié de leur dette [pour] cet objet et le surplus dans six mois. Je souhaite que tout cela s'accomplisse; mais au coup d'oeil, j'ai jugé que cela pourrait souffrir quelques difficultés. Comme l'objet n'est pas conséquent, il faudra les voir venir. En général, je dois vous conseiller de ne jamais traiter à crédit avec d'autres personnes que des auteurs très connus et très famés pour l'impression d'ouvrages que la rigueur de la censure les force d'envoyer hors du royaume.

BRS1-acc. Copie de comptes C, ms. 1025, p. 81

Monsieur Brissot de Warville à Paris son compte courant chez la Société typographique de Neuchâtel en Suisse

1780	Avril 10	Envoi d'impression pour son compte	L. 483 - -
	Septembre 26	Ex. 6 Œuvres de Rousseau tomes 1 à 8	48
	Octobre 28	Ex. 12 idem idem	96
1781	Mai 1	Impression pour son compte	1740-15-10
	Mai 25	Ex. 13 Œuvres de Rousseau tomes 1 à 17	
		Ex. 15 idem 9 à 17	339
	Août 23	pour divers	133- 3-
	Septembre 10	idem	100- 7-
	Novembre 21	Impression pour son compte	388-15-
1782	Janvier 3	idem	1086
	Mars 4	idem	1207-17- 6
		Frais de protêt à un billet de Desauges	10-10
		Protêt et intervention du billet pour fin décembre	6
		Retard de paiement à 2 billets	5
			<hr/>
			L. 5633- 8- 4
		[erreur de calcul pour 5644- 8- 4]	
		Débiteur pour solde ci-dessus	L. 4641- 5- 4

[A droite à la même écriture] Avoir

		Un billet de Desauges	250
		Son propre billet pour fin janvier 1782	120
		Un [idem ?] pour fin avril protesté	250
		Un [idem ?] pour fin juin porté à nouveau	250
		Son propre billet pour fin août	133- 3-
		Débiteur pour solde porté à nouveau	L. 4641- 5- 4
			<hr/>
		[erreur de calcul pour 5644- 8- 4]	

BRS2-acc. Copie de comptes C, ms 1025, p. 96

M. Warville à Paris son compte courant avec la Société typographique de Neuchâtel

[A gauche] Doit

1780	Avril 10 Envoi de	L. 483
	Septembre 26 idem	48
	Octobre 28 idem	96
1781	Mai 1 idem	1740-15-10
	25 idem	339
	Août 23 idem	133- 3
	Septembre 10 idem	100- 7
	Novembre 21 idem	388-15
1782	Janvier 3 idem	1086
	Mars 4 idem	1027-12- 6
	Frais de protêt à un billet de Desauges	10-10
	Idem à un autre pour fin décembre	6
	Retard de paiement à 2 billets	5
	Frais de protêt à un billet de Desauges pour fin avril/mai pour L.250	11- 5
	Retard à ce jour	1-13
		<hr/>
		L. 5657- 1- 4

[A droite à la même écriture] Avoir

	Un billet de Desauges au 1 janvier 1781	L. 250
	Son propre billet pour janvier dernier	120
	Idem pour fin août prochain	133- 3
	Débiteur à nouveau	L. 5153-18- 4

Nous avons un billet de Desauges de L. 250 pour fin juin/juillet endossé par M. de Warville à qui nous en tiendrons compte quand nous saurons qu'il est acquitté.

Ce compte a été remis ici à M. de Warville lui-même le 10e juillet 1782.

BRS3-acc. Copie de comptes C, ms. 1025, p.119

M. de Warville à la STN, Compte Général

[A gauche] Doit

Solde du compte fourni le 10 juillet 1782		L. 3289- 5 -
Exemplaires 1544 de son ouvrage De la vérité à 23 1/4 fait 35898 à 10 d.		1495-15
Exemplaires 1041 des tomes 3 & 4 de la Bibliothèque contenant ensemble 44 1/2 feuilles fait 46324 à 10 d.		1930- 3- 6
Retour d'un des billets de Desauges	L. 250	
Pour frais de protêt et autre retard, etc.	16	266
Notre envoi du 15 août		277- 5
Idem à Montbéliard selon ses ordres		26- 2
Impression d'avis pour un maître d'arithmétique		9
Idem de lettre circulaire		19
Idem de quittance		6
Idem petit prospectus de la Correspondance		21
Idem grand dit		138- 4
Idem petit idem de la Bibliothèque		11- 5
Idem idem de la Vérité		6-15
Remaniement de l'ouvrage de M. Phillipon et papier		46-12
Divers ports et affranchissements extraordinaires		23
		<hr/>
		7565-16- 6
		[erreur de calcul pour 7565- 6- 6]

[A droite, même écriture] Avoir

Son envoi de brochures, etc. reçu le 16 septembre pour		13- 6
Ses remises en 10 effets reçus le 5 octobre		1553-12- 2
Idem 2 dits sur L'arrivée reçus le 17 novembre		600
		<hr/>
		2166-18- 2
Reste	L. 5398-18- 4	

BRS4-acc. Copie de comptes C, ms. 1025, p.160

M. Brissot de Warville à Paris son compte avec la STN

[A gauche] Doit

1782	Juin 10	Solde du compte fourni ce jour	L. 5153-18- 4
		Dudit Pour autant payé à Meuron & Phillipin pour frais à 2 balles venant de Paris	78- 5- 6
		Dudit Exemplaires 1030 Mizrim à lui envoyés le 22 juin	
	9 1/2	feuilles 9785 à 10 d.	407-14- 2
Août	12	Frais de retour à un billet de Desauges de 250	16
	15	Notre envoi suivant facture de ce jour	277- 5
	16	Payé au relieur pour reliure de 6 volumes pour Montbéliard et rognage des prospectus	5-12
Novembre	18	Autant pour le port d'une caisse pour Paris	3
	19	Impression de 1041 tome 3 & 4 de la Bibliothèque 44 1/2 fait 46324 à 10 d.	1930- 3- 6
		Dudit [Autant] de 1544 De la Vérité à 23 1/4 fait 35898 à 10 d.	1495-15
		Dudit Impression d'avis pour un Maître d'arithmétique	9
		Dudit [Autant] de lettre circulaire	19
		Dudit Idem de quittance	6
		Dudit Du petit prospectus de la Correspondance	21
		Dudit Du grand idem	138- 4
		Dudit Du prospectus de la Bibliothèque	11-15
		Dudit Du prospectus De la Vérité	6-15
		Dudit Remaniement de l'ouvrage de M. Phillipon & papier	46-12
		Dudit Port de lettres & affranchissage à ce jour	23
		Impression de exemplaires 146 tomes 3 & 4 de la Bibliothèque à 44 1/2 fait 6497 à [10 d.]	270- 5-10
Décembre	10	Port d'un paquet manuscrit	11- 9
1783	Avril 16	Impression de 1180 exemplaires tome 5 de la Bibliothèque à 29 fait 34220 à 10 d.	1425-16- 8
		Dudit Impression 3 numéros de la Correspondance tirés à 12 fait 18,000	750
			L. 12116-11
		[erreur de calcul pour 12106-11]	
1783	Avril 16	Débitteur pour solde du compte ci-dessus	L.8644- 2-10

[A droite, même écriture] Avoir

1782	Juillet	10	Que nous lui accordons sur les 24 Rousseau tome 1	
			à 17 exemplaires 2	L. 34
	Dudit		Que Rougemont a reçu de M. Desauges le 30 avril	
			dernier	252
	Septembre	16	Son envoi de diverses brochures	13- 6
	Octobre	1	Les remises en billets de Desauges à Paris au	
		10	septembre 1783	L.100
			Idem de le Boucher au 1 ^{er} dudit	164-10
			Idem de Colas à Paris audit	115- 8
			Idem de Desauges au 1 janvier 1784	166
			Idem dudit au 1 novembre 1783	200
			Idem idem au 17 septembre 1783	200
			Idem idem au 1 juillet 1783	200
			Idem idem idem	107-14- 2
			Idem idem au 1 [mars]	150
			Idem idem au 1 avril	150
				1553-12- 2
	Novembre	17	Les deux remises sur Larrivée à	
			Paris L. 300 au 15 mai et L. 300 au 15 juin 1783	600
	Décembre	10	Reçu de Du Peyrou sur Perregaux	
			qu'il nous a remis pour son compte	300
		31	Vendu à ce jour exemplaires 108 pour 99	
			Théorie des lois à L. 3-10	346-10
			Dudit Idem 100 De la Vérité à Poinçot qui	
			n'en veut donner que 30 s.	150
			Dudit Idem 10 idem à L. 1-15-	17-10
			Dudit Idem 5 Bibliothèque 4 volumes L. 7	35
			Dudit Idem 25/23 Idem tomes 3 & 4	
			à L. 3-10	80-10
1783	Janvier	5	souscriptions à la Correspondance à L. 18	90
	Avril	16	à nous revient pour solde	8644- 2-10
				L. 12116-11